

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DÉVELOPPEMENT, COMMERCE INTERNATIONAL
ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ :
CAS DE LA CÔTE D'IVOIRE

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

AU MBA-RECHERCHE EN
GESTION INTERNATIONALE

PAR

MARINA ATSE

MAI 2007

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

DÉDICACE

Je dédie ce mémoire

- À l'être suprême que nous appelons affectueusement « LE BOSS » pour son soutien spirituel et toutes ses bénédictions qui m'ont permis de réaliser ce travail.
- À mes adorables parents pour leur soutien spirituel, moral, financier et leur amour.
Pour tous leurs efforts consentis pour m'assurer des études de haute qualité.
Pour toutes les valeurs qu'ils m'ont inculquées.
- À mes merveilleux frères et sœurs pour leur soutien spirituel, moral et leur amour.
- À mes amis Oladé Dominique Konénin et Yannick Yao pour leur présence, leur soutien spirituel et moral.
Pour toute l'affection qu'ils m'ont donnée tout au long de ce travail.

REMERCIEMENTS

Nous aimerions présenter nos sincères remerciements à notre directrice de mémoire, Madame Corinne Gendron pour ses conseils fructueux et de haute qualité, pour sa grande ouverture d'esprit et pour tous ses efforts consentis pour faciliter mon intégration dans sa Chaire de recherche.

Nous voulons aussi remercier Monsieur Michel Beauséjour, professeur d'économie à l'UQAM, et Monsieur Fred Doura, professeur d'économie aux HEC de Montréal et écrivain pour leurs conseils.

Nous remercions aussi Le Groupe de Réflexion sur le Développement de la Chaire de Responsabilité Sociale et de Développement Durable. Les échanges réalisés nous ont permis d'approfondir nos connaissances sur le développement.

Nous tenons à remercier spécialement Madame Gisèle Belem, candidate au Doctorat en environnement à l'UQAM, pour sa disponibilité et ses conseils.

Nos aimerions remercier sincèrement toutes les personnes qui ont facilité notre travail de terrain à Abidjan :

- Monsieur Atsé Parfait, Directeur du Département des Infrastructures et des Transports du BNETD.
- Monsieur GNAMIEN N'Dri Guillaume, Directeur du Département des Études Économiques et Financières du BNETD.
- Monsieur Tai Ehouan, Chef du Développement Humain au BNETD.
- Monsieur Diaby Lanciné, Coordonnateur de la Cellule de Lutte Contre La pauvreté et Conseiller du Ministère de la Planification et du Plan de Côte d'Ivoire.
- Madame Marie-Rose Kponhassia de la FAO Côte d'Ivoire.

Bien que nous devons taire leur nom en vue de préserver leur anonymat nous aimerions remercier tous les participants à cette étude. Malgré leur horaire chargé, ils ont bien voulu nous recevoir et participer activement à l'entrevue.

Enfin, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la réalisation de ce travail.

AVANT PROPOS

La problématique de la pauvreté a toujours existé dans toutes les sociétés et elle a longtemps été acceptée comme un fait normal. Corm (1993) affirme que: « La pauvreté fut considérée longtemps comme un fait naturel, une donnée de l'ordre des choses. La richesse ne pouvait qu'appartenir à un petit nombre: princes, marchands, guerriers, prêtres » (Corm, 1993, page 21). Mais ces dernières années, la pauvreté a pris de l'ampleur surtout dans les pays en voie de développement et nous pensons que nous avons le devoir de rechercher toutes les mesures possibles capables de la réduire et voir même de l'enrayer car nous l'envisageons comme une atteinte aux droits de l'homme. L'UNESCO (2001, page 55) souligne que la pauvreté et en particulier l'extrême pauvreté constitue une atteinte aux droits fondamentaux de l'homme et, à l'heure actuelle, elle est au cœur des préoccupations de toutes les sociétés avec son cortège d'injustices, d'exclusions, de privations et d'inégalités. Aussi, Yunus (1997, page 26) fait remarquer que dans la déclaration universelle des droits de l'homme, il est dit que toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. La déclaration demande également aux États d'assurer la reconnaissance et l'application effective de ces droits.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	xi
RÉSUMÉ	xiii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
LES ENTRAVES AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE VIA LE COMMERCE	
INTERNATIONAL ET LA PAUVRETÉ GRANDISSANTE DANS LES PAYS EN	
VOIE DE DÉVELOPPEMENT.....	
	5
1.1. La spécialisation dans les produits de base.....	6
1.2. La détérioration des termes de l'échange	7
1.3. Le protectionnisme des occidentaux et la marginalisation des pays en voie de développement sur le marché international.	10
1.4. Le pouvoir des multinationales.....	15
1.5. La pauvreté grandissante	17
CHAPITRE II	
CADRE THÉORIQUE : LE DÉVELOPPEMENT, LE COMMERCE	
INTERNATIONAL ET LA PAUVRETÉ	
	23
2.1 Le développement.....	23
2.1.1 L'école optimiste du développement	24
2.1.2 L'école pessimiste du développement.	30
2.1.3. Le développement durable.....	34
2.2 Le commerce international	40
2.2.1. Définition du commerce international	40
2.2.2. Les théories du commerce international	43
2.3 La pauvreté	51
2.3.1 Définition et indicateurs de mesure de la pauvreté.....	51
2.3.2 Les causes de la pauvreté.....	57
2.3.3 Les stratégies de lutte contre la pauvreté.....	59
2.4. Relation entre le développement, le commerce international et la pauvreté	63

CHAPITRE III	
FONDEMENTS ÉPISTÉMOLOGIQUES ET MÉTHODOLOGIE	71
3.1. Fondements épistémologiques de la recherche.....	71
3.1.1. Le positivisme.....	72
3.1.2. Le constructivisme.....	74
3.1.3. L'interprétativisme.....	75
3.2. La Méthode de l'étude de cas et le choix du terrain	77
3.3. Collecte de données et présentation des corpus.....	79
3.3.1. Recherche documentaire.....	79
3.3.2. Les entretiens	80
3.4. Présentation des interviewés.....	83
3.5. Analyse des données.....	84
3.5.1. Analyse des entretiens.....	84
3.5.2. Analyse des documents.....	87
CHAPITRE IV	
ÉTUDE DE CAS : LA CÔTE D'IVOIRE ET LES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ	89
4.1. Présentation de la Côte d'Ivoire	89
4.1.2. Système politique.....	94
4.1.3. Le système économique et financier de la Côte d'Ivoire.....	103
4.1.4. Présentation du commerce international de la Côte d'Ivoire.....	114
4.2. Les politiques de développement du FMI et de la BM en Côte d'Ivoire.....	123
4.2.1. Présentation du FMI et de la BM.....	124
4.2.2. Définition des programmes d'ajustement structurel	129
4.2.3. Les programmes d'ajustement structurel en Côte d'Ivoire.....	134
4.3. Actions du FMI et de la BM pour la réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire	136
4.3.1. La pauvreté en Côte d'Ivoire	136
4.3.2. Historique des actions de la Banque mondiale pour la réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire.....	145
4.3.3. Le Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté	146
4.3.4. Le Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté de la Côte d'Ivoire.....	148
4.4. Le Discours des acteurs ivoiriens sur la pauvreté.....	152
4.4.1. Présentation des codes les plus fréquents et les plus pertinents.....	153
4.4.2. Analyse des codes de la définition, des causes et des conséquences de la pauvreté.....	159
4.4.3. Analyse des stratégies les plus fréquentes et les plus pertinentes.....	164
4.4.4. Analyse de l'acteur « Population »	168
4.4.5. Analyse de l'acteur « État »	171

4.4.6 Analyse des forces et des faiblesses des stratégies de lutte contre la pauvreté.....	173
4. 4.7 Analyse de la relation entre l'économie et la pauvreté.	175
CHAPITRE V	
CONSTRUCTIONS DE RÉFLEXIONS SUR DEVELOPPEMENT, LE COMMERCE INTERNATIONAL ET LA PAUVRETÉ EN CÔTE D'IVOIRE.....	179
5.1. Analyse de la balance des paiements et de la pauvreté en Côte d'Ivoire	179
5.1.1 Définition de la balance des paiements.....	180
5.1.2 Analyse de la balance des paiements et des taux de pauvreté de la Côte d'Ivoire.....	182
5.2. Constructions de réflexions sur la pauvreté en Côte d'Ivoire.....	193
CONCLUSION.....	205
BIBLIOGRAPHIE.....	213

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
3.1 Profil des interviewés	84
4.3 Croissance du PIB en Volume de la Côte d'Ivoire de 2000-2004.....	102
4.4 Comparaison de la croissance du PIB de la Côte d'Ivoire et de l'Union Économique Monétaire Ouest Africain.	102
4.5 Les secteurs d'activité de l'économie ivoirienne.....	110
4.6 Pourcentage de la population qui exerce dans les différents secteurs d'activité	111
4.7 Réseau de la définition, des causes et des conséquences de la pauvreté.	160
4.8 Réseau des Stratégies les plus fréquentes et les plus pertinentes.....	165
4.9 Réseau de l'acteur « Population ».	169
4.10 Réseau de l'acteur « État ».	172
4.11 Réseau des forces et des faiblesses des stratégies de lutte contre la pauvreté	174
4.12 Réseau du Code « Économie »	176
4.13 Exportations des biens de la Côte d'Ivoire de	184
4.14 Taux de pauvreté de la Côte d'Ivoire	184
4.15 Importations des biens de la Côte d'Ivoire de 1985-2002	185
4.16 Exportation des services de la Côte d'Ivoire 1985-2002.....	187
4.17 Importation des services de la Côte d'Ivoire 1985-2002.....	188
4.18 Exportations/importations de biens et de services de la Côte d'Ivoire (en millions de dollars US).....	189
4.19 Balance des paiements générale de la Côte d'Ivoire de 1985-2002	190

LISTE DES TABLEAUX

Tableaux	Page
1.1	Détérioration des termes de l'échange 9
1.2	L'évolution de la pauvreté en Afrique sub-saharienne 19
2.1	Modèles, théories et politiques du développement 27
2.2	Les dimensions et les critères du développement durable 37
2.3	Les impératifs stratégiques du développement durable 39
2.4	Définition du commerce international 41
2.5	Les acteurs de la transaction internationale page 42
2.6	Indicateurs de mesure de la pauvreté de la Banque Mondiale 52
2.7	Indicateurs de mesure de la pauvreté selon le PNUD 53
2.8	Les différentes approches de la pauvreté 56
3. 1	Positions épistémologiques des paradigmes positiviste, interprétativisme et constructivisme 76
3.2	Thèmes et sous thèmes du guide d'entrevue 82
3.3	Les rapports du logiciels Atlas 86
4.1	Fonds anciens autochtones de la Côte d'Ivoire 91
4.2	Groupes ethniques de la Côte d'Ivoire et leur localisation au XIX ième siècle 93
4.3	Répartition des secteurs d'activité en fonction des multinationales Françaises 98
4.4	Les principaux axes de l'Accord de Marcoussis et de Pretoria 99
4.5	Les phases de l'économie ivoirienne 103

4.6	Stratégies de développement économique de la Côte d'Ivoire	107
4.7	Pourcentage du PIB et de la population des différents secteurs d'activité de la Côte d'Ivoire	110
4.8	Les missions de la Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions Agricoles	115
4.9	Missions des nouvelles structures de la filière café-cacao	118
4.10	Principaux clients et fournisseurs de la Côte d'Ivoire en 1998	120
4.11	Principales exportations et importations de la Côte d'Ivoire (1998)	120
4.12	Les principaux partenaires commerciaux en 2000-2001	121
4.13	Principales multinationales du commerce international de la Côte d'Ivoire .	122
4.14	Les institutions de la Banque mondiale	125
4.15	Conseils et comités et du FMI.	127
4.16	Responsabilités du FMI	128
4.17	Les huit principales mesures des PAS	131
4.18	La chronologie des opérations d'ajustement en Côte d'Ivoire	135
4.19	Les trois aspects de la définition de la pauvreté en Côte d'Ivoire	137
4.20	Seuils de pauvreté en Côte d'Ivoire	141
4.21	Taux de pauvreté et seuil de pauvreté en Côte d'Ivoire	142
4.22	Objectifs et les options stratégiques du développement à long terme de la Côte d'Ivoire	149
4.23	Les objectifs du développement pour le Millénaire	150
4.24	Axes stratégiques prioritaires	151
4.25	Codes les plus fréquents et les plus pertinents.....	154
4.26	Codes les plus fréquents et les plus pertinents classés par catégorie d'interviewés	155
4.27	Définitions, causes, conséquences et stratégies	164
4.28	Composantes de la Balance des Paiements	181

4.29	Exportations/importations de biens de la Côte d'Ivoire De 1985-2002 (en millions de dollars US)	183
4.30	Taux de pauvreté de la Côte d'Ivoire de 1985-2002	183
4.31	Exportations et importations des services de la Côte d'Ivoire de 1985-2002 (en millions de \$US)	186
4.32	Balance des paiements générale de la Côte d'Ivoire de 1985-2002 (en millions de dollars US)	190
4.33	Compte courant de la Côte d'Ivoire de 1985-2002	191
4.34	Compte du capital et financier de la Côte d'Ivoire de 1985-2002	192

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ACM	Autres Crédits Mobilisables
ADM	Archer Daniels Midland
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
ARCC	Autorité de Régulation du café et du cacao
BAD	Banque Africaine de Développement
BCC	Bourse du café et du cacao
BM	Banque mondiale
BNETD	Bureau National d'Études Techniques et de Développement
CEE	Communauté Économique Européenne
CEI	Commission Électorale Indépendante
CFA	Communauté Financière d'Afrique
CNRA	Centre National de Recherches Agronomiques
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CSSPPA	Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions Agricoles
DROPA	la Direction de la Promotion Rurale et des Organisations Professionnelles Agricoles
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FDPC	Fonds de développement et de promotion des activités des producteurs de café et de cacao).
FF	Franc Français
FMI	Fonds monétaire international

FRC	Fonds de régulation et de contrôle
IBW	Institutions de Bretton Woods
IRCA	Institut de recherche du caoutchouc en Afrique
IRCC	Institut français du café et du cacao
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement économique
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNASA	Programme nationale d'appui aux structures agricoles
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE	Pays pauvres très endettés
UE	Union Européenne
UEMOA	l'Union Économique Monétaire Ouest Africain
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UNICEF	United Nations Children's Fund

RÉSUMÉ

Pour construire des réflexions sur le développement, le commerce international et la pauvreté, nous avons décidé d'étudier le cas de la Côte d'Ivoire, un pays de l'Afrique de l'ouest qui a opté pour une politique économique ouverte sur l'extérieur depuis son adhésion à l'indépendance en 1960. Par ailleurs, c'était un pays privilégié par la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI) qui mettait en application toutes les théories libérales que ces institutions proposaient. Nous nous sommes basés sur deux principales hypothèses de recherche.

H1: Une politique économique basée sur l'ouverture de marché et la libéralisation des échanges n'entraîne pas automatiquement la réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire.

H2: Les politiques nationales de développement qui privilégient l'éducation, la formation, l'entrepreneuriat et les micro-crédits sont susceptibles d'avoir plus d'impacts sur la réduction de la pauvreté que les politiques de libre-échange en Côte d'Ivoire.

Pour atteindre notre objectif, nous avons réalisé deux principales analyses. Une analyse documentaire approfondie et l'analyse du discours des acteurs ivoiriens sur la pauvreté. Ces analyses ont permis de démontrer: 1) qu'il n'existe pas de lien entre les variations de la balance des paiements et les variations des taux de pauvreté. Malgré le fait que les échanges de la Côte d'Ivoire avec le reste du monde se soient accrus, les taux de pauvreté n'ont pas baissé; au contraire ils ont sérieusement augmenté. Par conséquent, une politique économique basée sur l'ouverture de marché et la libéralisation des échanges n'entraîne pas automatiquement la réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire. 2) Les acteurs ivoiriens soutiennent que les principales stratégies à privilégier pour la réduction de la pauvreté sont l'intégration de la population, l'éducation, la formation, l'auto-emploi, la bonne gouvernance, l'accès aux services sociaux de base et la micro-finance.

Mots clés : Développement, Commerce international, Pauvreté, Côte d'Ivoire, BM, FMI.

INTRODUCTION

Le développement, le commerce international et la pauvreté font partie des trois concepts les plus présents dans la littérature économique aussi bien dans les pays en voie de développement que dans les pays industrialisés. Les concepts que nous allons étudier ne sont pas nouveaux mais notre objectif est de construire des réflexions sur ces concepts en analysant un cas bien précis, celui de la Côte d'Ivoire. Ces réflexions se construiront en essayant de répondre aux deux questions suivantes: est-ce qu'une politique économique basée sur l'ouverture de marché et la libéralisation des échanges entraîne automatiquement la réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire? Quelles sont les stratégies à appliquer pour réduire la pauvreté en Côte d'Ivoire?

Le développement fait partie des phénomènes les plus étudiés par les chercheurs depuis près d'un demi-siècle. Rist (2001, page 121) fait remarquer que la problématique du développement a pris de l'ampleur suite au discours d'investiture du Président Truman prononcé le 20 janvier 1949 et c'est lors de ce discours que l'expression «sous-développé» fut employée pour la première fois. Aussi, le commerce international intervient dans le discours sur le développement car selon les thèses libérales le commerce international, plus précisément le libre échange est la pierre angulaire du développement et de la réduction de la pauvreté. En effet, la Commission Française Justice et Paix (1990, page 132) mentionne que la réflexion libérale sur le développement s'appuie sur deux certitudes: la première est que le libre-échange est le garant de l'enrichissement de chacun des partenaires; la seconde est le postulat de la validité universelle de la théorie de la croissance, selon laquelle la libre entreprise et le fonctionnement des marchés résoudront le problème du sous-développement.

Aussi, Baratier (2005, page 72) mentionne que la libre entreprise, le développement des échanges et la dynamique créée par le jeu des intérêts particuliers, principe de base du libéralisme, qu'il soit ou non régulé par l'État, ont, comme dans les 140 années précédentes, produit d'immenses richesses. Celles créées par l'économie américaine

pendant les vingt dernières du siècle ont presque doublé. Il en a d'ailleurs été de même dans les grands pays d'Europe. Soulignons que le libre échange est la suppression ou la réduction de toutes les mesures qui empêchent la libre circulation des biens entre les pays. Brunn (1986, page 17-18) mentionne que le libre échange est une doctrine et théorie économiques, ainsi qu'une politique commerciale qui cherche à réaliser la libre circulation des marchandises entre les pays, par l'assouplissement ou la suppression des restrictions au commerce extérieur. Le libre échange n'équivaut cependant jamais à l'abolition des restrictions, mais plutôt à leur atténuation par la diminution des droits de douane par exemple. Il est le plus souvent le fruit d'accords, de conventions ou de traités commerciaux entre deux ou plusieurs États.

En conséquence, depuis plusieurs décennies, des spécialistes du développement, le plus souvent des économistes tels que Smith (1723-1790), Ricardo (1772-1823), Mill (1806-1873), Rostow (1988), Brasscul (1989), Friedman (1912-2006), Krugman (1979, 2003) et bien d'autres ont développé des théories qui démontrent la nécessité d'appliquer le libéralisme. Ces théories libérales vont être reprises par les institutions internationales telles que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM), les principaux bailleurs de fonds des pays développés. Ces organismes imposent aux pays sous-développés des programmes qui s'inscrivent dans une idéologie libérale. Les programmes d'ajustement structurel en constituent un exemple. Bouabré et Kouassi (1997, page 13) expliquent que les thèses favorables à la libéralisation et à l'ouverture sur l'extérieur reposent sur l'idée selon laquelle ces dernières, en exposant les entreprises du pays à la concurrence internationale, les renforcent tout en leur assurant un accès aux technologies les plus avancées. Ce faisant, l'ouverture sur l'extérieur pourrait accroître la capacité de ces entreprises à conquérir et consolider des positions sur les marchés d'exportation. Ce mécanisme devrait permettre d'accroître l'efficacité de l'économie dans son ensemble, les producteurs locaux étant forcés de s'aligner sur les conditions de production en vigueur à l'échelle internationale.

En outre, Bouabré et Kouassi (1997, page 13) précisent que ces thèses qui sont développées depuis plusieurs années dans les pays développés (Chenery, 1960/1979; Maizels, 1968; Kravis, 1970) seront étendues de façon systématique aux pays en développement qu'à partir de la fin des années 70, à l'occasion de la conception et de la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel (PAS). On procède ainsi

démantèlement des barrières douanières jugées inefficaces pour le développement industriel du fait qu'elles créent des distorsions et des biais anti-exportation. Pour les pays africains la première systématisation des thèses libérales remonte au célèbre rapport Berg de la Banque mondiale (1981). En effet, l'une des conclusions majeures de ce rapport était la nécessité pour les pays africains de libéraliser leurs économies s'ils veulent renforcer leurs stratégies de développement.

Mais les PAS n'ont pas permis aux pays de se développer ; au contraire ils ont accentué la pauvreté. Ces résultats du PAS ont amené le FMI et la BM à prioriser la lutte contre la pauvreté. Maintenant ces mêmes thèses libérales seront utilisées pour la lutte contre la pauvreté et non plus pour le développement. Bernard (2002, page 17) mentionne que la lutte contre la pauvreté n'est pas seulement l'idée immémoriale qu'imaginent les bonnes âmes. C'est aussi un thème fédérateur récent, lancé par la Banque Mondiale en 1990, et utilisé depuis lors dans un cadre géopolitique et macro-économique. Ce thème a été conçu pour prendre le relais de celui du développement qui fut l'objet d'une expérimentation internationale de grande ampleur entre les années 1960 et 1980, puis d'une faillite amère constatée lors de la décennie 1980. Campbell (2005, page 19) ajoute que selon les institutions de Bretton Woods, la réduction durable de la pauvreté n'est possible qu'en présence d'une croissance économique rapide et soutenue et cela suppose la mise en place de réformes structurelles, sociales et macro-économiques particulières.

En somme, nous pouvons dire que pour la réflexion libérale, il suffit que les pays en voie de développement adoptent une politique économique basée sur l'ouverture de marché et la libéralisation des échanges s'ils veulent sortir de la pauvreté. Ainsi avons-nous décidé d'étudier le cas de la Côte d'Ivoire parce que c'est un pays qui a opté pour une politique économique ouverte sur l'extérieur depuis son accession à l'indépendance en 1960. Ensuite, c'était un pays privilégié par la BM et le FMI, parce que ce pays appliquait toutes les stratégies proposées par ces institutions. Ces institutions avaient même affirmé que la Côte d'Ivoire était « un bon élève ». Pour atteindre l'objectif de recherche que nous avons mentionné au début de cette section, nous procéderons à une analyse à deux volets. Une analyse documentaire, et une analyse des entrevues auprès d'acteurs de la Côte d'Ivoire sur la pauvreté.

Dans le premier chapitre nous traiterons de notre problématique qui présente les entraves au développement économique via le commerce international et la pauvreté grandissante dans les pays en voie de développement. Les principales entraves que nous avons identifiées sont la spécialisation dans les produits de base, la détérioration des termes de l'échange, le protectionnisme des occidentaux, la marginalisation des pays en voie de développement sur le marché international et le pouvoir des multinationales.

Le second chapitre traitera de la littérature sur les trois concepts clés de notre étude soit le développement, le commerce international et la pauvreté. Dans la section relative au développement nous mettrons en évidence les théories sur le développement; celle relative au commerce international traitera de la définition et des théories du commerce international; la section relative à la pauvreté traitera de la définition, des causes et des indicateurs de mesure de la pauvreté et dans la dernière section nous analyserons le lien entre nos trois concepts clés ce qui aboutira à la mise en exergue de nos deux hypothèses de recherche.

Par la suite, nous exposerons les fondements épistémologiques et la méthodologie de recherche utilisée dans le troisième chapitre. Nous présenterons les trois principaux paradigmes épistémologiques (le positivisme, l'interprétativiste et le constructiviste), Ensuite, nous présenterons la méthode de l'étude de cas, le choix du terrain, les techniques de collecte de données, la présentation des corpus et des interviewés et enfin les outils pour l'analyse des données.

Le quatrième chapitre sera consacré à notre étude de cas : la Côte d'Ivoire. Nous présenterons la Côte d'Ivoire. Par la suite, nous exposerons les politiques de développement et les actions pour la réduction de la pauvreté proposées par le FMI et la BM en Côte d'Ivoire. Enfin nous mettrons en évidence le discours des acteurs ivoiriens sur la pauvreté. Le dernier chapitre sera l'occasion de réfléchir sur la pauvreté en Côte d'Ivoire. En nous inspirant des résultats de l'analyse de la balance des paiements et des taux de pauvreté de la Côte d'Ivoire; de l'analyse du discours des acteurs ivoiriens sur la pauvreté; de la littérature présentée sur la pauvreté, le commerce international et la présentation de la Côte d'Ivoire, nous construirons des réflexions sur la relation entre le commerce international et la pauvreté et aussi sur les stratégies de lutte contre la pauvreté. Puis nous conclurons notre étude.

CHAPITRE I.

LES ENTRAVES AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE VIA LE COMMERCE INTERNATIONAL ET LA PAUVRETÉ GRANDISSANTE DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT.

La problématique de la pauvreté a toujours existé dans toutes les sociétés. Mais ces dernières décennies la pauvreté a pris de l'ampleur dans les pays en voie de développement. De ce fait, les institutions internationales qui oeuvrent dans le domaine du développement telles que la BM, le FMI, l'ONU, le PNUD, l'OCDE et bien d'autres ont décidé de prioriser la lutte contre la pauvreté. Pour mener cette lutte, plusieurs stratégies et politiques ont été proposées par le FMI et la BM. Parmi celles-ci nous retrouvons la politique de l'ouverture de l'économie sur l'extérieur et la libéralisation des échanges. Soulignons que ces politiques se fondent sur des théories économiques qui soutiennent que l'intensification du commerce international entraîne la prospérité des nations. En d'autres mots, plus de commerce entraîne moins de pauvreté. Cependant nous constatons d'une part qu'il existe des entraves au développement économique et plus spécifiquement à l'intensification du commerce international dans les pays en voie de développement et d'autre part, que la pauvreté y progresse.

Dans ce premier chapitre relatif à notre problématique, nous traiterons d'abord des problèmes économiques rencontrés par les pays en voie de développement en général et en particulier par la Côte d'Ivoire sur le marché international et ensuite, de la pauvreté grandissante. Fontaine et al (1995), Doura (1998), Oxfam (2005), Bouabré et Kouassy (1985), Singer (1950), Saadji (2005), Losson et Guinio, (2002) et bien d'autres auteurs soulignent que les pays en voie développement sont confrontés à la détérioration des termes de l'échange, à la spécialisation dans la production de matières premières, au protectionnisme des occidentaux et sont marginalisés sur le marché international.

En plus de ces problèmes, Calle Luna (2003); Deglise (2006); Oxfam (2005) et Waridel (2000) évoquent le pouvoir des multinationales qui défavorise les pays en voie de développement. Les sous-sections suivantes permettront de mieux expliciter ces assertions.

1.1. La spécialisation dans les produits de base.

Les pays en voie de développement se sont spécialisés dans la production et l'exportation des produits de base. Un produit de base est « tout produit de l'agriculture, des forêts, de la pêche et tout minéral, que ce produit soit sous sa forme naturelle ou qu'il ait subi la transformation qu'exige communément la vente en quantités importantes sur le marché international » (Charte de La Havane de 1948 citée par Saadi, 2005, page 25). Soulignons que cette spécialisation a été imposée aux pays du sud par les colons au XIX^{ème} siècle et ensuite, par les institutions financières internationales. Adda (1998) affirme que le pacte colonial cantonnait les pays colonisés dans un rôle d'exportation de produits de base. En outre, Oxfam (2005) soutient que « les institutions financières internationales ont continué à faire pression sur les pays producteurs pour qu'ils maintiennent des cultures de rente comme le cacao, afin de rembourser les dettes contractées auprès des mêmes institutions ». Mais nous constatons que cette spécialisation dans les produits de base constitue un handicap pour les pays en voie de développement. D'abord, ces produits de base ont des prix bas sur le marché international. Donc leur exportation ne permet pas aux pays en voie de développement d'obtenir suffisamment de revenus. Si nous prenons l'exemple du cacao, qui est la principale culture d'exportation de la Côte d'Ivoire, nous constatons que le prix de ce produit est dérisoire. Equiterre (2006) soutient que:

Lors d'une récente étude réalisée par l'International Institute of Tropical Agriculture, les producteurs de Côte-d'Ivoire, du Cameroun et du Nigeria ont affirmé recevoir en moyenne 620\$ US la tonne pour leur cacao. La même étude a démontré que les revenus annuels moyens des producteurs de cacao se situent entre 30\$ US et 108\$ US par membre de la famille (Equiterre, 2006, page 1).

Par ailleurs, cette spécialisation dans les produits de base accentue la détérioration des termes de l'échange. Ces deux entraves à l'intensification du commerce international dans les pays en voie de développement sont fortement liées car la détérioration des termes de l'échange est souvent expliquée par la faiblesse des prix des produits de base. Nous traiterons de la détérioration des termes de l'échange dans la section suivante.

1.2 La détérioration des termes de l'échange

Dans cette section nous présenterons une des plus importantes entraves rencontrées par les pays en voie de développement sur les marchés internationaux. Nous définirons d'abord, les termes de l'échange, ensuite, la détérioration des termes de l'échange, les facteurs qui les entraînent et enfin leurs conséquences sur l'économie des pays en voie de développement en général et de la Côte d'Ivoire en particulier.

Nyahoho et Proulx (1997, page 109) expliquent que le terme de l'échange représente le taux auquel deux biens sont échangés l'un contre l'autre sur le marché international. Dans une économie à deux biens, ce terme d'échange est égal au rapport du prix des deux biens, ou simplement au rapport du prix du bien exporté sur celui du bien importé. En présence de plusieurs biens le terme d'échange pour un pays se définit comme suit :

$$\text{Termes d'échange} = \frac{\text{Indice de prix de biens exportés}}{\text{Indice de prix de biens importés}} \times 100$$

Nyahoho et Proulx (1997, page 109) précisent que l'indice de prix de biens exportés ou importés se calcule selon la même procédure que l'indice des prix à la consommation avec une année de référence de base 100. Si pour l'année de base 1980 =100, un pays voit le prix de ses exportations augmenter de 10% un an plus tard (1981, indice 110) et ses importations augmenter de 2% (indice 102), alors son terme d'échange de 100 en 1980 passe à 107, 8 en 1981 soit $(110/102) * 100$.

Doura (1998) affirme que :

Les termes de l'échange sont un rapport qui traduit le pouvoir d'achat des exportations: c'est la quantité de produits importés qu'un pays peut se procurer en échange d'une unité de produits exportés. Si les prix relatifs des produits que ces pays [les pays sous-développés] importent, surtout des produits manufacturés, augmentent plus vite que les prix des produits qu'ils exportent généralement des matières premières, et des produits agricoles, cela nous permet de constater qu'il y a détérioration des termes de l'échange (Doura, 1998, page 28).

Nous dirons qu'il existe une détérioration des termes de l'échange lorsque que les prix des produits importés augmentent plus rapidement que les prix des produits exportés ce qui crée un déséquilibre défavorable au pays. Dans la littérature, nous retrouvons six principaux facteurs qui entraînent la détérioration des termes de l'échange : (1) la faible élasticité-revenu des produits primaires par rapport à celle des biens manufacturés, (2) la baisse de la quantité de matières premières par unité de produits industriels, (3) la concurrence des produits synthétiques, (4) l'inégalité des rapports de force entre les transnationales et les petits producteurs, (5) l'instabilité chronique des prix des produits primaires et (6) l'exploitation et par ce que F. Perroux appelle « l'influence asymétrique irréversible», dont ces pays sont victimes (Singer, 1950 ; Doura, 1998 et Saadji 2005).

Nous pouvons dire que la détérioration des termes de l'échange constitue un réel problème pour les pays en voie de développement et va à l'encontre des principes économiques libéraux selon lesquels, l'échange entraîne un enrichissement automatique. En effet, les produits que les pays en voie de développement exportent (des produits de base en général) ne leur permettent pas d'obtenir les revenus nécessaires pour combler les coûts des produits importés (des produits manufacturés en général) vu que ces derniers coûtent beaucoup plus cher que les produits qu'ils exportent. Cela crée un déséquilibre important que plusieurs auteurs ont dénoncé en affirmant qu'il existe un échange inégal et asymétrique entre les pays en voie de développement et les pays industrialisés.

L'asymétrie des échanges est encore plus frappante pour les pays africains, spécialisés dans l'exportation de produits primaires agricoles et/ou miniers et qui importent l'essentiel des biens manufacturés dont ils ont besoin. De nombreux auteurs ont montré que cette particularité crée une dépendance paralysante pour les économies africaines, d'autant plus que les cours de leurs produits d'exportation fluctuent fortement et subissent une détérioration structurelle très importante par rapport aux prix des biens manufacturés importés (Amin, 1970/71 ; Kouassy, 1985). Cette situation correspond assez bien à l'hypothèse de croissance appauvrissante, avancée par Bhagwati (1969) reposant sur la possibilité d'un appauvrissement dû à

l'accroissement des exportations dans des biens dont les termes de l'échange se dégradent fortement (Bouabré et Kouassy, 1997, p.14)

La détérioration des termes de l'échange a des conséquences très importantes sur l'économie des pays en voie de développement en général et bien évidemment de la Côte d'Ivoire. En effet, la majorité des exportations des pays en voie de développement se compose des produits de base ou des matières premières. Par conséquent, la détérioration des termes de l'échange affecte directement les recettes d'exportation des pays en voie de développement. Saadji (2005, page 253) affirme que «les matières premières exploités occupent généralement une part prépondérante dans l'économie et les recettes d'exportation de nombreux pays producteurs qui fondent leurs stratégies de développement sur les recettes d'exportation». Doura (1998) souligne que la détérioration des termes de l'échange est l'une des causes qui contribue à une diminution du bien-être des populations des pays en voie de développement, puisque celles-ci sont obligées de consommer souvent une moins grande quantité de biens. Doura (1998) ajoute que le manque à gagner causé par la dégradation des termes de l'échange sur le marché mondial capitaliste, est parmi les principaux facteurs à la base de l'accroissement de la dette extérieure de la plupart de ces pays dominés. Les statistiques mettent en évidence l'aggravation des termes de l'échange dans le temps.

Tableau 1.1
Détérioration des termes de l'échange

Années	1982-1990	1985-1990	1985-1995
Pays / Régions	Afrique subsaharienne	Côte d'Ivoire	18 pays parmi les plus pauvres auxquels un programme d'ajustement renforcé a été imposé
Pourcentage de détérioration des termes de l'échange	30%	40%	27%

Source: D'après les données de la BM (1997) et du FMI (1991).

Le tableau 1.1 présente la détérioration des termes de l'échange de l'Afrique subsaharienne, de la Côte d'Ivoire et des 18 pays parmi les plus pauvres auxquels un programme d'ajustement renforcé a été imposé. On constate que la Côte d'Ivoire a subi une détérioration plus forte. On peut expliquer cela par le fait que les prix internationaux réels de ses deux principales cultures d'exportation, le café et le cacao ont chuté de près de 70% entre 1980 et 1990 (BM, 1993).

En plus de la détérioration des termes de l'échange, les pays sous-développés doivent faire face au problème du protectionnisme des pays occidentaux et du pouvoir des multinationales.

1.3. Le protectionnisme des occidentaux et la marginalisation des pays en voie de développement sur le marché international.

Nous verrons dans cette section que malgré que les pays industrialisés ont signé plusieurs accords avec les pays en voie de développement pour leur permettre de s'intégrer sur le marché international, ces derniers sont toujours victimes de protectionnisme et sont marginalisés par les pays industrialisés : « en théorie, les pays du tiers-monde bénéficient d'un certain nombre de dispositions avantageuses destinées à favoriser leur insertion dans le commerce international [mais] en pratique, ils n'ont cessé depuis vingt ans de voir s'élever de nouvelles barrières protectionnistes» (Fontaine et al, 1995, page 60). Cette assertion de Fontaine et al (1995) ci-dessus atteste bien que les pays du tiers du monde sont victimes de protectionnisme de la part des pays du Nord (l'Europe et l'Amérique) ; en fait, le protectionnisme peut se présenter sous diverses formes : les subventions, les barrières commerciales ou tout autre mesure qui empêche le libre échange. Doura (1998) affirme que :

Une subvention est un paiement que l'État fait à ses producteurs nationaux afin de modifier le prix du produit national dans le sens d'une baisse. Donc l'État, en accordant cette subvention, vient en aide aux producteurs domestiques en leur donnant les moyens de concurrencer les importateurs, mais aussi les moyens d'améliorer leur position sur le marché mondial (Doura, 1998, page 69).

Les occidentaux attribuent des subventions très importantes à leurs agriculteurs pour leur permettre d'être concurrentiel sur le marché international. «Les Pays de

l'OCDE consacrent 350 milliards d'euros chaque année aux subventions agricoles [et paradoxalement], ils versent 8 milliards d'euros pour soutenir l'agriculture des pays en voie de développement» (Libération.fr, 2003). En outre Grellet (1986, page 87) fait remarquer que:

Des experts estiment que la suppression des mesures protectionnistes des pays capitalistes industrialisés de nature tarifaire et non tarifaire permettrait aux pays dépendants sous-développés d'augmenter leurs recettes d'exportation de 35 milliards de dollars par an, soit plus que l'aide publique des grands pays capitalistes du centre (Grellet, 1986, page 87).

Chomsky (1995, page 77) ajoute que:

Un rapport de la Banque mondiale signale que les mesures protectionnistes prises par les pays du centre réduisent le revenu national des pays dépendants d'une somme qui équivaut au double du montant fournit par l'aide officielle, et servent dans une large mesure à promouvoir les exportations surtout destinées aux secteurs riches des pays dominés (Chomsky, 1995, page 77).

En plus des barrières non tarifaires, les pays en voie de développement doivent faire face aux taxes à l'importation des produits finis. Candy USA (2005) et Maes (2001) soulignent que:

Les mesures protectionnistes imposées par les pays industrialisés restreignent les possibilités d'exportation de produits transformés. Les tarifs douaniers des marchés industrialisés sont proportionnels au degré de transformation du produit. Depuis 1994, les nouveaux accords commerciaux internationaux ont fixé les taxes suivantes: 1,5% pour les fèves de cacao, 12% pour la liqueur, 9% pour le beurre et 12% pour la poudre. Les tarifs ne sont pas les mêmes pour tous les pays, mais varient selon ce qu'on nomme leur «degré de développement» (Candy USA, 2005 et Maes, 2001, page 101).

Étant donné que les taxes à l'importation sur les produits finis sont plus élevées que sur les matières premières, cela encourage l'importation des matières premières mais freine celle des produits finis par les occidentaux. Toutes ces formes de protectionnisme constituent une violation des principes du libre-échange et nous pouvons dire que pendant que les occidentaux mettent en évidence les bienfaits du libéralisme par tous les moyens et demandent aux pays sous-développés de le mettre en pratique pour sortir de leur pauvreté eux-mêmes ne l'appliquent pas ou plutôt ils l'appliquent seulement si cela leur est bénéfique pour eux. «Les libéraux les plus fervents sont souvent ceux qui n'envisagent le libre commerce qu'à sens unique. Regardez l'Europe et les USA: ils ont

forcé les frontières des pays du sud, mais rechignent toujours à ouvrir les leurs à nos produits.» (Losson et Guinio, 2002, p81-82).

Bra Kanon (1985) va présenter les différentes facettes de protectionnisme auxquelles font face les pays en voie de développement lorsqu'ils décident d'industrialiser leurs produits bruts. Il souligne que les barrières douanières sont plus élevées pour les produits transformés que pour les produits bruts. Des normes sont modifiées périodiquement et souvent arbitrairement qui ont pour effet de gêner l'exportation de produits transformés vers les pays qui établissent ces normes, souvent dans le but manifeste de protéger leur industrie. Des taux de frêt discriminatoire sont appliqués sur les produits transformés. Enfin il existe une intégration verticale des groupes, souvent transnationaux, qui contrôlent alors tout ou en partie les filières situées en aval de la commercialisation peu désireux de laisser se développer des éléments de filières concurrents des leurs.

Ce constat fait par Bra Kanon (1985) démontre bien que le protectionnisme n'est pas un phénomène nouveau et que les pays en voie de développement en sont conscients et victimes depuis plusieurs décennies. Soulignons que Monsieur Bra Kanon était ministre de l'agriculture dans le gouvernement de Feu le président ivoirien Félix Houphouët Boigny. En fait, les pays en voie de développement ont essayé de trouver des solutions pour occuper une place plus importante sur les marchés internationaux en signant des accords internationaux avec les pays industrialisés. Mais ces accords ne sont pas totalement respectés par les pays industrialisés. Citons l'accord sur le système généralisé de préférences et les accords de l'OMC. Fontaine et al (1995) expliquent qu'après une revendication faite par les pays en voie de développement lors de la première CNUCED un accord international a été ratifié par l'Europe, le Japon et les États-Unis pour un système généralisé de préférences. « Le système généralisé de préférences consiste en l'octroi de préférences tarifaires bilatérales entre chaque pays industriel et les pays en voie de développement qu'il souhaite avantager » (Fontaine et al, 1995). Mais Fontaine et al (1995) soulignent que les pays de l'OCDE en excluent tous les produits dits sensibles, quand ils n'en refusent pas le bénéfice aux pays les plus avancés, ce qui revient à vider peu à peu le système généralisé de préférences de sa substance même. Ensuite, Fontaine et al (1995) va ajouter qu'un des piliers des accords de l'OMC, le principe de réciprocité, n'est pas applicable aux pays en voie de développement. En

fait, le principe de réciprocité fait partie du principe du commerce sans discrimination de l'OMC. Desroches (2004) va expliquer que ce principe affirme que :

Les membres de l'OMC sont tenus d'accorder aux produits des autres membres un traitement non moins favorable que celui qu'ils accordent aux produits de tout autre. Ainsi aucun pays ne doit accorder d'avantages commerciaux spéciaux à un autre ni exercer une discrimination à son endroit : tous les pays sont mis sur un pied d'égalité et tous partagent les avantages découlant de tout abaissement des obstacles au commerce (Desroches, 2004, p. 349).

Mais nous constatons que ces accords ne sont pas respectés. En effet, les taxes à l'importation sur les produits finis plus élevés que sur les produits bruts, les produits dits sensibles qui sont exclus des préférences tarifaires bilatérales entre chaque pays industriel et les pays en voie de développement et les autres formes de protectionnisme démontrent bien qu'en théorie les pays industrialisés signent des accords pour l'insertion des pays en voie de développement sur le marché international mais en pratique, ils mettent toujours des obstacles en vue de les empêcher de profiter équitablement des échanges internationaux. En somme, nous pouvons dire que les pays en voie de développement sont marginalisés sur le marché mondial. Sandretto (1993) révèle que:

Jusqu'au début des années 1970, la croissance des exportations des pays industriels est plus rapide que celle des PVD. Il en résulte un mouvement de marginalisation des pays en développement dont la part dans le commerce mondial régresse de 27.5% en 1952 à 17.5% en 1970. Pendant les années 1970, l'évolution est totalement inversée, principalement en raison des deux chocs pétroliers, celui de 1973-1974 (quadruplement du prix du pétrole) et celui de 1979-1980 (nouveau doublement de prix). La contribution des PVD au commerce international se redresse alors jusqu'à 28% (dont 15.5% sont imputables à l'OPEP). En revanche, depuis 1980, le processus de marginalisation des PVD est à nouveau à l'œuvre, accéléré par le choc pétrolier à rebours [...] Le Tiers monde est un client mineur pour les pays industriels qui commercent essentiellement entre eux: entre 75 et 80% des importations et des exportations des pays développés à économie de marché (PDEM) proviennent ou sont destinés à d'autres PDEM (Sandretto, 1993, p. 11).

Les pays en voie de développement sont conscients qu'ils sont marginalisés sur le marché international et victimes de protectionnisme de la part des pays industrialisés alors que ceux-ci leur demandent d'ouvrir leurs marchés. Cette prise de conscience des pays en voie de développement a entraîné l'échec de la cinquième Conférence

ministérielle de l'OMC qui s'est tenue à Cancún, au Mexique, du 10 au 14 septembre 2003 et de celle de Doha en 2005. Gumisai (2003) mentionne que depuis que le cycle d'Uruguay a pris fin en 1994, les pays en développement se plaignent que les règlements en vigueur favorisent considérablement les principales nations industrielles aux dépens des populations pauvres dont la situation ne cesse de s'aggraver. Ainsi lors de la Conférence de l'OMC à Cancun, les pays africains ont refusé de négocier sur les investissements et la concurrence parce que les États-Unis continuaient d'attribuer des subventions à leurs producteurs de coton. Gumisai (2005) explique que pour les pays en développement d'Afrique et d'ailleurs, il fallait, pour que Cancun soit une réussite, que l'on règle le différend qui existe de longue date sur la question des subventions agricoles. Bien que les nations industrielles se soient engagées à les réduire, les subventions aux exploitants agricoles ont continué d'augmenter et sont maintenant de 300 milliards de dollars par an en moyenne -- soit plus de cinq fois supérieures à l'aide publique au développement que reçoivent les pays pauvres.

Par ailleurs, Gumisai (2003) mentionne que les pays d'Afrique pensaient que la déclaration de Cancun présenterait un échéancier pour l'élimination définitive des subventions devant prendre effet à l'issue du cycle de Doha, prévue pour 2005. Ils espéraient également qu'une décision interviendrait pour mettre immédiatement fin aux subventions sur le coton. Car comme le souligne Gumisai (2003), rien qu'en 2001, les producteurs de coton d'Afrique subsaharienne ont perdu 300 millions de dollars de recettes potentielles à cause de la baisse des cours mondiaux, due en partie aux excédents de coton des pays du Nord qui accordent des aides financières à leurs agriculteurs. Les États-Unis ont 25 000 producteurs de coton auxquels ils accordent 4 milliards de dollars et l'Union européenne a un régime de subventions tout aussi élevées qui s'applique à plusieurs produits agricoles. Wagnière (2003, p.D1) ajoute que:

Les pays industrialisés ne voulaient pas offrir des concessions dans le commerce agricole qui auraient justifié que les pays du tiers-monde négocient sur les investissements et la concurrence. Plusieurs pays africains ont, du reste, presque réussi en mettant les États-Unis sur la sellette au sujet des subventions à leurs producteurs de coton, qui finissent par empêcher les Africains de percer en force sur le marché international (Wagnière (2003, p. D1).

En plus du protectionnisme et de la marginalisation, le pouvoir des multinationales paralyse l'intégration des pays en voie de développement sur le marché mondial.

1.4. Le pouvoir des multinationales

Les sociétés transnationales et les multinationales dominent l'économie mondiale. En effet, Clairmont et Cavanagh (1994) soulignent que cinq pays capitalistes avancés (États-Unis, Japon, France, Allemagne et Royaume Uni) se partagent entre eux seuls 172 des 200 plus grosses sociétés transnationales. Waridel (2000) ajoute que les multinationales font 70% des échanges internationaux. Cette domination du marché mondial fait que les échanges internationaux profitent plus aux multinationales issues des pays du Nord qu'aux pays en voie de développement. Compte tenu du fait que le cacao est la principale culture d'exportation du pays que nous étudions, nous allons prendre l'exemple du marché international du cacao pour démontrer comment le pouvoir des multinationales paralyse l'essor de la Côte d'Ivoire sur le marché international.

D'abord, ce sont les multinationales qui contrôlent la transformation et la distribution du cacao. Oxfam (2005) souligne que les pays producteurs participent peu à la transformation du cacao qui est la partie la plus rentable. Si les pays producteurs commercialisent 90% des fèves de cacao, ils n'extraient que 50% du beurre de cacao et ne fabriquent que 4% du chocolat. Oxfam Balsacq (2005) ajoutent que 70% de la production mondiale provient de la Côte d'Ivoire et du Ghana, respectivement premier et deuxième producteur mondial. Mais malgré leur position dominante en terme de production, les pays producteurs n'engrangent qu'une toute petite partie des bénéfices du commerce du cacao. Tandis que les exportations des pays producteurs de cacao se chiffrent à 2 milliards de dollars par an, les ventes réalisées par les confiseurs atteignent 60 milliards de dollars.

Deglise (2006) ajoute que bien que le cacao pousse au sud, il se retrouve à l'autre bout de la filière, entre les mains de trois multinationales américaines, soit Hershey, Mars et Philip Morris, et des européennes Nestlé, Cadbury-Schweppes et Ferrero. Matière première incontournable de l'industrie des "plaisirs sucrés", le cacao est depuis quelques années au centre d'un vaste réseau de spéculation. Pour le plus grand bénéfice de ces multinationales. Mais très peu pour les producteurs. Oxfam (2005) affirme que :

Le secteur du cacao est caractérisé par une forte concentration. Cinq entreprises du Nord contrôlent 80% du commerce mondial du cacao. Parmi elles, les entreprises

Callebaut, ADM cocoa et Cargill sont les plus puissantes. Cinq multinationales occidentales maîtrisent 70% de la transformation du cacao : Callebaut, ADM cocoa, Cargill, Nestlé et Hamester. Enfin, 6 multinationales se partagent 80% du marché du chocolat. De ces six multinationales du chocolat, trois sont américaines : Hershey, Mars et Philip Morris (propriétaire de Kraft-Jacobs-Suchard-Côte d'Or). Les trois autres sont européennes : le géant suisse Nestlé, le britannique Cadbury-Schweppes et l'italien Ferrero.

Aussi, Ferrera et al (2006) font remarquer que tous les profits réalisés par ces multinationales qui dominent le marché sont conservés à l'intérieur de leurs filiales.

Ensuite, ces multinationales influencent la détermination du prix du café et du cacao à la bourse de New-York pour que les prix d'achat soient toujours bas afin qu'elles puissent faire le maximum de profits. Deglise (2006) affirme que ces multinationales qui, en raison de leur fort volume d'achat, possèdent un très gros pouvoir et une influence indéniable sur la formation des prix à la bourse de New York et de Londres. Du même coup, elles influencent aussi l'ensemble des petits producteurs qui, mal organisés, ne peuvent vraiment tirer leur épingle du jeu dans cet univers hautement concentré.

Enfin, les mêmes multinationales qui contrôlent le marché mondial du cacao utilisent leur pouvoir pour maximiser leurs profits. En effet, elles ont fait pression sur l'Union Européenne pour qu'elle adopte une loi qui autorise l'ajout de 5% de matières grasses végétales dans la fabrication du chocolat en 1996. Cette décision est rentrée en vigueur en 2003. Calle luna (2003) explique qu'en 1973, ce qui s'appelaient alors la Communauté Économique Européenne, produit une directive interdisant l'utilisation de matières grasses végétales autres que le beurre de cacao dans la fabrication du chocolat. Tout va donc pour le mieux dans le monde des adorateurs de cet or noir. Mais depuis cette date, d'autres pays, notamment le Royaume-Uni, l'Irlande, le Danemark, entrent dans la CEE et obtiennent une dérogation à cette interdiction stricte, du fait de leurs propres réglementations et habitudes de consommation. Cette dérogation obtenue par les nouveaux membres de la CEE va faire réagir les autres membres de l'UE. Calle luna (2003) affirme que:

Afin de favoriser la santé de leurs multinationales et faire baisser toujours plus leurs coûts de production pour gonfler leur profit et donc satisfaire leurs actionnaires, les maîtres de la transformation du cacao ont fait pression (aujourd'hui on appelle ça du lobbying) sur l'Union Européenne, qui, victime sans doute de sa trop grande

sensibilité n'a pas souhaité les décevoir (car l'UE est une brave fille mais ça, tout le monde n'est pas forcément au courant !). Seulement voilà, la grande conséquence de l'autorisation de l'utilisation des fameux 5 % de substituts végétaux au beurre de cacao c'est tout simplement la réduction d'un coup d'un seul de la demande dudit cacao. Et cette baisse en entraînant une autre a fait très sensiblement chuter les revenus d'exportations pour les pays producteurs, affaiblissant ainsi encore plus une économie déjà plus que précaire (Calle luna, 2003, page 1).

Bien évidemment l'ajout de 5% matières grasses végétales aura un effet très négatif sur la Côte d'Ivoire car ce pays est le premier producteur et exportateur mondial de cacao avec 40% de la production mondiale.

En somme, il est incontestable que d'un côté nous avons un discours articulé et plein de promesses du commerce international qui soutient, insiste et persiste sur le fait que le libre échange permet à tout pays qui le pratique d'être prospère et riche malgré tous les problèmes rencontrés par les pays en voie de développement sur le marché mondial. Mais de l'autre côté nous avons la pauvreté grandissante qui ravage les nations surtout en Afrique subsaharienne et bien évidemment en Côte d'Ivoire qui est l'objet de notre étude.

1.5. La pauvreté grandissante

La lutte contre la pauvreté est devenue une priorité pour les institutions internationales qui œuvrent dans le domaine du développement telles que la BM, le FMI, PNUD, l'OCDE. L'UNESCO (2002) affirme que:

En ce début du troisième millénaire, près de 25% de la population des pays en développement, soit plus d'un milliard de personnes, vivent dans une situation d'extrême pauvreté qui les marginalise et les prive des opportunités et bienfaits de la mondialisation. En se fixant comme objectif de réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici 2015, le Sommet du Millénaire a érigé la lutte contre la pauvreté en priorité des priorités pour la communauté internationale. La lutte contre la pauvreté figure au premier rang des huit objectifs internationaux de développement et l'on ne compte plus le nombre de publications qui lui ont été consacrées par les agences de coopération au développement bi et multilatérales, les ONG, le secteur privé (UNESCO, 2002, page 17-18).

Mais malheureusement on constate que la pauvreté est en pleine expansion dans plusieurs régions du monde. L'ONU (1995) soutient que progressant du même pas que la prospérité, la pauvreté est devenue un phénomène mondial. Elle s'est aggravée ces dernières années en chiffres relatifs aussi bien qu'absolus, en Afrique, en Amérique latine et dans les pays industrialisés, tandis qu'elle reculait en Asie. Elle touche près de 1,3 milliards de personnes dans toutes les parties du monde.

Le PNUD (1999, 2005) mentionne que plus d'un milliard de personnes vivraient encore avec moins d'1\$ par jour, et que près d'un milliard d'individus ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins de consommation élémentaires. Dans le même temps, les 20% de personnes les plus riches possèdent 74 fois plus que les 20% de personnes les plus pauvres. De plus, la progression des richesses s'accroît fortement pour les plus riches ; ainsi en 4 ans, le patrimoine des 200 personnes les plus riches du monde a plus que doublé.

Nous pouvons dire que même si la pauvreté est présente partout dans le monde, elle fait de plus en plus de victimes en Afrique surtout en Afrique subsaharienne. Comme le souligne l'ONU (1995) l'extrême pauvreté¹ est concentrée surtout en Afrique, plus particulièrement dans le groupe de pays situés au sud du désert du Sahara. L'Afrique réunit environ 16% des pauvres du monde entier. L'ONU (2006) ajoute que dans les années 1990, l'extrême pauvreté a reculé dans une grande partie de l'Asie. Mais dans l'Afrique subsaharienne, qui connaissait déjà le taux le plus élevé du monde, la situation s'est dégradée encore et la misère a fait des millions de nouvelles victimes. Paugam (1999) souligne que:

Depuis l'ère des Indépendances des années soixante, la position relative de l'Afrique sub-saharienne dans le monde n'a cessé de se détériorer. Au cours des trente dernières années et à la différence des autres régions en développement, le revenu par tête de l'Afrique sub-saharienne a reculé. Il est passé, en dollars constants de 1987, de 525 dollars en 1970 à 336 dollars en 1997, soit une baisse de 36% en moyenne. Dans le même temps il augmenterait de 88% en Asie du Sud et de 355% en Asie de l'Est (Paugam, 1999 cité par Cling, 2003, p. 110).

¹ L'extrême pauvreté est le fait de vivre avec moins d'1\$ par jour.

Cling (2003) révèle que si des progrès incontestables ont été enregistrés en matière de santé et surtout d'éducation, l'Afrique est toujours à la traîne. 250 millions d'Africains n'ont pas accès à l'eau potable, 200 millions aux services de santé de base. Encore une fois, c'est la seule région où la nutrition ne s'est pas améliorée et près de 2 millions d'enfants meurent chaque année avant d'avoir atteint un an.

Cling (2003) ajoute que la pandémie du sida constitue une terrible hypothèque sur les années à venir, dont l'impact est encore mal connu. Aujourd'hui l'Afrique compte 70% des cas dans le monde. Ces conditions adverses ont eu de sévères conséquences sur la pauvreté des populations africaines. En 1998 et pour peu que l'on puisse en juger du fait de la rareté des sources, près d'un Africain sur deux vivrait en deçà du seuil d'extrême pauvreté, correspondant à 1 dollar par tête et par jour en parité de pouvoir d'achat.

Cling (2003) fait remarquer qu'en retenant cette définition, le nombre de pauvres en Afrique aurait crû de 240 à 300 millions en dix ans, alors même que les performances de croissance de la décennie quatre-vingt-dix ont été relativement favorables en comparaison de la décennie précédente. En conséquence, près d'un pauvre sur quatre dans le monde est africain, contre seulement 18% en 1987. Ce résultat est la combinaison des contre-performances en matière de croissance et de niveaux d'inégalité particulièrement élevés. Le tableau suivant présente l'évolution de la pauvreté en Afrique sub-saharienne.

Tableau 1.2
L'évolution de la pauvreté en Afrique sub-saharienne

Années	Population vivant avec moins de 1\$ par jour	Population vivant avec moins de 2\$ par jour
1990	242 millions	388 millions
1999	300 millions	484 millions
2015*	345 millions	597 millions

Source : Banque mondiale (2001b) * : prévisions

On constate que le phénomène de la pauvreté est en pleine croissance dans les pays africains surtout en Afrique subsaharienne. La principale conséquence de la pauvreté qui est la faim est aussi critique. Comme on l'entend parfois « *people lived from hand to mouth* » qui signifie que les gens ont à peine de quoi se nourrir. En d'autres termes un grand nombre de personnes sont très pauvres. En effet, il est important de souligner que:

La faim demeure la principale cause de mortalité dans le monde, 24,000 personnes meurent de faim chaque jour dans le monde, soit une toutes les quatre secondes... 30 pays d'Afrique subsaharienne souffrent de sous-alimentation, soit plus de la moitié des 50 pays recensés par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La Somalie détient le triste record de malnutrition de la planète: 75% de sa population en souffre (Libéralisation.fr, 2003).

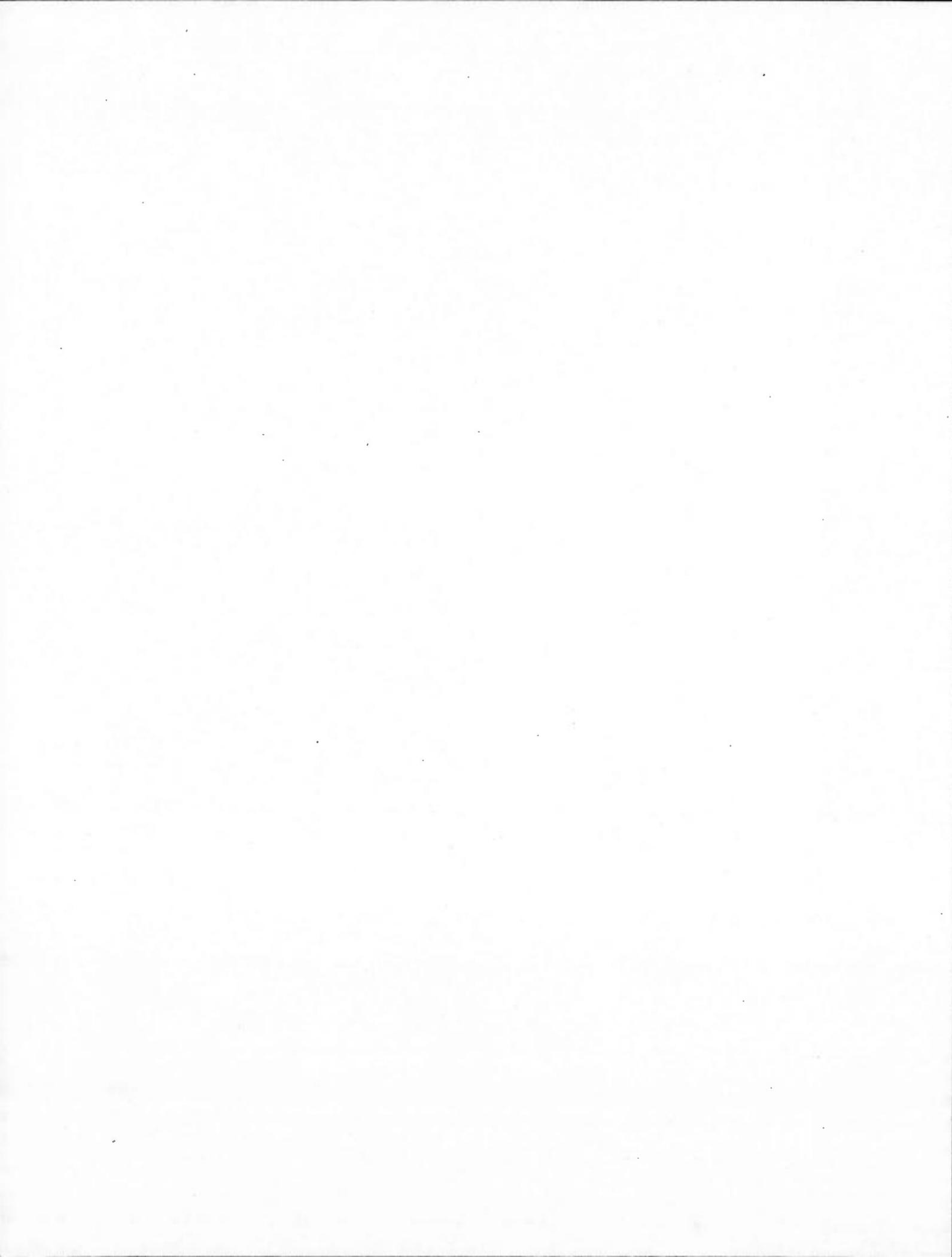
En outre, l'ONU (2006) affirme qu'en 2002, le monde en développement comptait 815 millions de victimes de la faim. Soit 9 millions de moins qu'en 1990. Pourtant en Afrique subsaharienne il y a 34 millions de plus qui sont sous-alimentés en 2002 alors qu'en Asie orientale il y a 47 millions de moins pour la même année.

En Côte d'Ivoire, les résultats des enquêtes montrent que la pauvreté a connu une forte évolution entre 1985 et 2002. En effet, selon l'institut national de statistique de Côte d'Ivoire (2002) de 10% en 1985, le niveau de pauvreté est passé à 32.3% en 1993 et à 36.8% en 1995, soit une hausse de 223% entre 1985 et 1993 et de 13.9% entre 1993 et 1995. En 1998, l'évolution du phénomène de la pauvreté s'est inversée, en donnant un ratio de pauvreté de 33.6% correspondant à une baisse de 8.7% par rapport en 1995. Mais cette tendance à la baisse du niveau de la pauvreté n'a pu se maintenir du fait des événements socio-politiques intervenus en Côte d'Ivoire, à partir de décembre 1999. Ainsi, entre 1998 et 2002, le niveau de pauvreté, en se situant à 34%, enregistre une augmentation de 14.3%. Si nous nous basons sur les estimations pour 2005 car aucune étude n'a été faite après 2002, le taux de pauvreté devrait être de 44% en 2005. Cela fait une augmentation de 340% de 1985 à 2005. Aussi, on constate que l'inégalité dans la répartition est en baisse. Chen et al (1995) souligne que le coefficient de Gini pour la Côte d'Ivoire était de 41.21 en 1985. Mais il est passé à 36.7 en 1995 selon la Banque mondiale (2000). Rappelons que la BM (2002) explique que le coefficient de Gini indique la mesure dans laquelle la répartition des revenus (ou dans certains cas, des dépenses de consommation) observée pour les individus ou les ménages d'un pays s'écarte d'une distribution parfaite uniforme. Le coefficient de Gini varie entre 0, qui

représente une situation d'égalité parfaite et 1 qui implique une situation d'inégalité parfaite.

Plusieurs raisons expliquent cette pauvreté grandissante et nous pouvons les regrouper en deux groupes. D'un côté, l'ONU (2006) soutient que les conflits, les catastrophes, l'accroissement démographique et la faiblesse de la productivité agricole sont les principales raisons qui aggravent la pauvreté et la faim. Mais selon Toussaint et Zacharie (2001), les altermondialistes soutiennent que c'est plutôt la dégradation des termes de l'échange, les importations de produits agricoles subventionnées par les économies occidentales et les intérêts de la dette extérieure qui empêchent les économies des pays africains de développer des politiques sociales.

Dans ce chapitre relatif à notre problématique nous avons d'abord démontré que les occidentaux préconisent aux pays en voie de développement d'intensifier leur commerce international en vue de se développer. Ensuite, nous avons mis en évidence les problèmes rencontrés par les pays en voie de développement, soit la détérioration des termes de l'échange, la spécialisation dans la production de matières premières, le protectionnisme des occidentaux, la marginalisation sur le marché mondial et le pouvoir des multinationales. Enfin, nous avons mis en évidence la pauvreté grandissante. Dans le chapitre suivant nous nous intéresserons à la littérature qui traite du développement, de la pauvreté et du commerce international.



CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE : LE DÉVELOPPEMENT, LE COMMERCE INTERNATIONAL ET LA PAUVRETÉ

Ce chapitre traite de la littérature sur les trois concepts clés de notre étude soit le développement, le commerce international et la pauvreté. La littérature sur ces concepts est très abondante aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en voie de développement. Aussi, essaierons-nous de présenter les éléments clés de cette littérature. Dans la section relative au développement nous mettrons en évidence les théories sur le développement; celle relative au commerce international traitera de la définition, des théories du commerce international; la section relative à la pauvreté traitera de la définition, des causes et des indicateurs de mesure de la pauvreté et dans la dernière section nous analyserons le lien entre nos trois concepts clés.

2.1 Le développement

Le développement fait partie des phénomènes les plus étudiés par les chercheurs depuis près d'un demi-siècle. Le développement est souvent défini comme « l'accès à un certain niveau de richesse et de bien-être matériel, estimé en termes de produit national brut ou de revenu par tête d'habitant » (Commission Française Justice et Paix, page 132) ou encore comme « une transformation qualitative donnant lieu à de nouvelles modalités de croissance » (Greffé, 1992, page, 304). Rist (2001, page 121) fait remarquer que la problématique du développement a pris de l'ampleur suite au discours d'investiture du Président Truman prononcé le 20 janvier 1949 et c'est lors de ce discours que l'expression « sous-développé » fut employée pour la première fois. Cette expression faisait référence aux pays Africains, de l'Amérique Latine et Asiatiques qui ne sont pas industrialisés, encore mieux pauvres aux yeux des standards occidentaux. La Commission Française Justice et Paix (1990) souligne que « le sous développement est alors analysé comme un manque de moyens techniques, de capitaux, de personnels qualifiés.

Il est une étape sur le chemin du développement.» (Commission Française Justice et Paix, 1990, page 132). Ainsi de nombreux modèles, théories et politiques ont été développés pour amener ces pays à se développer. Mais nous constatons qu'à partir des années 60, les théories du développement furent remises en question, plusieurs auteurs s'interrogeant sur la nécessité du développement et la possibilité d'un autre développement. La Commission Française Justice et Paix (1990) affirme que:

Théories et modèles de développement se répondent, les premières se corrigeant au fur et à mesure des expériences concrètes. Précisément, la crise des modèles de développement, résultat des échecs enregistrés dans les années soixante et soixante-dix, a abouti à la fin des années soixante-dix à une remise en cause du concept de développement lui-même, et des principes qui le fondent (Commission française justice et Paix, 1990, page 131).

L'étude approfondie réalisée sur les auteurs du développement nous permet de dire que nous pouvons distinguer deux grandes écoles de pensées sur le développement. Nous qualifions la première école d'optimiste. Cette école met en évidence tous les avantages du développement et souligne que le développement économique des pays sous-développés est possible, le sous-développement n'étant qu'un retard de développement. Pour la seconde école, nous dirons qu'elle est pessimiste. Elle école fait ressortir les effets néfastes du développement basé sur le capitalisme et propose un autre type de développement. À la suite des écoles de pensées nous mettrons en évidence le développement durable qui présente une autre vision du développement et comme le dit si bien Gendron (2006), une spécialiste en développement durable, une nouvelle façon de concevoir la richesse.

2. 1. 1 L'école optimiste du développement

Dans cette étude, l'école du développement que nous avons nommée optimiste fait référence à toutes les théories qui mettent en évidence le bien-fondé du développement, en d'autres termes tous les avantages que le développement peut apporter. Mais l'accent est surtout mis sur le fait que le développement ne peut se faire que par l'application du système capitaliste. En somme, nous pouvons dire que l'école optimiste est constituée des théories libérales sur le développement. La Commission Française Justice et Paix (1990) affirme que:

La réflexion libérale sur le développement s'appuie sur deux certitudes: la première est que le libre-échange est le garant de l'enrichissement de chacun des partenaires ; la seconde est le postulat de la validité universelle de la théorie de la croissance, selon laquelle la libre entreprise et le fonctionnement des marchands résoudront progressivement le problème du sous-développement. (Commission française Justice et Paix, 1990, page 132).

Nous pouvons affirmer que pour l'école optimiste le développement économique des pays sous-développés est possible, le sous-développement n'étant qu'un retard de développement. L'école optimiste du développement regroupe les théories de Rostow, Brasseur, Nurke, Friedman, Keynes, Lewis, Rosenstein-Rodan, Harrod-Domar, Schumpeter, Hirschman et bien d'autres. Bien évidemment de nombreux auteurs partagent la même vision que ces auteurs cités. Marx, (1946) explique qu'avant le XIX siècle, tous les pays étaient sous-développés. Ils sont sortis de cette situation grâce aux progrès techniques et aux inventions, dans le secteur agricole, puis industriel et aussi grâce à la libéralisation de l'économie et au passage à l'économie de marché. Le développement s'est progressivement diffusé de l'Angleterre jusqu'à l'Extrême Orient. Ainsi, selon Marx (1946), pour les adeptes de l'école optimiste, le sous-développement est dû au fait que la diffusion du progrès économique et de la révolution industrielle n'a pas encore eu le temps de se réaliser partout. Le développement est un phénomène lent et progressif qui peut prendre des décennies et même des siècles. Le pays qui est industriellement le plus avancé ne fait que montrer au pays moins avancé l'image de l'avenir qui l'attend.

Rostow (1988) va aussi expliquer le sous-développement par un retard de développement. À la fin des années 50, il va proposer sa conception des stades du développement économique. Rostow (1988) souligne que les sociétés suivent cinq étapes au cours de leur développement. La société traditionnelle, les conditions préalables au décollage, le décollage, le progrès vers la maturité et l'ère de la consommation de masse. Rostow (1988) explique que la société traditionnelle est stationnaire et l'agriculture est l'activité principale. 75% de la population active est engagée dans la production de denrées alimentaires. Ensuite, l'étape des conditions préalable au décollage est caractérisée par de profondes mutations dans les trois secteurs non industriels (les transports, l'agriculture et le commerce extérieur). On assiste alors à la mise en place de structures favorables au développement notamment par le développement du système bancaire et la création de l'infrastructure nécessaire au développement industriel. Par la

suite, lors de l'étape du décollage, la croissance devient la fonction normale de l'économie. Les intérêts s'intègrent dans les coutumes et dans la structure même des institutions. Après, l'étape du progrès et de la maturité on assiste à une mise en œuvre plus générale des techniques modernes. Enfin, dans la dernière étape qui est l'ère de la consommation de la masse, la production de biens de consommation durables et les services deviennent progressivement les principaux secteurs de l'économie.

Rist (2001) note que pour Rostow, chaque pays est semblable à un autre, leur évolution naturelle passe nécessairement par les cinq étapes prévues au programme qu'il a défini pour elles. Ce qui revient à dire que la modernisation n'est, finalement qu'une forme d'occidentalisation. De ce fait, selon les cinq étapes de Rostow, nous pouvons dire que les pays sous-développement n'ont pas encore atteint la phase du décollage. Nous dirons que cette théorie de Rostow sur le développement va légitimer les autres théories du développement et propulser leur propagation à travers le monde. Rist (2001) affirme que :

Loin de renouveler les théories du développement, Rostow les inscrivait dans la continuité de l'histoire intellectuelle occidentale, d'Aristote à Marx en passant par Fontenelle et Condorcet. Dès lors, l'évolution esquissée par Rostow devenait plausible. Mieux encore, réconfortante, puisqu'elle justifiait les pratiques dominantes et permettait de croire à la vraisemblance de leur succès...Qu'on le veuille ou non, la modernisation rostowienne n'a pas cessé de nourrir les espoirs autant que les illusions des dirigeants du Nord comme du sud. Pour tous, l'objectif final est resté inchangé et les moyens (la diffusion des techniques, l'industrialisation, l'exploitation de la nature) n'ont pas varié (Rist, 2001, p.169).

Aussi, pouvons-nous ajouter que pour se développer, les pays en voie de développement doivent mettre en application les modèles, les théories et les politiques du développement définis par les économistes occidentaux depuis le XVIIIe siècle. Nous en présentons quelques uns dans le tableau 2. 1 suivant. La théorie du commerce international (Smith, 1723-1790 ; Brasseur, 1989 ; Krugman, 2003) ; le modèle de croissance néo-keynésien de Harrod-Domar (1900-1978); la théorie du big push (Rostow, Rosenstein-Rodan et Lewis, 1940-1960), la théorie de la Croissance Équilibrée (Rodan, Nurkse, 1943) ; la théorie de la croissance déséquilibrée (Schumpeter, Hirschman, 1950) ; les étapes de la croissance économique (Rostow, 1950) ; le modèle dualiste de Lewis (1954) ; la théorie de la Croissance économique de Milton Friedman (1970) et la théorie néoclassique du développement (FMI, BM, 1980).

Tableau 2.1

Modèles, théories et politiques du développement

La théorie du commerce international (Smith, 1723-1790 ; Brasseul, 1989 ; Krugman, 2003)	Le commerce international est un des moteurs ou des servants de la croissance et les échanges sont mutuellement bénéfiques aux pays participants, quel que soit leur niveau de développement.
Modèle de croissance néo-keynésien de Harrod-Domar (1900-1978)	L'épargne et l'investissement sont au centre du processus de la croissance économique. Selon le modèle de Harrod-Domar (le plus utilisé en économie du développement), la croissance économique sera d'autant plus forte que le taux d'épargne sera élevé et le coefficient de capital faible.
La théorie du big push (Rostow, Rosenstein-Rodan et Lewis, 1940-1960)	Les apports massifs de capitaux aux pays-développés peuvent les amener à brûler les quelques étapes suivies par les pays industrialisés et décoller rapidement.
La théorie de la Croissance Équilibrée (Rodan, Nurkse, 1943)	Les infrastructures économiques et sociales jouent un rôle dans le développement. En reliant les marchés entre eux, les infrastructures permettront de développer les échanges et de rompre l'isolement de régions entières, d'élargir le marché national et les débouchés des firmes. L'insuffisance des infrastructures constitue le principal obstacle au développement des pays pauvres.
La théorie de la croissance déséquilibrée (Schumpeter, Hirschman, 1950)	Les entrepreneurs initient l'industrialisation en produisant les biens simples de remplacement des importations.
Les étapes de la croissance économique (Rostow, 1950)	La société traditionnelle, l'étape des conditions préalables au décollage, le décollage, le progrès vers la maturité et l'ère de la consommation de masse
Modèle dualiste de Lewis (1954)	Le développement doit se faire avec une offre illimitée de main-d'œuvre. Il implique une économie à deux secteurs, le secteur capitaliste et le secteur de subsistance (agriculture traditionnelle et secteur informel). Le développement dans une économie dualiste consiste dans la réduction progressive du secteur archaïque et le renforcement du secteur moderne.
Théorie de la Croissance économique de Milton Friedman (1970)	La croissance économique de l'ensemble des pays, quels qu'ils soient, passe par l'instauration de la libre circulation des biens, des hommes et des capitaux à l'échelle planétaire.
La théorie néoclassique du développement (FMI, BM, 1980)	Les programmes d'ajustement structurel.

Source: Inspiré des théories sur le développement citées dans Brasseul (1989), La Commission française Justice et Paix (1990) Rist (2001) et Krugman (2003)

En plus de ces modèles et théories présentés dans le tableau précédent, Inozemtsev (2001) souligne que les théoriciens occidentaux considéraient le développement industriel comme une valeur absolue à laquelle on pouvait sacrifier tout paradigme idéologique. En fait, à l'ouest, on estimait possible et souhaitable d'introduire le modèle de développement occidental dans le monde entier. C'est ainsi que Aron cité par Inozemtsev (2001) soulignait que désormais en matière économique et sociale, sous toutes les latitudes, tous les pays prétendent aspirer au même objectif sous le signe de valeurs similaires à la base, car l'industrialisation, inexorable, tend à l'universalité. Cela impliquait que les pays moins avancés devaient déployer tous les efforts possibles pour suivre la voie du progrès industriel et, d'une certaine manière, copier l'évolution de la plupart des sociétés occidentales. Un tel modèle de développement était généralement désigné sous le terme vague de « modernisation ». En effet:

La modernisation est un processus de changement orienté vers les types de systèmes social, économique et politique qui se sont développés en Europe occidentale et en Amérique du Nord du XVIIe au XIX siècles, puis ont gagné les autres pays européens et ensuite, au XIXe et au XXe siècles les continents sud-américain, asiatique et africain» (S.Eisenstadt cité par Inozemtsev, 2001, p. 19).

Selon Inozemtsev (2001) la plupart des experts estimaient en premier lieu que les pays en développement ne peuvent se passer d'un important apport de capitaux de l'extérieur et, en second lieu, que sur la voie de l'économie de marché il leur faudrait passer par une phase, propre au capitalisme naissant, de différenciation sociale accentuée. De ce fait, les principales recommandations consistaient, d'une part, à souligner la nécessité de faire intensivement appel aux investissements étrangers, et de l'autre, à encourager au maximum l'épargne, freiner la consommation, renoncer à l'égalitarisme des revenus pour s'orienter vers une société socialement hétérogène permettant la formation d'une bourgeoisie nationale. Pour obtenir un développement rapide et stable Tinbergen (1988) propose: en premier lieu, l'établissement et le maintien d'un équilibre monétaire stable, en second lieu, la prévention de l'occurrence d'un chômage de masse, en troisième lieu, la lutte contre une trop grande inégalité des revenus, en quatrième lieu, une intervention indirecte de l'État dans les secteurs où la seule initiative privée ne permet pas d'obtenir le niveau de développement souhaitable. En outre, Inozemtsev (2001) révèle que dans les années 60, il était admis que l'enseignement laïc et l'alphabetisation, la tolérance religieuse, le développement des communications et la

diffusion des informations, ainsi que l'accession du grand public à la culture aboutiraient quasi automatiquement au triomphe des valeurs occidentales. Seuls certains analystes se permettaient de s'écarter du déterminisme technologique en affirmant que « l'objectif majeur de tous les pays en voie de développement était d'accélérer le processus de formation du capital humain ». Brasseul (1989) souligne qu'en somme, pour atteindre le développement, les pays du Sud doivent trouver un équilibre entre les politiques tournées vers la satisfaction des besoins essentiels (l'agriculture), la réduction des inégalités et l'amélioration des ressources humaines (l'éducation); celles qui visent l'ouverture sur l'extérieur et l'exploitation des avantages comparatifs, celles, enfin, qui permettent le bon fonctionnement du marché et du secteur privé, en particulier industriel. En outre, le développement économique est un processus de coopération entre l'État et l'entreprise privée, le problème est donc de trouver le meilleur équilibre possible. Les pays en voie de développement, même s'ils traversent une grave crise économique, ne sont victimes d'aucune fatalité du sous-développement comme le montrent les progrès réalisés.

En conclusion, nous pouvons affirmer que selon l'école optimiste, les pays du Sud finiront par se développer, il suffit tout simplement qu'ils mettent réellement en application les théories de développement. Mais force est de constater que les théories de l'occidentalisation présentent des failles non négligeables. En fait, selon Inozemtsev (2001), les concepts modernisateurs ont dégagé avec précision les axes majeurs de transformation des pays ayant opté pour le développement « de rattrapage », mais la plupart des conditions requises à cette fin étaient impraticables. En outre, les pays occidentaux, ayant accédé au niveau de développement postindustriel et bénéficiant d'une supériorité indéniable en matière technologique, sont en mesure de détruire des branches traditionnelles de l'industrie dans le Tiers monde grâce à leurs produits bas de gamme. Inozemtsev (2001) ajoute que dans le même temps, le seul facteur d'attraction des capitaux dans les pays en développement reste leur main d'œuvre bon marché. Cependant d'une part l'occident lui-même ne voyait pas la nécessité d'investir d'énormes crédits dans l'économie des pays du Tiers-monde. De l'autre côté, le tiers monde n'était pas enclin à copier aveuglément l'expérience de pays qu'ils percevaient comme des asservisseurs coloniaux.

À partir des années 60, de nombreux auteurs ont remis en cause la crédibilité des théories et stratégies du développement. Nous présenterons ces auteurs dans un courant que nous avons qualifié de pessimiste.

2.1.2 L'école pessimiste du développement.

L'école pessimiste du développement dans cette étude renvoie aux effets néfastes des méthodes appliquées au sud ayant la prétention de leur permettre d'accéder au développement. Par ailleurs elle souligne qu'un autre type de développement est possible. L'école pessimiste du développement est dominée par de nombreux auteurs mais nous mettrons l'accent sur Rist, Latouche, Doura, Bret, François, Gourou, Meier et Seers.

François (2004) explique que dans les années 60, le concept de développement a été déclaré «mort-né» par les anthropologues et les sociologues. Cette déclaration est due à la fragilité des résultats obtenus par la théorie de la modernisation mais surtout à cause de son caractère sociocentrique. Le «développementalisme» est présenté immédiatement comme un substitut de l'idéologie coloniale. Aussi, Latouche (2001) affirme que le développementalisme est la poursuite de la colonisation par d'autres moyens. Rist (2001) souligne que le développement n'est devenu qu'une justification du processus de la mondialisation, ainsi que de la domination des pays du Nord sur le Sud. En outre, Bret (2002) va continuer dans la même logique en affirmant que le concept de développement est devenu condamnable. Le développement ne peut être réduit à l'occidentalisation de la planète dans la mesure où celle-ci a produit à la fois le développement, mais l'opposition entre le monde riche et le monde pauvre.

Ainsi, Rist (2001, page 80) affirme que «le développement toujours présenté comme une solution, constitue un problème et crée des problèmes». Rist (2001, page 80) explique que les techniques modernes permettent d'accroître les biens mis sur le marché, mais elles font disparaître les savoir-faire anciens; la richesse nationale progresse grâce à l'accumulation, mais les inégalités en font autant, l'industrialisation crée de nouveaux emplois mais réduit les possibilités de travailler de façon créative et de s'acquérir la reconnaissance sociale. La problématique du développement est ainsi inscrite dans l'imaginaire occidental comme un cercle vertueux dans lequel croissance et progrès se

développent à l'infini. Alors que cela ne correspond à aucune réalité historique, elle permet de mettre en place une série d'actions. À partir de cette croyance, les pratiques qui en découlent sont nombreuses et contradictoires. Les pays du Sud souffrent d'un développement non durable, d'un développement à éclipses, constamment remis en question par des mesures politiques éphémères imposées par les pays du Nord.

En somme, Rist (2001, page 398) révèle que certains mouvements sociaux du Sud soutiennent que:

Au cours des dernières décennies, toutes les mesures prises au nom du développement ont conduit à l'expropriation matérielle et culturelle. Leur échec a été si total qu'il est vain de vouloir persévérer dans cette voie. Il n'en résulterait qu'un accroissement de la pauvreté et de l'inégalité. Par conséquent, la tâche principale consiste à restaurer l'autonomie politique, économique et sociale des sociétés marginalisées. Désormais, on ne place plus aucun espoir dans les échanges internationaux ... Seule compte la reconquête du droit pour chaque société à organiser son existence comme elle l'entend ...en favorisant la créativité et en s'assurant que les décisions soient prises par ceux qu'elles concernent directement. (Rist, 2001, page 398).

Pour répondre à Rostow qui affirme que le sous développement est une étape du développement, Doura (1998) soutient que:

Le sous-développement découle de la domination du centre capitaliste, à l'échelle mondiale, sur la périphérie. C'est, par conséquent, un phénomène socio-historique et n'est pas une étape naturelle dans le développement des peuples ni un phénomène socio-historique et n'est pas une étape naturelle dans le développement des peuples ni un phénomène conjoncturel, mais c'est un phénomène structurel étroitement lié à l'histoire de leur intégration au système capitaliste mondial et de la manière dont l'État périphérique s'est formé et s'est développé à travers le temps (Doura, 1998, page 174).

Les auteurs de l'école pessimiste du développement ne font pas que dénoncer les conséquences négatives qu'ont entraînées toutes les mesures prises au nom du développement dans les pays sous-développés, ils affirment aussi qu'il existe un autre type de développement. Rist (2001, page 253) fait remarquer qu'en 1975, un rapport² préparé à l'occasion de la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies présente le développement comme un tout et non pas simplement un processus économique qui doit être endogène, c'est à dire surgir du for intérieur de

² Ce rapport est intitulé le Rapport Dag Hammarskjöld, *Que faire*.

chaque société. Il naît de la culture et ne se réduit pas à l'imitation des sociétés développées. Il n'y a donc pas de formule universelle de développement. Aussi, ce rapport des Nations Unies souligne que le développement doit être tourné vers la satisfaction des besoins essentiels des populations les plus pauvres pour y parvenir, celles-ci devront compter d'abord sur leurs propres forces.

En outre, François (2004) soutient que ni l'Afrique, ni l'Asie, ni le Maghreb ne sont en retard sur notre voie de développement, pas plus que nous ne sommes en avance sur les leurs. Ce serait oublier l'autonomie des hommes à construire leur destin ou l'irréductibilité culturelle de ces peuples, porteuse d'autres logiques, d'autres valeurs, d'autres rationalités. La recherche d'un « mieux vivre » est une obsession universelle inscrite dans l'histoire des peuples mais il faut accorder à tous un droit à la différence dans cette quête. Meier et Seers (1988) vont confirmer cette assertion de François en affirmant que les facteurs de production, la structure de l'économie, les finances publiques, le rôle du commerce extérieur, les dépenses des ménages, la structure de l'épargne et les capacités d'investissement, la croissance de la population, tout cela diffère radicalement d'un groupe de pays à l'autre. Il est donc impossible de penser, à la lumière de ces disparités que tous se comporteront de la même façon. Seers (1963) cité par Rist (2001, page 175) montre que l'économie dominante enseignée dans les universités s'est construite à partir de phénomènes observés dans les pays aujourd'hui «développés» (ceux qui constituent précisément «le cas particulier») et qu'elle est par conséquent inapplicable au cas général, qui est celui des pays « sous-développés » Il conteste donc, à partir de faits historiques et empiriques, la prétention de l'économie à une validité universelle.

Il y a donc une tromperie lorsque les économistes énoncent des principes ou des lois censées s'appliquer à tous et partout car il n'est pas légitime de déduire une théorie générale des cas particuliers. Voilà sans doute pourquoi la plupart des économistes échouent lorsqu'ils parlent de développement; pour réussir ils devraient désapprendre ce qui leur a été enseigné (Rist, 2001, page, 175).

Gourou (1982) va souligner qu'il n'est pas question de nier les difficultés alimentaires, politiques et sanitaires qui existent ici ou là, mais plutôt d'éviter les raccourcis en projetant sur l'autre, et à sa place des recettes miracles et des formules toutes faites. Parce que l'économie, comme les autres actes accomplis en société, sont une œuvre historique et culturelle globale, le développement humain n'est pas quantifiable.

Chaque situation locale est particulière et ne peut guère être traitée par des procédures générales et des divagations chiffrées aussi dérisoires que bien d'autres. Par ailleurs, McNamara qui était président de la Banque Mondiale en 1972 exhorte dans un discours prononcé devant le Conseil des Gouverneurs les gouvernements des pays en développement à se préoccuper davantage des besoins fondamentaux plus essentiels, c'est à dire à améliorer la nutrition, le logement, la santé, l'éducation et l'emploi de leurs populations. Comeliau (1991) cité par Rist (2001, page 396) ajoute que:

La croissance reste un objectif légitime puisqu'elle est nécessaire à l'amélioration des conditions de vie des pays dits pauvres, mais il convient toutefois d'en maîtriser la structure en favorisant la production de biens prioritaires, la poursuite de l'endettement peut être envisagée à la condition que les crédits accordés assurent les capacités de leur remboursement. L'intégration des économies des pays du Sud au système mondial devrait être sélective en fonction des avantages que chacun peut en retirer au lieu de se conformer sans précaution au principe de la liberté des échanges. Enfin les accords internationaux sur les produits de base devraient permettre une stabilisation des prix favorable à toutes les parties, grâce à un fonds commun efficace. Enfin, les entreprises multinationales devraient accepter de transférer leurs technologies dans les pays du sud, lorsque ceux-ci en font la demande, sans que l'on n'abandonne pour autant la recherche de technologies appropriées (Comeliau, 1991, cité par Rist, 2001, page 396).

Nous pouvons dire que l'école pessimiste du développement dénonce non seulement les effets néfastes du développement mais aussi l'obstination des pays industrialisés à étendre leurs théories aux pays sous-développés. Elle soutient qu'il existe un autre type de développement, un développement qui doit être fait en fonction de chaque peuple.

En somme, nous avons pu regrouper les théories du développement en deux grandes écoles. Les écoles optimiste et pessimiste. La première stipule que les pays sous-développés sont seulement en retard et qu'ils finiront par se développer s'ils mettent en pratique les théories occidentales du développement. Par contre, l'école pessimiste du développement soutient que les théories du développement telles que préconisées par les occidentaux sont néfastes pour les pays sous-développés. De ce fait, il faudrait repenser à un autre type de développement. Ce type de développement devrait se faire en fonction de chaque peuple. En effet, «les manières de vivre une bonne vie sont nombreuses et il appartient à chaque société d'inventer la sienne» (Rist, 2001, page 394).

À la suite des écoles du développement que nous avons pu identifier, nous mettrons en évidence le concept du développement durable qui a émergé au cours des dernières années dans le champ du développement. Comme nous l'avons déjà mentionné le développement durable présente une autre vision du développement. Le développement durable est aussi appelé développement soutenable et nous utiliserons simultanément ces deux termes dépendamment de nos sources.

2. 1.3. Le développement durable

Le développement durable peut être considéré comme *le nouveau né* dans le domaine du développement. Vivien (2005) affirme que: « La notion de développement soutenable fait partie du dictionnaire des idées reçues contemporaines. Elle constitue désormais un élément omniprésent dans les discours et actions des acteurs engagés dans les questions d'environnement et de développement» (Vivien, 2005, page 3). En effet, le développement durable ou soutenable est apparu seulement à la fin du XXe siècle. Gendron et Revéret (2000) font remarquer que « les auteurs s'entendent généralement pour dire que la première référence publique explicite au concept de développement durable date de 1980 » (Gendron et Revéret, 2000, page 13). Dans cette section nous définirons le développement durable et ensuite, nous présenterons ses trois dimensions.

2.1.3.1 Définition du développement durable.

Gendron et Revéret (2000) expliquent qu'en 1980, l'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources avait énoncé dans sa stratégie mondiale de conservation que : « Le développement durable doit tenir compte des facteurs sociaux et écologiques aussi bien qu'économiques, de la base de ressources biotiques et non biotiques ainsi que les avantages et des inconvénients à court et à long termes des solutions de rechange » (Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement, 1987, page 51). Gendron et Revéret (2000) mentionnent que sept ans plus tard, la Commission Brundtland proposait une autre définition qui s'est plus largement imposée. « Le genre humain a parfaitement les moyens d'assumer un

développement soutenable, de répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs » (La commissions mondiale sur l'environnement et le développement, page 10, 1989). Gendron et Revéret (2000) souligne que la première définition du développement durable (celle donnée l'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources) ancre le processus de développement dans le cadre plus large de l'univers physique, et promeut la dimension sociale au rang d'élément explicite du développement. La seconde (celle donnée par la Commission Brundtland) met en avant une nouvelle éthique face au futur. En plus de mettre l'accent sur une nouvelle éthique face au futur, nous pouvons dire que la Commission Brundtland traite de la satisfaction des besoins essentiels de tous. Elle affirme que:

Le principal objectif du développement consiste à satisfaire les besoins essentiels et aspirations de l'être humain. Actuellement, les besoins essentiels de quantités d'habitants des pays en développement ne sont pas satisfaits : le besoin de se nourrir, de se loger, de se vêtir, de travailler. Qui plus est, au –delà de ces besoins essentiels, ces gens aspirent- et c'est légitime- à une amélioration de la qualité de leur vie. Un monde où la pauvreté et l'injustice sont endémiques sera toujours sujet aux crises écologiques et autres. Le développement soutenable signifie que les besoins essentiels de tous sont satisfaits, y compris celui de satisfaire leurs aspirations à une vie meilleure. (La commission mondiale sur l'environnement et le développement, page 52, 1989).

La commission mondiale sur l'environnement et le développement ajoute que:

Pour satisfaire les besoins essentiels, il faut non seulement assurer la croissance économique dans les pays où la majorité des habitants vivent dans la misère, mais encore faire en sorte que les plus démunis puissent bénéficier de leur juste part des ressources qui permettent cette croissance. L'existence de systèmes politiques garantissant la participation populaire à la prise de décisions et une démocratie plus efficace dans la prise de décisions internationales permettraient à cette justice de naître. Pour que le développement soutenable puisse advenir dans le monde entier, les nantis doivent adopter un mode de vie qui respecte les limites écologiques de la planète. (La commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1989, page 10)

Compte tenu de la définition donnée par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, nous pouvons dire que le développement durable est une nouvelle avenue pour les pauvres. En effet, par le développement durable, les pauvres devraient pouvoir accéder à une vie meilleure car ils pourront bénéficier de toutes les ressources dont ils ont besoin. Vu sous cet angle, le développement durable peut

paraître comme un concept simpliste et une solution aux problèmes de la pauvreté. Mais Vivien (2005) ainsi que Gendron et Revéret (2000) expliquent que le développement durable fait l'objet de plusieurs interprétations. Celles-ci ont été regroupées en trois types par ces auteurs : une acception conservatrice, une acception modérée et une acception progressiste. Gendron et Revéret (2000) mentionnent que, courantes dans les milieux d'affaires, la première interprétation du développement durable se traduit souvent par l'utilisation indifférenciée des expressions « croissance durable », « rentabilité durable », ou encore par l'idée que « environnement et économie de pair ».

Pour la deuxième interprétation, le développement durable consiste essentiellement à réconcilier l'environnement et l'économie. Gendron et Revéret (2000) soulignent que « les difficultés viennent de ce que chaque système chaque système fonctionne selon sa logique propre, lesquelles ne sont pas nécessairement compatibles ou pire encore tout à fait contradictoires » (Gendron et Revéret, 2000, page 17). Enfin, la troisième conception du développement durable se caractérise plutôt par la reconnaissance d'une dimension sociale autonome dont l'intersection avec les dimensions écologiques et économiques circonscrit l'aire du développement durable. Cette conception tripolaire popularisée par l'Union mondiale pour la conservation de la nature et explicitée notamment par Jacobs et Sadler correspond à la définition la plus couramment admise du développement durable. Compte tenu du fait que cette dernière interprétation est la plus courante du développement durable, nous allons expliciter les trois dimensions qu'elle propose en nous inspirant de Chassande (2002)

2.1.3.2 Les dimensions du développement durable

La conception tripolaire du développement durable a été popularisée par l'Union mondiale pour la conservation de la nature comme l'ont mentionné Gendron et Revéret (2000). Aussi, Chassande (2002) explique que Christian Brodhag a proposé une méthode reprise et développée en 2001 par le réseau scientifique et technique du ministère de l'équipement de France qui se réfère aux trois dimensions constitutives du développement durable : économique, sociale, environnementale ainsi que la gouvernance ou démocratie participative.

Tableau 2.2
Les dimensions et les critères du développement durable

Dimensions	Critères
Sociale	Exclusion, discrimination, désocialisation, identité culturelle, impact sur la santé et la sécurité, solidarité
Interface « sociale et économique » = équitable	Accessibilité, compensation des préjudices, efficacité redistributive, équité intra et intergénérationnelle
Économique	Création de biens, de services et d'emplois, efficacité économique, impact financier, intégration économique
Interface « économique et environnementale » = viable	Efficacité allocative à long terme, précaution/prévention, responsabilisation, robustesse des choix
Environnementale	Cadre de vie, impact sur l'environnement, management environnemental, ressources naturelles
Interface « environnementale et sociale » = vivable	Aménités, éthique, perception et acceptation de la population, réversibilité
Gouvernance, démocratie participative	Concertation, participation, association, contexte juridique et réglementaire, évaluation, suivi, bilan, processus décisionnel

Source: D'après les données de Chassande (2002, page 149)

Comme nous pouvons le constater dans le tableau ci haut, le développement durable est un concept assez vaste qui prend compte non seulement le social, l'économie et l'environnement mais aussi les relations entre ces dimensions. La relation entre le social et l'économique donne l'équitable. La relation entre l'économie et l'environnement donne le viable et enfin la relation entre l'environnement et le social donne le vivable. Ainsi, mener des actions pour le développement durable revient à tenir compte de toutes ces dimensions qui sont mesurées grâce aux critères définis. Gendron et Revéret (2003, page 122) soulignent que:

Le développement durable n'est pas nécessairement une révolution paradigmatique : tout dépend de l'interprétation qu'on lui donne... Il constitue bien davantage un nouveau cadre à l'intérieur duquel pourront se nouer de nouveaux compromis qui tiendront compte, cette fois, des contraintes écologiques. (Gendron et Revéret, 2003, page 122).

Si nous paraphrasons Gendron, nous pouvons dire que le développement durable est une nouvelle façon de concevoir la richesse. Nous pensons que ce nouveau concept mérite tout le regard dont il fait l'objet ces dernières années dans la littérature sur le développement car il peut être une solution effective aux problèmes de la pauvreté. Dans la section suivante, nous allons traiter des impératifs stratégiques du développement durable en vue de mettre en évidence comment ce nouveau phénomène pourrait être une solution pour la pauvreté.

2.1.3.3 Les impératifs stratégiques du développement durable

La Commission mondiale sur l'environnement et le développement (1989) explique qu'il découle de l'idée de développement durable un certain nombre d'objectifs critiques relatifs aux politiques de développement et d'environnement : (1) la reprise de la croissance ; (2) la modification de la qualité de croissance ; (3) la satisfaction des besoins essentiels en ce qui concerne l'emploi, l'alimentation, l'énergie, l'eau et la salubrité ; (4) la maîtrise de la démographie, (5) la préservation et la mise en valeur de la base de ressources ; (6) la réorientation des techniques et la gestion des risques ; (7) l'intégration des considérations relatives à l'économie et à l'environnement dans la prise de décisions.

Le tableau 2.3 présente les impératifs stratégiques du développement durable. Nous constatons que tous ces impératifs font ressortir des stratégies pour mettre fin à la pauvreté et pour protéger l'environnement. Les impératifs (1), (2), (3), (4), et (6) traitent directement des stratégies à mettre en œuvre pour permettre aux pays du tiers monde de sortir de la pauvreté. Nous pouvons dire que le développement durable envisage un autre type de développement fondé sur le bien être de tous, par la répartition équitable de la richesse entre les pays du tiers monde et les pays industrialisés.

Tableau 2.3

Les impératifs stratégiques du développement durable

(1) La reprise de la croissance	Une condition nécessaire quoique non suffisante pour supprimer la pauvreté absolue est l'accroissement relativement rapide du revenu par habitant dans le tiers monde.
(2) La modification de la qualité de croissance	La croissance doit englober moins de matières premières et d'énergie et ses fruits doivent repartir plus équitablement.
(3) La satisfaction des besoins essentiels	Accroissement de la production alimentaire, création de véritables possibilités d'emplois dans les pays du tiers monde.
(4) La maîtrise de la démographie	Ralentir rapidement la croissance démographique dans les régions où les taux continuent de progresser comme l'Afrique.
(5) La préservation et la mise en valeur de la base de ressources	Prévoir et Prévenir les problèmes de pollution, en établissant des normes fixant des seuils d'émission pour les produits nocifs.
(6) La réorientation des techniques et la gestion des risques	Renforcer la capacité d'innovation technologique des pays en développement et faire une plus grande place aux facteurs d'environnement dans le développement technologique.
(7) L'intégration des considérations relatives à l'économie et à l'environnement dans la prise de décisions.	Il faut modifier les comportements, les objectifs et les dispositifs institutionnels à tous les échelons pour permettre l'intégration des préoccupations économiques et écologiques dans la prise de décisions.

Source : D'après les données de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (1989, pages 58-75).

Au terme de cette section consacrée au développement, nous pouvons dire que malgré toutes les théories, politiques et modèles de développement, la majorité des pays en voie de développement n'ont pas encore atteint le développement. Il est évident que

nous devons rechercher d'autres voies. Nous croyons donc qu'il est nécessaire de viser des solutions locales. Nous pensons qu'il ne s'agit pas de rechercher les coupables de la mauvaise situation des pays du Sud car toutes les parties y ont joué un rôle mais qu'il faudrait trouver des solutions claires, réalistes et adaptées à chaque peuple. Il serait illusoire de croire encore qu'il existe des remèdes universels au développement. Enfin, nous avons pu constater que le commerce international ou encore les échanges internationaux sont des termes incontournables dans le domaine du développement.

Comme nous pouvons le constater dans cette section relative au développement, toutes les écoles du développement citées font intervenir l'importance du commerce international plus précisément du libre-échange dans le développement soit directement ou indirectement. Il est certain que ces deux termes (le développement et le commerce international) sont fortement liés. Ainsi pensons nous qu'il était impossible d'étudier le commerce international sans traiter du développement auparavant. Maintenant que nous avons présenté clairement les théories du développement, nous nous consacrons au commerce international dans la section suivante.

2.2 Le commerce international

Dans cette section relative au commerce international, nous présenterons la définition et les théories du commerce international.

2.2.1. Définition du commerce international

Le commerce international est souvent défini comme les échanges qui se font entre plusieurs pays mais nous verrons dans cette section que le commerce international est beaucoup plus complexe. Brunn (1986, page 12) explique que le commerce international, tel qu'il sera envisagé pour le XXème siècle, ne représente, qu'une partie des échanges économiques internationaux: celle qui se rapporte aux produits matériels et aux services. Sa définition en exclut les autres catégories de transactions internationales, comme par exemple les transferts de revenus ou les mouvements de capitaux, liés aux opérations de crédit et de prêt. À l'heure actuelle, on parle encore du commerce extérieur d'un pays

pour désigner ses relations bilatérales. Le commerce extérieur ne serait donc à cet endroit que la somme de ces dernières pour tous les pays. Pour Brun (1986, page 13), le commerce international enregistre l'échange de produits matériels et de services. Les premiers comprennent deux groupes : les produits primaires et les produits ou articles manufacturés. Les seconds se définissent par rapport aux différentes opérations de service. Le tableau 2.4 suivant présente les différentes composantes des produits matériels et des services.

Tableau 2.4
Définition du commerce international

Produits matériels	Les produits primaires : ressources agricoles et matières premières, peu ou faiblement transformées.
	Les produits ou articles manufacturés : biens de consommation, durables ou non durables et en biens de production ou d'équipement
Services	Fret maritime, dépenses des visiteurs à l'étranger à des fins touristiques ou professionnelles, dépenses des gouvernements à l'étranger, le courtage, les assurances, les travaux de construction.

Source : D'après les données de Brun (1986, page 13).

Sandretto (1993, page 31) ajoute que traiter le commerce international comme un commerce entre pays est une simplification commode mais qui n'a guère de signification. Les échanges internationaux sont le fait de centre de décideurs (entreprises, États, individus) et, dans une proportion croissante, ils résultent de l'activité de firmes transnationales. En outre Barelier et al (2000) font référence aux acteurs du commerce international. Ils soutiennent que: «acte commercial complexe, la transaction internationale fait intervenir de nombreux acteurs qui ont chacun un regard particulier sur la transaction» Barelier et al (2000, page 11). Nous présentons dans le tableau 2.5 suivant la pluralité des acteurs qui interviennent dans une transaction internationale.

Tableau 2.5
Les acteurs de la transaction internationale

Acteurs		Responsabilités
Les acteurs dans l'entreprise	Le commercial	Définir de l'offre solution qui répondra le mieux aux attentes du client
	Le juriste	Vérifier l'adéquation des contrats à la volonté des parties, à leurs exigences de sécurité et au cadre juridique choisi comme référence
	Le financier	Préserver l'équilibre de l'entreprise, tant pendant la durée de réalisation du contrat qu'au cours de la période de crédit.
	Le logisticien	Organiser les flux physiques et les flux d'informations de façon à optimiser le service rendu à la clientèle dans le cadre des coûts prévus pour la transaction
Acteurs extérieurs à l'entreprise	Les banquiers	Offrir leurs services en matière de financement et de couverture des risques. Intervenir pour faciliter le paiement.
	Les Transitaires	Faciliter l'expédition des marchandises
	Les assureurs	Assumer une partie des risques de la transaction
	Les administrations	Aider l'exportateur dans le cadre des politiques de soutien au commerce extérieur ou s'intéresser à la transaction en application des législations douanières, fiscales.

Source : D'après les données de Barelier et al (2000, page 11-12)

Barelier et al (2000) mentionnent aussi que le commerce international englobe les stratégies de développement que l'entreprise doit mettre en place pour pénétrer les marchés extérieurs, le système d'organisation à mettre en place, la gestion du personnel à l'étranger, l'étude des marchés étrangers, les canaux de distribution, l'offre internationale, la gestion des cultures, la communication internationale, le cadre juridique des opérations, la logistique internationale, le paiement des opérations internationales, finalement, le financement des opérations et la gestion du risque de change.

Le commerce international est donc très complexe et nous pensons que le développement du commerce international d'un pays dépend aussi bien des

compétences de tous les acteurs que nous venons de citer ci-dessus, que de ses opportunités sur le marché international et de ses capacités à affronter et à trouver des solutions aux problèmes rencontrés sur le marché international. Dans les lignes qui suivent nous mettrons en évidence les théories qui sont liées au commerce international.

2.2.2. Les théories du commerce international

Le commerce international a fait l'objet de nombreuses études depuis des siècles. Nous distinguons les écoles classique, marxiste, néoclassique apparues aux XVIIIe et XIXe siècles et l'école contemporaine. Sandretto (1993) affirme que:

Les grandes écoles du XVIIIe et XIXe conservent une actualité. Leur étude, loin d'avoir seulement un intérêt historique, est la condition indispensable pour comprendre les travaux, les débats et les controverses actuelles. Elles constituent le socle sur lequel s'édifie la théorie contemporaine jusque dans ses interrogations les plus récentes. Faire l'impasse de ces fondements équivaldrait à bâtir sur du sable et à ne saisir des grandes questions du commerce actuel que les aspects les plus superficiels de pensées développés. Sandretto (1993, page 6).

Dans cette étude nous avons décidé de mettre en évidence le mercantilisme, l'école classique, l'école néoclassique et la politique commerciale stratégique qui est une théorie de l'école contemporaine du commerce international. Notre choix s'est porté sur ces écoles parce qu'elles sont les plus présentes dans la littérature sur le commerce international. En outre elles sont directement liées à notre question de recherche car elle présente la nécessité pour toutes les nations de participer au commerce international.

2.2.2.1. Le Mercantilisme

Le développement des nations en Europe au XVIIIème siècle et au XVIIIème siècle a conduit à la création d'une théorie du commerce international appelée mercantilisme. Selon cette théorie les nations peuvent s'enrichir en vendant le plus aux autres nations et en achetant le moins possible. Doura (1998, page 44) ajoute que pour les mercantilistes qui s'intéressent aux activités tant industrielles que commerciales, la

richesse, surtout les métaux précieux, est fournie par le commerce extérieur, et ils considèrent l'accumulation de métaux précieux comme la fin ultime de l'économie. Donc pour s'enrichir, les exportations payées en monnaies doivent être toujours supérieures aux importations. Aussi, Doura (1998, page 44) souligne que les mercantilistes s'intéressaient ainsi à la sphère de la circulation, et soutenaient que le commerce international doit être réglementé, ce qui implique une certaine forme de protectionnisme. Pour eux, les importations doivent être limitées, sauf celles des matières premières nécessaires à l'industrie, sans quoi l'économie nationale risque de voir sa richesse passer aux mains de l'étranger. C'est pourquoi la richesse d'une nation trouve son origine dans sa capacité à accumuler des excédents commerciaux de manière à assurer l'entrée d'or et d'argent.

En somme, nous pouvons dire que pour le mercantilisme, il faut maximiser les exportations et minimiser les importations. Mais Doura (1998) soutient qu'à la différence des mercantilistes, d'autres classiques considèrent que le commerce extérieur permet d'élargir la division du travail au niveau international et doit être basé sur le niveau absolu des coûts de production. Parmi ces classiques nous pouvons citer Adam Smith (1723-1790) qui est considéré comme l'un des pères de la théorie classique du commerce extérieur. Doura (1998, page 45) explique que Smith a développé l'idée selon laquelle le libre échange et la concurrence doivent être les principes essentiels à la base de tout système économique. C'est à partir de ces principes qu'il formula la proposition connue sous le nom de « principe des avantages absolus ». À la suite de Smith, Ricardo (1817) démontre que la théorie des avantages absolus de Smith présente des insuffisances, ainsi nous verrons l'avènement de la « théorie des avantages comparatifs » de Ricardo. La section suivante sera consacrée à la présentation de ces deux théories citées plus haut et qui constituent l'école classique du commerce extérieur.

2.2.2.2. Les théories de l'école classique

La première théorie de l'école classique est celle d'Adam Smith (1723-1790) nommée la théorie des avantages absolus. Sandretto (1993) explique que les thèses développées par Smith dans son ouvrage *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776) forment le point de départ de l'analyse classique des échanges internationaux. Philosophe autant qu'économiste, Smith a longuement développé la thèse

selon laquelle l'efficacité naît de la division des tâches et de l'interdépendance entre les individus dans la société, thèse qu'il développe également à l'échelle internationale pour montrer les vertus d'un commerce libre d'entraves. Pour montrer les bienfaits du commerce entre les nations, Smith (1776) avance plusieurs arguments: le commerce international permet d'écouler les excédents et de se procurer en échange des biens utiles pour lesquels existe une demande. Il stimule la division du travail et élargit les débouchés pour chaque type de production, permettant ainsi de pousser plus loin la division du travail. En ouvrant un marché plus étendu, le commerce international favorise aussi le perfectionnement des méthodes de production, augmente le produit national et répand une opulence générale. En somme la théorie de l'avantage absolu «montre l'intérêt qu'un pays peut trouver en développant les activités pour lesquelles il dispose d'une forte (plus forte) productivité du travail que ses concurrents » (Henner, 1992, p. 42).

Mais Henner (1992), Sandretto (1993) et Doura (1998) vont souligner que le principe des avantages absolus pose un problème de taille. En fait, un pays dont les coûts seraient plus élevés qu'à l'étranger dans tous les domaines de production serait condamné à l'autarcie. Ne pouvant rien vendre à l'extérieur, il ne pourrait rien y acheter. C'est précisément ce que conteste Ricardo (1817) qui, a montré que le commerce international est fondé, non sur les différences, de pays à pays, des coûts absolus, mais sur celles des coûts comparatifs réalisant ainsi une avancée théorique décisive et durable. C'est qu'un pays, qui aurait des coûts plus élevés dans tous les domaines, ne pourrait pas commercer avec l'étranger et serait, de ce fait, obligé de vivre en autarcie : d'où un dilemme pour ce pays. Ainsi va naître la théorie des avantages comparatifs appelé aussi modèle Ricardien.

Krugman (2003) explique que dans le modèle Ricardien, le commerce conduit à une spécialisation internationale dans le cadre de laquelle chaque pays transfère sa force de travail des secteurs où elle est relativement peu productive vers des secteurs où elle est relativement plus efficiente. Le modèle ricardien suggère donc non seulement que tous les pays retirent des gains de l'échange mais que chaque individu voit sa situation s'améliorer en raison de cet échange : le commerce n'affecte pas en effet la distribution du revenu. Dans le monde réel cependant, le commerce a des effets substantiels sur la distribution du revenu au sein de chaque nation commerçante de sorte qu'en pratique les bénéfices de l'échange sont souvent distribués de manière très inégale. En somme, dans le modèle ricardien, les pays exporteront les biens que leur force de travail produit de

manière relativement efficace et importeront les biens que leur force de travail produit de manière relativement inefficace. En d'autres mots, la structure de production d'un pays est déterminée par les avantages comparatifs.

Mill (1806-1873) prétend compléter l'analyse de Ricardo en précisant les termes de l'échange et celui de la répartition du gain. Il a apporté un changement important en montrant que le rapport d'échange ne provient pas seulement du travail incorporé mais dépend aussi de l'offre et de la demande telles qu'elles se manifestent dans chaque pays pour chacun des biens considérés. En réintégrant la demande dans l'analyse ricardienne, il comblait une lacune. Mill (1806-1873) considère d'ailleurs ce rapport d'échange comme un troc puisque les valeurs importées doivent être égales aux valeurs exportées. C'est ce qu'on peut appeler « la demande réciproque » des pays partenaires en indiquant que les prix internationaux dépendaient de la demande et de son caractère plus ou moins élastique. Ce dernier trait mesure la sensibilité de la demande par rapport au prix, car elle permet d'évaluer l'accroissement en pourcentage de la demande lorsque le prix diminue de un pour cent. Plus cette élasticité est forte, moins le prix peut s'élever. C'est-à-dire que la plus petite hausse de prix tend à provoquer une très grande diminution de la quantité demandée. Mill (1806-1873) montre que les pays dont les produits sont les plus demandés et qui importent eux-mêmes le moins de produits étrangers sont ceux qui bénéficient le plus de l'ouverture du commerce extérieur. Il introduit l'idée que certains pays gagnent plus en pratiquant le libre-échange que d'autres.

La théorie de l'avantage comparatif de Ricardo va être modifiée par d'autres auteurs et on assistera à la naissance de l'école néoclassique avec la théorie des proportions des facteurs ou la théorie Heckscher-Ohlin.

2.2.2.3. L'école néoclassique

Sandretto (1993) révèle que la principale contribution néoclassique au progrès de l'analyse du commerce international a été de prolonger le début d'explication fourni par Ricardo. L'apport décisif en la matière est dû à deux économistes suédois, Eli Heckscher et Bertil Ohlin, qui, au début de ce siècle (en 1919 et 1933 respectivement), formulèrent la loi des proportions de facteurs. Cette loi porte aussi le nom de théorie Heckscher-Ohlin.

Sandretto (1993) souligne que la loi des proportions de facteurs explique la spécialisation et l'orientation du commerce international par les ressources productives à la disposition des nations. Si l'on réduit par exemple, les facteurs de production au travail et à la terre, alors le pays qui dispose de vastes étendues de terres exploitables, mais de peu de main-d'œuvre (en proportion), se spécialisera dans des formes d'agriculture ou d'élevage très extensives, tandis que le pays plus riche en main-d'œuvre et ne disposant que de peu de terres se spécialisera dans des cultures intensives. Pour terminer la spécialisation il faut tenir compte: d'une part, des disponibilités en facteurs de chaque pays (ses dotations factorielles), d'autre part, des quantités de facteurs que requiert chaque type de production (leur intensité d'utilisation des facteurs). Michalet (1985, page 75) va ajouter que le «libre échange fondé sur les avantages comparatifs conduit à une situation d'allocation optimale des facteurs et donc au maximum de bien-être». Henner (1992,) fait intervenir la notion du prix dans sa définition de la loi des proportions de facteurs ou théorie de Heckscher-Ohlin. Henner (1992, page 96) affirme que:

Le théorème de Heckscher-Ohlin découle directement de la loi de facteurs: le commerce international conduit chaque pays à se spécialiser dans la production intensive en facteur abondant sur le territoire, ce qui tend à rendre ce facteur rare, et donc, à faire croître son prix; parallèlement, le facteur rare est relativement moins demandé si bien que son prix devrait tendre à diminuer; le même schéma se déroule dans le deuxième pays, l'ordre des facteurs étant inversé: il en résulte que les rémunérations des facteurs doivent tendre à s'égaliser entre les deux pays. (Henner (1992, page 96).

Krugman (2003) va résumer la théorie des proportions des facteurs ou théorie Heckscher-Ohlin: si dans un pays, l'offre d'une ressource est relativement plus importante que celle d'autres ressources, cette ressource sera dite abondante. Un pays tendra à produire relativement en plus grandes quantités les biens qui utilisent intensivement ses ressources abondantes. Cela constitue la base de la théorie des échanges Heckscher-Ohlin: les pays tendent à exporter les biens intensifs dans les facteurs dont ils ont une dotation abondante. Krugman (2003) mettra aussi en évidence la faiblesse de la théorie des proportions des facteurs. Il soutient que:

Parce que les changements relatifs dans les prix des biens ont de puissants effets sur les revenus relatifs et parce que le commerce international modifie les prix relatifs, le commerce international exerce une forte influence sur le revenu des facteurs. Les propriétaires des facteurs de production abondants d'un pays gagnent à l'échange mais les propriétaires des facteurs rares y perdent (Krugman, 2003, page 99).

En somme, nous pouvons affirmer que la loi des proportions de facteurs soutient que les pays devraient se spécialiser en fonction des ressources qu'ils possèdent en abondance. En plus des écoles classique et néoclassique du commerce extérieur, la littérature met en évidence l'école contemporaine qui selon nous traite plus de la minimisation des coûts et de la maximisation des profits sur les marchés internationaux. Pour ce faire, la dernière théorie que nous allons présenter est la théorie de la politique commerciale stratégique de Krugman qui fait partie des théories contemporaines.

2.2.2.4. La politique commerciale stratégique

Desroches (2004) explique que Paul Krugman, le fondateur de la théorie de la politique commerciale stratégique s'est appuyé sur les résultats de la théorie des jeux qu'il a appliqués à l'étude des marchés oligopolistiques. L'article de Krugman publié en 1979 et consacré au rôle de la différenciation des produits dans l'explication des échanges internationaux peut être considéré comme le point de départ de la théorie de la politique commerciale stratégique. Desroches (2004) souligne que la politique commerciale stratégique est le terme employé pour décrire les mesures pouvant être prises pour faire évoluer, au profit de la nation protectionniste, l'équilibre généré par la situation imparfaite du marché (oligopoles, voire monopoles). Sur ces marchés imparfaits, les nations et les firmes se concurrencent pour accroître leur part de marché et donc de profit.

Desroches (2004) ajoute que l'objectif principal d'une politique commerciale stratégique est de capturer une plus grande part de profit que celle que l'on pourrait obtenir sans intervenir. Mais Desroches (2004) fait remarquer que comme les précédentes théories et modèles, le modèle de la politique commerciale stratégique a des limites. Le modèle de base de la politique commerciale stratégique n'a plus aujourd'hui qu'un intérêt du point de vue de la théorie, ainsi que le reconnaît Krugman lui-même. La théorie des échanges internationaux est dominée par ce que Krugman appelle le *pop-internationalism*, qui voit chaque État comme une firme devant lutter dans la concurrence internationale pour gagner des parts de marché.

Les théories du commerce international sont très nombreuses. Ainsi nous nous limiterons aux théories résumées par Czinkota, I.A.Roshainer et M.H. Moffet (1999) présentées dans la figure 2.1 suivante.

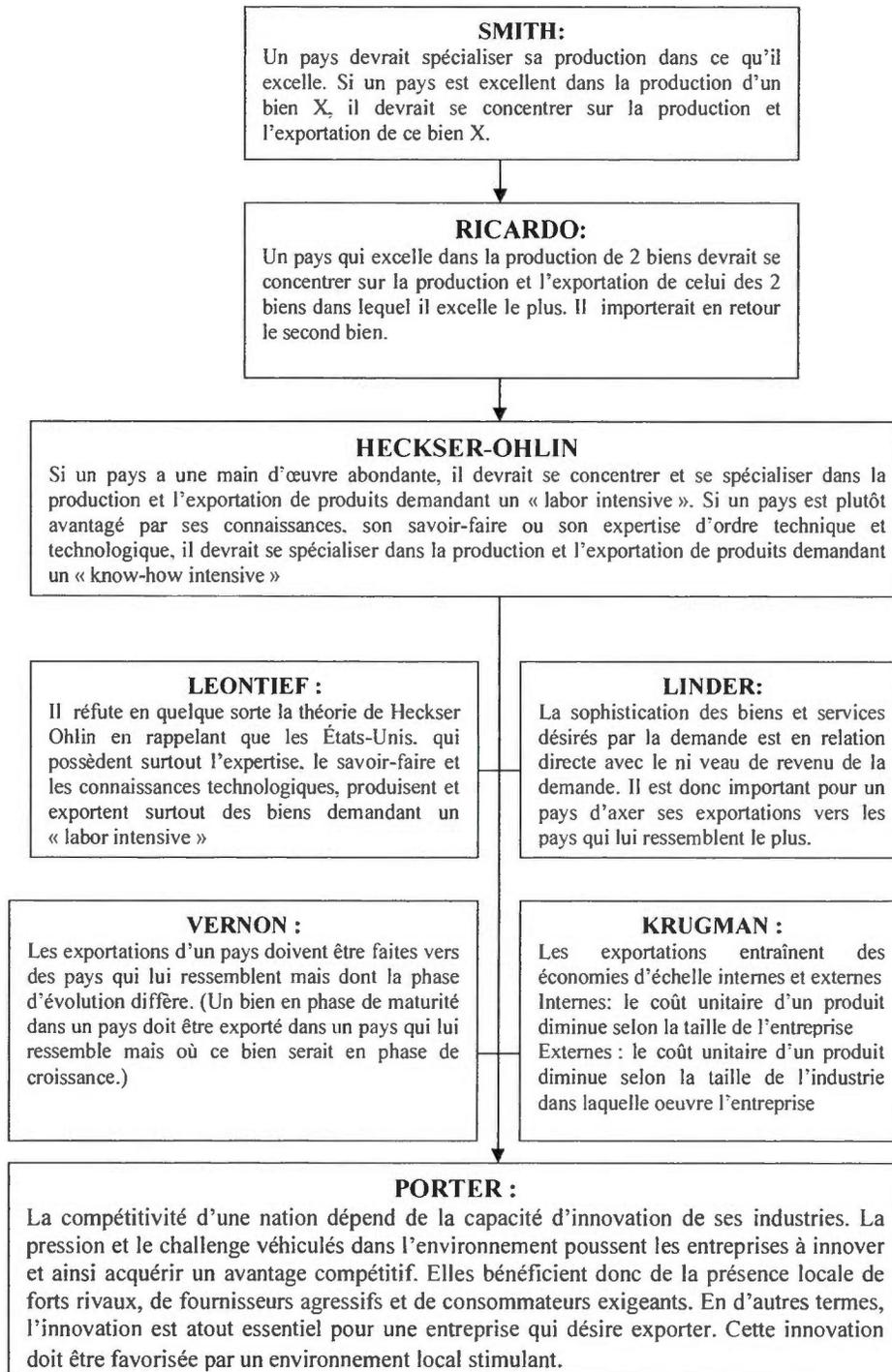


Figure 2.1 Les théories du commerce international

Si nous nous basons sur la revue littérature réalisée sur les théories du commerce international, nous pouvons dire que ces huit théories du commerce international présentées dans la figure suivante représentent les théories les plus représentées dans la littérature sur le commerce international. Ces huit théories sont les théories de Smith, de Ricardo, de Heckscher-Ohlin, de Leontief, de Linder, Vernon, de Krugman et de Porter. Nous constatons que toutes ces théories démontrent qu'il existe des gains de l'échange. Le commerce international est bénéfique pour tous, En d'autres mots tous les pays s'enrichissent dans le commerce international.

Jones (1981, page 27) affirme que «Le libre échange aboutit à une répartition mondiale de la consommation telle qu'aucune modification améliorant le bien-être de tous les échangistes à la fois ne peut être envisagée ; en ce sens, le libre échange est efficace». En outre Krugman (2003, page 4) affirme que «la perception sans doute la plus importante de toute l'économie internationale est qu'il existe des gains de l'échange: cela signifie que, lorsque des pays échangent des biens et des services, c'est presque toujours pour leur bénéfice mutuel» Krugman (2003, page 4).

Nous avons présenté les théories du commerce international dans cette section. Toutes ces théories montrent les bienfaits des échanges internationaux mais à l'exception du mercantilisme, elles prônent surtout le libre échange. Nous avons constaté aussi que toutes les théories du commerce international ont été critiquées et améliorées par d'autres auteurs. Par exemple, la théorie des avantages absolus a été critiquée et améliorée par Ricardo (1817). Celle des avantages comparatifs a été critiquée et améliorée par Heckscher (1919) et Ohlin (1933). Mais tous les auteurs des théories du commerce international que nous avons présentés sont unanimes sur le fait que le commerce international enrichit les nations. Malgré que les théories du commerce international mettent en évidence les bienfaits du libre échange pour tous les pays qui l'exerce, on constate que la pauvreté est toujours présente dans toutes les nations. Cela nous amène à traiter de ce phénomène qui représente le troisième concept clé de notre étude. Nous traiterons de la définition, des indicateurs de mesure de la pauvreté, ses causes, et des stratégies de lutte contre la pauvreté.

2.3 La pauvreté

La pauvreté peut paraître comme un terme facile à définir, mais nous verrons que c'est un terme très complexe. Destremau et Salama (2002) affirme que:

L'image d'Épinal la plus courante du pauvre est celle de l'enfant squelettique, le ventre gonflé, que les médias diffusent lorsque dans un pays la famine se développe. Cette image n'est pas fausse, mais elle n'est plus la seule. D'abord, parce que la pauvreté n'est plus le fait exclusif des campagnes dans les pays sous-développés, soumises aux affres d'une catastrophe naturelle comme la sécheresse ou l'excès de pluie détruisant les maigres récoltes, ou encore souffrant des conséquences d'une guerre civile, que ce soit dans les pays sous-développés ou dans les pays développés [...] La pauvreté a de multiples facettes et dimensions. La mesurer, c'est souvent la réduire et la méconnaître. Très souvent de fins connaisseurs de la pauvreté « sur le papier » sont incapables de la comprendre dans la vie courante (Destremau et Salama, 2002, pages 5-6).

Dans cette section relative à la pauvreté nous présenterons les différentes définitions attribuées à ce phénomène, ses différentes causes, les différentes déterminations des seuils de pauvreté et des taux de pauvreté. Comme nous l'avons expliqué dans notre problématique, la réduction de la pauvreté est devenue la priorité des institutions internationales qui oeuvrent dans le domaine du développement. Ainsi avons-nous jugé opportun de nous inspirer aussi bien des auteurs scientifiques que des institutions internationales dans cette section. Notre choix s'est porté sur la BM, le PNUD et l'OCDE parce qu'elles sont les institutions internationales les plus représentées dans la littérature sur la pauvreté.

2.3.1 Définition et indicateurs de mesure de la pauvreté

La littérature sur la pauvreté est très abondante, ainsi nous essayerons de donner les définitions les plus représentées. D'abord, nous présenterons les définitions officielles soit celles des institutions internationales telles que le PNUD, la BM, l'OCDE et ensuite, les définitions présentées dans les articles scientifiques.

2.3.1.1 Définition des institutions internationales

La BM (2001) souligne que le concept de la pauvreté est basé sur le manque d'opportunité, l'insécurité, la vulnérabilité et l'impuissance. Le manque d'opportunité inclut le concept traditionnel de revenu et de consommation, il inclut en plus le manque de biens clés nécessaires pour obtenir des nécessités de base. Ces biens sont de plusieurs types. D'abord, les actifs humains (les capacités pour un travail de base, les compétences et une bonne santé); ensuite, les biens naturels (la terre et le bétail) et physiques (accéder à des infrastructures, un logement, des routes, de l'irrigation); aussi des actifs financiers (accéder à des crédits) et enfin des actifs sociaux (un réseau de contacts et des engagements réciproques qui peuvent être appelés en temps de besoin). Pour mesurer la pauvreté la Banque Mondiale a établi deux seuils de pauvreté. Le tableau suivant présente ces deux seuils.

Un seuil de 1\$ pour la pauvreté absolue et un seuil de 2\$ pour la pauvreté relative. La Banque Mondiale fait remarquer que la pauvreté absolue correspond à un niveau de revenu nécessaire pour assurer la survie des personnes. En général, ce seuil est calculé en fonction d'un régime alimentaire de base. La pauvreté relative, quant à elle, reflète une conception plus axée sur la répartition des revenus; elle signifie avoir « moins que les autres ». Cette notion renvoie au niveau de revenu nécessaire pour participer à et vivre dans une société particulière (logement, habillement...).

Tableau 2.6
Indicateurs de mesure de la pauvreté de la Banque Mondiale

Pauvreté absolue	Seuil d'1\$ par jour
Pauvreté relative	Seuil de 2\$ par jour

Source: D'après les données de la BM (2001).

Pour sa part, le PNUD (2000) définit trois types de pauvreté, l'extrême pauvreté, la pauvreté générale et la pauvreté humaine. Ainsi, une personne vit dans la pauvreté extrême si elle ne dispose pas des revenus nécessaires pour satisfaire ses besoins alimentaires essentiels, habituellement définis sur la base de besoins caloriques

minimaux. Une personne vit dans la pauvreté générale si elle ne dispose pas des revenus suffisants pour satisfaire ses besoins essentiels non alimentaires, tels l'habillement, l'énergie et le logement et alimentaires. La pauvreté humaine, quant à elle, est présentée comme l'absence des capacités humaines de base: analphabétisme, malnutrition, longévité réduite, mauvaise santé maternelle, maladie pouvant être évitée.

Le PNUD (2004) a défini différents indicateurs permettant de mesurer la pauvreté. Selon la complexité et les difficultés d'estimation, ils sont classés en indicateurs simples, composites et discrets. Le tableau suivant met en évidence ces différents indicateurs.

Tableau 2.7
Indicateurs de mesure de la pauvreté selon le PNUD

Indicateurs simples	Consommation
Indicateurs composites	Indice de Développement Humain Indicateur Sexospécifique de développement Humain Indice de Participation des Femmes Indicateur de Pauvreté Humaine
Indicateurs discrets	Économique, humain, Socioculturel, Politique, Relatif à la protection

Source: CNUCED (2002) et PNUD (2004, page 31)

Le PNUD (2004) explique que l'indice du développement humain reflète trois éléments représentant chacun un objectif à atteindre : l'espérance de vie, le niveau d'éducation et le PIB en termes réels, exprimé en parité de pouvoir d'achat. L'indicateur Sexospécifique de Développement Humain est fondé sur les mêmes variables que celles de l'indicateur du développement humain mais l'attention est plus concentrée sur les inégalités sociologiques entre les hommes et les femmes ainsi que sur le niveau de développement général moyen. L'indice de Participation des Femmes regroupe trois des domaines déjà pris en compte par dans l'indice du développement humain et utilise les variables suivantes: le pourcentage d'individus risquant de décéder avant l'âge de 40 ans,

le pourcentage d'adultes analphabètes et les services procurés par l'économie dans son ensemble.

L'OCDE (1999) donne aussi sa définition de la pauvreté. Elle révèle que :

La meilleure explication que l'on puisse donner de la pauvreté est qu'elle est la résultante d'un processus cumulatif dans lequel déficits éducatif et matériel se traduisent par un engrenage infernal. Les pauvres sont très souvent confrontés à un cercle vicieux ou faible revenu, faible niveau d'instruction, faible productivité, espérance de vie réduite, mariage précoce, nombreux enfants, malnutrition, santé médiocre se combinent pour les enfermer dans un piège fait de faible revenu, faible niveau d'instruction. L'OCDE (1999, page 11).

Nous constatons que la BM, le PNUD et l'OCDE font intervenir l'insuffisance de revenus et l'absence de nécessités de base dans leur définition de la pauvreté. Cependant il existe aussi des points de divergences entre ces trois institutions. En effet, nous ne retrouvons pas l'insécurité, la vulnérabilité et l'impuissance dans les définitions du PNUD et de l'OCDE. Pour la mesure de la pauvreté, le PNUD présente des indicateurs divers et complexes. Cette institution internationale prend non seulement en compte l'indicateur traditionnel qui est la consommation mais aussi d'autres indicateurs qu'elle appelle les indicateurs composites et discrets. Tandis que la Banque Mondiale ne traite que des mesures monétaires. À la suite des définitions des institutions nous donnerons celles des auteurs scientifiques en vue de les comparer.

2.3.1.2 Définition des auteurs scientifiques

Salama et Tissier (1982) ont traité la pauvreté en terme de nécessités de base insatisfaites pour définir, de façon très large, la pauvreté structurelle. Les nécessités de bases insatisfaites comprennent l'eau, le drainage, l'électricité, l'habillement, le niveau d'éducation des enfants ; l'assistance scolaire des mineurs, le temps disponible et le mobilier du foyer. De ce fait, pour Salama et Tissier (1982), un individu ou un ménage est considéré comme pauvre si l'une au moins de ces caractéristiques définies n'est pas satisfaite. D'où un individu qui n'aurait pas accès à l'eau courante serait considéré comme pauvre même si son revenu est suffisant pour satisfaire les besoins jugés essentiels.

Par ailleurs, Sen (1999) nous donne sa définition de la pauvreté. Il débouche sur un concept de pauvreté absolue en tant que privation des ressources minimales nécessaires au libre exercice de droits humains inaliénables: se nourrir et se soigner, soi et ses enfants, choisir son métier en fonction de ses capacités, participer à la vie de la société, avoir de l'estime pour soi, etc. Dans la mesure où la liste des droits humains est extensive, la pauvreté présente un caractère «multidimensionnel». L'objectif de réduction de la pauvreté multidimensionnelle constitue donc l'application d'un principe d'universalité des droits de l'homme aux politiques de développement. Sen (1999) soutient aussi que:

On sait d'ailleurs qu'un niveau élevé de pauvreté monétaire et/ou d'inégalité est parfaitement compatible avec un niveau élevé de mobilité sociale ou économique, et vice versa. Ainsi une diminution de la pauvreté peut aller de pair avec un accroissement du risque de tomber dans la pauvreté. Il peut y avoir un dilemme entre une égalisation des opportunités et une grande inégalité de résultats. (Sen, 1999, p. 63)

Par ailleurs, McCulloch, Winters et Cirera (2001) soutiennent qu'il n'y a pas de liste définitive pour le concept de pauvreté. Chacune de ces dimensions peut être considérée comme une forme de pauvreté à son propre chef, mais le mot pauvreté est généralement utilisé pour référer à un concept qui implique la combinaison de nombreuses dimensions de la pauvreté. McCulloch, Winters et Cirera (2001) vont donner un exemple en vue de mieux expliciter leurs propos. Ils expliquent qu'une famille qui a un bas revenu, mais dont les membres sont en santé, bien éduqués, et qui vivent dans un environnement plaisant avec un bon accès aux services ne doivent pas généralement être considérés comme pauvres par de nombreuses personnes. Alternativement, une famille dont les revenus sont au dessus du seuil de pauvreté, mais qui possède peu de biens, vit dans un environnement dégradé et sujet à de constantes discriminations doit être raisonnablement considéré comme pauvre. Donc le problème de la définition de la pauvreté est un problème de trouver une synthèse appropriée des nombreuses différentes dimensions de la pauvreté.

Les définitions scientifiques mettent plus l'accent sur les nécessités de base. Elles font remarquer que le plus important ne réside pas dans l'insuffisance ou dans l'abondance de revenus mais à la satisfaction des besoins essentiels. Enfin, Cling, (2003) mentionnent que la pauvreté peut revêtir de multiples formes. Nous les présentons dans le tableau suivant.

Pour ces trois auteurs, il existe trois formes de pauvreté : la pauvreté monétaire, la pauvreté objective et la pauvreté subjective. Nous pouvons dire que la pauvreté monétaire fait référence au type de pauvreté établi par la Banque Mondiale et le PNUD; la pauvreté objective traite plus de la pauvreté humaine du PNUD et de Sen (1999), ainsi que des auteurs qui traitent de la pauvreté comme l'insatisfaction des besoins essentiels ou des nécessités de base ou conditions d'existence ou besoins essentiels. La pauvreté subjective quant à elle fait référence à tous les auteurs qui soutiennent qu'il n'existe pas de liste définitive pour la pauvreté comme l'on mentionné McCulloch, Winters et Cirera (2001).

Tableau 2.8
Les différentes approches de la pauvreté

Pauvreté monétaire	consommation < 1 dollar par tête
Pauvreté objective, non monétaire	en termes de conditions d'existence en termes de capital humain en termes d'exclusion sociale
Pauvreté subjective	Perception générale Non satisfaction des besoins jugés vitaux Difficultés financières

Source: Réalisé à partir des données de Cling (2003, page 122).

Compte tenu de ce qui précède nous pouvons dire qu'il existe aussi bien des similitudes, que des divergences entre les définitions de la pauvreté. Tous les auteurs traitent de la satisfaction des nécessités de base. Mais nous constatons que même si le PNUD fait intervenir la pauvreté humaine, les institutions internationales ont plus défini la pauvreté comme étant une insuffisance de revenu tandis que les auteurs scientifiques font remarquer que le plus important ne réside pas à l'insuffisance ou à l'abondance de revenus mais à la satisfaction des besoins essentiels. En outre, la BM traite d'insécurité, de vulnérabilité et d'impuissance alors ces dimensions de la pauvreté ne sont pas abordées par les auteurs scientifiques.

En somme, nous pouvons dire que la pauvreté est multidimensionnelle, il devient donc difficile de donner une définition générale de la pauvreté. Compte tenu de cette difficulté à définir la pauvreté, il nous semble que chaque peuple devrait avoir sa propre

définition. Cependant même si nous pensons qu'il n'existe pas une définition parfaite de la pauvreté à laquelle tout le monde doit adhérer, il est indubitable que toutes les définitions de la pauvreté doivent faire intervenir l'insatisfaction des nécessités de base ou des besoins essentiels car c'est une caractéristique incontournable du concept de pauvreté. Après avoir défini ce concept, il devient nécessaire de mettre en évidence ces causes en vue de mieux l'appréhender.

2.3.2 Les causes de la pauvreté

Les causes de la pauvreté sont très nombreuses. Mais nous avons choisi de traiter des causes données par la Banque mondiale et par Larivière et Martin (1997). Comme nous l'avons déjà expliqué plus haut, au début de la section relative à la pauvreté la Banque Mondiale fait partie des auteurs les plus représentés dans la littérature sur la pauvreté. Ensuite, pour les auteurs scientifiques, notre choix s'est porté sur Larivière et Martin (1997) parce que cet auteur fait un résumé des principales causes de la pauvreté qu'on peut trouver dans la littérature.

Les causes de la pauvreté selon la Banque mondiale (2001) sont d'abord, le faible accès au capital physique, humain, financier et social ou l'augmentation des chocs négatifs comme les maladies ou la mort des membres de la famille, vol ou perte des biens et désastres naturels. Ensuite, ces chocs négatifs affectent les activités productives du pauvre, par exemple échec du bétail, et ceux liés aux prix auxquels font face les familles pour l'achat des biens et des services. Enfin, l'incapacité de s'assurer contre les risques ou le manque de mécanismes pour faire face aux chocs quand ils se produisent. Pour la BM (2001), les causes de la pauvreté dépendent non seulement des caractéristiques du pauvre dans chaque pays mais aussi de leur interaction avec de nombreux éléments de la politique publique.

Larivière et Martin (1997) soutiennent que dans la littérature, on distingue généralement trois causes principales de la pauvreté. La première est la dotation inégale en facteurs de production. Les pays, comme les individus, n'ont pas tous la même dotation en capital physique, financier et humain ainsi que le même accès aux connaissances technologiques nécessaires à l'utilisation optimale de ce capital. Lutter

contre cette cause de pauvreté est en partie possible par la redistribution des richesses des nantis vers les pauvres. La deuxième source de pauvreté résulte du choix individuel des gens. Que ce soit en termes d'allocation du temps entre le loisir et le travail, entre la consommation et l'épargne, ou dans le choix des biens de consommation entre par exemple l'éducation des enfants ou la consommation d'alcool, les gens seraient responsables des inégalités puisqu'ils choisissent librement d'allouer leurs ressources individuelles et en subissent les conséquences positives ou négatives ainsi que leur famille. Dans ce cas il est possible d'influencer les choix des individus par des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation pour mieux faire réaliser les alternatives possibles et les conséquences à court terme de chacune d'entre elles. Enfin, la troisième cause de pauvreté vient de l'inégalité des personnes de s'en sortir. Suivant cette approche, la lutte à la pauvreté passe par le rétablissement des chances des pauvres. On discute d'accès à des services essentiels comme la santé, l'éducation de base, l'eau potable, d'accès aux opportunités économiques comme le marché, le micro-crédit ou simplement de politiques de non discrimination envers les groupes les plus pauvres. Les programmes d'aide jouent essentiellement sur cette cause de pauvreté.

Pareillement à la définition, il existe des ressemblances mais aussi des divergences sur les causes de la pauvreté données par les auteurs. Cela montre la complexité et l'ambiguïté de ce phénomène. En effet, pour la Banque mondiale (2001) la pauvreté est due au faible accès au capital physique, humain, financier et social, à l'augmentation des chocs négatifs, à l'incapacité de s'assurer contre les risques et aussi de la politique publique. Larivière et Martin (1997) traitent de la dotation inégale en facteurs de production qui ressemble fortement à la première cause donnée par la BM (faible accès au capital physique, humain, financier et social). Mais Larivière et Martin (1997) mettent aussi en évidence le choix individuel des gens et l'inégalité des personnes de s'en sortir qui ne sont mentionnés par la Banque Mondiale. Comme nous l'avons expliqué pour les définitions, les causes peuvent être différentes en fonction de chaque peuple. Mais nous pensons que la politique publique constitue une cause non négligeable en matière de pauvreté et nous pensons qu'une politique publique qui n'a pas pour objectif la réduction de la pauvreté doit être constituée comme une cause prépondérante pour tous les peuples.

Dans cette section relative à la pauvreté nous avons présenté la littérature qui traite de la définition, des indicateurs de mesure de la pauvreté et de ses causes. Au terme de

cette section, nous retenons que la pauvreté est un concept très complexe et qu'il faut éviter de généraliser sa définition, ses causes et les indicateurs pour la mesurer. La littérature sur la pauvreté est très abondante mais nous nous sommes inspirés des institutions institutionnelles telles que la BM, le PNUD et l'OCDE parce qu'elles sont les plus représentées. Ensuite, nous avons opté pour les auteurs scientifiques, Salama et Tissier (1982), Larivière et Martin (1997), Sen (1999), McCulloch, Winters et Cirera (2001) Destremau et Salama (2002) et Cling, (2003) pour la clarté de leurs écrits et aussi parce qu'ils faisaient référence à plusieurs autres auteurs.

2.3.3 Les stratégies de lutte contre la pauvreté

Depuis plusieurs années les institutions internationales, les gouvernements et plusieurs auteurs sont convaincus que la lutte contre la pauvreté dans les pays en voie de développement doit être nationale. En effet chaque pays devrait être en mesure d'identifier des stratégies spécifiques en vue de réduire la pauvreté. La Banque Mondiale (2004) affirme que:

Dans le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001: lutter contre la pauvreté, on présente une vision multidimensionnelle de la pauvreté. On y souligne en particulier l'importance de permettre aux personnes pauvres d'accéder aux opportunités, à la sécurité et à l'autonomie comme préalable à la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Dans le document-cadre de la Stratégie de la Banque mondiale, élaboré à partir du Rapport, on établit deux priorités pour les gouvernements qui reçoivent l'appui de la Banque : instaurer un climat propice à l'investissement, à l'emploi et à la croissance et ensuite, autonomiser les personnes pauvres en investissant dans leurs capacités. On définit, dans cet ouvrage, la vision de la Banque mondiale concernant l'autonomisation, perçue comme un outil pour favoriser la croissance économique et réduire la pauvreté (Banque mondiale, 2004, page 3).

Si nous nous basons sur la citation ci-dessus, nous pouvons dire la Banque Mondiale a décidé de faire de l'autonomisation un nouveau moyen pour la réduction de la pauvreté. La Banque Mondiale (2004) souligne que :

Dans le contexte de la réduction de la pauvreté, l'autonomisation est l'accroissement des avoirs et des capacités des personnes pauvres, dans le but de leur permettre de mieux participer, négocier, influencer, maîtriser et responsabiliser les institutions qui ont une incidence sur leurs vies (Banque mondiale, 2004 page 18).

Par ailleurs, la Banque mondiale (2004) fait remarquer que l'autonomisation comprend quatre éléments. D'abord, nous avons l'accès à l'information (information bilatérale entre les gouvernements et les citoyens). Ensuite, la démarginalisation par la participation (les pauvres sont perçus en tant que coproducteurs capables de décider et de gérer les ressources) ; suivi des mécanismes de responsabilisation (l'aptitude à s'adresser aux fonctionnaires, aux employeurs du secteur privé ou aux fournisseurs de services afin qu'ils justifient leurs politiques, leurs actions et la manière dont ils utilisent les fonds). Enfin, la capacité organisationnelle locale (l'aptitude des gens à travailler ensemble, à s'organiser et à mobiliser leurs ressources pour résoudre les problèmes dans un intérêt commun).

Pour mettre en pratique l'autonomisation dans le contexte de la réduction de la pauvreté, la BM a initié les *Documents de Stratégies de Réduction de la Pauvreté*. Nous traiterons largement de ces documents dans le chapitre sur les politiques de développement et de réduction de la pauvreté du FMI et de la BM. Dans la citation de la BM sur l'autonomisation, nous constatons que la Banque mondiale continue de mettre un accent particulier sur la croissance économique. En effet, même si elle affirme que l'autonomisation est un moyen de réduire la pauvreté, elle soutient aussi que cette autonomisation est un outil pour favoriser la croissance économique.

L'OCDE ne restera pas indifférent au nouveau discours sur l'autonomisation pour la réduction de la pauvreté. Elle affirme que les stratégies de réduction de la pauvreté doivent faire l'objet d'une appropriation locale. En d'autre terme, chaque pays doit définir ses stratégies adaptées à son milieu. À ce sujet, l'OCDE affirme que :

Les éléments essentiels à la réussite des stratégies de lutte contre la pauvreté sont de savoir qui sont les pauvres ? Quels sont, à leur propre avis, leurs besoins ? Comment les aider au mieux à s'aider eux-mêmes ? Ensuite, définir une stratégie adaptée à la situation locale et susceptible de recueillir l'aval de tous enfin la croissance économique et l'équité. (L'OCDE, 2005, page 11).

Pareillement à la BM, l'OCDE ne se contente pas de dire que la lutte contre la pauvreté doit être résultat de stratégie nationale, elle ajoute qu'il faut une croissance économique. Mais elle souligne bien que les échanges du forum ont permis de faire ressortir que les stratégies de développement économique qui contribuent le mieux à réduire la pauvreté associent trois éléments : une croissance rapide, à large assise, ne

s'accompagnant que d'une faible accentuation des inégalités ; le développement des secteurs et des régions où les pauvres sont les plus nombreux (ou le soin d'éviter toute discrimination à l'encontre des pauvres dans ces régions); la stimulation des activités à forte intensité de main-d'œuvre.

En plus des stratégies proposées par les institutions internationales, nous retrouvons dans la littérature sur les stratégies de lutte contre la pauvreté des auteurs qui mettent l'accent sur l'entrepreneuriat et les micro-crédits. Même si nous pensons que les stratégies doivent provenir et être conformes aux réalités de chaque pays, il est primordial de mettre un accent particulier ces deux stratégies (l'entrepreneuriat et les micro crédits). Dans les lignes qui suivent nous mettrons en évidence deux projets pour la lutte contre la pauvreté. Le premier s'inspire de l'entrepreneuriat et le deuxième de micro-crédits.

Jacques Baratier est un dirigeant d'entreprise qui s'est engagé dans la lutte contre la pauvreté. Il a mis en place Agrisud un projet économique qui a permis de créer 53000 emplois et 12000 micro-entreprises en Afrique et en Asie. Baratier (2005, page 117) explique que la lutte contre la pauvreté par l'économique et la création d'entreprises est la seule voie qui a des chances de réduire si ce n'est de supprimer les causes du terrorisme et de la guerre, en apportant aux pays défavorisés l'espoir d'une amélioration réelle et durable, en donnant un projet à ceux qui n'ont aujourd'hui comme perspective que de survivre une journée de plus. Mais elle est aussi une chance pour offrir à toutes les populations de notre planète, riches et pauvres, un moyen de renouer avec le cercle vertueux de la croissance en développant de nouveaux marchés solvables.

Baratier (2005, page 133) mentionne que Agrisud n'est ni une action humanitaire ni un acte charitable, mais un projet économique qui vise à faire passer le plus grand nombre possible d'hommes et de femmes d'une situation démunie à l'autonomie économique et sociale. Nous nous sommes donné pour objectif de faire d'eux des entrepreneurs produisant ce dont le marché a le plus besoin, c'est à dire, au départ, des légumes, des productions vivrières, des fruits, voire des poissons de pêche ou d'élevage. Pour faire naître ces micro-entreprises et permettre à leurs initiateurs de s'approprier l'outil qu'elles représentent, nous accompagnons ceux-ci par une aide technique et un transfert des technologies les plus avancées et les plus adaptées à une production donnée, mais

l'essentiel de la formation porte indéniablement sur la gestion entrepreneuriale. Pour Baratier (2005):

Il faut être aveuglé par une sorte de fanatisme dogmatique pour ne pas comprendre que des populations, qui n'ont pas eu la chance d'hériter de deux siècles de culture entrepreneuriale, ont besoin d'aide, c'est à dire de formation, d'assistance pour faire de leur économie informelle une économie capable de gérer, d'amortir, de capitaliser pour devenir une source de richesse pérenne et rivaliser avec nos « vieilles » économies..., (Baratier, 2005, page 117)

Pareillement à Baratier, Muhammad Yunus croit que la lutte contre la pauvreté peut être fructueuse mieux encore il croit qu'un monde sans pauvreté est possible. Muhammad Yunus est un professeur d'économie au Bangladesh. En 1977, il crée la « Grameen bank ». Une banque qui prête de l'argent aux plus démunis des démunis, à ceux qui n'offrent aucune garantie de remboursements -ni famille ni biens- et qui sont totalement rejetés par les institutions traditionnelles. Aujourd'hui, le succès de sa méthode est spectaculaire. Non seulement dans son pays où plus de 10% de la population bénéficie de ses prêts soit douze millions d'individus sont des femmes – avec un taux de remboursement supérieur à 90%- mais aussi dans 57 autres nations, dont les États-Unis, la Chine, l'Afrique du Sud et la France. Dans le monde entier, de multiples organismes s'inspirent de ses principes et les développent.

Yunus (1997, page 44) explique que des études indépendantes ont mis en évidence qu'en l'espace de dix ans Grameen était parvenue à sortir de la pauvreté un tiers de ses emprunteurs, et à amener un autre tiers à lisière supérieure du seuil de pauvreté. Fort de ces résultats, mon message est toujours le même : la pauvreté peut être éliminée ici et maintenant. C'est une juste question de volonté politique. Yunus (1997) affirme que :

Éliminer directement la pauvreté, tel devrait être l'objectif de toute aide au développement. Le développement se réduit encore trop souvent à une question de croissance du PNB. Dans cette conception, on prend pour hypothèse que si une économie nationale se redresse, la situation des pauvres s'en trouvera nécessairement amélioré, alors même que le développement devrait être conçu comme faisant partie intégrante des droits de l'homme. (Yunus, 1997, page 35)

Yunus (1997) ajoute que

C'est la notion même de développement qu'il faut redéfinir. Par développement, il faudrait entendre un changement concret de la situation économique de la moitié la

plus pauvre de la population dans une société donnée. Si l'aide ne parvient pas à améliorer les conditions économiques de cette frange de la population, alors on ne devrait pas pouvoir parler d'aide au développement. En d'autres termes, il s'agit de mesurer le développement économique à l'aune du revenu réel par habitant de la moitié la plus pauvre d'une population. Le plus grand problème de l'aide étrangère, c'est qu'elle ne bénéficie en définitive qu'aux privilégiés, à la moitié supérieure de la population. Les gens en place s'en trouvent confortés dans leur pouvoir, ce qui leur permet de s'enrichir encore davantage au détriment d'autrui (Yunus, 1997, page 36).

Il est certain qu'il existe de nombreux exemples que nous pouvons citer sur les expériences de plusieurs personnes qui ont décidé de prioriser la lutte contre la pauvreté. Nous avons jugé opportun de présenter ces deux exemples parce qu'ils montrent que la volonté et l'optimisme sont suffisants pour mener des actions contre la pauvreté. Dans le dernier chapitre de cette étude « l'analyse du discours des acteurs » nous élaborons pleinement cette opinion.

Cette section a présenté le dernier concept clé de notre étude et nous allons mettre fin à ce chapitre théorique en mettant en évidence la relation qui existe entre nos trois concepts clés soit le développement, le commerce international et la pauvreté. Cette relation sera faite en nous inspirant de la littérature présentée sur ces concepts.

2. 4. Relation entre le développement, le commerce international et la pauvreté

Dans cette section, nous analyserons le lien qui est fait entre le développement, le commerce international et la pauvreté d'une manière générale. Par la suite, nous présenterons un modèle et des théories générales qui ont été développés par des auteurs sur la relation entre le commerce international et la pauvreté, l'objet proprement dit de notre étude.

Développement, commerce international et pauvreté sont trois concepts très étudiés dans la littérature et souvent associés. Dans la littérature sur le développement que nous avons présentée nous constatons que les théories du développement font souvent appel au commerce international. Par exemple, la théorie de la Croissance économique de Milton Friedman soutient que la croissance économique de l'ensemble des pays, quels qu'ils soient, passe par l'instauration de la libre circulation des biens, des hommes et des

capitiaux à l'échelle planétaire. Ensuite, la théorie de la Croissance Équilibrée de Rodan et de Nurkse souligne que les infrastructures économiques et sociales jouent un rôle dans le développement. En reliant les marchés entre eux, les infrastructures permettront de développer les échanges et de rompre l'isolement de régions entières, d'élargir le marché national et les débouchés des firmes. L'insuffisance des infrastructures constitue le principal obstacle au développement des pays pauvres. Par ailleurs, la théorie du commerce international mentionnée par Brasseur (1989) fait remarquer que le commerce international est un des moteurs ou des servants de la croissance et les échanges sont mutuellement bénéfiques aux pays participants, quel que soit leur niveau de développement. Enfin, la théorie néoclassique du développement du FMI et de la BM qui traite des programmes d'ajustement structurel. Comme nous le verrons dans le chapitre sur les politiques de développement et de réduction de la pauvreté de la BM et du FMI, l'une des principales caractéristiques de ces programmes est le développement du commerce international par la libéralisation des marchés.

En somme, pour se développer ces théories mettent en évidence la nécessité du commerce international ; développer son commerce international conduirait au développement des peuples. Ainsi vu que lorsqu'un pays est développé il ne peut être pauvre alors il est présenté aussi dans la littérature que le commerce international est un moyen incontournable pour la prospérité des nations. En effet, dans la littérature sur le commerce international que nous avons présenté, nous constatons que toutes les théories du commerce international traitent des gains de l'échange et de la richesse qu'il peut apporter aux nations. Nous avons vu avec Smith (1776) dans sa théorie des avantages absolus que le commerce international permettait d'écouler les excédents et de se procurer en échange des biens utiles pour lesquels existe une demande. Il stimule la division du travail et élargit les débouchés pour chaque type de production, permettant ainsi de pousser plus loin la division du travail. En ouvrant un marché plus étendu, le commerce international favorise aussi le perfectionnement des méthodes de production, augmente le produit national et répand une opulence générale.

En plus, nous avons mentionné que Krugman (2003) expliquait que dans le modèle Ricardien, le commerce conduit à une spécialisation internationale dans le cadre de laquelle chaque pays transfère sa force de travail des secteurs où elle est relativement peu productive vers des secteurs où elle est relativement plus efficiente. Le modèle ricardien

suggère donc non seulement que tous les pays retirent des gains de l'échange mais que chaque individu voit sa situation s'améliorer en raison de cet échange : le commerce n'affecte pas en effet la distribution du revenu.

Michalet (1985, page 75) va ajouter que le « libre échange fondé sur les avantages comparatifs conduit à une situation d'allocation optimale des facteurs et donc au maximum de bien-être ». Par ailleurs, Krugman (2003) soutient que la perception sans doute la plus importante de toute l'économie internationale est qu'il existe des gains de l'échange: cela signifie que, lorsque des pays échangent des biens et des services, c'est presque toujours pour leur bénéfice mutuel. L'éventail des circonstances dans lesquelles le commerce international apporte un enrichissement est beaucoup plus large que la plupart des personnes ne pensent. On cède à un grand malentendu très général en disant que le commerce international est nuisible lorsqu'il y a de grandes disparités entre les nations en matière de productivité et de salaires [...] Krugman (2003) ajoute que le commerce international est profitable car il permet aux pays d'exporter les biens dont la production fait un usage relativement intensif de facteurs qui sont localement abondants; d'autre part, les pays importeront les biens dont la production fait un usage relativement intensif de facteurs qui sont localement rares. Nous constatons effectivement que dans les théories du commerce international que nous avons présentées, les auteurs affirment que le développement du commerce international entraîne la prospérité des nations. Mais en plus de ces auteurs nous avons décidé d'analyser les théories d'autres auteurs qui partagent le point de vue de ceux nous avons déjà mis en évidence dans les théories du commerce international. D'abord, nous mettrons en évidence le discours institutionnel, soit celui du ministère des affaires étrangères et du commerce du Canada et celui du Président de la Banque Mondiale Paul Wolfowitz. Ensuite, le point de vue de la Commission française Justice et Paix, nous terminerons par le Modèle de Desroches (2004).

Le ministère des affaires étrangères et du commerce international du Canada ne restera pas indifférent en ce qui concerne ce discours sur le commerce international et la pauvreté. Il souligne que:

Pour la sixième année consécutive, les Nations Unies ont placé le Canada au premier rang dans le monde pour la qualité de vie. Comment un pays de 30 millions

d'habitants peut-il ainsi devancer tous les autres? La réponse tient pour une bonne part à nos échanges commerciaux avec les autres pays. Le commerce en effet, améliore la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes. Grâce aux succès remportés sur les marchés internationaux, nous possédons les ressources économiques dont nous avons besoin pour créer le pays que nous désirons. (Ministère des Affaires étrangères et du commerce international du Canada, 2000, page 1).

Cette citation confirme la relation qui est faite entre le commerce international et la prospérité et la croissance d'un pays. Le nouveau président de la Banque mondiale Paul Wolfowitz va aussi mettre en relief la relation entre le commerce et la pauvreté, il souligne que pour les pays en voie de développement, l'accès au commerce est tout aussi vital que les aides qu'ils peuvent recevoir de la communauté internationale.

Le commerce est au moins aussi important que l'aide, car il offre la possibilité d'une croissance durable et partagée, et qu'il n'est pas exagéré de dire que l'avenir de millions de gens pauvres dans le monde dépend des résultats réels des négociations commerciales. (Wolfowitz, 2005, page 1).

La déclaration du président de la BM fait écho au slogan des années 80, «trade not aid» (le commerce, pas l'aide), que brandissaient certains pays en développement ainsi que l'administration Reagan. Le Comité de développement, qui est l'instance d'orientation de la Banque mondiale, sera centré sur le commerce international a insisté le président de la BM: «Les barrières commerciales sont l'un des plus gros obstacles à la réduction de la pauvreté et à la création d'opportunités pour les pauvres.» (Wolfowitz, 2005, page 1).

La Commission française Justice et Paix fera une nuance très importante dans le lien qu'elle fait entre le commerce international et le développement. Elle affirme que:

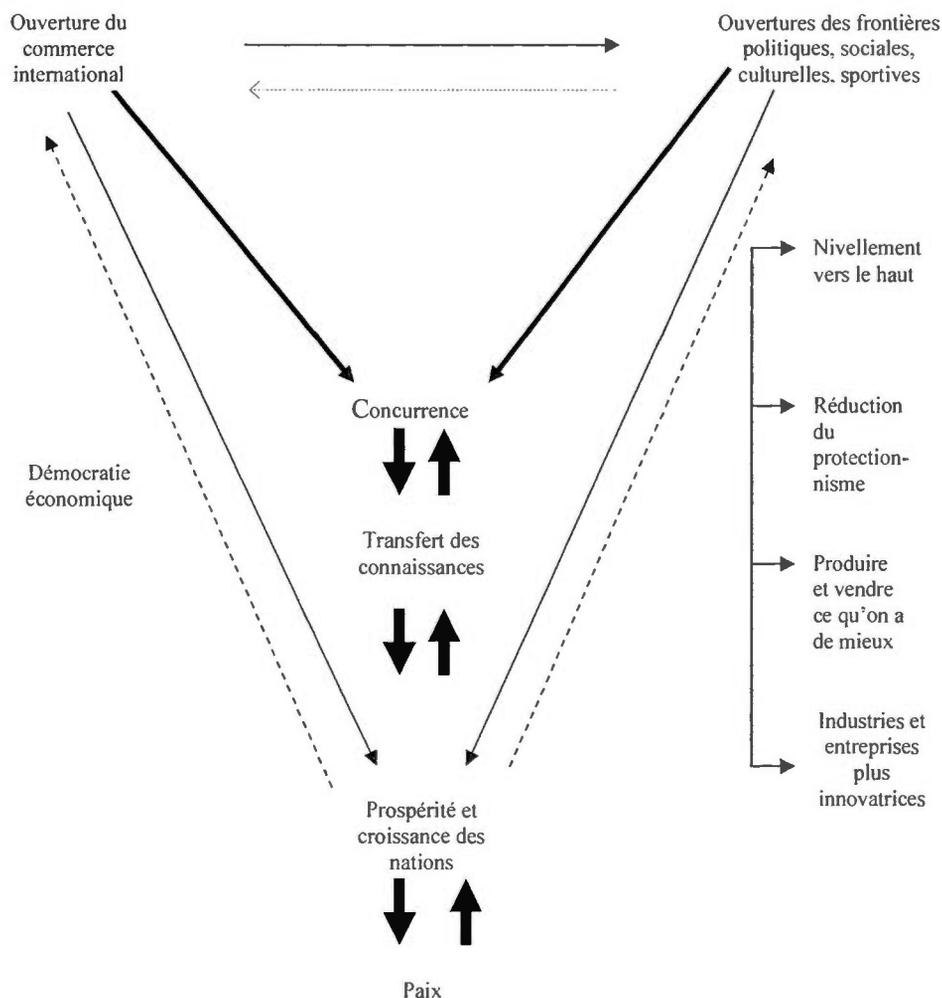
Commerce international et développement sont liés. Mais cela ne veut pas dire que l'échange entraîne nécessairement le développement. Tout dépend des données de cet échange, c'est-à-dire de la situation économique des pays protagonistes et des règles qui régissent le commerce international (Commission française justice et Paix, 1990, page 10).

Le ministère des affaires étrangères et du commerce international du Canada, le Président de la Banque Mondiale et la Commission Française Justice et Paix affirment qu'il existe des liens entre le commerce international, le développement et la pauvreté. Le Président de la Banque Mondiale souligne bien que le commerce est aussi important que l'aide et reconnaît que les barrières commerciales nuisent à la réduction de la pauvreté.

En outre, la Commission Française Justice et Paix mentionne bien que même si Commerce international et développement sont liés, l'échange n'entraîne pas nécessairement le développement. Nous verrons que Desroches (2004) mentionne que plusieurs conditions doivent être remplies pour que le commerce international entraîne la prospérité des nations.

Desroches (2004) va présenter un modèle qui présente la relation entre le commerce international et la prospérité des nations. La figure 2.2 à la page suivante présente cette relation.

La figure 2.2 nous présente les différents éléments qui permettent aux relations commerciales d'enrichir les nations. L'ouverture du commerce international a un impact positif sur la prospérité et la croissance. Elle va favoriser l'ouverture des frontières politiques, sociales, culturelles et sportives et cela aura aussi un impact sur la prospérité. Dans cette théorie plus le commerce international est élevé plus la richesse des nations augmente. Les pays qui s'isolent courent un grand danger, celui de la pauvreté, parce qu'il y a un manque d'échanges, une absence d'auto-critique, de modèles de comparaison qui pousse le pays vers le haut. L'effet de stimulation du commerce international doit se faire par la concurrence et le transfert des connaissances. Celui qui favorise le meilleur rapport qualité prix sera le meilleur. L'alternative à la concurrence étrangère c'est le protectionnisme. Par ailleurs, l'ouverture des frontières permet le transfert des connaissances, soit la science et la technologie. En outre, la liberté de mouvement des personnes et la liberté de communication favorisent l'accès et l'utilisation de l'information. En somme, la concurrence et le transfert des connaissances favorisent la démocratie, la démocratie politique favorise la démocratie économique et la démocratie économique favorise la prospérité des nations. La démocratie politique favorise la démocratie économique et elle favorise à son tour la prospérité et la croissance des nations. Les objectifs recherchés sont le nivellement vers le haut, la réduction du protectionnisme, produire et vendre ce qu'on a de mieux et des entreprises plus innovatrices. Enfin, la paix aussi a un impact positif sur la croissance et la prospérité des nations. Sans la paix il ne peut avoir de prospérité.



Source : Desroches (2004, page 11)

Figure 2.2 Le commerce international et la prospérité des nations

Nous pensons que la théorie de Desroches (2004) est très bien présentée, mais il est important d'éviter de la généraliser. D'abord, dans sa théorie Desroches (2004) ne traite pas des obstacles au commerce international auxquels doivent faire face les pays en voie de développement. Dans la problématique nous avons mis en évidence ces obstacles. Il s'agit de la détérioration des termes de l'échange, de la spécialisation dans les produits de base, le protectionnisme et la marginalisation des pays industrialisés envers les pays en voie de développement. En plus, chaque pays a ses propres caractéristiques, ses propres réalités, sa situation économique et sociale. En somme, nous pensons que le

développement du commerce international ne peut entraîner automatiquement la richesse des nations et donc la réduction de la pauvreté. De ce fait, la première hypothèse de recherche que nous émettons est la suivante:

H1: Une politique économique basée sur l'ouverture de marché et la libéralisation des échanges n'entraîne pas automatiquement la réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire.

Aussi, nous pensons que la Côte d'Ivoire devrait suivre l'exemple de Yunus et de Baratier dont nous avons parlé dans la section relative aux stratégies de réduction de la pauvreté dans ce chapitre. Rappelons que Yunus, professeur d'économie au Bangladesh a créé la « Grameen bank », une institution de micro-finance. Baratier, un dirigeant d'entreprise a mis en place Agrisud, un projet de micro-entreprises. Ces deux projets ont pour objectif principal la réduction de la pauvreté. Mais ces projets ne peuvent être réalisés par la population si elle ne possède pas une éducation et/ou une formation convenable. L'éducation et la formation sont des préalables très importants. De ce fait, la deuxième hypothèse que nous émettons est la suivante :

H2: Les politiques nationales de développement qui privilégient l'éducation, la formation, l'entrepreneuriat et les micro-crédits sont susceptibles d'avoir plus d'impacts sur la réduction de la pauvreté que les politiques de libre-échange en Côte d'Ivoire.

En vue de construire des réflexions sur la relation entre le commerce international et la pauvreté, nous avons décidé d'étudier le cas de la Côte d'Ivoire comme nous l'avons déjà mentionné. La Côte d'Ivoire est un pays de l'Afrique de l'ouest qui a opté pour une politique d'ouverture sur l'extérieur depuis son adhésion à l'indépendance en 1960. Pour construire ces réflexions sur la relation entre le commerce international et la pauvreté en Côte d'Ivoire nous devons suivre un processus bien spécifique. C'est ce que nous allons expliquer dans le chapitre suivant relatif à notre méthodologie.



CHAPITRE III.

FONDEMENTS ÉPISTÉMOLOGIQUES ET MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre relatif à la méthodologie consistera à mettre en évidence le processus suivi pour mener à bien notre étude. Martinet (1990) cité par Perret et Séville (2003, page 13) affirme que «la réflexion épistémologique est consubstantielle à toute recherche qui s'opère». Étant donné que l'épistémologie est élément fondamental dans toute recherche, nous allons présenter des fondements épistémologiques de notre recherche et par la suite, exposer notre méthodologie, soit les techniques retenues pour la collecte et l'analyse des données.

3.1. Fondements épistémologiques de la recherche

Martinet (1990) explique que l'épistémologie a pour objet l'étude des sciences. Elle s'interroge sur ce qu'est la science en discutant de la nature, de la méthode et de la valeur de la connaissance. La réflexion épistémologique s'impose à tout chercheur soucieux d'effectuer une recherche sérieuse car elle permet d'asseoir la validité et la légitimité d'une recherche. Martinet (1990) ajoute que tout travail de recherche repose, en effet, sur une certaine vision du monde, utilise une méthode, propose des résultats visant à prédire, prescrire, comprendre, construire ou expliquer. L'explication des présupposés du chercheur permet de contrôler sa démarche de recherche, d'accroître la validité de la connaissance qui en est issue et de lui conférer un caractère cumulable.

Le Moigne (1995) quant à lui va faire ressortir les questions auxquelles l'épistémologie répond. Il soutient que l'épistémologie se propose de porter un regard sur le statut, la méthode et la valeur de la connaissance en apportant des réponses à trois principales questions: Qu'est ce que la connaissance? Comment est-elle constituée ou engendrée? Et comment apprécier sa valeur ou sa validité? Il ajoute que le rôle de l'épistémologie est d'inviter le chercheur à se démarquer de l'adhésion systématique et

docile aux connaissances scientifiques, par un questionnement explicite de leur logique de production et de s'aviser de leurs implications éthiques et pratiques.

La définition et le rôle de l'épistémologie donnés ci-dessus permettent de prendre conscience de son importance dans notre étude. Ainsi tenons-nous à identifier les trois grands paradigmes épistémologiques, les relations qui existent entre eux, leurs différences et enfin nous donnerons notre positionnement épistémologique, positionnement sur lequel se fonde toute notre étude. Les trois grands paradigmes épistémologiques sont le positivisme, le constructivisme et l'interprétativisme. Les plus répandus dans la littérature sont le positivisme et le constructivisme.

3.1.1. Le positivisme

Gagnon et Hamelin (1979) expliquent que la philosophie dominante de la deuxième moitié du XIXe siècle, le positivisme, est une conception de la connaissance qui refuse la spéculation métaphysique pour ne reconnaître que le savoir acquis par l'observation et l'expérimentation. L'esprit positif, c'est celui qui renonce à connaître les raisons d'être des choses pour se contenter de décrire les lois qui commandent le mouvement des phénomènes. David et al (2000) vont souligner que le paradigme positiviste est souvent présenté comme le paradigme qui domine les sciences de l'organisation et revendique un positionnement réaliste. Perret et Séville (2003, page 17) vont donner une excellente explication du positivisme. Ils soutiennent que le projet du positivisme est d'expliquer la réalité. Pour les positivistes, la réalité existe en soi, elle possède une essence propre. Elle a une ontologie. Le chercheur peut donc chercher à connaître cette réalité extérieure à lui. Il y a une indépendance entre l'objet (la réalité) et le sujet qui l'observe ou l'expérimente. Cette indépendance de l'objet par rapport au sujet permet aux positivistes de poser le principe d'objectivité.

Perret et Séville (2003) font remarquer que pour les positivistes, l'homme n'est que le produit d'un environnement qui le conditionne, il ne peut agir, il est agi. Il y a alors assujettissement de la liberté à des lois invariables, ce qui correspond à une vision déterministe du monde social. Dès lors, la connaissance produite par les positivistes est objective et acontextuelle dans la mesure où elle correspond à la mise à jour de lois, d'une

réalité immuable, extérieure à l'individu et indépendante du contexte d'interactions des acteurs. Perret et Séville (2003) terminent leurs explications en soulignant que dans le cadre du positivisme, le chercheur va découvrir des lois qui s'imposent aux acteurs. Autrement dit est positif ce qui est certain, évident, réel et attesté.

Comeau (2001) va faire ressortir cinq éléments qui caractérisent les positivistes. D'abord, pour les positivistes le monde social est inaccessible dans son essence, seul le monde des faits est analysable scientifiquement (phénoménalisme). Ensuite, le monde subjectif, celui de la conscience, de l'intuition, des valeurs, échappe en tant que tel à la science (objectivisme). En outre l'observation externe, le test empirique objectif, est le seul guide des théories scientifiques, la compréhension et l'introspection sont rejetées comme méthodes non contrôlables (empirisme). Par la suite la notion de la loi générale est au centre du programme positiviste, modèle simple et efficace qui rend compte d'une classe déterminée de phénomènes (nomothétisme). Enfin, la connaissance des structures essentielles, des causes fondamentales et finales est illusoire. Le signe d'une connaissance vraie est sa capacité de prédiction des événements qui relèvent du champ de pertinence des lois qu'elle a établies (prévisionnisme). En somme, nous pouvons dire que le positiviste est objectif, il s'en tient aux données contrôlables par les sens. Il ne fait qu'expliquer la réalité.

Cependant le Moigne (1995) fait remarquer que le positivisme a des inconvénients. Il explique que les préceptes et les démarches de résolution de problèmes privilégiés par le positivisme trouvent leur pertinence lorsqu'il s'agit de traiter de la réalité qui a trait aux propriétés purement physiques, objectivement sensibles des choses, la réalité de premier ordre. Cependant les démarches positivistes semblent être mal adaptées lorsqu'elles sont appliquées dans le traitement de réalités relevant de l'univers construit. Le Moigne (1995) ajoute que l'univers construit est la réalité reconstruite par les acteurs sociaux à travers le sens qu'ils attribuent à la réalité de premier ordre. C'est précisément les inconvénients du positivisme présentés par Le Moigne (1995) qui nous conduisent à mettre en évidence le paradigme constructivisme qui traite de la connaissance construite, ce qui vient en contradiction avec le paradigme positivisme qui ne fait qu'expliquer la réalité. Ainsi la connaissance produite par les positivistes est objective.

3.1.2. Le constructivisme

Contrairement au positivisme qui affirme que la connaissance est objective et acontextuelle, le constructivisme soutient que la connaissance est construite. Gagnon et Hamelin (1979) mentionnent que le constructivisme caractérise le processus inductif de production des connaissances et il suppose que la connaissance est un construit. Aussi, Gagnon et Hamelin (1979) font remarquer que contre l'épistémologie positiviste, l'épistémologie constructiviste met l'hypothèse au départ de la connaissance: comprendre, l'idée est antérieure au fait. Autrement dit, le constructivisme est une position théorique qui considère un objet pensé comme construit. Pour Perret et Séville (2003), le projet du constructivisme est de construire la réalité. Dans le cadre du constructivisme, le chercheur va contribuer à construire, avec les acteurs, la réalité sociale.

À l'instar des auteurs cités, Do (2003) traite du constructivisme. D'abord, il note que dans le constructivisme, la connaissance est une représentation de l'activité cognitive, qui implique un sujet connaissant et n'a pas de sens ou de valeur en dehors de lui. Ensuite, les connaissances produites sur un objet seraient inévitablement entachées de la manière dont il les a préalablement perçus. Le chercheur construit l'objet de son étude dès lors qu'il l'approche, et cette construction dépend principalement de présupposés qu'il fait sur ce dernier. L'interaction sujet-objet est inévitable et nécessaire dans la construction de la connaissance. Tout objet pensé est alors un construit, et la connaissance produite est le résultat d'interprétations d'individus situés dans des contextes sociaux, culturels et physiques donnés qui influencent son élaboration. Par ailleurs, la connaissance scientifique paraît désormais non pas comme la représentation de la réalité, mais plutôt comme une représentation parmi tant d'autres. Elle ne peut prendre la valeur de vérité absolue mais constitue des modèles satisfaisants de représentations du monde dans des contextes et par rapport à des projets conçus. Enfin, les constructions sont sujettes à la révision continue avec les changements qui se présentent quand les constructions relativement différentes sont amenées en juxtaposition dans un contexte dialectique. Le paradigme constructiviste brise ainsi l'illusion autour de l'existence d'un « one best way » ou d'une réalité « unique » et postule les réalités multiples.

En somme, Do (2003) affirme que le paradigme constructiviste explique le concept d'intersubjectivité entre acteurs dans la compréhension du monde. La connaissance

produite est le résultat d'interprétations partagées entre individus situés dans des contextes sociaux, culturels et physiques donnés qui orientent et influencent son élaboration. Les concepts de viabilité, d'intersubjectivité, de projet et de contexte sont alors centraux dans la définition de ce qui peut être considéré comme une connaissance, qu'elle soit scientifique ou dite du sens commun.

Nous pouvons affirmer que le constructivisme soutient que la vérité est plurielle. Donc pour ce paradigme tout est subjectif, l'objet est dépendant du sujet. Le dernier paradigme, le moins connu soit l'interprétativisme a de nombreux points de convergence avec le constructivisme, donc il s'oppose au positivisme car pour l'interprétativisme la connaissance ne peut être objective.

3.1.3. L'interprétativisme

Perret et Séville (2003) spécifient que le projet de l'interprétativisme est de comprendre la réalité. Ils expliquent que dans le cadre de l'interprétativisme, le chercheur va chercher à comprendre comment les acteurs construisent le sens qu'ils donnent à la réalité sociale. Aussi, Perret et Séville (2003) présentent les points communs entre les paradigmes interprétativiste et constructiviste. Ils soutiennent que dans ces paradigmes, le statut de la réalité est plus précaire. Selon eux, la réalité reste inconnaissable dans son essence puisque l'on n'a pas la possibilité de l'atteindre directement. Ils ne rejettent ni n'acceptent l'hypothèse d'une réalité en soi. Ce qui importe pour eux, c'est que, de toute façon, cette réalité ne sera jamais indépendante de l'esprit, de la conscience de celui qui l'observe ou l'expérimente. Perret et Séville (2003) vont conclure en affirmant que pour les constructivistes et les interprétativistes, la réalité (l'objet) est dépendante de l'observateur (le sujet). Elle est appréhendée par l'action du sujet qui l'expérimente. On peut parler alors d'hypothèse relativiste qui s'oppose à l'hypothèse réaliste développée par les positivistes. L'hypothèse relativiste suppose de considérer les choses comme des phénomènes. Chercher à connaître la réalité objectivement est une utopie. On ne peut que se la représenter voire la construire. Ainsi Perret et Séville (2003) ajoutent que le monde social est fait d'interprétations. Ces interprétations se construisent grâce aux interactions entre acteurs, dans des contextes toujours particuliers. Le tableau ci-dessous synthétise les trois paradigmes.

Tableau 3.1
Positions épistémologiques des paradigmes positiviste,
interprétativiste et constructiviste

Les questions épistémologiques	Les paradigmes		
	Le positivisme	L'interprétativisme	Le constructivisme
Quel est le statut de la connaissance ?	Hypothèse réaliste Il existe une essence propre à l'objet de connaissance	Hypothèse relativiste L'essence de l'objet ne peut être atteinte.	
La nature de la réalité	Indépendance du sujet et de l'objet Hypothèse déterministe Le monde est fait de nécessités	Dépendance du sujet et de l'objet Hypothèse intentionnaliste Le monde est fait de possibilités	
Comment la connaissance est-elle engendrée ? Le chemin de la connaissance scientifique	La découverte Recherche formulée en termes de « pour quelles causes... » Statut privilégié de l'explication	L'interprétation Recherche formulée en termes de « pour quelles motivations des acteurs » Statut privilégié de la compréhension	La construction Recherche formulée en termes de « pour quelles finalités... » Statut privilégié de la construction
Quelle est la valeur de la connaissance ? Les critères de validité	Vérifiabilité Conformabilité Réfutabilité	Idiographie Empathie (révélatrice de l'expérience vécue par les acteurs)	Adéquation Enseignabilité

Source: Perret et Séville (2003, page 14-15)

L'interprétativisme et le constructivisme sont les paradigmes sur lesquels nous nous basons pour réaliser cette étude. En effet, la problématique de la pauvreté est universelle mais sa définition, ses causes et les stratégies pour la réduire sont plurielles. En d'autres

termes, il n'existe pas une seule définition de la pauvreté, ses causes ne sont pas les mêmes pour tous les peuples, par conséquent les stratégies pour la réduire ne peuvent être les mêmes pour tous les peuples. Ainsi, pouvons-nous dire que dans le domaine de la pauvreté, il existe une pluralité des vérités, la vérité est dépendante du sujet. En outre, dans notre étude l'objectif que nous convoitons est de construire des vérités propres à un peuple donné, celui de la Côte d'Ivoire. Nous présenterons clairement dans la section suivante toutes les raisons pour lesquelles nous avons choisi l'étude de cas et aussi pourquoi notre choix s'est porté sur ce pays.

3.2. La Méthode de l'étude de cas et le choix du terrain

La section précédente a mis en exergue les différents paradigmes épistémologiques et les paradigmes sur lesquels se base notre recherche. Dans celle-ci nous donnerons la définition de l'étude de cas, ensuite, les raisons pour lesquelles nous l'avons choisi enfin nous dirons pourquoi nous avons choisi la Côte d'Ivoire. Stoecher, (1991, page 88) affirme que « l'étude de cas est une approche méthodologique qui consiste à étudier une personne, une communauté, une organisation ou une société individuelle. Comme le suggère son nom, l'étude de cas se penche sur une unité particulière quelconque ». Roy (2003) souligne que l'étude de cas présente des forces indéniables pour explorer des phénomènes nouveaux ou négligés, pour comprendre le contexte et l'histoire entourant le cas, pour apporter des connaissances préthéoriques, la complémentarité entre études de cas et études par échantillon.

Hadedorn (1983) explique que le chercheur qui envisage de recourir à l'étude de cas, où à toute autre méthode qualitative de recherche, doit souscrire à la perspective constructiviste selon laquelle la société n'est pas donnée, comme le soutiennent les positivistes, mais construites par les relations que les individus établissent entre eux. Gagnon (2005) fait remarquer que l'adhésion à une telle perspective amène le chercheur à essayer de comprendre comment les gens agissent en tenant compte de l'influence du milieu où ils se trouvent sur leurs comportements (McMilan et Schumacher, 1984). En plus de vérifier s'il y a des relations entre les variables, le chercheur qualitatif veut savoir comment et pourquoi ces relations existent (Eisenhardt, 1989; Mintzberg, 1979). Il est donc juste de dire que la décision de recourir à l'étude de cas n'est pas seulement un

choix méthodologique : c'est aussi celui de l'objet étudié (Bardin, 1996). Gagnon (2005) affirme que :

La pertinence du recours à l'étude de cas s'établit aussi par rapport aux caractéristiques de la problématique sous l'étude. En fait, il faut se rappeler que cette méthode de recherche est particulièrement appropriée pour des questions pratiques, où l'expérience des acteurs est importante et le contexte de cette expérience essentielle à connaître (Banbasat, 1984 ; Benbasat et al, 1983 ; Bonoma, 1983 ; Roethlisberger, 1977) cité par (Gagnon, 2005, page 15).

Eisenhardt (1989) ajoute qu'il faut accepter que le résultat de l'étude de cas soit plus souvent qu'autrement une théorie idiosyncrasique, c'est-à-dire qui concerne un phénomène ou l'un de ses processus spécifiques

Si nous tenons compte de ce qui précède nous pouvons dire que notre choix s'est porté sur l'étude de cas pour deux principales raisons. D'abord, comme nous l'avons expliqué dans les fondements épistémologiques de notre recherche, nous croyons que la société est construite par les relations que les individus établissent entre eux. Donc nous pensons que l'étude de cas que nous allons mener va nous permettre de construire des vérités sur la pauvreté dans un contexte bien précis. En effet, ces vérités ne concerneront que le cas de la Côte d'Ivoire. Ensuite, nous pensons que notre problématique qui traite de la pauvreté est un sujet qui concerne directement une population bien donnée et nous pensons que leur point de vue est très important pour comprendre cette problématique et trouver des solutions.

Notre choix s'est porté sur le cas particulier de la Côte d'Ivoire pour plusieurs raisons. D'abord, c'est un pays qui a opté pour une politique économique ouverte sur l'extérieur depuis son adhésion à l'indépendance. Par conséquent, c'est un pays qui met un accent particulier sur les échanges internationaux. Dans ce pays, le commerce international est dominé par l'exportation de produits agricoles, surtout du cacao et du café, qui représente la majorité de ces recettes d'exportation. Par la suite, la Côte d'Ivoire était un pays privilégié par la BM et le FMI, donc ce pays appliquait toutes les stratégies demandées par ces institutions. Ces institutions avaient même affirmé que la Côte d'Ivoire était un bon élève. Ainsi pensons-nous qu'étudier la Côte d'Ivoire permettra de construire de bonnes réflexions fiables sur la relation entre le commerce international et la pauvreté. Pour étudier notre cas nous avons choisi comme technique de collectes de données une recherche documentaire approfondie et des entrevues semi-dirigées auprès

de la population ivoirienne. La recherche documentaire approfondie permettra de faire ressortir l'histoire, les systèmes économique, politique et financier, les principales caractéristiques du commerce international de la Côte d'Ivoire, ainsi que les politiques de développement et les actions pour la réduction de la pauvreté proposées par le FMI et la BM en Côte d'Ivoire. Par ailleurs cette analyse documentaire permettra de savoir s'il existe un lien entre les variations de la balance des paiements et celles des taux de pauvreté. En outre l'analyse des entrevues permettra de faire ressortir la définition, les causes, les conséquences de la pauvreté et les stratégies à appliquer en vue de la réduire. Nous donnerons de plus amples informations sur les techniques de collecte de données choisies dans les sections suivantes.

3.3. Collecte de données et présentation des corpus

Dans cette section, nous traiterons des techniques utilisées pour la collecte des données de notre étude soit la recherche documentaire et l'entrevue.

3.3.1. Recherche documentaire

La recherche documentaire réalisée a permis d'étudier les données relatives à l'économie, au commerce international et à la pauvreté en Côte d'Ivoire. Toutes ces données seront utilisées pour présenter notre cas et pour l'analyse. Nous avons opté pour ces documents parce qu'ils sont crédibles compte tenu du fait que ce sont des documents officiels.

Le premier document étudié est le rapport fait sur le développement en Côte d'Ivoire dans la revue *Jeune Afrique Économie Hors Série* intitulé Côte d'Ivoire Cap sur l'an 2000 édité en 1996. Ce rapport présente le projet de société de l'ex président Bédié des années 1993-1999, ensuite, l'économie de la Côte d'Ivoire secteur par secteur et enfin toutes les opportunités d'investissements dans ce pays.

Le deuxième document est le *Rapport National sur le Développement Humain en Côte d'Ivoire 2002*. Il traite de la pauvreté, de la gouvernance et des plans de développement économique et social de la Côte d'Ivoire.

Le troisième document est aussi un Rapport National du PNUD pour l'année 2004, *Rapport National sur le Développement Humain en Côte d'Ivoire 2004*. Ce rapport traite de la cohésion sociale, la reconstruction nationale et du système économique et politique de la Côte d'Ivoire.

Le quatrième rapport est le *Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté* (DSRP), réalisé par le comité de supervision DSRP de Côte d'Ivoire en 2002. Le DSRP met en évidence la définition, les causes, les conséquences et les stratégies pour réduire la pauvreté en Côte d'Ivoire.

Enfin, le dernier document est *La Balance des Paiements de la Côte d'Ivoire 1980-2002* réalisé par la statistique financière internationale. L'analyse de la balance des paiements se fera en comparant ses variations (les variations de la balance des paiements) avec celles des taux de pauvreté. En plus de la recherche documentaire, nous avons utilisé une deuxième technique de collecte de données, les entretiens.

3.3.2 Les entretiens

La deuxième technique de collecte de données pour laquelle nous avons opté dans cette étude est l'entretien semi-dirigé. En fait, l'entretien est une technique privilégiée de collecte de données. Elle consiste en un échange entre le chercheur et les participants ciblés sur des thèmes donnés. En effet, l'entretien est une méthode qui permet aux chercheurs d'obtenir des données primaires sur une étude donnée. Le chercheur choisit son échantillon et se rend sur le terrain pour obtenir directement les informations sur son étude. L'entretien est définie par Savoie (2003) comme «Une interaction verbale entre des personnes qui s'engagent volontairement dans pareille relation afin de partager un savoir d'expertise, et ce, pour mieux dégager conjointement une compréhension d'un phénomène d'intérêt pour les personnes en présence».

Nous avons opté pour l'entrevue pour mener cette étude car dans notre perspective, elle est une co-construction du savoir par le chercheur et l'interviewé. En effet, à la fin de l'entrevue, les questions posées par le chercheur permettront de construire une réalité donnée. L'interviewé aussi bien que le chercheur ont créé quelque chose de nouveau. Poupart (1997) fait remarquer que :

L'interviewé est vu comme un informateur clé susceptible précisément d'informer non seulement par ses propres pratiques et ses propres façons de penser, mais aussi, dans la mesure où il est considéré comme représentatif de son groupe ou d'une fraction de son groupe, sur les diverses composantes de sa société et sur ses divers milieux d'appartenance. Dans cette dernière acception, l'informateur est vu comme un témoin privilégié, un observateur, en quelque sorte, de sa société, sur la foi de qui un autre observateur, le chercheur, peut tenter de voir et de reconstituer la réalité (Poupart, 1997, p. 181).

Mais il existe plusieurs types d'entrevues et il nous revient de choisir le type qui nous convient le mieux dans cette étude. Après une lecture approfondie de tous les types d'entrevue soit l'entrevue directe, l'entrevue semi-dirigée, l'entrevue centrée, l'entrevue en profondeur, et les entrevues de groupe, nous optons pour l'entrevue semi-dirigée. Savoie-Zajc, (2003) soutient que:

L'entrevue semi-dirigée consiste en une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui d'une conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant de la recherche. Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène sera construite conjointement avec l'interviewé (Savoie-Zajc, 2003, page 293).

Compte tenu de la définition donnée ci-haut par Savoie-Zajc (2003). Nous pouvons dire que notre choix s'est porté sur l'entrevue semi-dirigée parce que cette méthode nous donnera l'opportunité d'obtenir le maximum d'informations sur notre étude tout en nous concentrant sur des thèmes bien précis qui sont directement liés à notre étude afin d'éviter des débordements. En outre, les entrevues semi-dirigées sont flexibles, les questions ne sont pas figées. Cette flexibilité de l'entrevue semi-dirigée est très importante dans l'étude car elle nous a permis d'obtenir le maximum d'informations nécessaires pour identifier les stratégies de réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire. Les entrevues ont été réalisées à l'aide d'un guide d'entrevue composé de trois thèmes principaux et de plusieurs sous-thèmes. Le tableau suivant présente tous ces éléments.

Les questions des entrevues ont été posées en fonction des sous-thèmes identifiés pour les deux premiers thèmes. Pour le troisième, nous n'avons pas de sous-thème. Par ailleurs, certains sous-thèmes ont été supprimés dépendamment des réponses de chaque interviewé. Par exemple, si le répondant donne une seule cause de la pauvreté, le thème suivant relatif à la cause la plus importante a été supprimée pour cet interviewé. Ensuite, les entrevues ont duré entre 15 minutes et une heure et la longueur varie entre deux pages et six pages. Les entrevues ont été enregistrées et retranscrites mot à mot pour tenir compte de tous les éléments de réponse des interviewés. Les personnes qui ont participé à cette étude seront présentées dans la section suivante. Nous donnerons les organismes auxquels ils appartiennent.

Tableau 3.2
Thèmes et sous thèmes du guide d'entrevue

Thèmes	Sous-thèmes
Concept de la pauvreté	Définition de la pauvreté Les causes de la pauvreté Les ou la cause les plus ou la plus importantes Conséquences de la pauvreté
Les stratégies de lutte contre la pauvreté	Stratégies à appliquer pour réduire la pauvreté selon l'interviewé Connaissance du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) Différences et ressemblances avec les autres programmes de lutte contre la pauvreté Forces et faiblesses de tous les programmes de lutte contre la pauvreté Bilan des stratégies de lutte contre la pauvreté
Rôle de l'économie dans la réduction de la pauvreté	S/O

3.4 Présentation des interviewés

Pour identifier les participants de notre étude, nous nous sommes adressés au Bureau National d'Étude Technique et du Développement (BNETD), entreprise d'une grande renommée en Côte d'Ivoire qui a pour principale mission le développement de la Côte d'Ivoire. Nous avons réalisé un stage sur les politiques de réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire au sein de cette entreprise. Ce stage nous a permis d'étudier des documents sur les politiques de réduction de la pauvreté et aussi de réaliser nos entretiens avec les personnes clés dans le domaine de la réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire.

Nous avons interviewé 18 personnes qui exercent dans les ONG de lutte contre la pauvreté, dans les organisations internationales, les secteurs privé et public, les PME, et aussi des sans emploi. Les activités réalisées par les interviewés dans le cadre de leur travail ont une influence directe ou indirecte sur la pauvreté à l'exception des chômeurs. Les ONG de lutte contre la pauvreté et les organisations internationales qui ont participé à l'étude par exemple ont une influence directe sur la pauvreté. C'est-à-dire que leur mission est de réduire la pauvreté. Tandis que les entreprises privées, publiques et les PME ont une influence indirecte. C'est-à-dire que leur mission n'est pas de réduire la pauvreté mais toutes leurs activités ont un impact sur la pauvreté. Les entreprises ayant participé à l'étude ne seront pas mentionnées en vue de conserver l'anonymat des participants. Le profil des personnes interviewées se présente comme suit dans la figure 3.1.

Comme nous pouvons le constater dans la figure 3.1, les ONG, les secteurs privé et public sont les participants les plus nombreux. Dans les sections précédentes nous avons traité des techniques de collectes données choisies et nous avons présenté les participants de l'étude. Mais pour faire ressortir les résultats de notre étude, nous devons procéder à différentes analyses. Ainsi, dans la section suivante pour mettrons en évidence comment nous allons procéder pour analyser nos données.

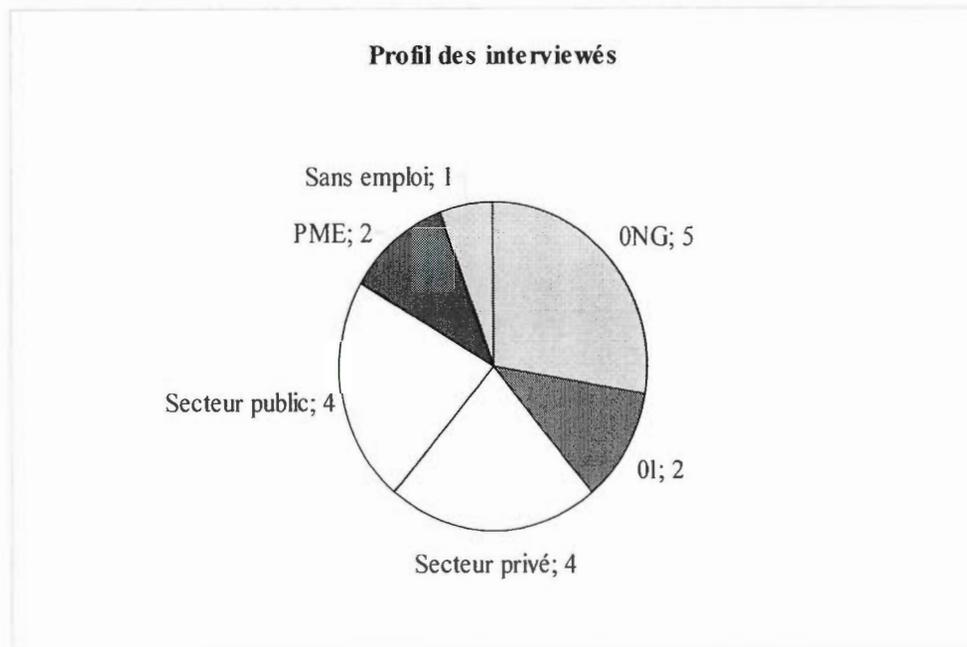


Figure 3.1 Profil des interviewés

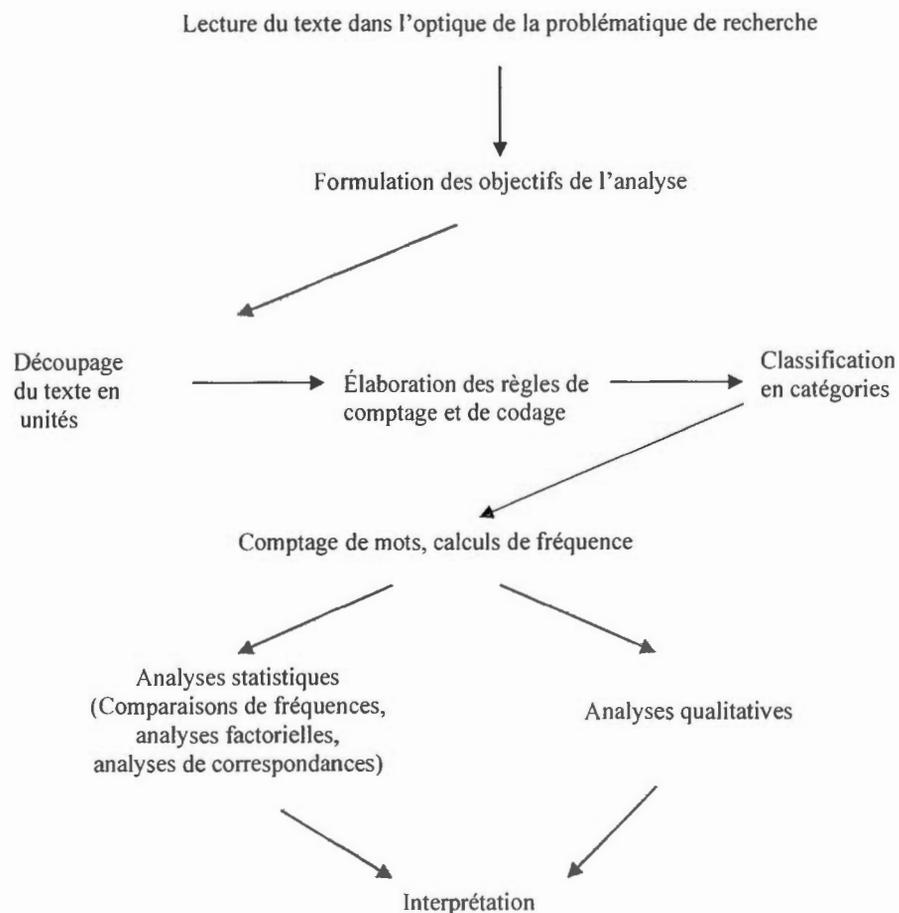
3.5. Analyse des données

Nous avons présenté dans la section sur la collecte des données, deux types de techniques. Les entretiens et la recherche documentaire. Aussi, dans cette section, nous allons présenter deux types d'analyses des données, celle des entretiens et celle des documents.

3.5.1 Analyse des entretiens

L'analyse de contenu est celle que nous avons utilisée. Allard-Poesi, Drucker-Godard et Ehlinger (1999) soutiennent que l'analyse de contenu repose sur le postulat que la répétition d'unités d'analyse de discours (mots, expressions ou significations similaires, phrases, paragraphes) révèle les centres d'intérêt, les préoccupations des auteurs du discours. Le texte (document écrit ou transcription de discours ou d'entretien) est découpé et ordonné en fonction des unités d'analyse que le chercheur a choisi d'étudier, selon une méthodologie très précise de codage. Les différentes unités sont

ensuite classées dans un nombre restreint de catégories liées aux objectifs de recherche et sur lesquelles porteront les analyses. Ces analyses passent le plus souvent par des comptages, des analyses statistiques, ou encore des analyses plus qualitatives du contexte dans lequel les mots apparaissent dans le discours. Les méthodes d'analyse de discours et de représentations nécessitent en général trois grandes étapes: collecter les données, les coder, puis les analyser. Pour analyser les données recueillies nous nous sommes basés sur les principales étapes d'analyse de données présentées par Bardin (1993) dans la figure 3.2.



Source: Bardin (1993, p.459)

Figure 3.2 Les principales étapes de l'analyse de contenu

Le discours des individus sur un sujet donné est très riche dans le cas d'une étude sur la pauvreté. En effet, la pauvreté est un phénomène très important connu par tout le monde directement ou indirectement. En Côte d'Ivoire un grand nombre de personnes dans les différentes sphères de la société sont conscientes de ce phénomène et leur opinion s'avère très importante. Ainsi avons-nous jugé nécessaire d'analyser leur discours. Nous avons opté pour le logiciel d'analyse de théorisation encrée Atlas TI 5.0 soit la dernière version de ce logiciel pour mener à bien notre analyse. Atlas est un logiciel qui permet de procéder à une analyse approfondie du discours des acteurs (des entrevues). En effet, les «outputs» ou rapports réalisés grâce à ce logiciel nous donnent tous les éléments nécessaires pour procéder à une analyse explicite et approfondie. Nous présentons dans le tableau 3.3 les principaux « outputs »du logiciel Atlas utilisés pour réaliser l'analyse des entrevues réalisées.

Tableau 3.3 :
Les rapports du logiciels Atlas.

Le rapport des fréquences des codes	La fréquence d'un code est le nombre de fois qu'un code est cité dans le discours des acteurs. Un code fait référence à un mot, un groupe de mots ou une expression.
Le rapport citations par code	Présente toutes les citations qui sont associées à un code donné. Ce rapport est très important car il facilite le regroupement des codes en codes généraux et spécifiques. Ce regroupement de codes permettra aussi de faire les représentations et par la suite l'analyse
Le rapport de cooccurrence des codes	présente quels sont les codes qui sont associés les uns aux autres. Ce rapport est très important pour réaliser les familles de codes, les représentations graphiques.
Le rapport des familles de codes	Les familles de codes sont les codes qui regroupent plusieurs codes qui ont des liens entre eux. Les familles de codes se font à l'aide des rapports citation par code et cooccurrence des codes.
Les représentations graphiques	Présentent tous les liens qui existent entre les différents codes avec l'aide des rapports citations par code, cooccurrence des codes et familles de codes.

Source : Réalisé par l'auteur

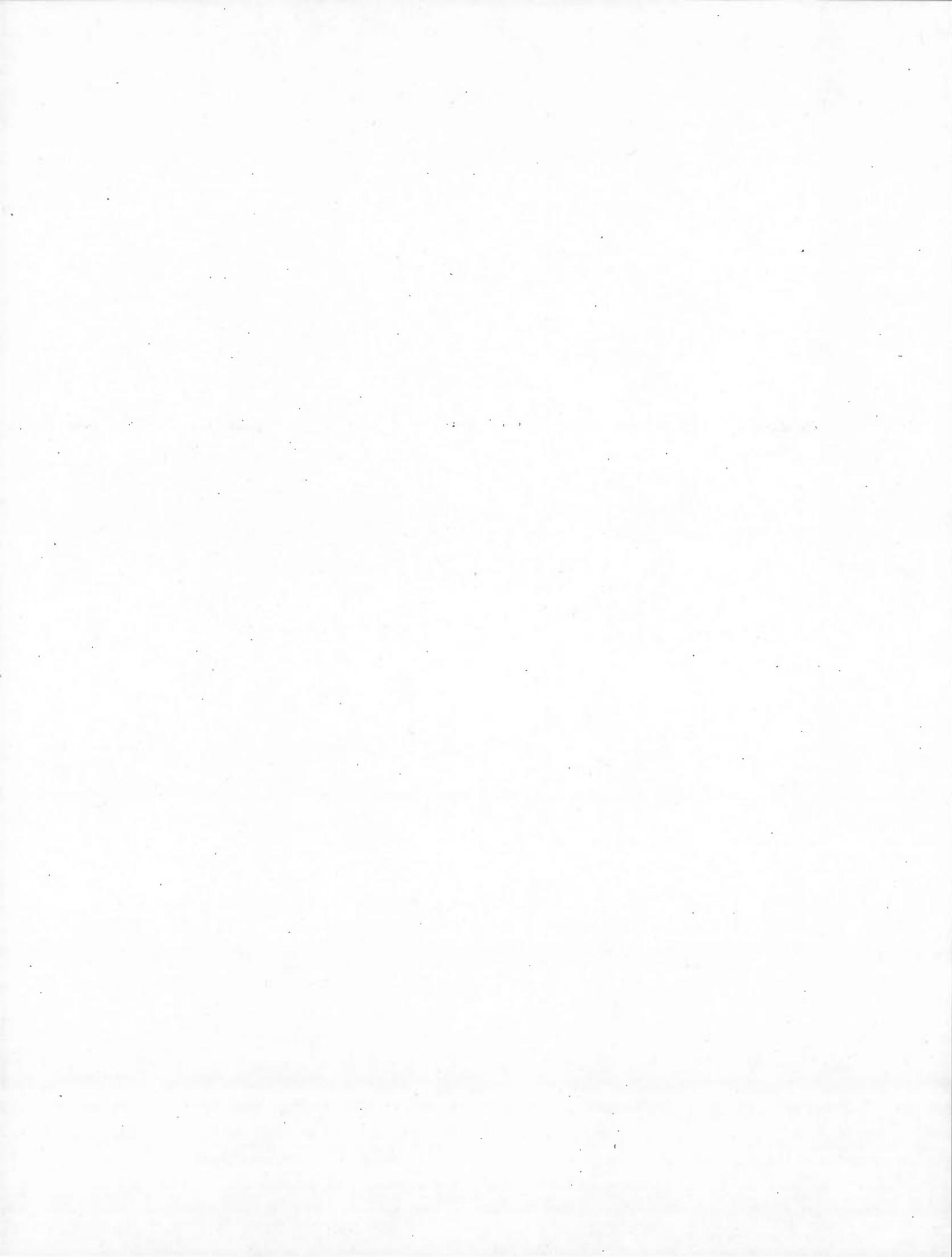
Le tableau 3.3 nous permet de constater que tous les rapports réalisés à l'aide du logiciel Atlas sont liés les uns aux autres et ce qui facilite une excellente analyse. L'analyse des entrevues sera présentée au chapitre 4, à la section 4.4.

3.5.2 Analyse des documents

Les documents choisis traitent de l'histoire, des systèmes économique, politique et financier, des principales caractéristiques du commerce international ainsi que de la balance des paiements de la Côte d'Ivoire. L'analyse de ces documents permettra de faire ressortir les informations clés pour notre étude. Toutes ces données seront utilisées aussi bien pour présenter la Côte d'Ivoire que pour la construction d'une réflexion sur la relation entre le commerce international et la pauvreté en Côte d'Ivoire.

En somme, pour construire des réflexions sur le développement, le commerce international et la pauvreté, nous avons analysé la balance des paiements de la Côte d'Ivoire, l'histoire, les systèmes économique, politique, financier, les principales caractéristiques du commerce international et les entrevues réalisées auprès de la population ivoirienne.

Dans ce chapitre nous avons présenté les fondements épistémologiques sur lesquels se basent notre recherche, les techniques de collecte de données et d'analyse pour lesquels nous avons opté pour mener notre étude. Le chapitre suivant sera consacré à notre étude de cas, la Côte d'Ivoire et les stratégies de lutte contre la pauvreté. D'abord, nous présenterons la Côte d'Ivoire, ensuite, nous traiterons des politiques de développement et des actions pour la réduction de la pauvreté proposées par le FMI et la BM en Côte d'Ivoire. Enfin, nous mettrons en évidence le discours des acteurs ivoiriens sur la pauvreté.



CHAPITRE IV

ÉTUDE DE CAS :

LA CÔTE D'IVOIRE ET LES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Ce chapitre est consacré à notre cas. Nous commencerons par la présentation de la Côte d'Ivoire soit son histoire, ses systèmes politique, économique et financier et son commerce international. Par la suite, nous exposerons les politiques de développement et les actions pour la réduction de la pauvreté proposées par le FMI et la BM en Côte d'Ivoire. Enfin, nous mettrons en évidence le discours des acteurs ivoiriens sur la pauvreté.

4.1 Présentation de la Côte d'Ivoire

Pays indépendant depuis le 7 août 1960, la Côte d'Ivoire s'étend sur une superficie de 322462 km² pour une population estimée à 18,2 millions. Située en Afrique de l'Ouest, elle est limitée au nord par le Burkina Faso et le Mali, au sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par le Ghana, à l'Ouest par la Guinée-Conakry et le Libéria. La carte de l'Afrique à la page suivante permet de situer la Côte d'Ivoire en Afrique.

Dans cette section nous présenterons l'histoire, les systèmes politique, économique et financier de la Côte d'Ivoire en vue de connaître le pays que nous étudions.

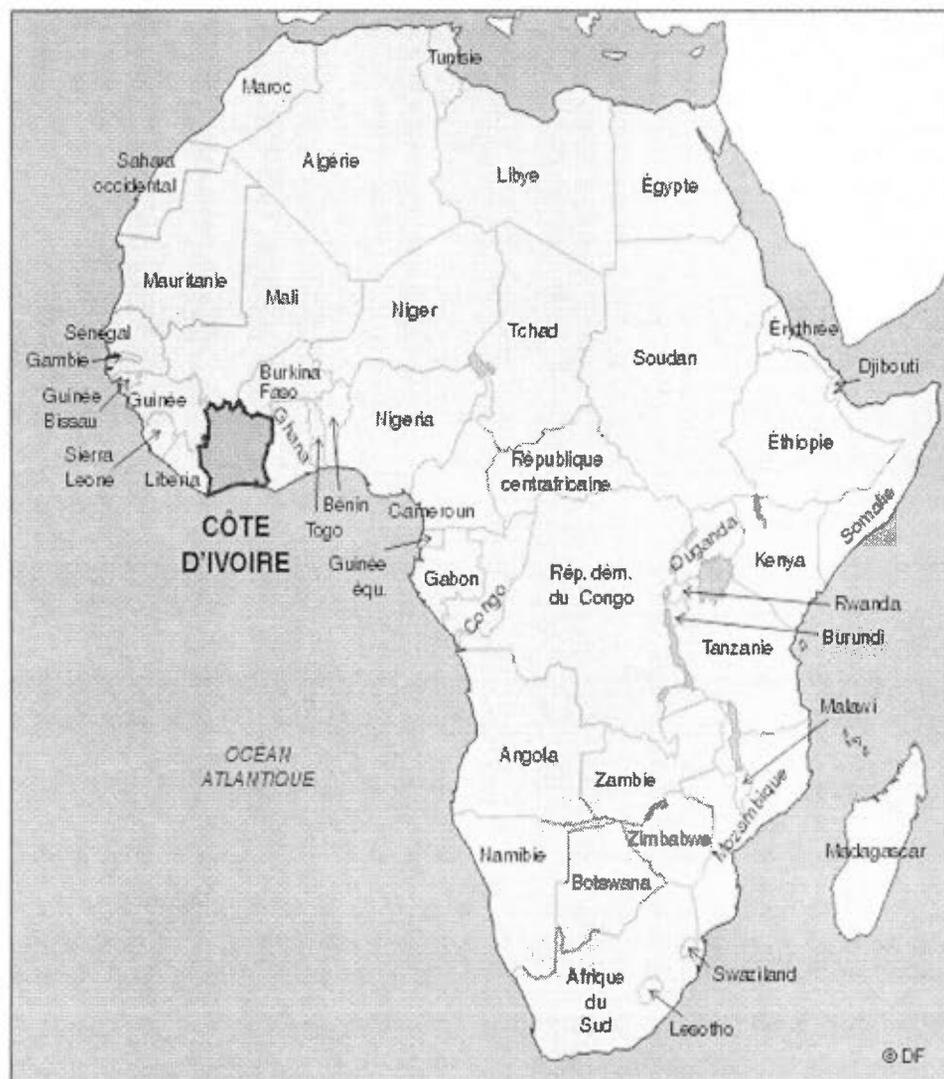


Figure 4.1 Carte de l'Afrique

4.1.1 Histoire

L'histoire de la Côte d'Ivoire sera présentée en mettant en évidence la genèse du peuplement en Côte d'Ivoire. Le PNUD (2004) souligne que la Côte d'Ivoire s'est toujours caractérisée par un dynamisme aux niveaux des migrations et de l'humanisation de l'espace. Pendant la période pré-coloniale, du néolithique au XVIII^e siècle, l'on est en

présence de deux catégories de populations: les fonds anciens d'autochtones, les grandes migrations de peuples; Par la suite, ce fut la mise en place de l'entité territoriale.

Ainsi, le PNUD (2004) explique qu'une légende tenace mais sans fondement scientifique fait passer la contrée aujourd'hui appelée Côte d'Ivoire comme un «no man's land» avant le XVème siècle qui a vu arriver les premiers grands groupes. Outre les anecdotes ou les récits signalant la présence de pygmées sporadiquement aperçus en certains endroits de la Côte d'Ivoire, les premiers habitants connus de ce pays existent. Ils constituent de nos jours des groupes assez importants démographiquement quand ils n'ont pas été phagocytés par des groupes plus nombreux et plus puissants. Le tableau suivant présente les différents autochtones de la Côte d'Ivoire.

Tableau 4.1
Fonds anciens autochtones de la Côte d'Ivoire

Au nord et au Nord-est	Les Sénoufo-Falafala et les Sénoufo-Nafana dans la région de Korhogo. les Lorhon, les Dégha et les Huéla dans la région de Bondoukou.
Au Sud	les Ehotilé, les Brégegone, les Abidji, les Zéhiri en Zone lagunaire
Au Sud-est	les Agoua entre l'Agneby et la Comoé
Au sud-Ouest	les Nosso, les Hangby, les Toyo et les Momo
A l'Ouest	les Egos, les Toura et les Gagou
Au Centre:	les Asrin, les Boli, les Bomizambo

Source : Réalisé d'Après les données du PNUD (2004)

Le PNUD (2004) fait remarquer qu'outre ce fond de peuplement ancien, l'occupation du territoire ivoirien est aussi le fait de grandes migrations de peuples qui se sont effectuées à partir du Moyen-Âge jusqu'au XVIIIème siècle. Deux grandes vagues,

tour à tour, vont converger vers la Côte d'Ivoire: les Malinkés Bambara ou Manding et les Akan.

La première vague, celle des malinkés-Bambara partie du Nord dès le XIIème siècle va procéder à une migration vers le sud et s'installer dans toute la région allant d'Odienné à Kong. La seconde vague de peuples partie de l'est au XVIII ème siècle suite aux crises politiques et aux guerres de conquête entre les empires du Ghana, du Mali et des Songhaï va provoquer la migration des Agni et des Baoulé en direction de la Côte d'Ivoire. C'est ainsi que le royaume Sanwi verra le jour dans la région d'Aboisso. Les Attiés et les Abbey arrivèrent plus tard.

Le PNUD (2004) soutient qu'en définitive, on se trouve au XIX ème siècle en présence d'environ 70 ethnies que l'on peut regrouper selon les grandes aires ethno-culturelles de l'Afrique occidentale et dont la Côte d'Ivoire constitue un microcosme. Ces aires ethno-culturelles au nombre de quatre, sont spatialement localisés: les Mandé, les Krou, les Akan et les Gur anciennement appelés Voltaïques.

L'aire culturelle Mandé couvre une partie de la Guinée-Conakry, du Mali, du Libéria, de la Sierra-léone et du Burkina Faso. L'aire culturelle Krou s'étale sur près de la moitié orientale du Libéria. L'aire culturelle Akan occupe la moitié méridionale du Ghana et une partie du Togo. L'aire culturelle Gur s'étend sur une partie du Mali méridional et du Burkina Faso ainsi que le nord du Ghana et du Togo.

En somme, le PNUD (2004) affirme que la Côte d'Ivoire actuelle est issue d'un long processus de pénétration et de mouvements de résistance qui ne prirent fin qu'avec la chute de l'Almamy Samory Touré le 29 septembre 1898 et la liquidation par les armes des derniers foyers de résistance que constituent les Abey d'Agboville et les Agba de Dimbokro. Le tableau suivant présente les principaux groupes ethniques et leur localisation au XIXième siècle.

Tableau 4.2

Groupes ethniques de la Côte d'Ivoire et leur localisation au XIX ième siècle.

Groupes Ethniques	Mandé du nord	Mandé du sud	Krou	Akan	Gur
Localisation	Nord-ouest	Ouest	Ouest	Est, Centre et sud	Nord et Nord-est
Villes	Odienné à Touba	Danané, Biankouma, Bouaflé	Daloa, Gagnoa, Man, Soubré	Abengourou, Aboisso, Bouaké, Dimbokro, Adzopé, Agboville, Abidjan, Grand Bassam, Jacqueline...	Korhogo, Ferkéssé-dougou, Boundiali, Bondoukou, Bouna
Principaux Sous groupes ethniques	Malinké, Koyaka, Koro, dioula	Gouro, Yacouba	Bété, Wê, Dan, Godié, Noyo.	Baoulé, Agni, Abbey, Attié, Ebrié.	Sénoufo, Koulango, Lobi

Source: Réalisé d'après les données du PNUD, 2004.

Après les grandes migrations de peuples on assiste à la mise en place de l'entité territoriale. Le PNUD (2004) explique que parti du Soudan (actuel Mali) à la tête d'une colonne entre 1887 et 1889, le Capitaine Binger longe le Niger, bifurque vers le sud et rejoint la côte où il fait la jonction avec Treich-Lapeine. L'exploration et la découverte du pays vont amener la France à créer officiellement la colonie de Côte d'Ivoire par un décret daté du 10 mars 1893 et la placer sous l'autorité de Binger en reconnaissance de son action et de sa connaissance du terrain. Ainsi va-t-il entreprendre de fixer définitivement les frontières de la colonie. Il établit celle de l'ouest avec le Libéria et la Guinée, de l'est avec le Ghana, du Nord avec le Burkina Faso et le Mali.

Il est important de souligner que la France a dû affronter la résistance de Samory au Nord, des Abbey à Agboville et des Agba à Dimbokro avant d'organiser administrativement et politiquement la colonie de Côte d'Ivoire au début à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle. A partir de 1915, toutes les résistances étaient brisées et il ne restait plus qu'à s'occuper de l'exploitation économique du pays par le biais d'une administration coloniale qui va se maintenir jusqu'en 1960.

Ainsi à partir de 1960, il n'existe plus de colonie ivoirienne car la Côte d'Ivoire accède à l'indépendance le 7 août de cette année. Depuis son indépendance ce pays a traversé diverses phases économiques et a appliqué deux principales stratégies en vue de se développer. Ainsi nous présentons tous ces éléments ainsi que la situation économique et financière actuelle de ce pays.

Dans cette section nous avons traité de l'histoire, soit les fonds anciens d'autochtones, les grandes migrations de peuples et enfin la mise en place de l'entité territoriale. Nous avons vu que la Côte d'Ivoire a été formée par plusieurs peuples venus de plusieurs régions de l'Afrique. Ensuite, nous constatons que la Côte d'Ivoire a été colonisée par les Français de 1893 à 1960. Par la suite, la Côte d'Ivoire est devenue un pays indépendant à la fin de l'année 1960.

La section suivante traitera du système politique la Côte d'Ivoire. Dans cette section, nous traiterons des différentes phases de la vie politique de la Côte d'Ivoire. Nous mettrons en évidence, le régime politique et la crise socio-politique.

4.1.2. Système politique

La Côte d'Ivoire faisait partie des pays les plus stables de l'Afrique depuis son adhésion à l'indépendance. Mais dans les années 1990, les troubles socio-politiques apparaissent et perdurent jusqu'à aujourd'hui.

Le PNUD (2004) explique que pendant la période précoloniale, les groupes ethniques qui composaient la société ivoirienne étaient liés par des pactes ancestraux, des liens historiques et sociaux forts. La colonisation avec son système administratif a écrasé

les organisations sociales existantes parmi lesquelles les chefferies traditionnelles. La Côte d'Ivoire indépendante a persisté dans le choix de la non prise en compte des liens ancestraux entre groupes ethniques et l'aliénation des chefferies traditionnelles sans autorités sociales et/ou politiques, au niveau du pouvoir administratif. Cette approche a persisté même avec l'avènement du multipartisme en 1990, issu des contradictions internes et de l'essoufflement du système de parti unique ainsi que des soubresauts de l'environnement international.

4. 1. 2.1. Régime politique

Le PNUD (2004) explique que contrairement à beaucoup d'autres pays africains, la Côte d'Ivoire avait un parti unique qui n'était pas basé sur la répression systématique des opposants, mais sur leur absorption au sein du parti. La structure de base de ce système est fournie par le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI). Celui-ci, issu du Syndicat Agricole Africain (SAA), a été dès le départ un parti de masse. Son rôle d'encadrement de toutes les couches de la société est bien illustré par le fait qu'il est obligatoire jusqu'en 1990, pour tout Ivoirien, d'en faire partie. Le parti est devenu au fil des ans un passage obligé pour réussir dans la bourgeoisie bureaucratique. Il est important de souligner que le chef du PDCI est aussi le président de la république.

Mais le PNUD (2004) révèle que le vent de la démocratie qui a frappé la plupart des pays européens de l'Est à l'orée des années 1990, n'a pas épargné les pays africains au sud du Sahara et avec eux la Côte d'Ivoire. Cette date marque la naissance du multipartisme avec la levée d'interdictions qui frappait l'article 7 de la Constitution instituant le pluralisme politique. Ainsi, seront organisées des élections libres avec l'entrée dans le jeu politique de plusieurs partis exerçant, auparavant, dans la clandestinité. La nouvelle donne politique se caractérise alors par l'émergence d'acteurs nouveaux dans le jeu politique (pour la plupart issus du monde universitaire) qui puisent l'essentiel de leurs ressources électorales, idéologiques et militantes dans la sphère sociale durablement éprouvée par la conjoncture économique ainsi que par les répercussions des différents programmes d'ajustement structurel mis en œuvre par le gouvernement. Ce nouveau système politique en apparence démocratique cachait, cependant, des dysfonctionnements dans le jeu démocratique à travers le contrôle de

l'appareil électoral par le parti au pouvoir. En effet, l'organisation des élections était confiée au Ministère de l'Intérieur qui ne constituait pas un acteur autonome du jeu électoral. Il faut attendre la transition militaire de l'année 2000 qui a suivi le Coup d'état de décembre 1999, pour voir la mise en place d'une commission électorale indépendante (CEI).

Enfin, le PNUD (2004) soutient que la Côte d'Ivoire indépendante a persisté dans le choix de la non prise en compte du rôle des chefferies traditionnelles dans la gestion du pouvoir local. Ce pouvoir est marqué par la volonté de l'administration centrale d'être le maître des décisions au niveau local. Ainsi les chefs traditionnels ont certes des attributions administratives mais n'ont pas de compétences juridiques. Le problème c'est que la population rurale n'obéit plus au pouvoir traditionnel. En fait, le système politique tel que décrit dans sa dynamique est intimement lié au choix économique qui l'alimente et le façonne.

4.1.2.2 La Crise socio-politique

La Côte d'Ivoire traverse une crise socio-politique depuis le coup d'État de 1999. Cette crise est très complexe et ses causes sont très diversifiées. De ce fait, nous essaierons de traiter de cette crise en présentant les principales causes mises en évidence, les tentatives de solutions sans émettre notre point de vue dans un souci d'objectivité.

Dans la littérature sur la crise socio-politique de la Côte d'Ivoire nous pouvons distinguer deux types de causes. Les causes internes, soit les causes qui proviennent du pays lui-même et les causes externes, soit celles qui sont indépendantes ou qui proviennent de l'extérieur du pays.

Le PNUD (2004) va mettre en évidence une multitude de causes internes. Selon le PNUD (2004) la crise ivoirienne est due d'abord à l'insuffisance de liberté démocratique. Cette insuffisance de la liberté démocratique a été démontrée par le centre pour le Développement International et la Gestion des Conflits (CIDCM) du Maryland College Park. Les études réalisées par ce centre démontrent que de 1960 à 1990 le pouvoir politique souffrait d'un manque de démocratie. L'indicateur d'ouverture politique est de-

9 ce qui signifie que le pouvoir est fortement autocratique. Ensuite, le PNUD (2004) affirme que l'ivoirité est sans doute l'un des concepts qui a contribué le plus à la rupture du contrat social. Ce concept était pourtant sensé donner un souffle nouveau au modèle ivoirien. Toualy (2005) souligne que:

Boa Thiémélé attribue l'origine de ce concept à Niangoranh Porquet : « le véritable créateur du mot est la somme de ceux, qui aujourd'hui, se battent et divisent la Côte d'Ivoire : Niangoranh Porquet est né à Korhogo en 1948 d'un père NZima de Grand Bassam (Sud) et d'une mère malinké de Boundiali (Nord). Conscient de ce métissage biologique, il a voulu créer un concept rassembleur. Il a voulu être un trait d'union culturel entre ces deux parties de la Côte d'Ivoire. Et le concept qu'il mit sur le marché fut à l'origine un concept culturel. Citant Pierre Niava dans un article publié en 1974 dans le quotidien *Fraternité Matin*, Boa Thiémélé écrit: l'ivoirité est un concept multiforme englobant la dynamique socio-économique, le triomphe culturel dont le tenant artistique est la griotique, la pensée de l'homme ivoirien dans toute sa profondeur. (Toualy, 2005, page 50).

En somme, Toualy (2005) affirme que : « L'ivoirité est une attitude, un comportement et une manière de vivre ». Toualy (2005, page 51). Le PNUD (2004) souligne que ce concept apparemment anodin pour la reconstruction d'une identité nationale a été interprété et utilisé à des fins diverses notamment par les forces de l'ordre, les hommes politiques et l'administration. Cela a entraîné la méfiance et un climat de tension qui ont contribué fortement au conflit armé de septembre 2002. Par ailleurs, le PNUD (2004) fait état de la politisation de l'école, de l'instrumentalisation et de la politisation de l'armée. Le PNUD (2004) rappelle que la quasi-totalité des figures clés de la crise actuelle sont issues du milieu syndical universitaire. En outre, le PNUD (2004) soulève les problèmes de la défaillance du système judiciaire, de la corruption et de l'impunité, de l'accroissement de la pauvreté, de l'inégalité, l'expansion du sida, mais aussi de l'instauration de la carte de séjour: source de divorce entre ivoiriens et non ivoiriens. Enfin, le PNUD (2004) soutient que la presse partisane, la Société Civile politisée, la trop grande dépendance du pays aux produits café et cacao ou l'incapacité à changer les structures de l'économie, l'absence de régulateurs sociaux et la perte de la légitimité de l'État sont à l'origine de la crise ivoirienne.

Mais le conflit en Côte d'Ivoire ne provient pas uniquement de causes internes, plusieurs auteurs ont mis en évidence la participation d'acteurs extérieurs. Ainsi

présenterons nous les causes indépendantes de la Côte d'Ivoire. Morgenrot (2003) affirme que:

La crise ivoirienne s'inscrit, n'en déplaise aux analyses manichéennes qui dominent les grands médias, qui se limitent à privilégier la théorie du conflit ethno-religieux, dans une double destabilisation de la sous-région, endogème et exogène. Le pays se trouve avoir été ciblé par les États-Unis comme la tête de pont de leur stratégie d'influence dans la sous-région occidentale du continent africain, au même titre que l'Ouganda et le Rwanda pour les Grands-Lacs, Madagascar pour la zone Océan Indien, le Botswana en Afrique australe et le Maroc en Afrique du Nord. (Morgenrot 2003, page 1)

Par cette citation Morgenrot (2003) souligne que la crise ivoirienne à des causes externes. Selon lui cette crise est due à un conflit d'intérêt entre les puissances économiques, plus précisément par la France et les États-Unis. La privatisation des grandes entreprises dans le cadre des programmes d'ajustement structurel permet à la France de s'emparer des différents secteurs les plus rentables de la Côte d'Ivoire. Morgenrot (2003) ajoute que la domination commerciale de la France dans les secteurs clés de l'énergie, des services mais aussi de l'agriculture, n'a pas l'air de plaire à tout le monde notamment au régime de Georges Bush père, mais surtout Clinton, qui souhaite restructurer, sous la houlette de son vice-président Gore, la politique africaine des États-Unis. La Côte d'Ivoire se voit alors désignée comme la tête de pont de l'influence américaine en Afrique occidentale francophone. Rappelons que la France est le pays colonisateur de la Côte d'Ivoire et qu'il est le premier partenaire commercial et investisseur en Côte d'Ivoire. La répartition des secteurs en fonction des multinationales Françaises qui les contrôlent se fait comme suit:

Tableau 4.3
Répartition des secteurs d'activité en fonction des multinationales Françaises

Multinationales Françaises	Groupe Bolloré	France Télécom	Bouygues	Société générale Crédit Lyonnais BNP Paribas
Secteur d'activité	cacao, rail transports	téléphonie filaire et hertzienne	énergie eau, travaux publics	Banques

Source: Élaboré à partir des données de Infoguerre, 2006.

Plusieurs tentatives ont été menées pour mettre fin à la guerre mais seulement les accords de Linas Marcoussis en janvier 2003, d'Accra III en juillet 2004 et de Pretoria en avril 2005 ont été ratifiés par les rebelles, les partis politiques et le président Laurent Gbagbo. Nous pouvons dire que les accords d'Accra et de Pretoria sont des suites des accords de Linas Marcoussis. Le guide de vos affaires en Côte d'Ivoire (2005) explique que les signataires de l'accord de Pretoria sont : le président sud-africain Thabo Mbeki, le président ivoirien Laurent Gbagbo, le Premier ministre ivoirien Seydou Diarra, l'ancien Premier ministre ivoirien et leader d'opposition Alassane Ouattara, l'ancien président ivoirien Henri Konan Bédié, le leader de la rébellion Guillaume Soro.

L'application de tous ces accords devrait permettre à la Côte d'Ivoire de mettre fin à cette crise. Mais ces accords n'ont pas encore été mis en œuvre. Toutes les parties signataires ne respectent pas leur engagement. Les principaux axes de l'Accord de Marcoussis et de Pretoria sont présentés dans le tableau 4.4 suivant:

Tableau 4.4

Les principaux axes de l'Accord de Marcoussis et de Pretoria sont présentés

Marcoussis	Pretoria
Éligibilité à la Présidence de la République	Déclaration commune de fin de guerre
Régime foncier	Désarmement et démantèlement des milices
Médias	Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR)
Les droits et libertés de la personne humaine	Retour au gouvernement des ministres issus des Forces Nouvelles
Regroupement, Désarmement, Démobilisation	Organisation des élections
Redressement économique et nécessité de la cohésion sociale	Éligibilité à la présidence de la république soit la révision de l'article 35 de la constitution ³ .

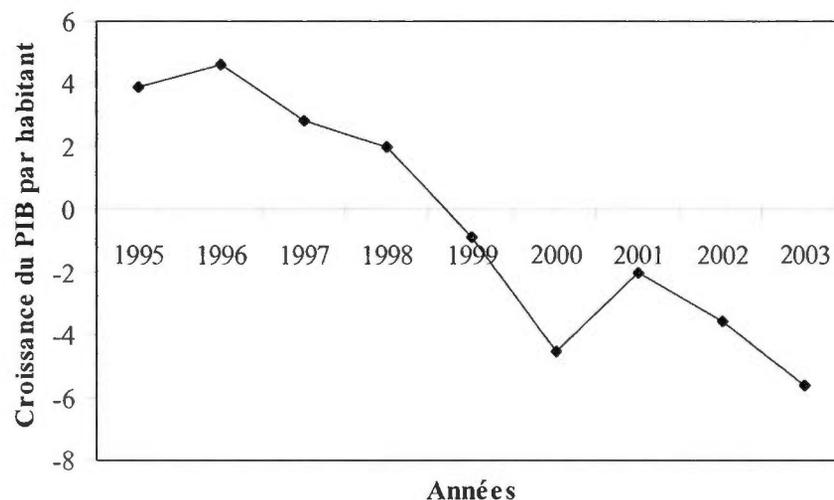
Source: Réalisé à partir des données du guide de vos affaires en Côte d'Ivoire (2005).

³ L'article 35 stipule que le candidat aux élections présidentielles est éligible seulement s'il est ivoirien né de père et de mère eux mêmes ivoiriens.

Le tableau des principaux axes de l'accord de Marcoussis et de Pretoria présente deux points communs entre Marcoussis et Pretoria. L'éligibilité à la Présidence de la République et le désarmement. Aussi, nous constatons que selon l'accord de Pretoria les antagonistes de la guerre devaient faire une déclaration commune de fin de guerre et procéder à l'organisation des élections présidentielles. Mais malgré le fait que les antagonistes aient ratifié l'accord de Marcoussis et Pretoria, ils n'ont pas respecté leur engagement.

Toualy (2005) explique qu'après le troisième Sommet d'Accra, les ivoiriens ont nourri l'espoir de sortie imminente de la crise. Une forte majorité d'Ivoiriens a en effet le sentiment que le Président Gbagbo a fait sa part de sacrifice par la nomination d'un Premier ministre de consensus ; formation d'un gouvernement de réconciliation nationale équilibré, adoption de la loi d'amnistie et de l'arrêté réintégration des militaires rebelles, adoption en Conseil des ministres de tous les projets de réformes prévues à l'accord de paix à l'exception de trois textes. Toualy (2005) ajoute qu'en revanche, l'opposition armée n'a fait aucune concession sur l'essentiel : la partition du pays demeure, le pillage systématique des richesses du pays dans les zones occupées est avéré ; la défiance constante de l'autorité de l'État et une volonté de plus en plus affirmée de sécession perturbent les Ivoiriens.

La crise socio-politique que traverse la Côte d'Ivoire a un impact non négligeable sur l'économie du pays. Nous en voulons pour preuve les principaux indicateurs économiques. La figure 4.2 présente la croissance du PIB par habitant de la Côte d'Ivoire de 1995 à 2003. Nous constatons que la croissance du PIB par habitant était positive avant la crise socio-économique alors qu'elle devient négative à partir de 1999. La croissance du PIB par habitant de la Côte d'Ivoire est passée de 3,9% en 1995 à -0,9 en 1999. On constate une amélioration en 2001 parce qu'elle passe de -4,5 en 2000 à -2 en 2001, mais en 2003, elle baisse, elle passe à -5,6.



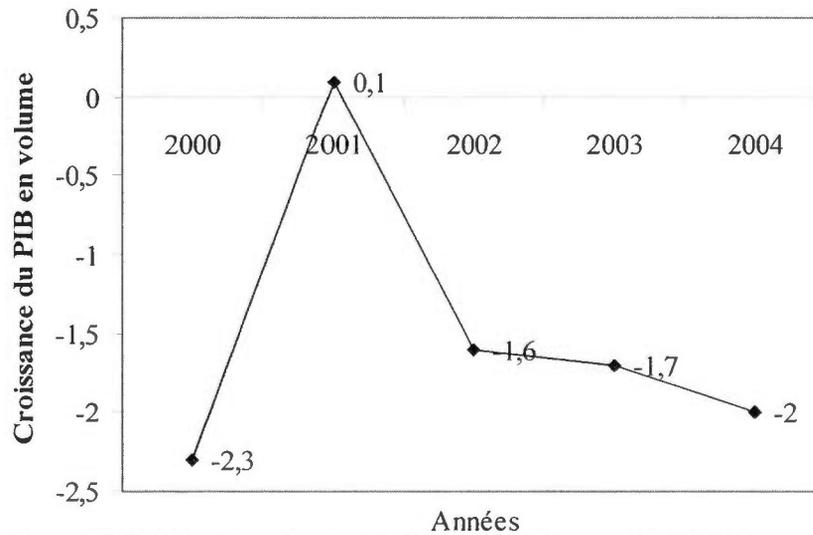
Source : Réalisé d'après les données de la Banque Mondiale et de l'OCDE (2005).

Figure 4.2 Croissance du PIB par habitant de la Côte d'Ivoire de 1995-2003

En outre, l'OCDE (2005) souligne que la forte croissance économique de la Côte d'Ivoire a été interrompue en 1999 à la suite du coup d'État et la récession a touché la Côte d'Ivoire en 2000. L'OCDE (2005) explique que la croissance du PIB en volume de la Côte d'Ivoire a baissé est passé à -2,3%. À la croissance quasi nulle de 2001 a succédé une nouvelle croissance négative en 2002 de -1,6 et de -1,7 en 2003. Les événements de Mars 2004 et les trois jours de pillage de novembre 2004 ont nui à tous les secteurs d'activités et le taux de croissance du PIB pour 2004 a été revu à la baisse soit -2%. Compte tenu de la progression démographique, le PIB réel par tête baisserait donc de 5,2% en 2004. L'OCDE (2005) ajoute que pour la troisième année consécutive, la récession a frappé l'économie ivoirienne. L'activité économique dépend aujourd'hui du seul acteur du cacao, les autres secteurs ayant été sévèrement touchés par la crise. Malgré les troubles, la Côte d'Ivoire est restée en 2004, le premier producteur mondial de cacao. La figure 4.3 présente la croissance du PIB en volume de la Côte d'Ivoire de 2000-2004.

Par ailleurs si nous comparons la croissance du PIB de la Côte d'Ivoire avec celle de l'Union Économique Monétaire Ouest Africain (UEMOA) nous constatons que la croissance du PIB de la Côte d'Ivoire était supérieure à celle de l'UEMOA entre 1995 et 1998. Mais à partir de 1999, la croissance du PIB de l'UEMOA est plus importante que

celle de la Côte d'Ivoire. Les croissances du PIB de l'UEMOA et de la Côte d'Ivoire sont représentées à la figure 4.4.



Source : Réalisé d'après les données de la Banque Mondiale et de l'OCDE (2005).

Figure 4.1 Croissance du PIB en Volume de la Côte d'Ivoire de 2000-2004

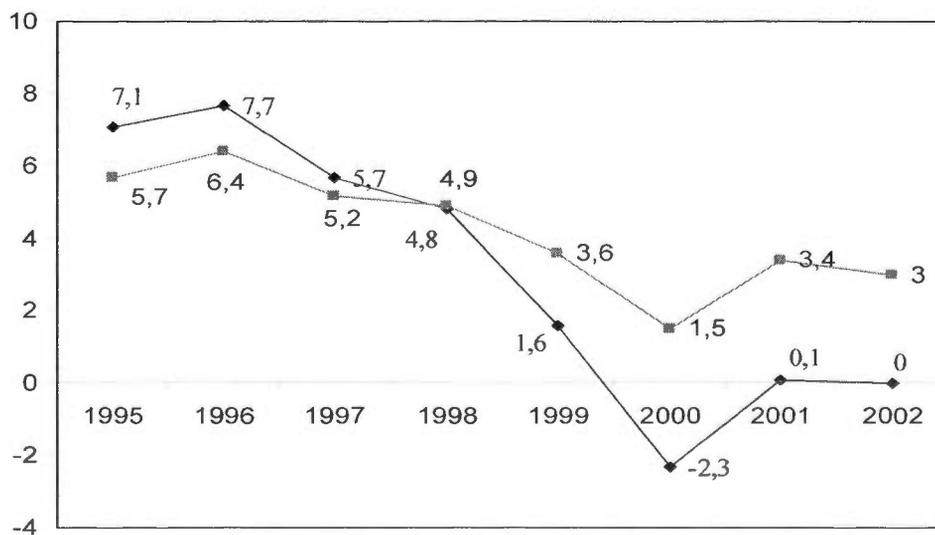


Figure 2.4 Comparaison de la croissance du PIB de la Côte d'Ivoire et de l'Union Économique Monétaire Ouest Africain.

Nous venons de voir que la Côte d'Ivoire qui était un pays stable depuis son adhésion à l'indépendance en 1960 est rentré dans une crise socio-politique depuis 1999. Toutes les tentatives de solutions n'ont pas permis à la Côte d'Ivoire de mettre fin à cette crise. Malheureusement cette situation affecte son économie qui se portait plutôt bien durant plusieurs décennies, c'est ce que nous expliquerons dans la section suivante.

4.1.3. Le système économique et financier de la Côte d'Ivoire

Cette section relative au système économique et financier mettra en évidence de prime abord, les phases de l'économie ivoirienne, ensuite, les stratégies de développement économique de la Côte d'Ivoire soit l'ouverture économique et le positionnement sous-régional, le désengagement de l'État des activités de production et de commercialisation, et enfin la situation économique et financière de la Côte d'Ivoire.

4.1.3.1 Les phases de l'économie ivoirienne

La recherche documentaire réalisée nous amène à faire ressortir quatre grandes phases de l'économie ivoirienne. Chacune de ces phases est marquée par des événements très importants.

Tableau 4.5
Les phases de l'économie ivoirienne

Phase 1 : 1960-1980	Le miracle ivoirien
Phase 2: de 1981-1993	Le début de la crise
Phase 3 : 1994 à 1998	La reprise temporaire de l'activité économique
Phase 4: de 1999 à 2007	Le Chaos économique, politique et social

Source : Réalisé d'après les données du PNUD (2004), Toualy (2005) et Bédié (1996).

Le tableau 4.5 montre que la phase 1 est la période du « miracle ivoirien » de 1960-1980, la deuxième phase est celle que nous avons intitulé « le début de la crise » de 1981 à 1993, la troisième est celle de reprise temporaire de l'activité économique de 1994 à 1998, enfin la dernière est le Chaos économique, politique et social de 1999 à 2007. La phase 1 de l'économie ivoirienne s'étend sur deux décennies (1960-1980) et cette période est marquée par le miracle ivoirien. En fait, Bédié (1996) souligne que:

Pendant les deux décennies 1960-1970 et 1970-1980, la Côte d'Ivoire a connu un rythme de croissance soutenu qui la plaçait en tête des pays africains. À cette époque, l'on citait notre pays en exemple: pour l'admirer ou pour le critiquer, l'on parlait du miracle ivoirien. Bédié (1996, page 13)

Le PNUD (2004) va ajouter que « Le miracle ivoirien » est un terme qui désigne une période de prospérité économique qu'a connu le pays depuis son accession à la souveraineté, en 1960, jusqu'en 1974. Le PNUD (2004) explique que cette période est caractérisée par un PIB réel qui augmente à un rythme proche de 8% par an en moyenne. Ainsi, selon Cogneau et Nesple-Somps (1999), même si la croissance démographique est l'une des plus fortes du monde (4,1% par an entre 1960 et 1980), la Côte d'Ivoire devient, durant les années 70, un pays à revenu intermédiaire et bénéficie du niveau de vie le plus élevé d'Afrique de l'Ouest. Cette croissance est tirée par le secteur primaire à travers l'exploitation du café, du cacao et du bois. Le PNUD (2004) ajoute que sur la même période, ces principaux produits (café, du cacao et du bois) ont constitué 82% des exportations en 1965 et 74% en 1972. Entre 1975 et 1977, le prix du café est multiplié par 3.6% et celui du cacao par 3. Cela a profité surtout à l'État ivoirien qui a vu ses recettes d'exportation augmenter. On constate aussi une croissance des salaires nominaux. L'État ivoirien va accélérer ses programmes d'investissements publics. Ces derniers augmentent, en termes réels, à un taux de croissance moyen annuel de 36%. Toualy (2005) affirme que:

L'État organise l'accueil des capitaux étrangers par l'adoption d'un code d'investissements favorable. Il transfère les revenus agricoles vers le secteur industriel et se lance dans la réalisation de grandes infrastructures (routes, écoles, barrages). L'augmentation du revenu agricole, l'enrichissement sont une réalité; mais la répartition du revenu est inégale dans l'espace comme dans la société (Toualy, 2005, page 38-39).

Mais nous pouvons dire qu'à partir de 1981, la Côte d'Ivoire rentre dans une crise économique qui perdure jusqu'à aujourd'hui. Nous passons ainsi à la phase 2 de l'économie ivoirienne.

Le Ministère de la planification et du développement de Côte d'Ivoire (1998) explique qu'à partir de 1980, la chute des cours mondiaux, les conséquences des premiers chocs pétroliers, entre autres, ont conduit à une crise économique sévère, qui s'est prolongée sur la décennie 80. Le BNETD (2005) fait remarquer que de 1981 à 1993, le prix du café et du cacao ont considérablement baissé parce que l'offre était forte. Le stock des années précédentes était très important. Cependant la baisse du prix de ces produits sur le marché mondial a entraîné automatiquement celle de l'économie ivoirienne. En effet, il y'a eu un effondrement des cours mondiaux des principaux produits d'exportation en 1984. Cela a provoqué une détérioration de 40% des termes de l'échange, plongeant ainsi l'économie dans un profond marasme.

Le Ministère de la planification et du développement de Côte d'Ivoire ivoirien (1998) ajoute que cette crise a provoqué des déséquilibres tant internes qu'externes. La balance des paiements est devenue déficitaire avec un solde courant passant de -10.5 milliards de francs CFA en 1970 à -385.7 milliards de FCFA en 1980. L'encours de la dette est passé de 88.9 à 1,265.1 milliards de F CFA au cours de la même période. Toualy (2005) souligne que:

À partir de 1981, le pays entre dans une crise financière qui manifestement montre les limites de la voie choisie. Structurellement l'économie de la Côte d'Ivoire est dépendante de l'extérieur. La croissance économique que le pays a connue, deux décennies durant (de 1960-1980), était fondée sur un endettement extérieur colossal qui constitue aujourd'hui un handicap majeur pour l'économie du pays. (Toualy 2005, page 39, 43-44).

Le Ministère de la planification et du développement de Côte d'Ivoire ivoirien (1998) ajoute que face à la persistance de la crise des années 1980, le gouvernement pour créer les conditions de la relance économique, a engagé des mesures d'ajustement structurel pour rétablir les grands équilibres macro-économiques et financiers, l'assainissement du secteur financier et l'amélioration de la compétitivité. Ensuite, le Ministère de la planification et du développement de Côte d'Ivoire ivoirien (1996) ajoute que l'encours de la dette extérieure par rapport au PIB est passé de 53.4% en 1980 à 9.4% en 1993 alors que l'épargne intérieure par rapport au PIB passait de 20.4% à 9.4% en

1993. Le taux d'investissement fixé par rapport au PIB diminuait de 24% en 1980 à 7.8% en 1993. Enfin, le Ministère de la planification et du développement de Côte d'Ivoire ivoirien (1996) fait remarquer que de 1980 à 1993, les fragiles performances économiques et la baisse des prix d'achat des produits d'exportation, les mesures de blocage des salaires, ont entraîné une chute des revenus globaux et par tête, conduisant à la naissance des poches de pauvreté.

Mais à la suite de cette période difficile, nous pouvons dire qu'il y a une légère amélioration de la situation économique de la Côte d'Ivoire; elle correspond à la phase 3 de l'économie ivoirienne qui s'étend de 1994 à 1998, phase que nous avons intitulé la reprise temporaire de l'activité économique.

En 1994, le Ministère de la planification et du développement de Côte d'Ivoire ivoirien (1998) explique que la situation économique s'est améliorée par rapport aux périodes précédentes. En effet, en 1994, le Franc CFA a été dévalué. La parité du franc CFA a perdu 50% de sa valeur par rapport au franc français le 11 janvier 1994 passant de 100fcfa/FF à 50fcfa/FF. Cette dévaluation a permis une reprise progressive de l'activité économique qui s'est accrue de près de 2% en 1994, 6.5% en 1995 et 7% en 1996, rompant ainsi avec les tendances observées au cours de ces dernières années (-0.2% en moyenne sur la période de 1978-1992 et -0.8% en 1993). Les revenus s'améliorent mais les impacts en profondeur des politiques de relance économique sur les conditions de vie des populations, n'ont pas atteint les niveaux souhaités, pour rattraper les baisses observées entre 1980 et 1993.

Malheureusement à la suite de cette reprise économique, la situation de la Côte d'Ivoire se détériore et nous pouvons dire que la Côte d'Ivoire rentre dans un chaos économique, politique et social à partir de 1999, soit la dernière phase de son économie. L'économie de la Côte d'Ivoire est fortement affectée par la crise socio-politique qui a commencé avec le coup d'État du 24 décembre 1999 et qui perdure jusqu'à aujourd'hui⁴. Comme nous l'avons mentionné dans la section précédente la croissance du PIB de 2000 à 2003 est respectivement de -2.3%, 0.1%, -1.6%, -1.7%, et -2%. Cette crise a fait de la

⁴ De plus amples informations seront données sur cette crise dans la section relative à la crise socio-politique.

Côte d'Ivoire un pays très risqué avec un risque pays estimé en 2002 à 2 (risque très élevé).

Les différentes phases de l'économie ivoirienne ont présenté les moments glorieux et la crise socio-politique et économique de la Côte d'Ivoire depuis son adhésion à l'indépendance en 1960. Mais il est important de souligner que la Côte d'Ivoire a aussi appliqué deux stratégies en vue de se développer. Ces stratégies ont été adoptées dès son indépendance et nous pouvons dire que ces stratégies ont joué un rôle important dans les phases économiques que ce pays a traversé.

4.1.3.2 Les stratégies de développement économique de la Côte d'Ivoire

Dans la stratégie de développement économique choisie par le gouvernement ivoirien, on peut distinguer deux étapes. La première est caractérisée par une ouverture de l'économie sur l'extérieur. Ce choix économique est affirmé dès l'accession du pays à l'indépendance. La seconde est caractérisée par le désengagement de l'État des activités de production et de commercialisation. Le tableau 4.6 suivant présente ces stratégies.

Tableau 4.6

Stratégies de développement économique de la Côte d'Ivoire

Ouverture de l'économie sur l'extérieur	Désengagement de l'État des activités de production et de commercialisation
<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture commerciale basée sur les exportations de produits agricoles dans un premier temps, puis de produits manufacturés 	Développement du secteur privé par la privatisation des entreprises
<ul style="list-style-type: none"> • Politique de portes ouvertes pour les facteurs de production, travail et capital 	

Source : réalisé d'après les données du PNUD (2004, page 52-56).

Le PNUD (2004) explique que l'élément clé de la stratégie de développement ivoirien au lendemain de l'indépendance (1960) est l'ouverture de son économie au monde extérieur. Cette ouverture s'est exprimée dès l'indépendance par la volonté des

décideurs ivoiriens de confier au secteur privé un rôle important dans le développement économique du pays. Le premier plan décennal confirme cette option mais en attendant la formation d'une élite du secteur privé, l'État s'est transformé en investisseur tout en favorisant le développement du secteur privé. L'ouverture était la constance de la politique du gouvernement dans tous les domaines. Ouverture commerciale d'abord, avec une stratégie de développement basée sur les exportations de produits agricoles, dans un premier temps, puis de produits manufacturés. Toualy (2005) affirme que: « La recherche obstinée de la croissance de l'agriculture constitue le choix fondamental. La Côte d'Ivoire fait appel à la main d'œuvre des pays voisins ; elle a recours à des techniciens français et des capitaux étrangers. C'est une économie ouverte sur l'extérieur» (Toualy, 2005, page 37).

Le PNUD (2004) ajoute qu'en plus d'une ouverture commerciale, la Côte d'Ivoire entreprend une ouverture plus large, avec une politique de portes ouvertes pour les facteurs de production, travail et capital. Les migrations venues des pays voisins du Nord, Burkina-Faso et Mali et de la zone de savane au Nord de la Côte d'Ivoire, ont garanti une large disponibilité en main d'œuvre à bon marché.

Le PNUD (2004) mentionne que l'appartenance à la zone franc, avec la garantie de convertibilité qu'elle implique est également un facteur favorable aux entrées de capitaux. De plus, par delà ce facteur permissif pour l'entrée des capitaux, il y a des efforts spécifiques de l'État ivoirien pour attirer des investissements directs étrangers (IDE), permettant de fournir au pays à la fois le capital productif et le transfert de technologie. Enfin, un aspect très important de la stratégie de développement choisie par l'État ivoirien est l'accumulation du capital humain. Elle témoigne de l'ouverture culturelle de ce pays. On peut schématiser le modèle ivoirien de croissance endogène comme un processus de transformation en investissement et en capital humain des surplus prélevés par l'État sur les exportations agricoles.

La seconde stratégie de développement est le désengagement de l'État des activités de production et de commercialisation. Le PNUD (2004) explique qu'après une première période où la Côte d'Ivoire s'est ouverte largement aux entrées de main d'œuvre, de capitaux et de techniques nouvelles, succède une période de repli partiel caractérisé par toutes les sortes de distorsions, susceptibles de créer de nombreuses rentes au bénéfice de

certaines groupes socio-économiques. En effet, avec la réforme des droits de douane de 1973, la stratégie de croissance est tournée vers l'accélération de l'industrialisation par le secteur privé tandis que l'État se désengage des activités de production. Brou (1996, page 132) souligne qu'entre 1990 et 1995, 22 entreprises publiques ont été privatisées en Côte d'Ivoire. Ces entreprises exercent dans le domaine de la production alimentaire, de la transformation de produits agricoles, de l'électricité, de l'édition, de l'énergie, de la fabrication de lubrifiants, de l'exploitation industrielle de bétail, des chemins de fer et des centres de loisirs. Au total selon la Banque mondiale (2000) 59 entreprises ont été privatisées en Côte d'Ivoire. Les deux stratégies adoptées par la Côte d'Ivoire seront à l'origine de la situation économique et financière actuelle de la Côte d'Ivoire. Dans la section suivante, nous allons la présenter.

4.1.3.3 La situation économique et financière

La Côte d'Ivoire était classée dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire dans les années 80. La Commission française justice et Paix (1995, page 215) explique qu'un pays à revenu intermédiaire est un pays dont le PNB par habitant était égal ou supérieur à 500 dollars en 1987. Par ailleurs Toualy (2005, page 93) fait remarquer que la Côte d'Ivoire représente la première puissance économique de l'UEMOA (l'Union économique et monétaire ouest-africaine qui comprend 10 pays) avec plus de 40% du PIB, et se positionne comme la deuxième économie sous régionale, derrière le Nigeria. Elle reste le premier partenaire de la France dans la zone Franc et le troisième en Afrique noire, derrière l'Afrique du Sud et le Nigéria.

Dans cette section nous présenterons brièvement les principaux éléments qui caractérisent l'économie ivoirienne. Soit le secteur primaire (l'agriculture), le secteur secondaire (l'industrie) et enfin le secteur tertiaire (les services). Le tableau et les figures ci-dessous montrent l'importance de chaque secteur dans l'économie ivoirienne.

Tableau 4.7
Pourcentage du PIB et de la population des différents
secteurs d'activité de la Côte d'Ivoire.

Secteurs d'activité	Pourcentage du PIB.	Pourcentage de la population
Agriculture	34%	60%
Industrie	20%	13%
Services	46%	26%

Source : Élaboré en fonction des données de la primature de Côte d'Ivoire (2005).

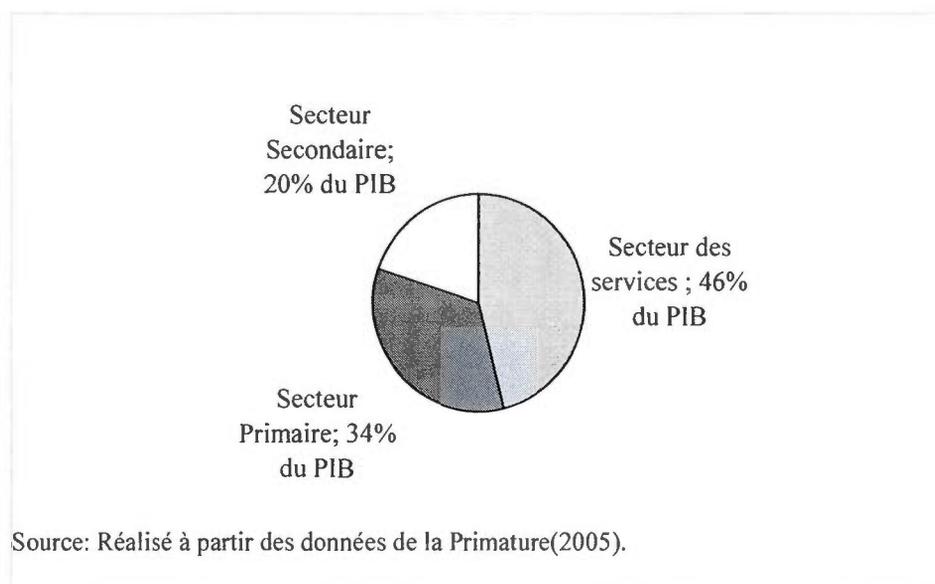


Figure 4.5 Les secteurs d'activité de l'économie ivoirienne

Figure 4.3: Pourcentage de la population qui exerce dans les différents secteurs d'activité

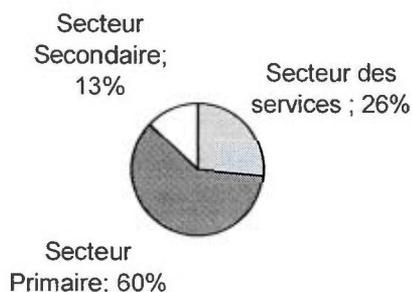


Figure 4.6 Pourcentage de la population qui exerce dans les différents secteurs d'activité

La primature de Côte d'Ivoire (2005)⁵ soutient que le secteur agricole occupe une place très importante en Côte d'Ivoire comme dans tous les pays Africains. C'est un secteur clé de l'économie ivoirienne, occupant 60% de la population et représentant 34% du PIB et 2/3 des ressources d'exportation. Produits traditionnels d'exportation, le café et le cacao occupent toujours la première place des cultures de rente en Côte d'Ivoire placée au 1er rang mondial pour le cacao et au 4e rang pour le café. L'agriculture vivrière permet d'atteindre l'autosuffisance dans les domaines de l'igname, du manioc, de la banane plantain, et des cultures fruitières de manière générale, ce qui n'est toujours pas le cas pour des denrées pourtant largement consommées par les Ivoiriens que sont le riz que la Côte d'Ivoire importe encore dans des proportions importantes (300.000 à 400.000 tonnes par an) ou le poisson, la viande et les produits laitiers. En outre, la Côte d'Ivoire est un des plus importants producteurs africains de fruits et de légumes. La richesse de ses conditions pédo-climatiques ainsi que la politique de développement qui a été menée depuis l'indépendance ont abouti à en faire le grand pays agricole que l'on connaît aujourd'hui. En marge du café et du cacao, la Côte d'Ivoire est particulièrement reconnue pour la qualité de ses produits fruitiers et maraîchers d'exportation, notamment l'ananas,

⁵ La Primature, est le Cabinet du premier ministre ivoirien

la banane et la noix de coco qui représentent les grandes filières d'exportation et constituent une des ressources complémentaires et rémunératrices du pays.

La primature de Côte d'Ivoire (2005) explique que l'industrie représente 20% du PIB et occupe 13% de la population. C'est un secteur porteur, surtout la branche agro-alimentaire qui représente 22% des investissements nets, 33% du chiffre d'affaires et 24% de la valeur ajoutée du secteur secondaire. L'agro-alimentaire est la branche la plus dynamique de l'industrie ivoirienne et surtout celle dont les perspectives d'avenir correspondent à un développement concerté avec l'agriculture. 37% du cacao et 10% du café subissent au moins une première transformation sur place. Il y a des perspectives intéressantes dans la fabrication des jus, du conditionnement des fruits en boîte ou encore de la transformation des fruits en confiture. Ensuite, le cabinet du premier ministre ivoirien (2005) fait remarquer que l'industrie pétrolière, chimique et para-chimique représente environ 20% de l'investissement, 58,5% du chiffre d'affaires et 20% de la valeur ajoutée.

La Société Ivoirienne de Raffinage est considérée comme l'unité la plus performante d'Afrique (hors Afrique du Sud). Aussi, le secteur du textile, très dynamique, représente 15,6% des investissements nets, 13% du chiffre d'affaires et 24% de la valeur ajoutée de l'industrie ivoirienne. Enfin, le cabinet du premier ministre ivoirien (2005) affirme que la Côte d'Ivoire s'est positionnée il y a déjà longtemps sur le marché pétrolier et elle a atteint l'autosuffisance en matière de consommation de pétrole. Du point de vue du gaz naturel, la production augmente régulièrement et pourra bientôt satisfaire les besoins de la population et de la production électrique. En matière de production d'électricité, la Côte d'Ivoire est entièrement autonome et le challenge actuel se situe au niveau de la fourniture d'électricité à la sous-région. D'ores et déjà, elle fournit l'électricité au Ghana et des négociations sont en cours pour une interconnexion des réseaux avec le Mali, le Burkina-Faso et la Guinée

La primature de Côte d'Ivoire (2005) soutient que le secteur des services représente 46% du PIB et occupe 26% de la population active. Très aussi un secteur informel au dynamisme et à la souplesse étonnants qui, loin des chemins traditionnels, est au contraire à l'affût de produits toujours nouveaux et évolue vers une structuration en petites

entreprises performantes. C'est ainsi notamment que le secteur de l'informatique a donné lieu à un foisonnement de petites unités. En plus, la primature de Côte d'Ivoire (2005) affirme que le secteur des services s'enrichit du tourisme dont la volonté affichée de développement se concrétise à travers une réorganisation en cours de réalisation. Dans ce domaine, la Côte d'Ivoire est pourvue de nombreux atouts et peut se permettre de développer le tourisme dans différentes directions : balnéaire avec ses nombreuses plages, religieux avec la Basilique de Yamoussoukro, écologique avec ses parc nationaux et culturel avec ses sites et arts traditionnels et ses manifestations culturelles de dimension internationale.

Enfin, le cabinet du premier ministre ivoirien (2005) explique que la Côte d'Ivoire a un puissant réseau financier constitué de 16 banques entretenant un réseau de 170 guichets, 7 établissements financiers et plus d'une trentaine de compagnies d'assurances font de la Côte d'Ivoire une place financière concurrentielle qui anime toute l'Afrique de l'Ouest. Chef de file des pays de l'UEMOA, l'Union Économique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest, le système bancaire de la Côte d'Ivoire a porté, en 1996, 51% des 2000 milliards de crédits distribués à l'économie au sein de cette entité.

Nous constatons que l'agriculture occupe toujours une place importante dans l'économie ivoirienne. Mais c'est le secteur tertiaire qui représente la plus grande part dans le PIB soit 46%. Le secteur secondaire par contre vient en dernière position avec 20% du PIB. Dans les sections sur les phases de l'économie et les stratégies de développement de la Côte d'Ivoire nous avons vu que la Côte d'Ivoire privilégie le commerce international. En effet, les exportations de ses produits agricoles constituent l'élément le plus important de son commerce international. Ainsi dans la section suivante nous mettons en évidence le commerce international de la Côte d'Ivoire. Dans un premier temps, nous mettrons en évidence le régime de stabilisation, ensuite, la libéralisation de la filière café-cacao, ensuite, nous traiterons des principales cultures d'exportations, ses partenaires commerciaux et de présence des multinationales sur son territoire.

4.1.4 Présentation du commerce international de la Côte d'Ivoire

Dans cette section nous nous concentrons uniquement sur les aspects du commerce international en Côte d'Ivoire. Rappelons que les exportations des produits agricoles caractérisent les exportations de produits de la Côte d'Ivoire. Ainsi, traiter du commerce international de ce pays revient à mettre en évidence les filières agricoles dominées par la filière café-cacao. La revue littérature réalisée nous permet d'affirmer le commerce international de ce pays est marqué par deux périodes. La première est celle de la stabilisation et la seconde est celle de la libéralisation de ses deux principaux produits d'exportation, le café et le cacao.

4.1.4.1 Le commerce international en Côte d'Ivoire avant 1999 : La période de stabilisation

Dans cette section nous présenterons le régime de stabilisation de la Côte d'Ivoire. Nous commencerons par un bref historique du commerce international de ce pays. En 1893, la Côte d'Ivoire est devenue une colonie française. Son premier gouverneur était Binger. Depuis l'époque coloniale, les colons français ont favorisé la mise en place de l'agriculture d'exportation. En 1920, un groupe de planteurs Africains développa la culture du cacao. Dès 1930, l'agriculture est imposée par l'administration coloniale selon les aptitudes climatiques des différentes régions du pays. En 1960, lorsque le pays obtient son indépendance, le président Félix Houphouët Boigny opère un choix politique. Ce choix consistait à faire le développement du pays sur la base de l'agriculture d'exportation.

D'abord, il s'agit d'assurer des revenus aux Ivoiriens puisque 80% étaient ruraux en 1960. Ensuite, assurer des revenus à l'État qui les injecteraient progressivement dans l'industrie et enfin, pour assurer la subsistance quotidienne. Ainsi, l'activité agricole se compose de l'agriculture vivrière, de l'agriculture d'exportation, de la production animale, de la pêche et de la foresterie. Comme nous l'avons déjà expliqué dans les sections précédentes, le souci du gouvernement en 1960, était d'obtenir, grâce aux cultures d'exportation, les devises nécessaires aux infrastructures et au développement. Les principaux produits vivriers sont les céréales, l'igname, le manioc et la banane plantain. L'agriculture d'exportation est la plus importante du secteur agricole de la Côte

d'Ivoire. Les cultures les plus dominantes et les plus anciennes sont le café et le cacao. Mais en plus de ces cultures dominantes, le coton, les fruits, la canne à sucre, le caoutchouc, le palmier à huile, l'hévéa et le tabac sont aussi cultivés. Le thon domine dans la pêche et dans le domaine de la foresterie, nous avons le bois, bété, l'Iroko, le Samba, le Sipo et l'Acajou.

Pour permettre à l'agriculture de fournir au gouvernement ivoirien les devises nécessaires pour le développement de la Côte d'Ivoire, le gouvernement a mis en place une politique agricole. Cette politique agricole se manifeste à travers plusieurs actions depuis l'indépendance. Nous avons d'abord la diversification des cultures. Ensuite, les structures d'encadrement des paysans et les institutions de recherche agronomique tels que l'Institut français du café et du cacao (IRCC), l'Institut de recherche du caoutchouc en Afrique (IRCA), l'Agence nationale pour le développement économique rural (ANADER) et le Programme national d'appui aux structures agricoles (PNASA). Cette politique a permis aux paysans de produire plus et par conséquent de permettre à l'agriculture d'être le secteur le plus important du pays et aussi la création de la Caisse de stabilisation.

La période de stabilisation commence par la création en 1964 de la Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions Agricoles (CSSPPA ou Caistab). Le BNETD (2006) mentionne que cette institution avait pour objet de garantir aux producteurs un prix unique sur l'ensemble du territoire; chargée de la collecte primaire, l'acheminement et l'exportation des produits agricoles. Banzio (2003) met en évidence les principales missions de la CAISTAB dans le tableau 4.8 suivant.

Tableau 4.8
Les missions de la Caisse de Stabilisation et de Soutien
des Prix des Productions Agricoles

-
1. La régulation des prix des produits agricoles
 2. La compensation entre les prix d'achat garantis aux producteurs et les prix de vente à l'exportation,
 3. La mise en application des accords internationaux portant sur la commercialisation et la stabilisation des prix des produits agricoles
 4. L'organisation et le contrôle de la commercialisation à l'intérieur, et du conditionnement à l'exportation des produits agricoles
 5. La recherche, la mise en œuvre et le financement de toutes mesures permettant d'accroître la productivité et les profits.
-

Source: Réalisé d'après les données de Banzio (2003, page 28)

Banzio (2003) ajoute qu'en plus de toutes les missions citées plus haut, la CAISTAB peut être autorisée à apporter son concours financier aux politiques et programmes de développement du Gouvernement par l'intervention de son fonds de réserve spécial. Banzio (2003) explique que le système de stabilisation supportait tous les risques notamment sur les Autres Crédits Mobilisables (ACM) et sur les Avances sur Produits Nantis. La dette de 1990 de près de 170 milliards de Franc CFA en est un exemple. Dans le cadre de la stabilisation, les ventes les plus performantes et les opérateurs faisant de la qualité supportent les moins performants. La force de ce système réside dans la facilité de son système de financement et sa faiblesse est la déresponsabilisation des opérateurs (banquiers, exportateurs, acheteurs, et producteurs).

Le BNETD (2006) ajoute que ce régime de stabilisation a énormément contribué au boom « cacao » en sécurisant les transactions commerciales au sein de la filière café-cacao et en facilitant le développement du pays. Mais comme l'explique le BNETD (2006), il y a eu un effondrement des cours mondiaux des principaux produits d'exportation de la Côte d'Ivoire en 1984 et le régime de stabilisation des prix des produits agricoles n'a pas résisté à la chute des cours d'environ 50 %. Faute de réserves de stabilisation suffisante, l'État n'a pu assurer le soutien de la filière et a accumulé des dettes importantes. Cette crise a donc marqué le départ d'une libéralisation progressive.

4.1.4.2. Le commerce international de la Côte d'Ivoire de 1999 à aujourd'hui: La libéralisation du café et du cacao

En 1999, la filière café-cacao est libéralisée et la CAISTAB est dissoute en 2000. Toualy (2005) affirme que:

En 1999, libéralisation de la filière café-cacao est exigée par les bailleurs de fonds dans le cadre des programmes d'ajustement structurels. Il s'agit par cette mesure de payer aux producteurs le véritable prix du marché. Cette décision est majeure, car, elle concerne les deux tiers de la population qui tirent leurs revenus de la vente des produits agricoles. Le pays rompt ainsi avec le système de rente que constituait la CAISTAB. Le pouvoir politique en avait fait sa caisse noire sous le régime Houphouët-Boigny ; cette pratique a continué avec Bédié de manière ostensible. Cette caisse constituait un véritable levier de l'économie ivoirienne. Sa privatisation déstabilise l'État et lui ôte tout repère. Il n'a plus la latitude d'antan qui consistait à entretenir un « clientélisme » politique à tout-va. Le désengagement de l'État

s'accompagne d'un traumatisme dans le monde paysan et dans la filière café-cacao. Les producteurs devront apprendre à fixer eux-mêmes leurs prix. Ils sont dorénavant à la merci de tout spéculateur et des caprices des banques privées qui ne prêtent qu'aux riches (Toualy, 2005, page 46).

Banzio (2003) explique que la libéralisation de la commercialisation du café et du cacao décidée sous l'impulsion des bailleurs de fonds, spécifiquement les institutions de Bretton Wood, comportait le désengagement de l'État des secteurs productifs pour ne conserver que le rôle de régulation, la lutte contre la pauvreté, la suppression du Programme des Ventes Anticipées à la Moyenne, la suppression du prix garanti aux producteurs, la suppression du barème différentiel, la suppression des déblocages, la libéralisation du traitement phytosanitaire et la concession du contrôle qualité au secteur privé. Banzio (2003) ajoute que:

La libéralisation de la commercialisation du café et du cacao s'est traduite par la suppression du barème des frais d'approche et la non fixation d'un prix d'achat bord champ. De façon concrète, cela veut dire qu'au niveau du bord champ, les prix sont librement négociés. Les coûts intermédiaires sont également librement négociés du bord champ à l'usine, de l'usine au port d'embarquement des produits et de ce port à leur point de livraison. Cette situation crée une grande incertitude sur les valeurs financées ou à financer. Ce d'autant plus que les cours fluctuent sans garantie contrairement au système stabilisé où les valeurs financées étaient garanties par la Caistab. Il existe donc de nombreux risques: les risques sur la valeur du produit, les risques sur le physique, les risques de défaillance, les risques sur la valeur du contrat. (Banzio, 2003, page 46).

Le BNETD (2006) souligne qu'après la dissolution de la CAISTAB, le gouvernement a mis en place quatre structures : l'ARCC (Autorité de Régulation du café et du cacao), la BCC (Bourse du café et du cacao), le FRC (Fonds de régulation et de contrôle) et le FDPCC (Fonds de développement et de promotion des activités des producteurs de café et de cacao). BNETD (2006) mentionne que la mise en place de ces structures devrait permettre au pays d'accroître la rentabilité du commerce extérieur du café et du cacao. Banzio (2003) nous donne dans le tableau 4.9 suivant, les principales missions de ces différentes structures.

Tableau 4.9

Missions des nouvelles structures de la filière café-cacao

Structures	Missions
ARCC (Autorité de Régulation du café et du cacao),	<p>Veiller à la bonne application par les opérateurs du secteur, des règles régissant l'activité et sanctionner les manquements à la réglementation</p> <p>Agréer les acheteurs et les exportateurs et formuler des propositions et des recommandations au Gouvernement</p>
BCC (Bourse du café et du cacao),	<p>La mise en œuvre, en liaison avec l'ARCC et le FRC d'un mécanisme de garantie d'un revenu minimum et d'un prix rémunérateur aux producteurs.</p> <p>La prévision des récoltes, la tenue des statistiques en liaison avec l'ARCC et le suivi des stocks et des déclarations d'achat conjointement avec le FRC.</p> <p>La promotion du café et du cacao ivoirien sur le marché international et la promotion du label ivoire.</p>
FRC (Fonds de régulation et de contrôle)	<p>La signature, conjointement avec la BCC, des engagements d'exportation avec les exportateurs.</p> <p>Le contrôle de la situation financière des exportateurs et le suivi de leurs engagements à l'égard de la BCC et du FRC</p> <p>L'établissement et la publication d'un barème permettant de définir, à partir du prix CAF de référence, le prix bord-champ en liaison avec la BCC.</p> <p>La régulation financière, la gestion de la trésorerie, la réalisation des garanties dont sont assortis les engagements d'exportation et les agréments des exportateurs</p> <p>La communication à l'ARCC de toute information relative aux violations par les exportateurs de leurs engagements contractuels</p> <p>La promotion des petits et moyens exportateurs et des coopératives exportatrices et la poursuite par toutes les voies de droit, du recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre des engagements d'exportation.</p> <p>La perception pour son compte et pour celui de l'ARCC, de la BCC et du FDPCC des redevances prélevées sur les produits des filières dans les mêmes conditions que le DUS (Droit Unique de Sortie) en contre partie de leurs prestations.</p>
FDPCC (Fonds de développement et de promotion des activités des producteurs de café et de cacao).	Le financement des activités agricoles des producteurs des filières café et cacao.

Source : Réalisé d'après les données de Banzio, 2003, page 36-43.

Banzio (2003) ajoute qu'au niveau du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, il existe d'autres institutions. La DROPA (la Direction de la Promotion Rurale et des Organisations Professionnelles Agricoles) qui s'occupe de la promotion des OPA, (Organisation Professionnelle Agricole), l'ANADER (Agence Nationale d'Appui au Développement Rural) pour l'encadrement technique, la CNRA (Centre National de Recherches Agronomiques) pour la conduite de la recherche.

Le tableau 4.9 présente les missions de ces différentes structures. Les différentes missions de ces structures nous permettent de constater qu'elles sont toutes liées, elles doivent collaborer pour accomplir leurs diverses missions.

Nous avons traité des deux principaux systèmes (stabilisation et la libéralisation) connus par la Côte d'Ivoire dans le domaine de son commerce international et nous pensons qu'il serait important de mettre en évidence les résultats de l'importance qu'elle accorde au commerce international. Plus spécifiquement nous traiterons des principales exportations, importations de la Côte d'Ivoire, ses principaux partenaires commerciaux ainsi que les principales multinationales présentes en Côte d'Ivoire.

4.1.4. 3. Profil du commerce international en Côte d'Ivoire

Dans cette section, nous traiterons des principales exportations et importations de la Côte d'Ivoire, ces principaux partenaires commerciaux et les principales multinationales en Côte d'Ivoire.

Mace (2000) explique que la France est de loin le premier partenaire de la Côte d'Ivoire. Elle en est le premier client, avec 17,1% du total des exportations en 1998. Elle en est aussi le premier fournisseur, puisqu'elle représente 28,5% des importations ivoiriennes. L'Europe représente 60% du commerce extérieur de la Côte d'Ivoire en raison notamment des accords de Lomé. L'Afrique quant à elle représente 16% des importations africaines, l'Asie 15% et les Amériques 9%. Mace (2000) ajoute que le premier partenaire africain de la Côte d'Ivoire est le Nigeria avec 68,6% des importations africaines, essentiellement des hydrocarbures. Et plus de 28% des exportations ivoiriennes ont pour destination l'Afrique. Ceci traduit la volonté de redéploiement des exportations ivoiriennes à destination des pays voisins.

Tableau 4.10
Principaux clients et fournisseurs de la Côte d'Ivoire en 1998

Clients	%	Fournisseurs	%
France	17,1%	France	28,5%
Pays bas	12,1%	Nigeria	10,6%
États Unis	9%	Italie	5,2%

Source: Réalisé à partir des données de Mace (2000)

Les principaux produits exportés par la Côte d'Ivoire sont des produits primaires (le cacao en fèves) et les principaux produits importés sont des biens d'équipement. Le tableau ci-dessous présente les principales importations et exportations de la Côte d'Ivoire.

Tableau 4.11
Principales exportations et importations de la Côte d'Ivoire (1998)

Importations	%	Valeur (milliards Fcfa)	Exportations	%	Valeur (milliards Fcfa)
Biens d'équipement	21,4%	378	Cacao en fèves	30,3%	787
Pétrole brut	11%	195	Produits pétroliers	8,7	225
Poissons	6,3%	111	Café vert	7,7	199

Source: Réalisé à partir des données de Mace (2000)

Mace (2000) fait remarquer que les exportations ivoiriennes vers l'Europe sont constituées essentiellement de produits primaires (agricoles notamment) et de produits alimentaires de la première transformation, de plus en plus de cacao transformé. La Côte d'Ivoire est le premier fournisseur de la France en Afrique subsaharienne et son deuxième client Après l'Afrique du sud. Tandis que les importations ivoiriennes en provenance d'Europe concernent les produits alimentaires, biens d'équipement, biens intermédiaires (produits pharmaceutiques, automobiles). En outre, Mace (2000) souligne que le

commerce de la Côte d'Ivoire avec l'Afrique concerne les produits pétroliers, les produits cosmétiques, le ciment, les sacs et les sachets.

Le guide de vos affaires en Côte d'Ivoire (2006) présente un plus large éventail des principaux partenaires commerciaux de la Côte d'Ivoire. Le tableau suivant les met en évidence. À l'aide du tableau suivant, nous constatons que les principaux partenaires commerciaux internationaux de la Côte d'Ivoire sont l'Union Européenne, les États-unis et quelques pays Africains. En fait, le Nigeria est le seul pays africain qui fait partie des principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire. On retrouve aussi l'Union Européenne et les États-unis dans la colonne des principaux clients mais quatre pays africains soit le Mali, le Ghana, le Sénégal, l'Espagne, le Burkina-Faso

Tableau 4.12
Les principaux partenaires commerciaux en 2000-2001

Fournisseurs	Clients
La France	La France
Le Nigeria	Les Pays bas
L'Italie	Les États-Unis
Les États-Unis	Le Mali
L'Allemagne	L'Italie
Les Pays bas	Le Ghana
L'Espagne.	Le Sénégal
	L'Espagne
	Le Burkina-Faso

Source: Guide pratique de vos Affaires en Côte d'Ivoire, 2006.

En outre, Mace (2000) souligne que le poids des entreprises françaises dans le secteur moderne de l'économie ivoirienne est prédominant: la France est le deuxième investisseur après le secteur public et avant le secteur privé ivoirien, loin devant les autres

investisseurs étrangers. Selon l'enquête du Poste d'expansion économique d'Abidjan, il existe près de 200 entreprises, filiales ou participations de sociétés françaises. Ces entreprises employaient en 1997 environ 31000 personnes, dont 720 expatriés. Elles ont réalisé cette année là un chiffre d'affaires d'environ 1300 milliards de FF. Le BNETD (2004) fait remarquer que le commerce international de la Côte d'Ivoire est contrôlé par quatre multinationales et une entreprise internationale. Deux multinationales américaines, une française, et une suisse. Le tableau suivant présente ces principales multinationales.

Le BNETD (2004) souligne que ces entreprises citées dans le tableau ci-dessous exportent à elles seules plus de 50% des produits agricoles ivoiriens. La multinationale française Bolloré par exemple exporte 50% du cacao produit en Côte d'Ivoire.

Tableau 4.13

Principales multinationales du commerce international de la Côte d'Ivoire

Entreprises	ADM	Bolloré	Aiglon	Cargill	SIFCA
Pays d'origine	États-Unis	France	Suisse	États-Unis	Côte d'Ivoire

Source: Réalisé à l'aide des données du BNETD (2004)

La sous-section sur le profil du commerce international a permis de constater que les principaux partenaires commerciaux de la Côte d'Ivoire sont la France, le Nigeria et les États-unis. Ensuite, sa principale culture d'exportation est le cacao en fèves. Enfin les multinationales qui dominent le commerce international ivoirien sont ADM, Bolloré, Aiglon, Cargill et la SIFCA.

Dans cette section, nous avons mis en évidence le système économique et financier (les phases de l'économie ivoirienne, et les stratégies de développement économique de la Côte d'Ivoire). Ensuite, la situation économique et financière de la Côte d'Ivoire et enfin le commerce international en Côte d'Ivoire. Cette section a mis en évidence la présentation de la Côte d'Ivoire en vue de permettre aux lecteurs de connaître le pays étudié. Ces informations sur la Côte d'Ivoire sont très importantes pour mieux appréhender la problématique et les analyses de notre étude dans les sections suivantes.

D'abord, nous pouvons retenir deux informations importantes de l'histoire de la Côte d'Ivoire. La première est que la Côte d'Ivoire a été peuplée par des peuples de plusieurs régions de l'Afrique. La deuxième est que la Côte d'Ivoire est un pays qui a été colonisé par la France et de ce fait elle entretient des relations privilégiées avec ce dernier. Par la suite, la présentation du système politique permet de constater que la Côte d'Ivoire qui était un pays stable traverse une crise socio politique depuis plusieurs années et cette crise a des conséquences non négligeables sur son économie. Ensuite, la présentation de l'économie nous montre que la Côte d'Ivoire a traversé plusieurs phases économiques, phases économiques qui ont été influencé par ces stratégies de développement. Rappelons que ces stratégies de développement sont l'ouverture de son économie sur l'extérieur et le désengagement de l'État. La présentation de l'économie montre aussi que la Côte d'Ivoire est un pays agricole, sa principale culture d'exportation est le cacao.

Aussi, d'un système de stabilisation, ce pays est passé à la libéralisation de ses deux principales cultures d'exportation (le café et le cacao) en 1999. La CAISTAB a été dissoute et remplacée par quatre nouvelles structures (l'ARCC, la BCC, le FRC et le FDPCC). Ensuite, nous avons vu que les principaux partenaires commerciaux de la Côte d'Ivoire sont l'Europe, le Nigeria et les États-unis. Dans tous les chapitres que nous avons présentés jusqu'ici nous faisons souvent référence à la BM et au FMI. Ces références sont dues au fait que ces deux institutions ont joué un rôle primordial dans la vie économique et sociale ivoirienne par leur différents programmes et politiques de développement et de réduction de la pauvreté. Compte tenu de l'importance de ces deux institutions, il devient impossible de mener cette étude sans décrire exactement et clairement toutes leurs actions en Côte d'Ivoire. La section suivante leur sera consacrée.

4.2. Les politiques de développement du FMI et de la BM en Côte d'Ivoire

Les institutions ou organisations internationales peuvent être définies comme des associations d'États. La plus importante est l'Organisation des Nations Unies. Ces organisations sont incontournables dans les pays en voie de développement. Elles interviennent dans les pays pour diverses raisons en fonction de leur mission. Dans cette section, nous mettrons en évidence les politiques de la Banque mondiale (BM) et du

Fonds monétaire international (FMI) en Côte d'Ivoire. La BM oeuvre dans le domaine du développement tandis que le FMI est une institution monétaire. L'intérêt pour ces deux institutions dans cette étude est dû au fait qu'elles sont les bailleurs de fonds les plus importants des pays de l'Afrique de l'Ouest et bien évidemment pour la Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire s'est vu attribuer l'expression de « bon élève » par ces deux institutions dans les années 1990. Ainsi allons-nous présenter ces deux institutions et ensuite, mettre en évidence leurs politiques de développement et de réduction de la pauvreté d'une manière générale et enfin en Côte d'Ivoire.

4.2.1. Présentation du FMI et de la BM

Dans cette section nous présenterons l'historique du FMI et de la BM, leurs différents objectifs, missions et leur fonctionnement. En effet, nous pensons que la connaissance de ces deux institutions est primordiale en vue de mieux appréhender leurs politiques de développement et de réduction de la pauvreté développées en Côte d'Ivoire.

4.2.1.1. Historique

Gaspara (1994) explique que la mise en place progressive du nouveau système monétaire issu des négociations de Bretton Woods illustre la domination des États-Unis. Ces derniers sont sortis de la guerre plus riches qu'ils n'y sont entrés, sans avoir subi de destructions sur leur territoire et après avoir doublé leur capacité de production. Face à une Europe meurtrie et affaiblie, leur puissance économique et diplomatique se double d'une supériorité financière mesurée par le niveau de leur stock d'or qui représente en 1944, les trois quarts des réserves mondiales. L'absence de régulation monétaire internationale dans l'entre-deux-guerres avait provoqué une spirale de mesures protectionnistes et de dévaluations compétitives qui n'avaient qu'aggravé la crise économique. Gaspara (1994) ajoute que désireux de rétablir un système monétaire stable qui permette l'expansion du commerce mondial, les 45 pays réunis à Bretton Woods en juillet 1944 adopteront les conceptions de l'Américain White concernant un nouvel ordre monétaire international, délaissant les thèses de Keynes supposant la création d'une véritable instance supranationale ainsi qu'une monnaie mondiale (le bancor) et l'abandon par les États d'une partie de leur souveraineté. Les thèses de White consacrent la position

dominante des États-Unis et leur confient la responsabilité du bon fonctionnement du nouveau système monétaire.

4.2.1.2. Objectifs, missions et fonctionnement de la Banque mondiale

La BM (2006) explique que depuis les années 50, elle consacre son aide aux pays en développement avec pour objectif de promouvoir le progrès économique et social de ces pays en les aidant à accroître leur productivité. Pour accomplir ses tâches, la BM fonctionne comme un établissement de crédit, empruntant des ressources sur les marchés financiers qu'elle prête ensuite, aux pays en développement. La BM se compose de cinq organismes. Le tableau 4.14 les présente.

Tableau 4.14
Les institutions de la Banque mondiale

Institutions	Missions
La Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD)	Octroyer des financements à des conditions reflétant celles du marché financier; elle emprunte en émettant des obligations et accorde des crédits aux pays dont le PNB par tête est inférieur à 4465 dollars en 1993.
L'association internationale de développement (AID)	Accorder des prêts à des conditions concessionnelles à des gouvernements très pauvres, c'est-à-dire dont le PNB est inférieur à 1235 dollars par tête en 1993. Elle dispose pour cela de contributions budgétaires des pays industrialisés et des bénéfices réalisés par la BIRD.
La société financière internationale (SFI)	Mobiliser des financements au profit d'entreprises privées dans les pays en développement
Le centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CRDI)	Fournir des services de conciliation et d'arbitrage pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre les investisseurs étrangers et les gouvernements d'accueil
L'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI).	Offrir aux investisseurs une assurance contre les pertes résultant de risques non commerciaux.

Source: Réalisé d'après les données de la Banque Mondiale (2006).

Le tableau 4.14 présente les cinq organismes de la BM, soit la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD), l'association internationale de développement (AID), la société financière internationale (SFI), le centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CRDI) créé en 1996 et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI). Les deux derniers organismes (CRDI, AMGI) sont des institutions affiliées, mais juridiquement et financièrement distinctes de la Banque mondiale.

Pour accomplir ses activités, la BM (2006) explique qu'elle dispose de 10000 spécialistes du développement, originaires de tous les pays du monde ou presque, travaillent au siège de la Banque mondiale à Washington ou dans l'une de ses 109 représentations à l'étranger. La banque Mondiale (2006) ajoute que ses domaines de spécialisation sont des plus divers : des économistes, des éducateurs, des spécialistes des sciences de l'environnement, des analystes financiers, des anthropologues ou encore des ingénieurs travaillent au sein de la BM. Environ 3000 travaillent dans les bureaux établis dans les pays en développement. La banque Mondiale (2006) souligne qu'elle emploie ses compétences et ses ressources pour combler le fossé économique qui sépare pays riches et pays pauvres, pour traduire les ressources dont disposent les premiers en autant de facteurs de croissance pour les seconds, et pour assurer une réduction durable de la pauvreté.

Aussi, Brasseul (1989) soutient que jusqu'à 1950, la Banque se consacre à des prêts programmes destinés à la reconstruction des pays européens. De 1950 à 1960, la Banque monte des programmes sectoriels principalement dans les pays en voie de développement, destinés à améliorer les rendements des capitaux publics et privés. Elle prête pour des projets d'infrastructure: routes, chemin de fer, électricité, ports ; en 1961, ce type de prêts représente 78% des opérations. Durant cette décennie, les actions de la Banque s'inspirent des travaux d'Harrod-Donnar qui associent le processus de développement à l'investissement dans les infrastructures de base. Depuis 1980, dans un contexte économique dépressif, la Banque évolue progressivement vers une approche plus globalisante, allant jusqu'au cadre institutionnel des pays emprunteurs.

C'est la période des prêts d'ajustement structurel, qui rapprochent la Banque des compétences du FMI. La Banque tente de drainer des capitaux privés, l'accent est mis sur

la réduction des dépenses publiques, sur l'entretien des infrastructures existantes. C'est ce que nous verrons dans la session suivante relative aux missions et au fonctionnement de du FMI.

4.2.1.3. Missions, responsabilités et fonctionnement du FMI

Eiteman, Stonehill et Moffet (2004) expliquent que le FMI a été créé en juillet 1944 à la conférence des Nations Unies de Bretton Woods au cours de laquelle les représentants de 45 gouvernements ont convenus d'un cadre de coopération économique conçu pour prévenir le retour aux politiques économiques désastreuses qui avaient contribué à la grande dépression des années 1930. Le FMI a pour mission de veiller à la stabilité du système financier international, ainsi que d'assurer un équilibre optimal entre ajustement macroéconomique et financement. Eiteman, Stonehill et Moffet (2004) ajoutent que le FMI vise à encourager la coopération monétaire internationale, à faciliter l'expansion et l'accroissement harmonieux du commerce mondial, à promouvoir la stabilité des changes, à aider à établir un système multilatéral de paiements et à mettre temporairement, moyennant des garanties adéquates, ses ressources générales à la disposition des États membres qui font face à des difficultés de balance de paiements. Le tableau suivant présente les conseils et les comités du FMI.

Tableau 4.15
Conseils et comités du FMI.

Conseil des gouverneurs	Il est l'instance suprême de décision. Il est composé des ministres des Finances ou des gouverneurs de banque centrale de chacun des 184 pays membres
Comité monétaire et financier international	Composé de 24 gouverneurs qui représentent des pays ou groupes de pays correspondant à ceux qui siègent au conseil d'administration. Il se réunit deux fois par an, à l'occasion des sections de printemps et de l'assemblée annuelle du FMI et de la BM.
Conseil d'administration	Présidé par le directeur général et composé de 24 administrateurs, basé au siège du FMI à Washington, il est responsable de la conduite des affaires courantes de l'institution. Huit administrateurs représentent chacun un seul pays : Allemagne, Arabie saoudite, Chine, États-Unis, Japon, Royaume-Uni et Russie. Le personnel du FMI est composé d'économistes et de juristes

Source: D'après les données de Eiteman, Stonehill Moffet (2004)

Eiteman, Stonehill et Moffet (2004) affirment aussi que les responsabilités du FMI peuvent être regroupées en trois éléments: surveillance, assistance financière et technique. Le tableau suivant présente ces responsabilités.

Tableau 4.16
Responsabilités du FMI

Surveillance	le FMI poursuit avec chacun de ses pays membres un dialogue de politique économique par le biais de l'exercice de la surveillance
Assistance financière	Elle prend la forme des crédits et des prêts que le FMI accorde aux pays membres en proie à des difficultés de balance des paiements pour soutenir leurs programmes d'ajustement et de réformes. Au 31 janvier 2003, 89 pays membres bénéficiaient de crédits et de prêts du FMI dont l'encours s'élevait à environ 96 milliards de dollars.
Assistance technique	Elle représente les compétences techniques et la formation que le FMI met à la disposition de ses pays membres pour les aider à renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles et à concevoir et mettre en œuvre des politiques macroéconomiques et structurelles.

Source: D'après les données de Eiteman, Stonehill et Moffet (2004)

Pour le fonctionnement du FMI, M'Zali (2004) souligne qu'il existe des quotas. À l'origine, chaque membre devait cotiser et sa cotisation représentait sa part au sein du FMI. La cotisation était payée comme suit : 25% en or et 75% en devise locale. La distribution des quotas entre les pays membres est révisée régulièrement en fonction de l'entrée de nouveaux membres et de l'importance relative des pays membres. La taille des quotas accorde un droit de vote proportionnel. Ce qui implique que ce sont les pays

industrialisés qui contrôlent indirectement le FMI. Les États-Unis par exemple sont le premier contributeur au sein du FMI avec une quote-part de 20% ce qui lui donne une part correspondante des droits de vote. M'Zali (2004) ajoute qu'à partir de 1970, le FMI est intervenu pour créer une liquidité internationale qui puisse alimenter les échanges internationaux et dynamiser le développement des pays émergents. Les droits de tirages spéciaux (DTS) sont une monnaie de compte créée par le FMI et distribuée aux pays membres en proportion de leurs quotas, c'est-à-dire en fonction de leurs richesses et de donc à l'inverse de leurs besoins. La composition du DTS, à son origine, comprenait un panier de 16 des principales monnaies du monde. Ce panier s'est réduit en 1980 à seulement cinq des monnaies fortes (dollar, livre, Yen, Franc, deutsche Mark). Ces dernières devises ont disparu au profit de l'euro à partir de 1999.

Nous constatons que le BM et le FMI ont des missions et des responsabilités très importantes. Ainsi cela leur donne le pouvoir d'instaurer des politiques de développement et de réduction de la pauvreté dans les pays en voie de développement. Nous présentons d'abord, les politiques de développement qui sont en fait les programmes d'ajustement structurel en général, ensuite, en Côte d'Ivoire et enfin nous mettrons en évidence les politiques de réduction de la pauvreté.

4.2.2 Définition des programmes d'ajustement structurel

Les programmes d'ajustement structurel (PAS) ont été instaurés comme politiques de développement dans plusieurs pays en développement. Dans cette section, nous présenterons la définition des PAS d'une manière générale. À la section suivante nous consacrons uniquement à la Côte d'Ivoire. Zeufack (2001, page 27) affirme que « la gestion de l'ajustement macro-économique en Afrique se fait conjointement par la BM et le FMI ». Ainsi, même si ce sont la BM et le FMI qui sont les auteurs des PAS, on retrouve dans la littérature de nombreux auteurs qui ont traité de ces programmes. De ce fait, nous nous inspirons de plusieurs d'entre eux pour définir les PAS.

Zeufack (2001) explique que l'expression « ajustement structurel » couramment utilisé dans la littérature du développement depuis le rapport BERG (1980), peut se définir comme l'action de modifier la capacité de production et les habitudes de

consommation d'un pays pour les rendre compatibles avec ses ressources actuelles et potentielles. L'ajustement structurel regroupe deux catégories de politiques: les politiques de stabilisation et les politiques de restructuration. Les politiques de stabilisation sont un ensemble de mesures visant à limiter l'absorption domestique. Par une réduction de la demande globale, elles ont pour objectif de lutter contre l'inflation afin de restaurer à court terme l'équilibre de la balance des paiements courants. Les politiques de restructuration quant à elles désignent l'ensemble des dispositions visant à maintenir, à terme, un certain rythme de croissance en remplaçant les importations par la production nationale et en augmentant les exportations.

Chossudovsky (2004) donne une définition plus souple des deux phases des PAS. Il explique que la première phase est celle de la stabilisation macroéconomique: à court terme, comprenant la dévaluation, la libéralisation des prix et l'austérité fiscale et la deuxième est celle de la mise en œuvre d'un certain nombre de réformes structurelles plus fondamentales (libéralisation du commerce, privatisation des entreprises d'État, réforme fiscale, privatisation des terres, libéralisation du système bancaire, libéralisation des mouvements de capitaux). Corm (1993) affirme que:

L'ajustement structurel devrait permettre à la kyrielle de pays intoxiqués de se débarrasser de tous les pans malades de leurs économies, c'est-à-dire essentiellement de secteurs publics croulant sous les déficits financiers de diverses natures, de monnaies nationales absurde-ment surévaluées permettant de façon artificielle le maintien de niveaux de vie très élevés par rapport aux capacités productives du pays, de niveaux de protection douanière anormalement élevés entraînant une paresse industrielle certaine et du gaspillage économique. Désintoxiqués les pays en cause pourraient retrouver un dynamisme industriel, entrer de plain-pied dans le circuit des échanges internationaux, exporter plus et, enfin, rembourser leurs dettes. Dans ce schéma, la désintoxication consiste évidemment à réduire à la fois le déficit budgétaire et celui de la balance commerciale, les instruments d'intervention n'étant plus qu'indirects et de nature monétaire et comptable. Enfin, la privatisation des entreprises doit renflouer les caisses de l'État et supprimer une cause importante de déficit des finances publiques. (Corm, 1993, page 66-67).

Zeufack (2001) souligne que huit mesures principales constituent le socle des réformes entreprises dans le cadre de l'ajustement. Il s'agit de deux mesures de contraction de l'absorption domestique (la réduction des dépenses publiques et de la circulation monétaire) et de six mesures structurelles (la réhabilitation des entreprises publiques, les réformes du système bancaire, de la fiscalité, de la politique industrielle, la

libéralisation du commerce extérieur et la dévaluation). Nous présentons ces mesures dans le tableau 4.17 suivant:

Tableau 4.17
Les huit principales mesures des PAS

1. La réduction des dépenses publiques.	Ramener la masse salariale qui constitue le poste le plus important des emplois en dessus d'un seuil fixé d'un commun accord avec le FMI et la BM. Elle inclut les programmes de départs volontaires de la fonction publique, la retraite à trente ans de service, la réduction du parc automobile de l'État etc. Lorsque l'objectif n'est pas atteint, on procède alors à des baisses de salaires ou à des licenciements dans la fonction publique
2. La réduction de la circulation monétaire	Le contrôle du volume de crédit, soit par l'augmentation du coût du crédit (taux d'intérêt). L'objectif est alors de maîtriser l'inflation et d'accroître la compétitivité du pays.
3. La dévaluation	En plus de réduire l'absorption domestique par un effet induit de baisse des importations devenues plus chères en monnaie locale, la dévaluation, à condition qu'elle induise une baisse du taux de change effectif réel, devait encourager la production des biens échangeables et accroître les exportations. Elle devrait donc entraîner le rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements (Khan & Knight, 1982).
4. Restructuration, liquidation ou privatisation des entreprises publiques	Redimensionner les entreprises pour leur donner un minimum d'efficacité et corriger leur politique tarifaire afin qu'elles puissent s'autofinancer. Pour celles dont la rentabilité est remise en cause, la liquidation permet d'alléger le budget de l'État par la suppression des subventions d'équipement et d'exploitation. Enfin, la privatisation vise le passage d'un mode de gestion public, qui a montré ses limites, à un mode de gestion privé censé être plus efficace.
5. La restructuration du système bancaire	Cette politique vise le redressement du secteur bancaire afin qu'il puisse à moyen terme soutenir, par l'octroi des prêts, les efforts de relance initiés par le secteur privé.
6. Les réformes de la politique fiscale	Accroître les recettes de l'État, dans le but de ramener les finances publiques à l'équilibre.
7. La politique de libéralisation du commerce extérieur	Lever les restrictions quantitatives sur les importations et les exportations.
8. La réforme de la politique industrielle	Des codes des investissements sont ainsi introduits ou réformés, accordant des exonérations fiscales à la création d'entreprises et des primes aux investisseurs. L'élimination des distorsions de prix et la simplification des procédures administratives sont alors susceptibles de promouvoir l'initiative privée et d'accroître le volume de transactions dans les activités exportatrices.

Source: Réalisé d'après les données de Zeufack (2001, page 29-31)

Les huit mesures des PAS présentées dans le tableau précédent permettent de constater que les PAS sont des mesures drastiques qui ne tiennent pas compte des impacts sociaux. Zeufack (2001) mentionne que dans la majorité des pays africains, le recours à l'ajustement a été le plus souvent une solution de pis aller. Ainsi, de façon générale les objectifs des politiques d'ajustement coïncident rarement avec ceux des gouvernements. Les pays africains acceptent en général malgré eux la mise sur pied de ces politiques. Il s'ensuit que les mesures sont souvent prises non pas en raison de leur capacité à apporter des résultats, mais surtout pour garder de bonnes relations avec les bailleurs de fonds internationaux et s'assurer une continuité des décaissements. Il n'est donc pas surprenant qu'elles soient maintenues en suspens dès que les premières résistances à leur application se manifestent (syndicats, grèves) ce qui n'est pas rare, compte tenu du degré de sacrifices sociaux que ces politiques impliquent. Chossudovsky (2004) affirme que:

L'ajustement structurel détruit l'économie nationale. L'ensemble des mesures provoque l'effondrement économique et social. Les mesures d'austérité conduisent à l'effondrement de l'État, l'économie nationale est remodelée et la production pour le marché intérieur est détruite par la compression du pouvoir d'achat (Chossudovsky, 2004, page 83).

Doura (1998) va ajouter que plus d'un siècle après le début de l'ère impérialiste, il nous faut constater, à l'instar des Nations unies, que malgré les discours euphoriques des économiques néo-libéraux qui ne collent pas toujours à la réalité du sous-développement, malgré les plans d'aide durant des décennies consacrées au développement par les Nations unies, malgré tous les PAS imposés à ces pays, les pays riches deviennent plus riches, alors que les nations pauvres deviennent de plus en plus pauvres. Doura (1998) affirme que l'imposition des plans d'ajustement structurel aux pays sous-développés s'est traduite par l'augmentation du nombre de personnes vivant en situation de pauvreté absolue, a ralenti la croissance économique en freinant la demande globale et remet en cause les dépenses publiques de l'État dans les différents secteurs sociaux. Plus de 1,3 milliard de personnes vivent avec moins de 1 dollar par jour, dont 70% sont des femmes. Doura (1998) affirme que :

Les politiques d'ajustement structurel ont permis un transfert de richesse au profit des pays les plus riches, et à l'intérieur de ces pays, au profit des classes sociales les plus aisées. Elles ont pour conséquence de marginaliser les pays sous-développés par les effets défavorables de ces taux d'intérêt élevés (Doura, 1998, page 181).

Nous pouvons dire que les programmes d'ajustement structurel ont été l'objet de nombreuses critiques négatives. Rist (2001) soutient que:

Les politiques d'ajustement structurel provoquent dans les pays qui doivent s'y soumettre, des conséquences souvent dramatiques, puisque la rigueur budgétaire ajoutée à la libéralisation du marché entraîne des coupes sombres dans le personnel de la fonction publique, les subventions de toutes sortes ainsi que les prestations sociales dans les domaines de l'éducation et de la santé. (Rist, 2001, page 281-282)

Mais Brasseul (1989) va mettre en évidence l'importance et la nécessité du FMI pour les pays en voie de développement. Il affirme que le FMI par ses prêts au tiers-monde ont un rôle catalysateur sur les crédits publics et privés, il a atténué les effets de la crise économique des années quatre-vingts. En l'absence du FMI, ébauche d'une autorité supranationale, le monde serait sans doute retourné à des pratiques protectionnistes accrues, à un repliement général, qui auraient eu des effets dramatiques pour tous les pays, et en premier lieu ceux du tiers monde. Il est inexact que le FMI impose l'austérité et la misère, argument trop facile qui permet de détourner la contestation populaire vers un bouc émissaire extérieur. Brasseul (1989) ajoute qu'en l'absence de crédits internationaux, les ajustements seraient beaucoup plus brutaux, et passeraient par une réduction drastique des importations qui aurait des effets catastrophiques. Cependant la critique des politiques du fonds a eu des effets positifs puisque les programmes d'ajustement ont été orientés dans un sens plus favorable à la croissance et à l'emploi et vers la prise en compte et la correction de leurs coûts.

Nous pouvons dire que les interventions de la BM et du FMI en Côte d'Ivoire peuvent être regroupées en deux grandes phases. La première est celle des programmes d'ajustement structurel et la seconde celle de la lutte contre la pauvreté. Les critiques de la première phase par plusieurs auteurs ont amené le FMI et la BM à changer de politiques. Ainsi, dans la section suivante, nous présenterons la première phase des interventions du FMI et de la BM soit les programmes d'ajustement en Côte d'Ivoire.

4.2.3. Les programmes d'ajustement structurel en Côte d'Ivoire

Comme nous l'avons expliqué dans la section précédente les PAS ont fait l'objet de nombreuses études donc nous nous inspirons de plusieurs auteurs pour présenter les PAS en Côte d'Ivoire.

La BM octroie des prêts à la Côte d'Ivoire depuis 1968. Mais son aide ainsi que celle du FMI s'est accentuée à partir de 1981. En effet, au début des années 1980, la Côte d'Ivoire a connu une récession économique assez importante avec un déficit non négligeable de sa balance des paiements. Cette situation de l'économie a été causée par la baisse des cours des produits de base (cacao et café), le poids du service de la dette extérieure, la période de sécheresse, le recul répété du produit intérieur brut et la dégradation de la gestion publique. Pour résoudre la crise économique le FMI et la BM ont proposé un programme d'ajustement structurel. Si nous nous basons sur les définitions données dans la section précédente, nous pouvons dire le PAS consiste à mettre en place un programme de stabilisation et de relance économique dans le but de libéraliser l'économie et de réduire le rôle du secteur public dans l'économie (privatiser). Selon l'accord qui avait été signé la Côte d'Ivoire devait recevoir 1200 milliards de francs CFA soit environ 3 milliards de dollars canadiens si elle menait à bien ce programme. Zeufack (2001) présente la chronologie des opérations d'ajustement en CI.

Demery (1994) cité par Zeufack (2001) explique que dès février 1981, la Côte d'Ivoire entame avec l'aide du FMI, un plan de stabilisation trisannuel. Suivront six autres accords de confirmation avec la même institution. Avec la Banque mondiale, la Côte d'Ivoire a conclu trois prêts d'ajustement structurel et six prêts d'ajustement sectoriel. L'ajustement a donc été intensif et s'est déroulé en deux étapes: 1981-1986 et 1987-1990. Contrairement à la première, la deuxième phase a ramené la Côte d'Ivoire au rang des exemples parfaits d'échec de l'ajustement (Demery, 1994). En effet, Zeufack (2001) explique que de 40% du PIB en moyenne entre 1981 et 1986, le taux d'exportation chute à 33% pour la période 1987-1992. Les importations baissent très peu, entraînant une détérioration du solde de la balance des paiements courants. Le déficit budgétaire s'aggrave, passant de 6% du PIB entre 1981 et 1986 à 13% pour la période 1987-1992. L'accroissement du poids de la dette et la réduction des recettes se sont accompagnés

d'une réduction des dépenses d'investissement. Elles ont dramatiquement chuté, passant de 18 à moins de 5% du PIB entre 1980 et 1992. La Banque mondiale (1994) cité par Zeufack (2001) souligne que ces mauvais résultats classent la Côte d'Ivoire en dernière position des pays en ajustement en Afrique. Le tableau 4.18 présente la chronologie des opérations d'ajustement en Côte d'Ivoire.

Tableau 4.18
La chronologie des opérations d'ajustement en Côte d'Ivoire

Date	Opérations d'ajustement en Côte d'Ivoire
Février 1981:	Signature d'un accord de facilité d'ajustement élargie avec le FMI (Début du plan de stabilisation trisannuel)
Décembre 1981	Premier prêt d'ajustement structurel (PAS) est conclu avec la BM
Août 1983	Signature du PAS 2
Février 1987	Signature du PAS 3
Décembre 1989	Prêt d'ajustement du secteur énergie (100 millions \$ US)
A partir de 1990	La BM procède par des prêts sectoriels
Juin 1990	Prêt de support au secteur agricole (150 millions \$ US) Prêt de support au secteur hydraulique (80 millions \$ US)
Octobre 1991	Prêt d'ajustement du secteur financier (200 millions \$ US)
Décembre 1991	Prêt de support à la réforme de la réglementation (100 millions \$ US)
Janvier 1992	Développement des ressources humaines (150 millions \$ US)
Janvier 1994	Dévaluation du FCFA importantes mesures d'accompagnement

Source: Zeufack, 2001, page 46.

Nous pouvons dire qu'il est incontestable que les PAS ont échoué et ont eu des effets néfastes sur la Côte d'Ivoire. Mais nous ne pouvons pas nier l'apport du FMI et de la BM dans le développement des pays en voie de développement notamment en Côte d'Ivoire.

Par exemple, Paulais (1995) affirme que dans le cadre du PAS 2, 130 projets ont été réalisés entre 1972 et 1986 par le département des projets de développement urbain de la Banque en Côte d'Ivoire. Le total des prêts est de 5351 millions de dollars US. Toutes les critiques faites sur les programmes d'ajustement structurel ont amené le FMI et la BM à changer leur stratégie d'intervention dans les pays en développement. Maintenant ils priorisent la lutte contre la pauvreté. La section suivante sera consacrée à leur lutte en Côte d'Ivoire.

4.3. Actions du FMI et de la BM pour la réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire

La lutte contre la pauvreté est devenue la principale mission de la BM et du FMI. Dans cette section nous traitons de la pauvreté en Côte d'Ivoire, de l'historique des actions du FMI et de la BM et enfin du *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* qui représente la principale initiative de la BM et du FMI de la lutte contre la pauvreté. En fait ce *Document* concrétise la nouvelle mission des institutions de Bretton Woods. Traiter des actions du FMI et de la BM pour la réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire reviendrait à mettre en évidence les principales caractéristiques du *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté*. Ce *Document* contient les résultats et les stratégies de toutes les études menées dans le cadre de la réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire. De ce fait pour éviter les redondances, nous avons décidé de n'étudier que de ce *Document* pour présenter les différentes actions du FMI et de la BM pour la réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire.

4.3.1. La pauvreté en Côte d'Ivoire

Il est primordial de mettre en évidence le concept de la pauvreté avant de traiter des actions entreprises par le FMI et la BM pour réduire la pauvreté. Nous avons vu dans la section relative à la pauvreté dans le chapitre 2 de cette étude que la pauvreté est un concept très complexe. Dans cette section nous constaterons que la pauvreté en Côte d'Ivoire confirme ce résultat. Il est important de noter que les informations fournies dans cette section constituent les résultats de plusieurs enquêtes menées sur le terrain par des

spécialistes de la pauvreté en Côte d'Ivoire. Ces résultats sont présentés dans *le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté*⁶. L'analyse de ce document nous amène à faire ressortir la définition de la pauvreté, les causes et le profil de la pauvreté dans ce pays dans cette section.

4.3.1.1 Définition de la pauvreté en Côte d'Ivoire

Le Comité de supervision du document de stratégies de réduction de la pauvreté (2002) explique que la Côte d'Ivoire a sa propre perception de la pauvreté. Il soutient que la pauvreté est un concept multidimensionnel et complexe. Sa définition revêt trois aspects: monétaires et financiers, accessibilité et psychologiques. La pauvreté est vécue aussi bien au plan individuel que collectif. Elle peut être également perçue comme un sentiment d'insécurité, de précarité, d'exclusion, de vulnérabilité et d'impuissance. Le tableau suivant présente les trois aspects de la définition de la pauvreté.

Tableau 4.19
Les trois aspects de la définition de la pauvreté en Côte d'Ivoire

La pauvreté monétaire et financière	L'état d'une personne ou d'une collectivité qui ne dispose pas des ressources suffisantes pour satisfaire ses besoins primaires et vitaux. Le niveau de vie et des normes ou valeurs sociales admises
Accessibilité	Incapacité, ou un manque d'accès de l'individu aux biens et services sociaux de base (santé, éducation, emploi, eau potable, assainissement, électricité, pistes...).
La pauvreté psychologique	État d'esprit, un sentiment d'exclusion, de frustration par rapport à la famille, au clan et à la communauté (funérailles, mariage, contribution aux activités de développement du terroir, etc).

Source: Réalisé à partir des données du Comité de supervision du DSRP (2002)

⁶ De plus amples informations seront données sur le DSRP dans les actions du FMI et de la BM pour la réduction de la pauvreté. .

En outre, au plan collectif, une communauté peut se considérer comme pauvre parce que se sentant exclue (enclavement, insuffisamment dotée en ressources naturelles, et en infrastructures socio-économiques ou en projets de développement, ou peu de ressortissants dans les emplois de la haute administration ou dans les grandes institutions).

La définition de la pauvreté en Côte d'Ivoire présente plusieurs similarités avec la définition générale de la pauvreté que nous avons vue dans le chapitre II de cette étude. En effet, même si les termes utilisés sont différents, nous pouvons dire que nous retrouvons la pauvreté monétaire (l'insuffisance de revenus), la pauvreté humaine (la non satisfaction des nécessités de base ou besoins essentiels,) et l'exclusion sociale dans la définition de la pauvreté en Côte d'Ivoire. Cependant la BM traite de l'insécurité, la vulnérabilité et l'impuissance alors que nous ne retrouvons pas ces aspects dans la définition de la Côte d'Ivoire. Maintenant que nous savons que la définition de la pauvreté en Côte d'Ivoire est plus ou moins similaire à celle que nous avons identifié dans la littérature en général, nous allons traiter des causes.

4.3.1.2 Causes de la pauvreté en Côte d'Ivoire

Le Comité de supervision du *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* (2002) donne aussi les causes de la pauvreté en Côte d'Ivoire. Il soutient que celles-ci sont multiples et diverses. Elles affectent les populations différemment selon les régions et se situent à plusieurs niveaux : économique, institutionnel, démographique, culturel et social.

D'abord, le Comité de supervision du *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* (2002) souligne que les causes économiques de la pauvreté sont multiples. Elles se manifestent à travers des politiques publiques inadaptées, l'insuffisance du processus de planification-budgétisation-paiements-suivi et évaluation, les difficultés financières de l'État, l'inefficacité de la dépense publique, l'accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs, la faiblesse de l'administration et l'insuffisance de la participation des populations dans la politique de décentralisation.

Le Comité de supervision du *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* (2002) ajoute qu'au niveau du monde rural, la disparition des sociétés d'État a entraîné une baisse de l'encadrement, de la distribution des semences et des engrais ainsi qu'un relâchement des investissements sociaux provoquant ainsi une chute de la productivité agricole et une paupérisation paysanne. En outre, la dégradation des infrastructures de base a accentué l'enclavement des régions et les disparités locales et augmenté le coût d'accès aux services de base. En matière de crédit, la politique reste inadaptée aux besoins de l'économie, ainsi seulement 3 % des crédits sont affectés au secteur agricole qui emploie les trois quarts de la main d'œuvre et contribue à environ 25% du PIB. Par ailleurs, les difficultés d'accès aux terres, la destruction du capital forestier, les feux de brousse et les méthodes culturales extensives appauvrissant les sols, la transhumance occasionnant les conflits entre éleveurs et paysans, le vieillissement de la population agricole, l'exode rural, l'insuffisance de l'organisation du monde paysan, des circuits de commercialisation et de distribution sont des facteurs qui entravent le développement de l'agriculture. À cela s'ajoutent les causes naturelles, telles que les inondations, la sécheresse, l'érosion des berges, les perturbations climatiques.

Par ailleurs, le Comité de supervision du *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* (2002) mentionne que la chute drastique des cours mondiaux des produits de rente que sont le coton, le café et cacao et la détérioration des termes de l'échange comme conséquence ; la fluctuation des cours du dollar et du pétrole; le poids de la dette extérieure et la contrainte qu'elle représente pour les finances publiques fragilisent l'économie vis-à-vis de l'extérieur. La baisse de l'activité économique a entraîné les fermetures d'entreprises, le chômage et le sous-emploi de la population active. Le niveau d'investissements qui n'excède pas 15% du PIB ne permet pas une croissance forte et durable capable de créer suffisamment de richesses et de réduire sensiblement la pauvreté. Nous avons aussi les difficultés de trésorerie de l'État, la diminution des marchés publics et l'échec des fonds sociaux ont conduit à la disparition de nombreuses PME-PMI. Le développement et la promotion du secteur privé se heurtent aux coûts élevés des facteurs de production dont l'eau, l'électricité et les télécommunications. Ainsi que la diminution de l'Aide Publique au Développement, l'insuffisance des investissements directs étrangers vers l'Afrique et le problème d'accès des produits africains aux marchés mondiaux face aux subventions agricoles des pays du nord sont les facteurs qui limitent l'accès aux ressources extérieures et à la promotion des exportations.

Enfin, la faible capacité technologique des industries locales qui ne permet pas de transformer les matières premières pour leur conférer une valeur ajoutée plus élevée, constitue une contrainte pour la productivité pour les entreprises.

Ensuite, le Comité de supervision du *Document de stratégies de réduction de la pauvreté* (2002) traite des causes institutionnelles et la gouvernance. Il affirme que les populations sont confrontées à des difficultés d'accès aux institutions juridiques et au manque de transparence dans l'appareil judiciaire. Elles dénoncent l'impunité, le non respect des lois et règlements. La faible implication de la société civile dans la mise en œuvre des réformes économiques et politiques; la mauvaise gouvernance économique, la corruption, la fraude et l'insécurité grandissante constituent des freins aux investissements.

En plus des causes institutionnelles et la gouvernance le Comité de supervision du *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* (2002) fait état des causes démographiques. Il révèle que la situation démographique constitue une pression sur les ressources. En effet, le fort taux de croissance démographique (3.3%) supérieur au taux de croissance économique (0.1% en 2001), le niveau élevé de la fécondité exprimée par un ISF (Indice Synthétique de Fécondité) de 5.2 ; une morbidité et une mortalité accentuées par une dégradation de l'état sanitaire de la population avec le retour de maladies telles la fièvre jaune, la fièvre typhoïde, le choléra, la forte prévalence du VIH/SIDA ont contribué à aggraver la pauvreté des populations. Ainsi l'espérance de vie a enregistré une baisse, passant de 56 ans en 1988 à 51 ans en 1998. En outre les migrations internes et externes mal maîtrisées exercent une pression sur l'offre, la demande des infrastructures sociales de base, sur les terres et accentuent la précarité en milieu urbain et rural.

Enfin, le Comité de supervision du *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* (2002) présente les causes sociales et culturelles. Le poids de la famille élargie, la pression du clan, du village, voire de la région, le taux élevé de dépendance, les traditions défavorables à la scolarisation des filles (mariage et fécondité précoces, travaux de ménage), l'exclusion des femmes dans les droits de succession, la superstition, les dépenses ostentatoires (funérailles, mariages, etc) conduisent à un parasitisme social, une absence d'initiative et constituent un frein à l'épanouissement individuel et

communautaire. Par ailleurs, la dégradation des mœurs et la perturbation de l'ordre au sein des familles, la dislocation du tissu social et familial et le phénomène des enfants de la rue ou dans la rue dont des éléments aggravant la pauvreté sociale. Bien que lointains, l'esclavage et la colonisation ont contribué au choc des civilisations au profit des pays du nord, donc à l'appauvrissement du sud (départ de bras valides, dépeuplement, misère, travaux forcés, appauvrissement moral et humain).

Nous pouvons dire que les causes de la pauvreté sont multiples en Côte d'Ivoire. Contrairement à la définition, nous constatons que la majorité des causes de la pauvreté mentionnées ci-dessus sont très spécifiques à la Côte d'Ivoire. Les causes économiques, institutionnelles, démographiques, culturelles et sociales sont typiques à la Côte d'Ivoire mais cela n'exclut pas le fait que nous pourrions retrouver des convergences avec les causes de la pauvreté des autres pays en voie de développement. La pauvreté est un phénomène sérieux en Côte d'Ivoire qui s'est aggravée au fil des années; et les statistiques que nous allons présenter dans la section suivante le confirment parfaitement.

4.3.1.3 Profil de la pauvreté en Côte d'Ivoire

Le profil de la pauvreté présente les différents seuils et taux de pauvreté. L'institut National de la Statistique de Côte d'Ivoire (2002) souligne qu'il faut préciser que la notion de pauvreté est très complexe à cerner. Par conséquent, l'étude sur la pauvreté est un exercice à la fois difficile et osé du fait du caractère subjectif des options à prendre au niveau de la définition du pauvre et/ou du seuil de pauvreté à retenir. Dans l'approche de la pauvreté basée sur des aspects quantitatifs, deux méthodes sont généralement utilisées pour définir le seuil. Les définitions des seuils sont présentés dans le tableau 4.20.

Tableau 4.20
Seuils de pauvreté en Côte d'Ivoire

Seuil de pauvreté absolu	Seuil de pauvreté relatif
Minimum de besoins nutritionnels à satisfaire, calculé sur la base des dépenses alimentaires minima auxquelles on peut ajouter un panier de biens considéré comme un minimum essentiel.	Déterminé par la distribution des dépenses. Ce seuil de pauvreté est alors une proportion « arbitraire et présélectionnée » de la population ayant effectué ces dépenses.

Source : D'après les données de L'institut National de la Statistique de Côte d'Ivoire, 2002.

L'institut National de la Statistique de Côte d'Ivoire (2002) souligne qu'il est nécessaire de rappeler que compte tenu des réticences des ménages à fournir des informations relativement fiables sur le revenu, l'on préfère se servir des dépenses dans l'étude de la pauvreté. Le tableau 4.21 suivant présente les taux et les seuils de pauvreté utilisés en Côte d'Ivoire.

Tableau 4.21
Taux de pauvreté et seuil de pauvreté en Côte d'Ivoire

Années	Seuil inférieur, extrême ou absolu de la pauvreté en Fcfa	Seuil de pauvreté ordinaire, supérieur ou relatif en Fcfa	Taux de pauvreté ⁷
1985	75000	75000	10%
1993	63375	101340	32.3%
1995	86760	144800	36.5%
1998	95700	162800	33.6%
2002	94280	183450	38.4%

Source: D'après les données de L'Institut National de Statistique de Côte d'Ivoire, 2002.

Le tableau 4.21 présente les différents seuils et taux de pauvreté de la Côte d'Ivoire des années 1980 à 2002. L'Institut national de Statistique de Côte d'Ivoire (2002) explique que les analyses se fondent sur deux seuils de pauvreté: l'un qui présente le seuil supérieur ou seuil de pauvreté ordinaire. L'autre seuil défini comme le seuil inférieur, c'est-à-dire le seuil d'extrême pauvreté ou absolu. Les données sur les seuils de la pauvreté sont obtenues à partir des dépenses de consommation des ménages de l'enquête permanente auprès des ménages de 1985. L'Institut national de Statistique de Côte d'Ivoire (2002) explique que les résultats des enquêtes montrent que la pauvreté a connu une forte évolution entre 1985 et 2002. En effet, de 10% en 1985, le niveau de pauvreté est passé à 32.3% en 1993 et à 36.8% en 1995, soit une hausse de 223% entre 1985 et 1993 et de 13.9% entre 1993 et 1995. En 1998, l'évolution du phénomène de la pauvreté

⁷ Le taux de pauvreté donné est celui de la pauvreté relative ou ordinaire.

s'est inversée, en donnant un ratio de pauvreté de 33.6% correspondant à une baisse de 8.7% par rapport en 1995. Mais cette tendance baissière du niveau de la pauvreté n'a pu se maintenir du fait des événements socio-politiques intervenus en Côte d'Ivoire, à partir de décembre 1999. Ainsi, entre 1998 et 2002, le niveau de pauvreté, en se situant à 34%, enregistre une augmentation de 14.3%. En 2005, on estime le taux de pauvreté à 44%. Cela fait une augmentation de 340% de 1985 à 2005. Les statistiques démontrent que la pauvreté a connu une grave évolution. Si on tient compte de l'estimation faite pour 2005 car aucune étude n'a été faite cette année, le taux de pauvreté a augmenté de 340% de 1985 à 2005. La pauvreté grandissante dans les pays ou les PAS avaient été appliquées est l'une des principales raisons pour lesquelles la BM et le FMI ont décidé de prioriser la lutte contre la pauvreté. Cling (2003) explique que la prise de conscience du problème de la pauvreté dans les pays en développement est l'aboutissement d'un long processus de maturation initié dès la fin des années quatre-vingt. Campbell (2005) affirme que:

Au début des années 1980, un ensemble de facteurs, dont l'accent sur la stabilisation et l'obligation de redresser les déficits macro-économiques et financiers à très court terme, allait contribuer à mettre momentanément en veille la question de la pauvreté à l'agenda des bailleurs de fonds. Le fait que la pauvreté augmentait rapidement dans les pays sous ajustement structurel sera formalisé par l'étude de l'UNICEF. (Campbell, 2005, page 188).

Cling (2003) souligne que les Nations Unies, notamment l'UNICEF (Fonds des Nations pour l'enfance) et le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) ont joué un rôle précurseur dans ce domaine, tandis que les institutions de Bretton Woods ont mis plus de temps pour intégrer cette dimension dans leurs politiques. Cling (2003) fait remarquer que trois raisons principales expliquent la décision des Institutions de Bretton Woods (IBW) à créer le concept de nouvelles politiques et stratégies de lutte contre la pauvreté. La première est liée à la progression de la pauvreté dans de nombreuses parties du monde. Quelles que soient les incertitudes sur les chiffres, celle-ci est manifeste au cours des dernières années. L'accroissement de la pauvreté est particulièrement sensible en Afrique sub-saharienne. Selon les statistiques de la BM, près de la moitié de la population mondiale vit avec moins de 2 dollars par jour et un cinquième avec moins de 1 dollar par jour. Dans le cas de l'Afrique Sub-saharienne, 47% de la population vivent en dessous de ce dernier seuil.

Ensuite, la deuxième raison est liée à l'échec des politiques d'ajustement structurel (PAS) et à la remise en cause du « consensus de Washington » qui les fondait, basé sur le triptyque: stabilisation macro-économique, libéralisation externe, libéralisation interne. Après vingt ans d'ajustement structurel sous l'égide des IBW, aucun succès durable ne peut être exhibé. Le « consensus de Washington » a largement échoué dans la plupart des pays, comme le reconnaît désormais la BM elle-même. À ce sujet, la critique de Stiglitz, ancien économiste en chef de cette institution et prix Nobel d'économie en 2001, mérite d'être citée:

Le FMI est supposé assurer la stabilité financière internationale. Quant à l'OMC, elle doit faciliter le commerce international. Malheureusement, la façon dont ces deux dernières institutions cherchent à remplir leur mandat a probablement contribué à accroître la pauvreté (...) le mélange des politiques de libéralisation et des politiques économiques restrictives imposées par le FMI a créé un cocktail aux effets dramatiques pour les PED. (Stiglitz, cité par Cling 2003).

Enfin, la troisième raison est la crise de légitimité des institutions de Bretton Woods. Elle résulte pour beaucoup des deux éléments ci-dessus : face à l'aggravation de la pauvreté dans le monde, à l'échec général des politiques promues par les IBW et à la crise de la dette qui en résulte, il est naturel que les critiques se soient multipliées à leur égard, leur réclamant un changement d'orientation. Chossudovsky (2004) affirme que: « À la suite des critiques sévères du FMI et de la BM par un groupe de chercheurs travaillant pour les nations Unies, les institutions de Brettons Woods ne tardèrent pas à faire de la lutte contre la pauvreté leur nouveau cheval de bataille » (Chossudovsky 2004, page 80).

Compte tenu de ces trois raisons principales, Cling (2003) soutient qu'en 1990, le diagnostic de la BM la conduisait à privilégier trois axes principaux pour réduire la pauvreté: une politique économique basée sur l'ouverture et les incitations de marché, destinée à créer une croissance rapide fortement consommatrice de main d'œuvre ; une politique consistant à assurer aux pauvres un minimum de services sociaux, parmi lesquels les soins de santé primaire, le planning familial, la nutrition et l'enseignement primaire ; enfin, un combat total contre la pauvreté nécessitait que ces stratégies soient complétées, pour les personnes fragilisées individuellement (malades, personnes âgées) ou collectivement (accident climatique), par des actions ciblées de mise en place de filets de sécurité. Le rapport 2000/2001 sur le développement de la BM reconnaît à demi-mot que

les politiques de réforme menées dans les deux dernières décennies peuvent produire des perdants : « (...) la libéralisation des marchés (par la privatisation des offices de commercialisation des produits de base par exemple) peut avoir des effets mitigés et ne sera pas nécessairement bénéfique pour les pauvres ».

4.3.2 Historique des actions de la Banque mondiale pour la réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire.

Akindès (2001) explique que c'est au milieu des années 1990 que la Banque mondiale a apporté l'appui financier nécessaire à deux études décisives de caractérisation de la pauvreté en Côte d'Ivoire. Le PNUD et la Banque mondiale ont mené un important travail de sensibilisation auprès du gouvernement ivoirien, mettant en exergue le fait que la croissance de la pauvreté n'était pas une particularité ivoirienne, et que la reconnaissance de l'existence de poches de pauvreté croissante ne signifiait pas la négation des efforts financiers consentis par le Gouvernement en faveur du social. La reconnaissance politique de la pauvreté a favorisé, au-delà d'une évaluation quantitative, la prise en compte des aspects multidimensionnels du phénomène. Certains points reconnus dans les recommandations du Sommet, notamment l'accès à l'emploi comme stratégie de lutte contre la pauvreté, avaient déjà été envisagés par l'État ivoirien qui a mis en place et financé sur fonds propres en 1994 les "fonds sociaux", prêts consentis aux chômeurs, aux femmes, aux déscolarisés et aux jeunes diplômés ivoiriens sur la base de la viabilité d'un projet présenté. Cependant, si dans la plupart des pays qui les ont expérimentés, les fonds sociaux ont été conçus dans l'optique d'une autonomie vis-à-vis des administrations, en Côte d'Ivoire cette expérience a reposé sur une triple tutelle, administrative et technique, financière et politique.

Le Comité de supervision du *Document de stratégies de réduction de la pauvreté* (2002) explique qu'en 1997 le gouvernement ivoirien a préparé et adopté selon une approche participative un Programme National de Lutte contre la Pauvreté (PNLP) appuyé par un programme économique et financier 1998-2001. Ce programme de lutte contre la pauvreté constitue le point de départ du Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté qui sera élaboré en 2002. La Banque mondiale et le FMI ont décidé d'initier les documents de stratégies de réduction de la pauvreté en vue de concrétiser sa nouvelle

mission soit la lutte contre la pauvreté. La section suivante sera consacrée à expliciter le *Document de stratégies de réduction de la pauvreté* en générale et ensuite, en Côte d'Ivoire.

4.3.3 Le Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté

Dans cette section nous traitons du *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté*. Ce document remplace aujourd'hui les programmes d'ajustement structurel. Nous mettrons en évidence ses objectifs, ses principes et ses innovations par rapport au PAS.

Hatcher (2000) explique qu'en 1999, le FMI et la BM ont décidé que les stratégies de réduction de la pauvreté doivent être résumées dans un document qui s'intitulera le *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté*. Ce document remplace aujourd'hui les programmes d'ajustement structurel et sont désormais une pré-condition pour les prêts et l'allègement de la dette à la fois de la BM et du FMI. La BM et le FMI ont initialisé les *Documents de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* dans l'espoir que l'appropriation locale, qui est le principe fondamental de ces documents, vienne pallier aux lacunes des programmes d'ajustement structurel. Pour que le développement soit durable, il est vital que les pays s'approprient les objectifs, la stratégie et la direction du développement et de la réduction de la pauvreté, selon un mode partagé par des groupes représentatifs de la société.

Hatcher (2000) ajoute que le *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* décrit les politiques et les programmes macro-économiques, structurels et sociaux qu'un pays mettra en œuvre pendant plusieurs années pour promouvoir la croissance et réduire la pauvreté ; il expose aussi les besoins de financement extérieur et les sources de financement connexes. Le mouvement pour le développement mondial précise que ces *Documents de Stratégies* pour la réduction de la pauvreté sont établis par les gouvernements des pays à faible revenu selon un processus participatif dans lequel s'impliquent à la fois les parties prenantes au niveau national et les partenaires extérieurs du développement, dont le FMI et la Banque Mondiale. Le mouvement pour le développement mondial souligne que, les *Documents de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* sont aujourd'hui une pré-condition de la plupart des prêts concessionnels des 78

pays les plus pauvres. Les *Documents de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* affectent le sort de plus d'un milliard et demi de personnes. Cling (2003) souligne que les objectifs de document sont l'appropriation, soit la conduite du processus par le gouvernement et la participation de la société civile; l'insertion doit donner aux pauvres l'opportunité d'influer sur les politiques qui affectent leurs conditions de vie, et la responsabilité démocratique (à travers la participation, on introduit l'ensemble des acteurs sociaux dans le domaine réservé de l'État, qui doit maintenant rendre compte de ses actes, avec pour objectif le respect du principe de responsabilité démocratique, qui était souvent négligé jusqu'alors dans la plupart des pays pauvres).

En somme, selon Hatcher (2002) le *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* permettrait d'augmenter l'efficacité des stratégies en permettant l'appropriation locale par les bénéficiaires. Cling (2003) ajoute qu'ainsi les Institutions de Brettons Woods préconisent ouvertement la conduite par chaque pays de l'élaboration de son *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté*, et pour ce faire le recours à un processus participatif dont chacun est appelé à fixer les règles précises. Elles tendent par là même de répondre aux critiques qui leur étaient adressées, leur reprochant un manque de prise en compte des opinions et des spécificités des pays.

Le FMI (2006) souligne que les stratégies de réduction de la pauvreté assurent un lien essentiel entre les actions des autorités nationales, les concours des bailleurs de fonds et les résultats requis pour atteindre les objectifs de développement pour le millénaire de l'Organisation des Nations Unies visant à réduire de moitié la pauvreté entre 1990 et 2005. Le FMI ajoute que cinq grands principes régissent le dispositif des *Documents de Stratégies de Réduction de la Pauvreté*. Les stratégies de réduction de la pauvreté doivent être pilotées par les pays et aptes à favoriser l'internalisation des stratégies grâce à une large participation de la société civile; axées sur les résultats et les mesures susceptibles d'avoir un effet bénéfique sur les pauvres; globales, dans la mesure où elles reconnaissent la nature multidimensionnelle de la pauvreté; orientées sur le partenariat via la participation concertée des partenaires du développement (gouvernement, parties prenantes au niveau national et bailleurs de fonds extérieurs) et inscrites dans une perspective à long terme du recul de la pauvreté.

En somme, nous pouvons dire que le *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* est un document qui contient des politiques de réduction de la pauvreté que doivent réaliser les pays en voie de développement. Ce document doit être fait par les pays en voie de développement eux-mêmes (soit l'appropriation) et avec la participation de l'ensemble de la communauté nationale de chaque pays (soit l'insertion). Et si le FMI et la BM approuve le *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* réalisé par les pays en voie de développement, ces deux institutions allègeront leur dette. Aussi, la Côte d'Ivoire a élaboré son *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* en 2002. Nous présenterons dans la section suivante les principaux éléments de ce Document rédigé par la Côte d'Ivoire

4.3.4. Le Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté de la Côte d'Ivoire.

Le comité de supervision du *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* (2002) explique que la Côte d'Ivoire s'est engagée dans le processus *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* dès le sommet de Libreville en Janvier 2000. Après avoir mis le cadre institutionnel de pilotage en juillet 2000 puis confirmé en février 2001, l'équipe s'est mise au travail selon l'approche participative. Après des consultations auprès de l'ensemble des couches de la population au niveau central que régional (administration, société civile, secteur privé, élus...) de même que les partenaires au développement, pour préparer un *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté-Intérimaire*.

Le Comité de supervision du *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* Côte d'Ivoire (2002) ajoute que le Conseil des Ministres en sa section du 3 avril 2002, a approuvé la version intérimaire du *Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté* qui constitue la première étape de formulation du cadre de stratégie de réduction de la pauvreté pour la période 2003-2007. La seconde étape du processus de formulation du *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* a démarré avec les discussions thématiques qui se sont déroulées du 6 mai au 13 juin 2002 à Yamoussoukro. Au terme de ces travaux, la Côte d'Ivoire dispose d'un *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté-Final* intitulé « Croissance, Développement, Création de Richesse et Réduction de la Pauvreté 2003-2007 ».

Le comité de supervision du *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* (2002) fait remarquer que les stratégies de réduction de la pauvreté de la Côte d'Ivoire se situent dans le contexte des stratégies de développement à long terme élaborées par la Côte d'Ivoire. Les stratégies de développement à long terme de la Côte d'Ivoire reposent sur une vision qui projette le pays à l'horizon 2025. Ainsi présenterons-nous dans le tableau 4.22, les objectifs et les quatre options stratégiques pour atteindre ces objectifs en vue d'une meilleure compréhension des stratégies de réduction de la pauvreté qui seront présentées par la suite.

Tableau 4.22
Objectifs et les options stratégiques du développement à long terme

Objectifs	Options stratégiques
Une nation forte, unie, pacifique, démocratique, tolérante et laïque et une identité culturelle nationale forte.	Assurer le bien être des ivoiriens.
Une société dotée d'une grande intégrité morale, partageant la vertu du travail bien fait et le souci de la valorisation du temps.	Faire de la Côte d'Ivoire un grand pôle de développement durable.
Une économie libérale forte et ouverte sur l'extérieur ainsi qu'une main d'œuvre pleinement employée surtout au niveau des jeunes	Développer un système éducatif performant adapté favorisant un esprit d'entreprise et de compétition.
Une croissance démographique maîtrisée et un développement social et humain soutenu. Une sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'une sécurité des personnes et des biens tous assurés.	Ériger la bonne gouvernance en norme sociale et construire une nation moderne, de transition démographique, morale et solidaire.

Source: Réalisé à partir des données du Comité de supervision du *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* Côte d'Ivoire (2002).

Les stratégies de réduction de la pauvreté de la Côte d'Ivoire ont été renommées par le Comité de supervision du DSRP (2002) «Axes stratégiques prioritaires de création de richesse et de réduction de la pauvreté 2003-2007». Mais il est important de souligner que l'objectif principal de la politique de lutte contre la pauvreté à moyen terme est de réduire l'incidence de la pauvreté de 33.6% en 1998 à 30% en 2005 et 28% en 2007 dans la perspective d'atteindre 15% en 2015. Le Comité de supervision du DSRP (2002) souligne aussi que le gouvernement ivoirien s'engage à prendre toutes dispositions pour atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire (ODM) tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale des Nations Unies lors du Sommet du Millénaire en Septembre 2001. Ces objectifs sont présentés dans le tableau 4.23.

Tableau 4.23

Les objectifs du développement pour le Millénaire

Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour

Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim.

Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales

Réduire de moitié d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre.

Source : D'après les données du PNUD (2002)

Ainsi, les axes stratégiques prioritaires développés pour atteindre les objectifs cités plus haut sont présentés dans le tableau 4.24. Rappelons que ces stratégies sont les stratégies de création de richesse et de réduction de la pauvreté de la Côte d'Ivoire. Nous pouvons dire que les axes stratégiques cités dans le tableau 4.24 traitent de tous les éléments clés qui peuvent permettre à un pays de créer de la richesse; soit le développement des secteurs financier, rural, infrastructure, création d'emplois, service sociaux, décentralisation, réduction des disparités, gouvernance, justice et sécurité.

Tableau 4.24
Axes stratégiques prioritaires

Une croissance économique forte, durable et un développement du secteur financier impliquant les pauvres ;

Le développement rural, la promotion du secteur privé, le développement de richesse et des emplois ;

L'amélioration de l'accessibilité équitable aux services sociaux de base et de leur qualité, la préservation de l'environnement, la promotion du genre et des groupes vulnérables ;

La décentralisation comme moyen de participation des populations au processus de développement et de réduction des disparités régionales ;

La promotion de la bonne gouvernance et du renforcement des capacités dans le sens d'assurer une meilleure allocation et utilisation des ressources ;

Le renforcement de la justice et la sécurité des personnes et des biens.

Source: réalisé à partir des données du Comité de supervision du DSRP Côte d'Ivoire (2002)

Radio France Internationale (2005) fait remarquer que plusieurs pays très endettés ont pu profiter de l'allègement de leur dette en septembre 2005 car leur *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* avait été approuvé par la BM et le FMI. Radio France Internationale (2005) explique que le FMI et la Banque mondiale ont effacé 40 milliards de dollars de dette dus par 18 pays, quatre Latino-américains (Bolivie, Guyane, Honduras et Nicaragua) et quatorze Africains (Bénin, Burkina Faso, Ethiopie, Ghana, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Ouganda et Zambie). Cette liste avait été promue en juillet dernier par le G8 (les 7 pays les plus riches du monde et la Russie), qui avait convenu d'effacer la dette multilatérale des pays éligibles à l'initiative PPTE (Pays pauvres très endettés), en échange de programmes d'ajustement et de réformes approuvées par le FMI et la Banque mondiale. Celle-ci détient en effet 70% des créances concernées, le reste se répartissant entre le FMI (environ 11%) et la Banque africaine de développement (BAD)». Mais la Côte d'Ivoire était en train de finaliser son document de stratégies de réduction de la pauvreté en 2002 lorsque la guerre civile a commencé. De ce fait elle n'a pas pu terminer et présenter son DSRP à la BM et au FMI

pour approbation. Elle n'a donc pas pu profiter de cet allègement de dette compte tenu de sa situation socio-politique.

Nous constatons que le FMI et la Banque mondiale ont décidé de lutter contre la pauvreté parce qu'ils ont pris conscience que les politiques de développement qu'ils demandaient aux pays en voie de développement d'appliquer augmentaient la pauvreté dans ces pays. Nous avons constaté aussi que la Côte d'Ivoire n'a pas pu bénéficier de l'allègement de sa dette malgré qu'elle ait produit son *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* parce qu'elle traverse une crise socio-politique. Nous constatons que le *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* présente les stratégies que doit appliquer la Côte d'Ivoire pour lutter contre la pauvreté. Mais nous avons décidé dans le cadre de cette étude de construire nos propres réflexions sur les stratégies de lutte contre la pauvreté. Pour cela comme nous l'avons déjà expliqué dans notre méthodologie, nous avons mené des entrevues en Côte d'Ivoire auprès d'ONG et d'organisations internationales qui oeuvrent dans ce domaine (lutte contre la pauvreté), aussi, auprès des secteurs privé et public et de sans emploi. Nous allons présenter la perception de ces différents participants à l'étude dans la section suivante. Aussi, l'analyse du discours se fera avec l'aide du logiciel Atlas comme nous l'avons explicité dans notre méthodologie.

4.4 Le Discours des acteurs ivoiriens sur la pauvreté.

Cette section sera consacrée à l'analyse des entrevues réalisées auprès de la population ivoirienne. Les résultats de l'analyse seront utilisés pour répondre aux questions de recherche de l'étude dans le chapitre 5 (constructions de réflexions sur le développement, le commerce international et la pauvreté). Rappelons que notre objectif dans cette étude est la construction de réflexions sur le développement, le commerce international et la pauvreté. Comme nous l'avons expliqué dans la méthodologie dans le chapitre 3, nous avons interviewé 18 personnes. Soit, cinq qui exercent dans les ONG, deux, dans les organisations internationales de lutte contre la pauvreté, 4 dans le secteur privé, 4 dans le public, 2 dans les PME, et 1 sans emploi. L'analyse des entrevues s'est faite à l'aide du logiciel d'analyse de théorisation encrée Atlas TI 5.0, soit, la dernière

version de ce logiciel. Soulignons qu'Atlas est un logiciel qui permet de procéder à une analyse approfondie du discours des acteurs (des entrevues). Les rapports des fréquences de codes, des citations par code, des cooccurrences, des familles de code et les représentations graphiques réalisées à l'aide du logiciel ont permis de faire ressortir les stratégies les plus pertinentes et fréquentes proposées par les acteurs ivoiriens pour réduire la pauvreté. Ainsi, dans cette section, nous présenterons d'abord, les codes les plus fréquents et les plus pertinents et ensuite, nous les analyserons.

4.4.1. Présentation des codes les plus fréquents et les plus pertinents.

Les codes les plus fréquents sont les codes qui ont une fréquence de 9 et plus. Tandis que les codes pertinents sont ceux qui ont des fréquences moins fortes mais qui sont importants pour l'analyse. D'abord, nous présenterons le tableau des codes les plus fréquents et les plus pertinents et par la suite, nous classerons ces mêmes codes par catégorie d'interviewés et par famille de code. En effet, comme nous l'avons explicité dans notre méthodologie, nous avons 6 catégories d'interviewés (les ONG, les organisations internationales, les secteurs public et privé, les PME et les sans emploi).

Aussi, nous avons regroupé les codes les plus fréquents et les plus pertinents en sept familles de codes que nous analyserons. Les codes PauvretéD (définition de la pauvreté), PauvretéC, (causes de la pauvreté), PauvretéCo (conséquences de la pauvreté), Stratégies les plus fréquentes et les plus pertinentes, les acteurs, FFlutte (forces et faiblesses des stratégies de lutte contre la pauvreté) et enfin l'Économie. Il est important de souligner que tous les codes que nous avons identifiés dans le tableau des codes les plus fréquents et pertinents seront utilisés pour l'analyse. Aussi, les analyses se feront à l'aide de réseaux en vue de faire ressortir clairement tous les codes co-occurents. Enfin, il est important de souligner que la majorité des codes ont été abrégés (ex : PauvretéD) lors de la codification mais nous donnerons toutes les définitions lors de l'analyse. Le tableau suivant présente les codes les plus fréquents et les plus pertinents.

Tableau 4.25
Codes les plus fréquents et les plus pertinents

Codes	Fréquences
PolitiquesRP	22
AbsenceNM	18
PauvretéC	17
PauvretéCo	17
PauvretéD	17
Économie	17
PolitiquesRR	16
Population	15
Problèmes Sociaux	15
IntégrationPop	15
AbsenceRess	13
Éducation/Formation	13
FFLutte	13
EtatPRP	12
État	12
Monde Rural	10
Auto-Emploi	9
IntégrationPop	9
AbsServBase	8
AccèsServBase	7
Bonne Gouvernance	7
Mauvaise Gouvernance	6
Aspect Social	6
AccèsServBase	6
Absence Education	5
Absence Suivi	5
Conflits	5
Micro Finance	5
Création Richesse	5
PNUD	5
ONG	5
Jeunes	5
Création Infrast	4
Moins 1\$	3
Création Emploi	3
Dévelop-Agricult	3
Prise Conscience	2
TCDélevé	2
WInsuffisant	2
FAO	2
FMI	2
BM	1
BAD	1
UNESCO	1
Femmes	1
Capitalisme	1

Tableau 4.26:
Codes les plus fréquents et les plus pertinents classés par catégorie d'interviewés.

Familles	Catégorie d'interviewés						
	ONG	Organisation internationale	Secteur public	Secteur privé	PME	Sans emploi	
Définition de la pauvreté	Absence Éducation (5) AbsenceNM (18)	AbsenceNM (18)	AbsenceNM (18) Moins 1\$ (3)	AbsenceNM (18) Moins 1\$ (3)	AbsenceNM (18)	AbsenceNM (18)	
Causes de la pauvreté	Absence Éducation (5) Conflit (5) Capitalisme (1) AbsServbase (8)	AbsServbase (8) ÉtatPRP (12) Absence Éducation (5)	Absence Éducation (5) AbsenceRess (13) AbsServbase (8) WInsuffisant (2) Conflit (5) TCDélevé (2) Mauvaise Gouvernance (6)	AbsenceNM (18) AbsenceRess (13) AbsServbase (8)	AbsenceNM (18)	AbsenceNM (18)	
Conséquences de la pauvreté	Problèmes sociaux (15) Conflits (5)	Problèmes sociaux (15)	Conflits (5) Problèmes sociaux (15)	Conflits (5) Problèmes sociaux (15)	AbsenceRess (13) TCDélevé (2) AbsServBase (8)	AbsenceRess (13)	

Familles	Catégorie d'interviewés					
	ONG	Organisation internationale	Secteur public	Secteur privé	PME	Sans emploi
Stratégies les plus pertinentes	AccèsServbase (7) Éducation/Formation (13) MicroFinance (5) PolitiquesRP (22) Auto-Emploi (9) IntégrationPop (15) Bonne Gouvernance (7) PolitiquesRR (16)	AccèsServBase (7) Éducation/Formation (13) Micro Finance (5) PolitiquesRP (22) Auto-Emploi (9) IntégrationPop (15)	AccèsServbase (7) CréationInfrast (4) ÉtatPRP (12) PolitiquesRP (22) Éducation/Formation (13) DévelopAgricuilt (3) Micro Finance (5) Auto-Emploi (9) Winsuffisant (2) Bonne gouvernance (6) Création Richesse (5) IntégrationPop (15)	AccèsServbase (7) AutoEmploi (9) CréationInfrast (4) Dévelop-Agricuilt (3) ÉtatPRP (12) PolitiquesRP (22) Éducation/ Formation (13) Micro Finance (5) Aspect social (6) Création Richesse (5)	Problèmes sociaux (15)	Problèmes sociaux (15)
Forces et faiblesses des stratégies	Absence Suivi (5) PolitiquesRP (22) Absence Ress (13) IntégrationPop (15) Mauvaise gouvernance (7)	PolitiquesRP (22) Absence Ress (13) Prise de conscience (2) Absence Suivi (5)	Prise de conscience (2) Absence Ress (13) Absence Suivi (5)	Absence Suivi (5) IntégrationPop (15) PolitiquesRP (22) PolitiquesRR (16)	AccèsServbase (7) Auto-Emploi (9) ÉtatPRP (12) PolitiquesRP (22) Bonne gouvernance (7) IntégrationPop (9)	Création Emploi (3) Aspect Social (6) ÉtatPRP (12) PolitiquesRP (22)

Catégorie d'interviewés						
Familles	ONG	Organisation internationale	Secteur public	Secteur privé	PME	Sans emploi
Économie	PolitiquesRR (16) PolitiquesRP (22) ÉtatPRP (12) Aspect Social (6)	Aspect Social (6) PolitiquesRR (16)	ÉtatPRP (12) PolitiquesRR (16)	Aspect Social (5) Mauvaise Gouvernance (6) Bonne gouvernance (7) Conflits (5) ÉtatPRP (12) PolitiquesRR (16) PolitiquesRP (22)	AbsenceRess (13)	Néant
Acteurs	Population (15) État (12) Monde rural (10) ONG (5) BAD (1) FAO (2) PNUD (5) Jeunes (5) UNESCO (1)	Population (15) PNUD (5) Monde rural (10) FMI (2) BM (1)	État (12) Population (15) Jeunes (5) ONG (5) Monde rural (10) Femmes (1)	État (12) Population (15) Jeunes (5) ONG (5) Monde rural (10)	État (12) Population (15)	État (12)

La classification par catégorie d'interviewés dans les tableaux des pages précédentes permet de dire que tous les interviewés mentionnent que la pauvreté est une absence de nécessités minimales, «AbsenceNM». Nous donnerons plus d'informations sur les nécessités minimales dans l'analyse. Aussi, les participants du secteur privé et public font ressortir le seuil de la pauvreté absolu de la BM, «moins d'un dollar». Pour les causes tous les acteurs traitent de l'absence de service de base et ou de ressources. En ce qui concerne les conséquences ce sont les conflits et les problèmes sociaux qui sont en mis en évidence par les acteurs. En ce qui concerne les stratégies, les acteurs proposent plus, l'intégration de la population, l'éducation, la formation, l'auto-emploi, l'accès aux services bases et la micro finance.

Pour les acteurs, les ONG soutiennent que la population, l'État, le monde rural, les jeunes, les ONG, la BAD, la FAO, le PNUD et l'UNESCO sont des acteurs dans la lutte pour la réduction de la pauvreté. Par contre, les Organisations internationales ne mentionnent que la population, le monde rural, le PNUD, le FMI et la BM. Les secteurs privé et public évoquent les mêmes acteurs soit, la population, l'État, le monde rural, les jeunes, les ONG excepté les femmes qui sont mentionnés par le secteur public. Mais les PME ne citent que deux acteurs, la population et l'État. Enfin, les sans emploi ne mentionnent que l'État. En somme, les interviewés ont cité 12 acteurs. Mais nous analyserons seulement les acteurs les plus fréquents. En effet, la population a une fréquence de 15 et l'État a une fréquence de 12 tandis que les fréquences des ONG, du PNUD, de la FAO, de la BM, de la BAD et de l'UNESCO sont respectivement de 5, 5, 2, 2, 1,1, et 1.

Dans les sections suivantes nous analyserons les codes les plus fréquents et les pertinents que nous avons classés en famille de codes. Pour la première analyse nous regrouperons les trois premières familles soit la définition de la pauvreté, ses causes et ses conséquences en vue de présenter clairement les relations qui existent en ces trois familles. Par la suite, nous analyserons la famille des stratégies les plus fréquentes et les plus pertinentes. Ensuite, la prochaine section sera consacrée à l'analyse de l'acteur « Population » et de l'acteur « État ». Après nous analyserons la famille des forces et des faiblesses et enfin la famille « Économie ».

4.4.2 Analyse des codes de la définition, des causes et des conséquences de la pauvreté.

Dans cette section nous analyserons la définition, les causes et les conséquences de la pauvreté données par nos interviewés. D'abord, nous définirons les codes les plus fréquents et les plus pertinents que nous utiliserons pour l'analyse tout en précisant leurs fréquences respectives. Par la suite, nous présenterons le réseau de la définition, des causes et des conséquences de la pauvreté. Enfin, nous ferons l'analyse. Nous analyserons d'abord la définition, ensuite, les causes et enfin les conséquences.

Le code « PauvretéD » signifie définition de la pauvreté. Les codes pertinents co-occurents à ce code sont « Absence NM » (Absence de nécessités minimales) avec une fréquence de 18, « Absence Éducation » avec une fréquence de 5 et « Moins 1\$ » soit le fait de vivre avec moins d'un dollar par jour avec une fréquence de 3.

Le Code « PauvretéC » quant à lui signifie les causes de la pauvreté. Les causes pertinentes co-occurents à ce code sont l'absence des nécessités minimales (AbsenceNM), l'absence de ressources (AbsenceRess), les politiques de réduction de la pauvreté que doivent mettre en place l'État (ÉtatPRP), l'absence des services de bases (AbsServBase), la mauvaise gouvernance, l'absence d'éducation, les conflits, l'insuffisance du travail de la population (WInsuffisant), le taux de croissance démographique élevé (TCDélevé) et le capitalisme). Les fréquences respectives de ces codes sont de 18, 13, 12, 8, 6, 5, 5, 2, 2, 1.

Par contre, le Code « PauvretéCO » signifie les conséquences de la pauvreté. Les codes pertinents co-occurents à ce code sont « les problèmes sociaux » avec une fréquence de 15 et « les conflits » avec une fréquence de 5. La figure 4.7 suivante présente tous ces codes et les relations qui existent entre eux.

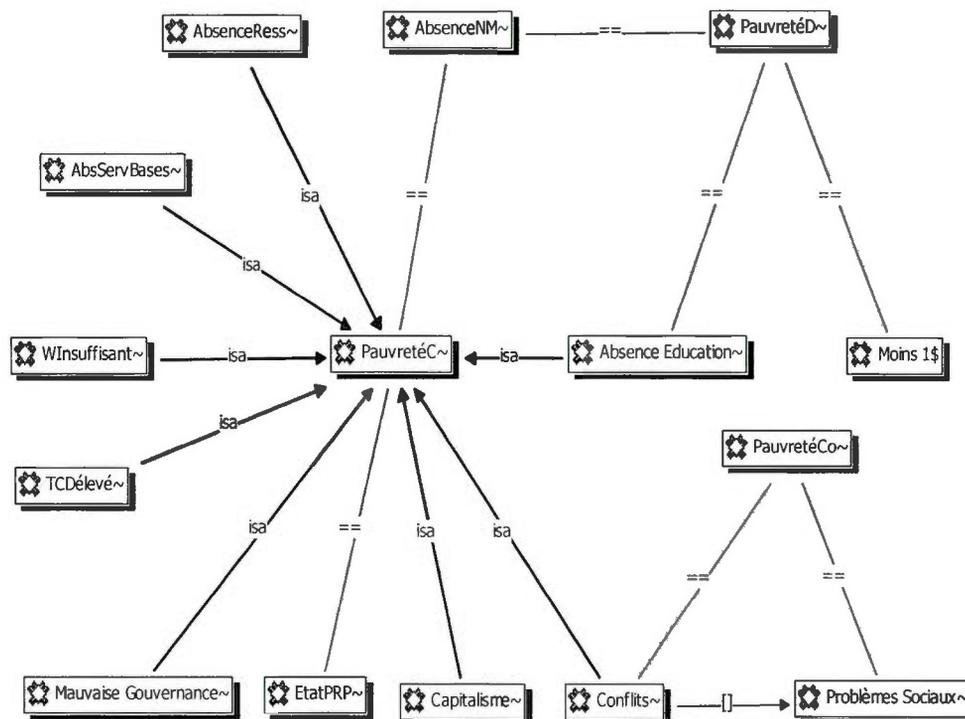


Figure 4.7: Réseau de la définition, des causes et des conséquences de la pauvreté.

Nous pouvons constater que le code le plus associé à la définition de la pauvreté est l'absence des nécessités minimales (AbsenceNM). Les nécessités minimales font référence aux besoins vitaux soit se nourrir, se soigner, se vêtir, se loger, s'éduquer. Elles incluent aussi la liberté d'expression. Ainsi pour les répondants la pauvreté c'est le fait de vivre sans pouvoir combler ses besoins vitaux. Ces besoins vitaux étant des éléments essentiels pour la survie de toute personne. Nous soulignons que la cooccurrence du code AbsenceNM (l'absence des nécessités minimales) avec le code PauvretéD (définition de la pauvreté) est de 17. Cela signifie que l'absence de nécessités minimales a été associée 17 fois à la définition de la pauvreté. Donc nous pouvons dire que les interviewés ont défini 17 fois la pauvreté comme une absence de nécessités minimales. Un interviewé affirme que:

Je pense qu'on peut définir la pauvreté par les manifestations de la pauvreté. L'être humain a des besoins fondamentaux, dans une société qui se dit démocratique, qui respecte les règles d'équité et de justice, ce sont des besoins de se soigner, de s'éduquer, de se nourrir, partant de là, on peut définir la pauvreté comme étant l'état des personnes qui n'ont pas accès à ces besoins vitaux que je viens de citer.

Ensuite, le deuxième code le plus associé à la définition de la pauvreté est le code « Moins 1\$ » soit le fait de vivre avec moins d'un dollar par jour. Les répondants définissent la pauvreté comme le fait de vivre avec moins d'1\$ par jour soit la définition donnée par la Banque mondiale. La cooccurrence de ce code avec la définition de la pauvreté est de 3. Nous constatons qu'il existe une grande différence avec le code de l'absence des nécessités minimales dont nous avons traité plus haut. Compte tenu de la faiblesse de la cooccurrence de ce code, nous pouvons dire que l'aspect monétaire n'est pas très important pour les répondants. Enfin, le code le moins associé à la définition de la pauvreté est l'absence d'éducation. Il est vrai que l'absence l'éducation fait partie des nécessités minimales mais nous avons jugé bon de les séparer parce qu'un répondant a défini uniquement la pauvreté par l'absence d'éducation.

Pour les causes de la pauvreté, le code « AbsenceRess » soit l'absence de ressources est la cause la plus citée par les répondants avec une cooccurrence de 8. Soulignons que dans cette étude, les ressources sont de tout ordre, financier, matériel, physique et humain. Par la suite, les interviewés mentionnent l'absence de services de base. Le code « AbsServBase » représente la deuxième cause la plus importante pour les interviewés car elle a une cooccurrence de 7 avec le code PauvretéC (Cause de la pauvreté). Les services de base sont relatifs à l'électricité, l'eau potable, l'éducation, les soins de santé, la sécurité. Nous constatons que les ressources et les services de base sont fortement liés aux nécessités minimales. Ensuite, l'absence d'éducation est la troisième cause la plus mentionnée par les interviewés. En effet, la cooccurrence du code « Absence Éducation » est de 4 avec le code PauvretéC (Cause de la pauvreté). Des participants à l'étude soutiennent que l'absence d'éducation est la principale cause de la pauvreté parce que sans l'éducation, la population est ignorante et il devient difficile pour elle de trouver des solutions pour sortir de la pauvreté. Deux interviewés affirment que:

L'ignorance étant la mère des maux, je pense que la principale cause de la pauvreté c'est l'ignorance, le manque d'éducation, le manque de connaissance. La principale cause de la pauvreté c'est l'éducation. En Israël par exemple il y a des conditions climatiques défavorables, mais ils arrivent à semer dans le désert.

Après l'absence d'éducation, les interviewés invoquent les conflits, la mauvaise gouvernance, le taux de croissance démographique élevé (TCDélevé) et le travail insuffisant (WInsuffisant). Tous ces codes ont une cooccurrence de 2 avec le code PauvretéC (causes de la pauvreté). Compte tenu de la faiblesse de leur cooccurrence nous

pouvons dire que ce sont des causes mineures pour les interviewés. Mais nous pensons qu'il est important de les mentionner. En effet, les conflits, la mauvaise gouvernance, le taux de croissance démographique élevé et le fait que la population ne travaille pas assez sont des phénomènes qui ne doivent pas être négligés car nous pensons qu'elles contribuent à l'accroissement de la pauvreté. Enfin, le capitalisme et l'ÉtatPRP (les politiques et stratégies que doivent mettre en place l'État) sont aussi présentés comme des causes de la pauvreté avec des cooccurrences de 1. Malgré la faiblesse de leur cooccurrence avec le code PauvretéC, nous pensons que ces causes doivent être traitées dans notre analyse. En effet, le code ÉtatPRP est associé aux causes de la pauvreté parce qu'un interviewé soutient que les politiques de l'État ne permettent pas de toucher les populations les plus pauvres. L'interviewé affirme que pour les causes :

Il y a d'abord le problème d'accès aux ressources, par ressource, j'entends capital de production, il y a un problème de mise en valeur de ces ressources donc de rentabilités. Il y a aussi toutes les questions de politiques économiques qui ne permettent pas de toucher les populations les plus pauvres. Il y a les infrastructures qui sont insuffisants.

Par ailleurs, le capitalisme est présenté par un répondant comme la principale cause de la pauvreté. Il fait remarquer que les conséquences du développement sont à l'origine de la pauvreté. L'interviewé affirme que :

Les causes de la pauvreté, de premier abord, on peut considérer que ce sont les conséquences du développement d'un pays. Le développement est forcément inégal dès le départ, quand on regarde le capitalisme, il y a forcément une minorité qui bénéficie, qui dispose de tous les moyens de production. Déjà ce constat montre que les sources du capitalisme de l'économie du marché créent l'inégalité du revenu. C'est clair que tout le monde ne pouvait pas avoir les moyens d'avoir un capital. Donc, je pense que c'est une des conséquences du développement, ce sont les personnes qui avaient beaucoup de moyens qui se sont enrichies et forcément cela a laissé de côté une certaine population.

Pour les conséquences, le code pertinent le plus associé aux conséquences de la pauvreté est « Problèmes Sociaux ». La cooccurrence de ce code est de 15 avec le code PauvretéCo (conséquences de la pauvreté). Les problèmes sociaux mentionnés par les interviewés sont: l'exode rural, le développement des bidonvilles, les enfants dans et de la rue, le banditisme, la prostitution, le chômage, l'absence de logement, les maladies, la mortalité élevé...". Les citations relatives aux problèmes sociaux sont très fréquentes dans

le discours des acteurs lorsqu'ils traitent des conséquences de la pauvreté. Cela démontre l'importance des problèmes sociaux pour les interviewés. Ils affirment que :

Les conséquences de la pauvreté sont énormes. En ville on verra, l'exode rural, soit les personnes qui quittent les villages pour s'installer en ville. Il y a un développement des bidonvilles autour des grandes, il y a aussi le phénomène des enfants de la rue, le banditisme grandissant. Toutes ces personnes qui quittent les villages se disent qu'ils trouveront de l'emploi en ville mais ils n'arrivent pas en trouver. Ils sont confrontés à plusieurs problèmes soit le problème d'habitation les bidonvilles dont je parlais tout à l'heure. Il y a aussi le chômage. Il faut poser aussi le problème des filles de maison, la prostitution pour pouvoir survivre.

La durée de vie des populations est faible, les gens ne mangent pas à leur faim, les gens meurent, les gens ne peuvent pas se soigner. Les gens ne peuvent pas mettre leurs enfants à l'école, ça influence la qualité de vie. Il y a beaucoup de maladies, il y a la propagation du VIH/SIDA.

Les conséquences de la pauvreté sont nombreuses. Ça peut entraîner l'exode rural, l'exil parce que la personne qui est pauvre pense pouvoir trouver mieux ailleurs. Dans le cas de l'exode rural les gens qui vivent dans les milieux ruraux pensent qu'en venant en ville ils peuvent trouver mieux, ils peuvent résoudre leur problème de pauvreté. Aussi, cette pauvreté peut provoquer l'exil parce que ceux qui vivent en Côte d'Ivoire pensent qu'en allant ailleurs au lieu de rester ici, ils pourront trouver mieux, ce qui n'est pas toujours le cas. Il y a aussi la famine, des décès parce que la personne qui est pauvre ne peut pas se soigner décemment.

Le deuxième code le plus associé est le code des conflits avec une cooccurrence de 2. Bien que les conflits fassent parties des problèmes sociaux nous les avons séparés pour mettre en évidence la pertinence des conflits. En effet, nous pensons que les conflits sont à la fois une cause et une conséquence de la pauvreté à ne pas négliger.

En somme, la définition, les causes et les conséquences de la pauvreté sont étroitement liés et influencent aussi les stratégies proposées par les interviewés. En fait, en fonction des définitions, des causes et des conséquences de la pauvreté les répondants donnent des stratégies diverses. Le tableau suivant permet de mettre en évidence les différentes définitions, causes, conséquences et stratégies. Par exemple, si l'interviewé définit la pauvreté comme une absence de nécessités minimales, la cause invoquée est l'absence de nécessités minimales et la stratégie est l'accès aux services de base.

Tableau 4.27
Définitions, causes, conséquences et stratégies

Définition de la pauvreté	Causes de la pauvreté	Conséquences de la pauvreté	Stratégies de réduction de la pauvreté
Absence Éducation (5) AbsenceNM (18) Moins 1\$ (3)	Absence Éducation (5) AbsenceRess (13) Conflits (5) Mauvaise gouvernance (6) AbsServBase (8) AbsenceNM(18) TCDélevé (2) ÉtatPRP (12) Winsuffisant (2) Capitalisme (1)	Problèmes Sociaux (15) Conflits (5)	Micro Finance (5) AccèsServBase (6) Auto-Emploi (9) ÉtatPRP (12) PolitiquesRP (12) Création Infrastr (4) Création Richesse (5) Éducation/Formation (15) Aspect social (6) IntégrationPop (9) Bonne gouvernance (7) PolitiquesRR (16) Dévelop-Agricult (3) Création Emploi (3)

4.4.3 Analyse des stratégies les plus fréquentes et les plus pertinentes.

Dans cette section nous analyserons les stratégies les plus fréquentes et les pertinentes proposées par les interviewés pour la réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire. D'abord, nous définirons les codes que nous utiliserons pour l'analyse tout en précisant leurs fréquences respectives. Par la suite, nous présenterons le réseau des stratégies les plus fréquentes et les plus pertinentes, enfin, nous terminerons par l'analyse.

Les stratégies les plus pertinentes mentionnées peut être regroupés en trois catégories: les politiques de réduction de la pauvreté soit le code « politiquesRP », les politiques de redistribution de la richesse, soit le code « politiquesRR » et enfin, les

politiques de réduction de la pauvreté que doivent appliquer l'État représenté par le code « EtatPRP ». La fréquence de la première catégorie de stratégies est de 22, la seconde est de 15 et la dernière est de 12. La figure 4.8 suivante présente ces trois catégories, leurs différentes relations ainsi que leurs principaux codes co-occurents.

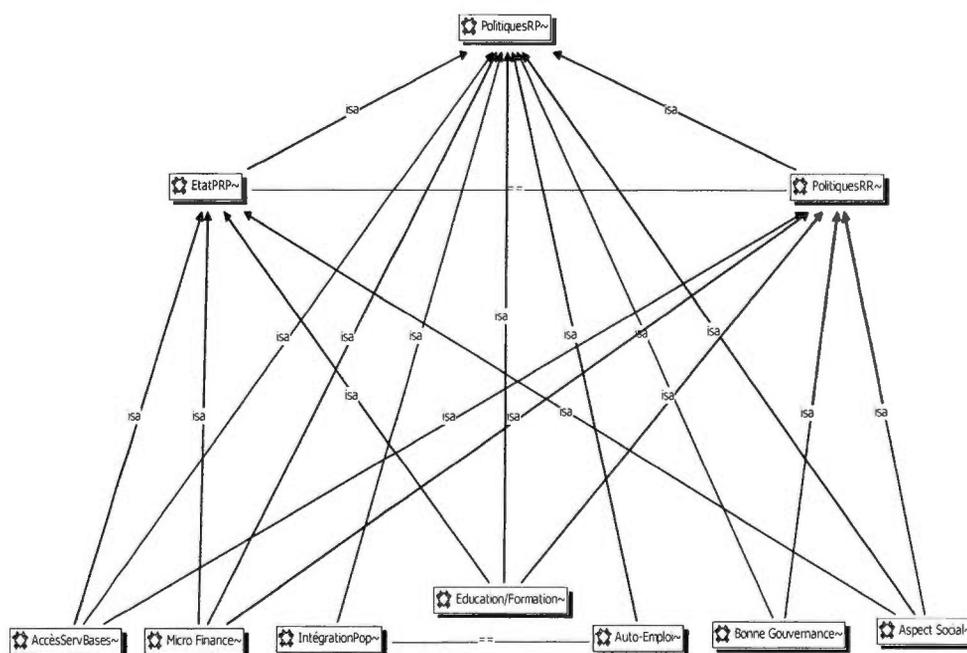


Figure 4.8 : Réseau des Stratégies les plus fréquentes et les plus pertinentes

La stratégie «Les politiques de réduction de la pauvreté (PolitiquesRP)» est celle qui a la fréquence la plus élevée, soit 22. Les interviewés soutiennent qu'il est nécessaire de mettre en place des politiques de réduction de la pauvreté si l'on veut réduire la pauvreté. Le réseau des stratégies les plus fréquentes et les plus pertinentes permet de constater que les codes « PolitiquesRR » et « EtatPRP » sont des stratégies de réduction de la pauvreté. Donc la première catégorie de stratégies englobe les deux autres. Aussi, le réseau permet de constater que les codes « PolitiquesRR » et « EtatPRP » sont associés. En effet, les interviewés soutiennent que l'État doit appliquer des politiques qui permettent de redistribuer la richesse. Par ailleurs, le réseau montre que les codes co-occurents aux politiques de réduction de la pauvreté sont: « IntégrationPop » (l'intégration de la population) avec une fréquence de 15; l'Éducation/Formation avec

une fréquence de 13; l'auto-emploi avec une fréquence de 9; la bonne gouvernance avec des fréquence de 7; l'accès aux services de base (AccèsServBase) et l'aspect social avec une fréquence de 6; et la micro-finance avec une fréquence de 5. Les codes co-occurents aux politiques de redistribution de la richesse sont les mêmes que ceux des politiques de réduction de la pauvreté excepté l'intégration de la population et l'auto-emploi. Enfin, les codes co-occurents aux politiques que doivent mettre en place l'État sont l'Éducation/Formation, l'accès aux services de base, l'aspect social et la micro-finance.

Les fréquences des codes mentionnées ci haut permettent d'affirmer que la stratégie la plus citée par les interviewés est l'intégration de la population. L'intégration de la population fait référence à toutes les mesures à prendre pour que la population pauvre elle même contribue à sortir de sa situation de pauvreté. En effet, les interviewés soutiennent que toute la population doit s'intégrer dans la lutte contre la pauvreté. La population doit être consciente qu'elle est la seule véritable responsable de sa vie et de son bien être. Elle doit travailler suffisamment, avoir l'esprit d'entreprise, se fixer des objectifs et mettre tout en œuvre pour atteindre ses objectifs. La population doit arrêter de se contenter du strict minimum elle doit avoir plus d'ambition, maximiser l'utilisation de ses ressources. Ensuite, l'éducation et la formation représentent la deuxième stratégie la plus importante. Les interviewés expliquent qu'avec une bonne éducation et une bonne formation la population pourra être capable de subvenir à ses besoins vitaux. En effet, l'éducation et la formation sont à la base de toutes les sociétés. Un peuple ignorant est un peuple livré lui-même et exploitable. C'est l'éducation et la formation qui permettent de trouver et d'exercer des activités génératrices de revenus qui permettront de combler les besoins vitaux de tout individu. Les interviewés affirment que:

Pour réduire la pauvreté, il faut commencer d'abord par la scolarisation, il faut donner une bonne formation aux enfants et aux jeunes pour leur permettre de se vendre, pour trouver un emploi, pour être utile à la société. Il faut organiser les gens, il faut les former pour qu'ils puissent se prendre en charge. Si on ne les forme pas (les personnes qui n'ont pas été à l'école sont plus intelligentes que sont qui n'ont pas été à l'école) mais il faut les aider un peu.

Moi je pense que ça sera une formation globale. Étant un pays agricole, nous devons d'abord leur apporter les techniques modernes en matière d'agriculture. C'est-à-dire comment aujourd'hui on peut leur apprendre à développer une agriculture intensive en faisant le moins de gaspillage possible.

À la suite de l'Éducation et de la formation, l'auto-emploi intervient dans le discours des interviewés. Soulignons que l'auto-emploi fait partie de l'intégration de la population comme le montre si bien le réseau des stratégies les plus fréquentes et les plus pertinentes. Les interviewés soutiennent que la population doit être capable de créer et d'exercer elle-même des activités génératrices de revenus. Un interviewé affirme: « Il faut aussi favoriser la création de PME, de micro-crédits pour permettre aux gens d'installer de petits jobs, il faut développer en clair l'auto-emploi ».

Les interviewés mentionnent aussi la bonne gouvernance comme quatrième stratégie. Si nous nous basons sur le discours des interviewés, nous pouvons dire qu'ils perçoivent la bonne gouvernance comme l'utilisation des ressources financières, humaines, physiques et matérielles par les gouvernants dans le seul but de combler les besoins de la population, nous pouvons dire la bonne gouvernance réfère à la bonne gestion. Sa fréquence est de 7, donc nous pouvons dire qu'elle est une stratégie importante. Un interviewé affirme que:

Un autre élément c'est la gouvernance, vous pouvez avoir tous les moyens du monde, même chez vous à la maison si le chef de famille a des milliards qu'il utilise ces milliards pour faire du n'importe quoi il est certain que la famille aura des difficultés. La gouvernance est un élément essentiel dans notre pays, il faut que les gens améliorent la gouvernance, il faut que les gens qui vont gouverner soit des gens qui sont conscients qu'ils ont des responsabilités, qu'ils doivent faire en sorte que dans le pays il existe l'équité, qu'il ait la solidarité et que les plus démunis soient priorisés.

Compte tenu du fait que la bonne gouvernance est perçue comme la bonne gestion des ressources d'un pays, nous pouvons dire qu'elle condamne les détournements de fonds, la corruption, l'incompétence, le favoritisme et l'utilisation des ressources pour satisfaire les besoins d'une minorité de personnes au sein de la société.

L'accès aux services sociaux de base et l'aspect social interviennent ensuite, dans le discours des interviewés. Le code « aspect social » signifie la prise en compte de l'aspect social. Pour les interviewés, l'État doit mettre en place des politiques qui privilégient l'aspect social, en d'autres termes des politiques qui favorisent le bien être social de sa population. Les services de base sont tous les services offerts à une population en vue de leur permettre d'obtenir les services les plus élémentaires tels que les soins de santé, l'électricité, l'eau potable, l'éducation, le logement, la sécurité". Ainsi,

les acteurs soutiennent que c'est le rôle de l'État de mettre en place ces services de base en vue de permettre à la population de satisfaire ces besoins élémentaires. Comme le disait un interviewé:

Pour moi réduire la pauvreté, c'est permettre à toute la population d'avoir accès à l'eau potable, à l'électricité, à la santé à l'éducation, ça fait partie des missions régaliennes de l'État ; c'est à eux de trouver les fonds pour pouvoir remplir ses fonctions...Les États devaient permettre d'abord à leurs populations l'accès au minimum, soit l'accès à l'eau potable, à la santé, à l'éducation. En garantissant ce minimum à la population, ils pourront sortir du seuil de la pauvreté.

Enfin, les interviewés traitent de la micro finance. Dans cette étude la micro finance fait référence aux micro-crédits octroyés pour permettre à la population d'exercer des activités génératrices de revenus. Ainsi pour les acteurs, c'est à l'État d'octroyer ces micro-crédits à la population. Ce qui leur permettra de combler leurs besoins. Un interviewé affirme que :

Avec les micro-crédits, les femmes peuvent se prendre en charge avec les petites coopératives, il faut que les gens soient regroupés en coopératives pour rendre efficaces les actions qu'ils mènent.

En somme, l'analyse des stratégies les plus fréquentes et les plus pertinentes permet de constater que les interviewés privilégient l'intégration de la population, l'éducation, la formation, l'auto-emploi, la bonne gouvernance, l'accès aux services sociaux de base, le bien être social et la micro finance. Si nous nous basons sur les citations des interviewés présentées, nous constatons qu'ils font souvent référence à plusieurs acteurs. Dans la section suivante nous analyserons les acteurs les plus fréquents dans leur discours. Les acteurs les plus fréquents sont la population avec une fréquence de 15 et l'État avec une fréquence de 12.

4.4.4. Analyse de l'acteur « Population ».

Dans cette section nous analyserons l'acteur « Population ». D'abord, nous définirons les codes que nous utiliserons pour l'analyse tout en précisant leurs fréquences respectives. Par la suite, nous présenterons le réseau de l'acteur « Population » à la figure 4.9 et enfin, nous terminerons par l'analyse.

Les codes co-occurents à l'acteur « Population » sont l'intégration de la population avec une fréquence de 15, le monde rural avec une fréquence de 10, l'auto-emploi avec une fréquence de 9 et les jeunes avec une fréquence de 5.

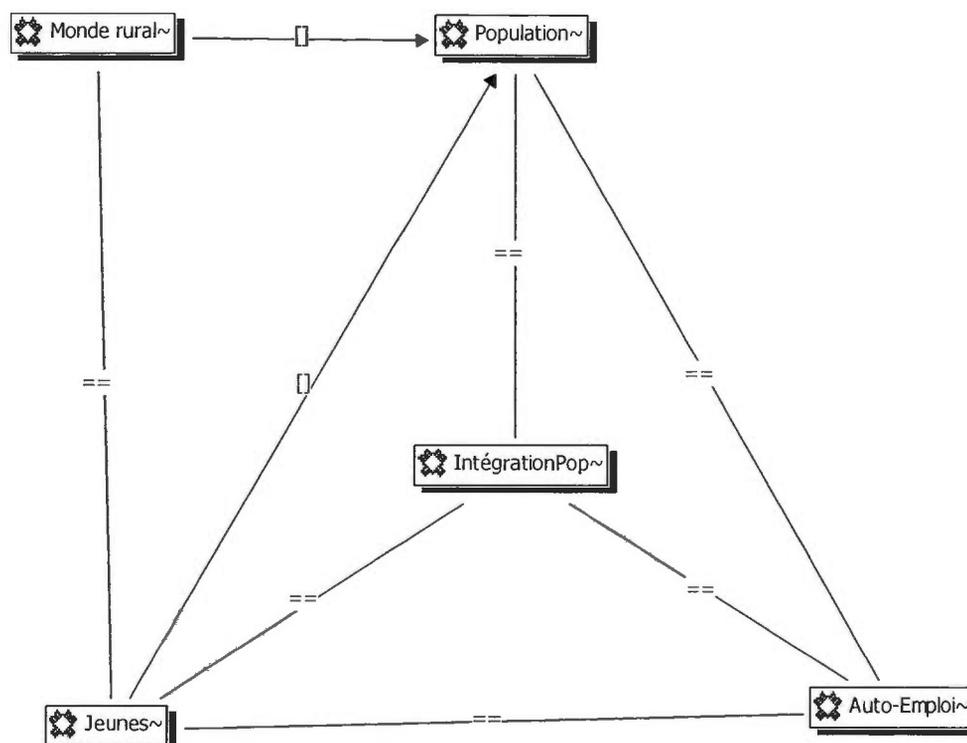


Figure 4.9: Réseau de l'acteur « Population ».

Le code le plus associé à l'acteur « Population » est l'intégration de la population avec une cooccurrence de 15. Cette forte cooccurrence résulte du fait que l'acteur population est directement lié à la stratégie « IntégrationPop » soit l'intégration de la population. Comme nous l'avons mentionné dans la section précédente, les interviewés soutiennent que la population doit être un acteur très actif dans la lutte contre la pauvreté. Ensuite, le deuxième code le plus associé est l'auto-emploi avec une cooccurrence de 8. Pareillement à l'intégration de la population, l'auto-emploi est directement lié à l'acteur « Population » car les interviewés soutiennent que c'est par l'auto-emploi que la population pourra sortir de sa pauvreté. Par la suite, le monde rural intervient dans le

discours des interviewés avec une cooccurrence de 7. Comme nous pouvons le constater dans le réseau du code « Population », le code « Monde Rural » fait partie de la population. Soulignons que par monde rural, nous faisons référence aux paysans et aux jeunes ruraux. Pour les interviewés, le monde rural est un acteur très important pour la réduction de la pauvreté. En fait, ils soutiennent qu'elle doit être plus productive et être capable de créer des activités génératrices de revenus, compte tenu du fait que c'est elle qui est la plus touchée par la pauvreté. Les interviewés affirment que:

Il faut valoriser les ressources locales, il faut exciter les populations rurales à se prendre elle-même en charge, à prendre conscience qu'elle représente une force productive. Je ne sais pas si vous voyez, par exemple ce qui se passe en ce moment au niveau agricole, les paysans produisent, mais ils ne se rendent pas compte qu'ils peuvent aller au delà d'une agriculture de subsistance. Donc la stratégie c'est d'arriver vraiment à former. Je pense que tout le problème de développement c'est ça. Il y a un manque important de formation chez nos jeunes ruraux. Donc pour moi c'est ça la stratégie, la première action qui va produire des effets incontestables c'est la formation. Parce que mieux ils seront-ils seront formés, ils vont arriver à dépasser cette idée qu'il faut produire pour manger à midi et le soir.

Regardons le monde rural, c'est sûr que c'est la zone la plus touchée par la pauvreté. Dans le monde rural, il n'y a même pas d'eau dans certaines localités, il n'y a pas d'électricité, les centres de santé sont très loin des localités. Justement pour lutter contre cette pauvreté il faut créer des infrastructures de premières nécessités, il faut que ces ruraux puissent se soigner, avoir les centres de santé le plus proche possible de leur lieu d'habitation, il faut créer des richesses, c'est à dire permettre à ceux qui sont dans le monde rural de savoir travailler, de faire quelque chose pour gagner de l'argent. Ce sont des choses qu'on peut trouver assez facilement, il suffit de s'y mettre. Il faut organiser les jeunes pour qu'ils s'adonnent à des activités économiques. Aujourd'hui l'agriculture est encore manuelle pour permettre à des déscolarisés de se prendre en charge. Il faut chercher à mécaniser au minimum cette agriculture, ça permettra d'avoir une bonne productivité, de bons rendements.

Enfin, les interviewés évoquent les jeunes. La cooccurrence de ce code avec le code acteur « Population » est de 5. Soulignons que le code « Jeune » fait référence aussi bien aux jeunes urbains que ruraux. Le réseau de l'acteur « Population » permet de constater que le code « Jeunes » est associé au monde rural et il fait partie aussi de la population. Pour les interviewés, les jeunes sont des acteurs dans la lutte pour la réduction de la pauvreté. Ces jeunes doivent être bien formés et par la suite, être capables de s'employer eux-mêmes, en d'autres termes, être des entrepreneurs. Nous constatons que cela rejoint les stratégies d'intégration de la population et aussi de l'auto-emploi.

Il est important de souligner qu'excepté la catégorie de sans emploi, toutes les catégories d'interviewés (les ONG, les organisations internationales, les secteurs privé et public ainsi que les PME) mentionnent que la population est le premier acteur dans la lutte pour la réduction de la pauvreté. En effet, les interviewés soutiennent que la réduction de la pauvreté ne peut se faire que si la population s'engage dans cette lutte par le travail.

Dans cette section, nous avons analysé l'acteur « Population ». Nous avons démontré que le code le plus associé à l'acteur « population » était la stratégie « IntégrationPop », soit l'intégration de la population. Aussi, nous avons vu que l'acteur « Population » regroupait les jeunes et le monde rural. Dans la section suivante, nous analyserons le deuxième acteur le plus fréquent, l'État.

4. 4.5. Analyse de l'acteur « État »

Dans cette section nous analyserons l'acteur « État ». D'abord, nous définirons les codes que nous utiliserons pour l'analyse tout en précisant leurs fréquences respectives. Par la suite, nous présenterons le réseau de l'acteur « État » à la figure 4.10 et enfin, nous terminerons par l'analyse.

Le code « État » signifie que l'État est un acteur dans la réduction de la pauvreté. Par conséquent, il est directement lié au code « ÉtatPRP » soit les politiques que doivent mettre en place l'État pour réduire la pauvreté. Ainsi l'analyse de l'acteur « État » revient à analyser les stratégies les plus fréquentes et les plus pertinentes associés au code ÉtatPRP. Ces stratégies sont l'Éducation/Formation, l'AccèsServBase, la prise en compte de l'aspect social, la micro finance, les créations de richesse, d'infrastructure, d'emploi et le développement de l'agriculture. Leur fréquence respective est de 13, 6, 6, 5, 5, 4, 3 et 3. La figure 4.10 suivante, présente le réseau de l'acteur « État » avec tous les codes co-occurents et toutes les relations qui existent entre eux. Dans la section sur l'analyse des stratégies les plus fréquentes et pertinentes, nous avons déjà analysé l'Éducation/Formation, l'AccèsServBase, la prise en compte de l'aspect social et la micro finance soit les stratégies les plus fréquentes et pertinentes associés à au code ÉtatPRP. Dans cette section nous analyserons les quatre autres soit les créations de richesse, d'infrastructure, d'emploi et le développement de l'agriculture.

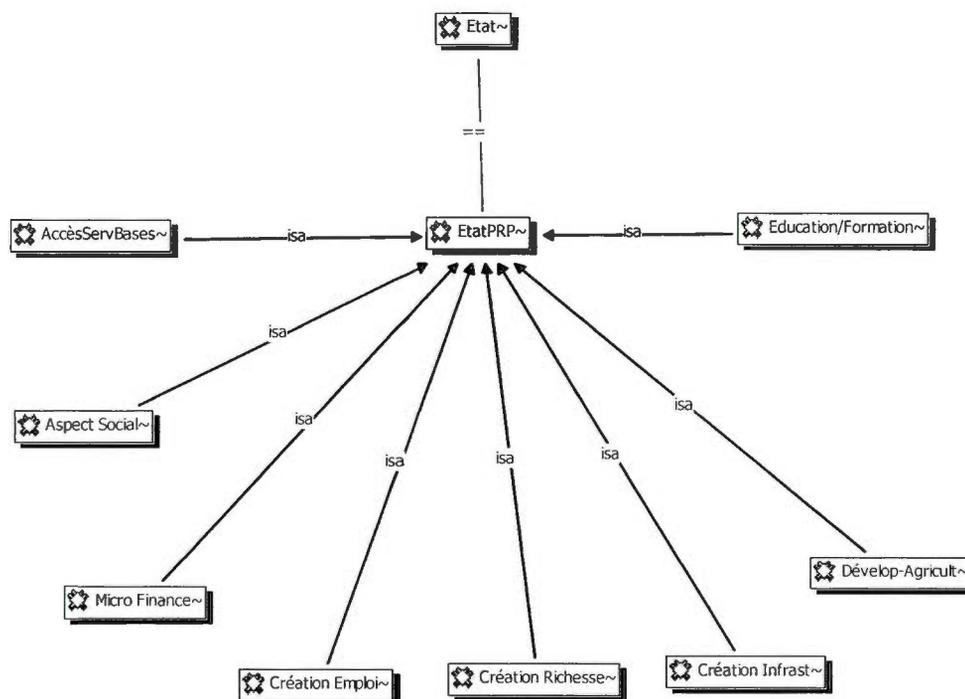


Figure 4.10: Réseau de l'acteur « État ».

Le code « Création de richesse » fait référence à toutes les activités génératrices de revenus. Les interviewés soutiennent que l'État doit fournir à la population des activités génératrices de revenus pour leur permettre d'obtenir les revenus nécessaires pour combler leurs besoins. Par la suite, la création d'infrastructure est mentionnée par les interviewés. Le code « Création d'infrastructure » signifie que l'État doit créer des infrastructures. Soulignons que dans cette étude, les infrastructures font seulement référence aux centres de santé, aux écoles. Les répondants soutiennent que la création des infrastructures fait partie du rôle de l'État. Ainsi l'État doit jouer son rôle en recherchant les voies et moyens pour fournir à la population les infrastructures dont elle a besoin. En outre, les interviewés évoquent la création d'emplois et le développement de l'agriculture. Pour les interviewés, l'État doit créer des emplois et développer l'agriculture car cela permettra de créer de la richesse. Les interviewés affirment que :

L'État peut créer des emplois, des emplois bien rémunérés parce qu'une chose est d'avoir un emploi et une chose est d'avoir un emploi bien rémunéré. Vous

conviendrez avec moi? Donc, l'État doit créer autant d'emplois possibles, et augmenter le revenu moyen par habitant. Je pense que cela pourra résorber le problème de la pauvreté.

Maintenant au niveau de l'État, ce qu'il faut c'est l'emploi au milieu rural, il y a des cultures de rente tels que le café et le cacao sur lesquelles la Côte d'Ivoire s'est toujours basé. Il faut diversifier d'abord ces cultures, mettre un accent sur les cultures vivrières, ce qui déjà peut retenir les paysans dans les villages, pour éviter l'exode rural.

Il est important de souligner que l'acteur « État » a été cité comme un acteur par toutes les catégories d'interviewés (les ONG, les organisations internationales, les secteurs privé et public ainsi que les PME). Pour les interviewés l'État doit d'abord assurer l'éducation et la formation de la population. Ensuite, lui permettre d'accéder aux services de base, prioriser le bien être social, la prise en compte de l'aspect social. Enfin, l'État doit accorder des micro-crédits à la population, développer des activités génératrices de revenus, les infrastructures, l'agriculture et créer des emplois.

En somme, la population et l'État sont les acteurs les plus cités par les interviewés. Dans la section suivante, nous analyserons les forces et les faiblesses des stratégies de lutte contre la pauvreté mentionnées par les interviewés.

4.4.6 Analyse des forces et des faiblesses des stratégies de lutte contre la pauvreté

Dans cette section, nous analyserons les forces et les faiblesses des stratégies de lutte contre la pauvreté proposées par les interviewés. D'abord, nous présenterons les codes que nous utiliserons pour l'analyse tout en précisant leurs fréquences respectives. Par la suite, nous présenterons le réseau des forces et des faiblesses des stratégies de lutte contre la pauvreté, enfin, nous terminerons par l'analyse.

Les codes co-occurents aux forces et faiblesses des stratégies de réduction de la pauvreté sont les politiquesRP (les politiques de réduction de la pauvreté), les politiquesRR (les politiques de redistribution de la richesse), l'absence de ressources, l'intégration de la population, l'absence de suivi et la mauvaise gouvernance. Les fréquences respectives de ces codes sont de 22, 15, 13, 9, 5, 4. Le réseau des forces et des

faiblesses des stratégies de lutte contre la pauvreté (figure 4.11) présente tous les code co-occurents et les liens qui existent entre eux.

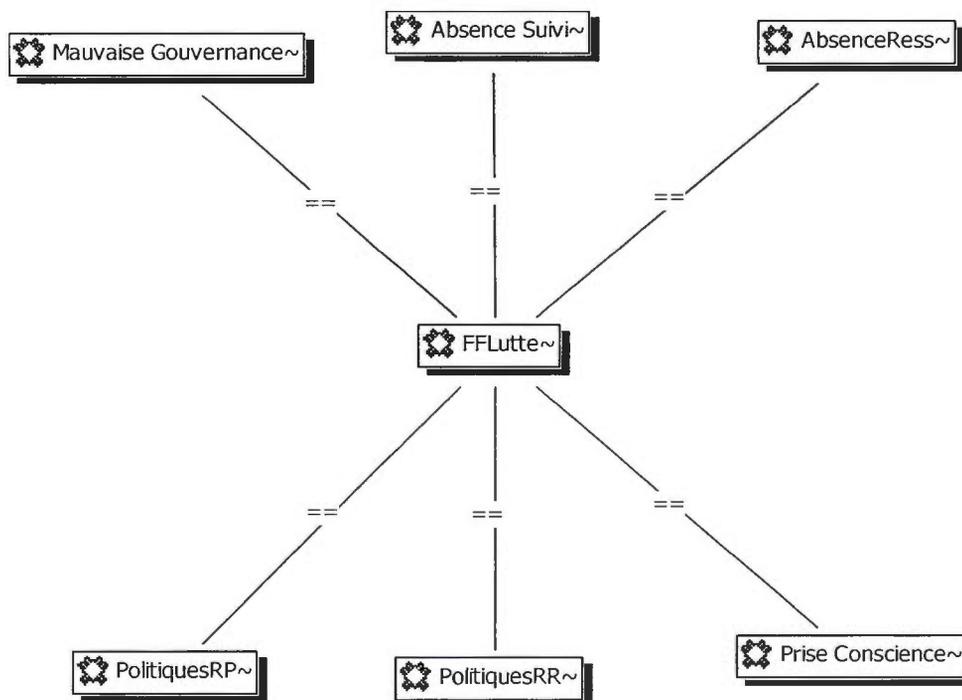


Figure 4.11: Réseau des forces et des faiblesses des stratégies de lutte contre la pauvreté

Les codes les plus associés aux forces et faiblesses des stratégies de lutte contre la pauvreté « FFLutte » sont l'absence de ressources et l'absence de suivi avec une cooccurrence de 5. L'absence de suivi fait référence au fait que les stratégies de réduction de pauvreté sont élaborées mais ne sont jamais appliqués ou sont appliqués partiellement. L'absence de ressources quant à elle réfère au fait que les ressources financières, matérielles, physiques et humaines ne sont pas présentes en vue de mettre en place ces stratégies de réduction de la pauvreté. Évidemment l'absence de suivi et l'absence de ressources sont des faiblesses de la lutte contre la pauvreté. Ensuite, la mauvaise gouvernance est la troisième faiblesse mentionnée par les interviewés avec une cooccurrence de 2. Dans cette étude, la mauvaise gouvernance fait référence à tous les

problèmes de corruption, de détournements de fonds et de mauvaise gestion. Par la suite, les interviewés révèlent aussi les forces des stratégies de lutte contre la pauvreté. La première force est le fait que les stratégies élaborées sont effectivement des politiques qui ont pour but la réduction de la pauvreté. La figure 4.11 montre que les codes PolitiquesRP et PolitiqueRR sont associés au code « FFLutte » soit les forces et les faiblesses des stratégies de lutte contre la pauvreté. La cooccurrence du code PolitiqueRP est de 3 tandis que celui du code PolitiqueRR est de 1. En effet, s'il n'existe pas de politiques et de stratégies développées dans le seul but de réduire la pauvreté il devient difficile de réduire la pauvreté. Par la suite, les interviewés mentionnent la prise de conscience, la cooccurrence de ce code est de 2. Les répondants soutiennent que la population prend de plus en plus conscience du phénomène de la pauvreté. Nous pensons que cela est pertinent parce que pour qu'il y ait tout changement, il est important que la population sache d'abord qu'il existe un problème. Ensuite, elle pourra chercher les voies et moyens pour mettre fin à ce problème. Mais si la population ne se rend pas compte qu'il y a un problème elle ne fera rien pour mettre fin à ce problème.

En somme, les forces des stratégies de lutte contre la pauvreté sont le fait que les stratégies élaborées sont effectivement des politiques qui ont pour but la réduction de la pauvreté et ensuite, la prise de conscience du phénomène de la pauvreté par la population. Mais les faiblesses sont l'absence de suivi et de ressources et la mauvaise gouvernance. Dans la section suivante nous analyserons la relation entre l'économie et la pauvreté.

4. 4.7 Analyse de la relation entre l'économie et la pauvreté.

Dans cette section, nous analyserons le Code « Économie ». Le code économie fait référence à tout ce qui traite de la relation entre l'économie et la réduction de la pauvreté. Nous définirons brièvement l'économie, ensuite, nous présenterons les codes co-occurents, suivis du réseau (figure 4.12) et enfin nous ferons l'analyse.

L'économie est présente dans toutes les sociétés et elle est même la base du fonctionnement des sociétés dans cette ère de la mondialisation. Plusieurs définitions peuvent être attribuées au concept de l'économie. Pour nous, l'économie est l'ensemble de toutes les activités génératrices de revenus qui permettent à un pays de satisfaire ses besoins. Compte tenu de l'importance de l'économie dans toutes les sociétés et du fait que

le commerce international est une partie intégrante de l'économie, nous jugeons bon de l'intégrer dans cette étude en vue de faire ressortir ses liens avec la pauvreté. Tout en pensant que les liens pourraient mettre en évidence des stratégies en vue de la lutte contre la pauvreté. Les codes associés à l'économie sont la mauvaise gouvernance, la bonne gouvernance, les politiques de réduction de la pauvreté, politiques de redistribution de la richesse, l'aspect social, les conflits et les politiques de réduction de la pauvreté que doivent mettre en place l'État. Le réseau de la relation entre l'économie et la réduction de la pauvreté ci-dessous met à nu les différents codes co-occurents et les relations.

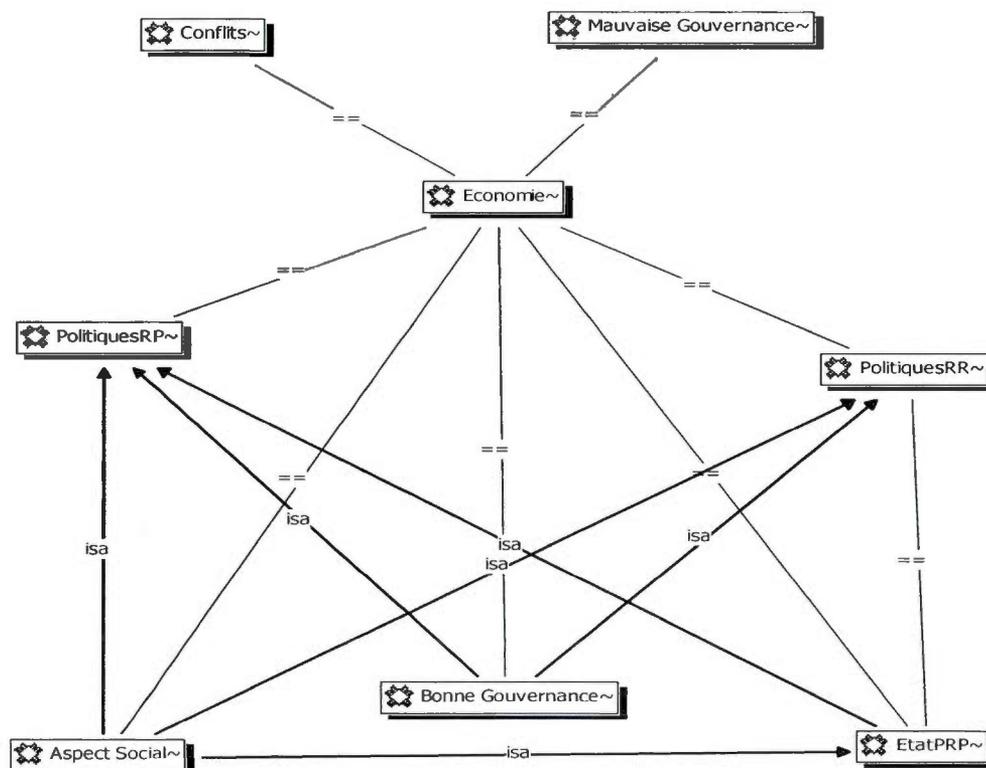


Figure 4.12 : Réseau du Code « Économie »

Les interviewés soutiennent que le lien entre l'économie et la pauvreté est évident car ce sont les revenus engendrés par l'économie qui permettront de réduire la pauvreté. Mais l'économie permettra de réduire la pauvreté seulement s'il existe une bonne gouvernance, des politiques de réduction de la pauvreté, des politiques de répartition de la

richesse, des politiques de réduction de la pauvreté appliquées par l'État et la prise en compte de l'aspect social. Mais les conflits et la mauvaise gouvernance sont des freins qui empêchent la croissance économique de réduire la pauvreté. En somme, les revenus générés par l'économie ne pourront pas d'elles mêmes réduire la pauvreté, mais il faut que ces revenus soient utilisés pour la lutte contre la pauvreté.

Au terme de ce chapitre consacré à notre étude de cas, nous retenons que les stratégies privilégiées par les acteurs ivoiriens sont l'intégration de la population, l'éducation, la formation, l'auto-emploi, l'accès aux services sociaux de base, la bonne gouvernance et la micro-finance. Dans le chapitre suivant nous allons construire des réflexions sur le commerce international et la réduction de la pauvreté à l'aide de nos hypothèses de recherche. Rappelons ces hypothèses:

H1: Une politique économique basée sur l'ouverture de marché et la libéralisation des échanges n'entraîne pas automatiquement la réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire.

H2: Les politiques nationales de développement qui privilégient l'éducation, la formation, l'entrepreneuriat, et les micro-crédits sont susceptibles d'avoir plus d'impacts sur la réduction de la pauvreté que les politiques de libre-échange en Côte d'Ivoire.



CHAPITRE V

CONSTRUCTIONS DE RÉFLEXIONS SUR DEVELOPPEMENT, LE COMMERCE INTERNATIONAL ET LA PAUVRETÉ EN CÔTE D'IVOIRE

Dans ce chapitre nous allons construire des réflexions sur la relation entre le commerce international et la réduction de la pauvreté et aussi sur les stratégies de lutte contre la pauvreté. Ces constructions se feront en deux parties. D'abord, nous analyserons la balance des paiements et les taux de pauvreté de la Côte d'Ivoire. Par la suite, avec les résultats de cette analyse (analyse de la balance des paiements et les taux de pauvreté de la Côte d'Ivoire); de l'analyse du discours des acteurs ivoiriens sur la pauvreté que nous avons réalisé dans la dernière section du chapitre précédent ; et la littérature présentée sur la pauvreté et le commerce international, nous construirons des réflexions sur la relation entre le commerce international et la pauvreté et aussi sur les stratégies de lutte contre la pauvreté. Évidemment ces constructions se feront à l'aide de nos hypothèses de recherche :

H1: Une politique économique basée sur l'ouverture de marché et la libéralisation des échanges n'entraîne pas automatiquement la réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire.

H2: Les politiques nationales de développement qui privilégient l'éducation, la formation, l'entrepreneuriat et les micro-crédits sont susceptibles d'avoir plus d'impacts sur la réduction de la pauvreté que les politiques de libre-échange en Côte d'Ivoire.

5.1. Analyse de la balance des paiements et de la pauvreté en Côte d'Ivoire

Dans la présentation de la Côte d'Ivoire nous avons vu que depuis son indépendance en 1960, la Côte d'Ivoire a opté pour une économie ouverte sur l'extérieur en vue de se développer. Aussi, cette politique s'est intensifiée avec les politiques d'ajustement structurel proposé par la BM et le FMI. Nous pouvons dire que la Côte d'Ivoire est un pays qui entreprend de nombreux échanges avec le reste du monde. Comme nous avons pu le constater dans la section relative au commerce international de

la Côte d'Ivoire, ce pays commerce avec l'Europe qui est d'ailleurs son plus grand partenaire, les autres pays de l'Afrique et l'Amérique. En somme, le commerce international est très important pour le développement de ce pays. Compte tenu de l'importance que ce pays accorde aux échanges internationaux, nous avons décidé d'analyser sa balance des paiements et de faire une comparaison avec ces taux de pauvreté en vue de savoir s'il existe une relation entre son commerce international et la pauvreté. Nous commencerons par la définition de la balance des paiements et par la suite, nous entamerons l'analyse.

5.1.1 Définition de la balance des paiements

Raffinot et Venet (2003) expliquent que la balance des paiements est l'un des documents couramment utilisés pour établir le diagnostic de l'évolution macroéconomique d'une économie. C'est le plus ancien document à caractère macroéconomique. On peut le définir comme un document statistique qui présente l'ensemble des flux entre une économie et le reste du monde durant une période donnée (une année, un trimestre, un mois). Plus précisément, il s'agit de retracer les flux entre les résidents d'une économie et les non-résidents. Dans une première approche nous pouvons considérer la balance des paiements comme l'ensemble des sommes en devises qui entrent et sortent d'une économie pendant une période. Aussi, Keegan (1996) donne une définition très simple de la balance des paiements, il soutient que c'est un enregistrement de toutes les transactions économiques entre les résidents d'un pays et le reste du monde. Les composantes de la balance des paiements sont présentées dans le tableau suivant.

Le tableau 4.28 présente les composantes de la balance des paiements. Comme nous pouvons le constater la balance des paiements est divisée en deux grands comptes, le compte courant et le compte capital. Le Ministère des finances du Canada, le Gouvernement du Canada et Statistique Canada expliquent que le compte courant mesure les flux de recettes et de paiements qui ont été fait dans différentes catégories, les achats et ventes de produits, les achats et vente de services composés des intérêts et dividendes, voyage (tourisme), du transport, des services aux entreprises et aux particuliers et des impôts retenus à la source et aussi des transferts (successions et capitaux des immigrants, versements à des particuliers et des institutions, impôts retenus à la source et les

contributions officielles). En somme, le compte courant se compose de la balance commerciale et de la balance des invisibles. La balance commerciale est un enregistrement de toutes les transactions économiques portant sur les exportations et les importations de marchandises entre les résidents d'un pays et le reste du monde. Tandis que la balance des invisibles est l'ensemble du solde des services, des placements et des transferts. Ensuite, le Ministère des finances du Canada, le Gouvernement du Canada et Statistique Canada expliquent que le compte capital, quant à lui, mesure les flux concernant les capitaux dits à court ou long terme. Le long terme concerne les investissements directs, placements de portefeuilles et autres capitaux à long terme. Tandis que le court terme concerne l'avoir des résidents en devises étrangères et autres transactions de capitaux à court terme.

Tableau 4.28
Composantes de la Balance des Paiements

Compte Courant	Balance commerciale	Balance des invisibles
	Marchandises ou produits	Services
	Produits tangibles	Placement Transferts
Compte Capital et financier	Capitaux à long terme	Capitaux à court terme
	Investissements directs	Avoir des résidents en devises étrangères.
	Placements de portefeuilles Autres capitaux à long terme	Autres transactions de capitaux à court terme.

Source : Réalisé à partir des données du Ministère des finances du Canada, le Gouvernement du Canada et de Statistique Canada, 2006.

Nous pouvons dire que la balance des paiements est très importante car en plus de présenter toutes les transactions qu'un pays effectue avec le reste du monde elle est très utile. En effet, selon Clermont (2004) la balance des paiements permet aux États de comprendre ce qui se passe sur leur territoire, aux investisseurs, de mesurer les performances relatives des différents systèmes économiques, aux Banques centrales, de mesurer l'impact de leurs actions sur les devises et les taux d'intérêts, aux organismes internationaux de régulation et d'aide au développement de savoir ce qui se passe dans un pays donné et enfin aux entreprises de préparer leur stratégie de pénétration de marché. La section suivante présente notre analyse.

5.1.2 Analyse de la balance des paiements et des taux de pauvreté de la Côte d'Ivoire

Dans cette section nous analyserons la balance des paiements de la Côte d'Ivoire. Comme nous n'avons déjà expliqué au début de ce chapitre les résultats de cette analyse seront utilisés lors de la construction de réflexions sur la relation entre le commerce international et la réduction de la pauvreté et aussi sur les stratégies de lutte contre la pauvreté.

L'analyse de la balance des paiements et des taux de pauvreté sera composée de trois parties. La première traite de l'analyse des exportations/importations des biens et des taux de pauvreté. La seconde est relative à l'analyse des exportations/importations de services et des taux de pauvreté. Enfin, la troisième est relative à l'analyse de la balance des paiements générale et des taux de pauvreté.

Pour l'analyse de la balance générale, nous mettrons en évidence le solde de la balance commerciale, le solde des services, le solde des invisibles, le solde du compte courant et le solde du compte capital et financier. Les années de l'étude choisies sont 1985, 1993, 1995, 1998 et 2002. Ce choix est dû au fait que les taux de pauvreté ont été calculés seulement pour ces années.

5.1.2.1. Exportations/importations de biens et taux de pauvreté de la Côte d'Ivoire

Dans cette section, nous présenterons d'abord les différents tableaux, ensuite, les courbes et enfin nous ferons les analyses.

Tableau 4.29
Exportations/importations de biens de la Côte d'Ivoire
de 1985-2002 (En millions de dollars US)

Années	1985	1993	1995	1998	2002
Goods exports	2760,97	2518,69	3805,88	4606,40	5274,84
Goods imports	-1409,86	-1770,36	-2430,34	-2886,42	-2455,57
Trade Balance	1351,10	748,33	1375,54	1719,98	2819,27

Source : International Financial Statistics, 2006.

Le tableau 4.29 ci-dessus présente les « goods exports » soit les exportations de biens de la Côte d'Ivoire, les « goods imports » soit les importations de biens et enfin le « trade balance » soit la balance commerciale qui est le solde des exportations et des importations. Le tableau 4.30 quant à lui présente les taux de pauvreté de la Côte d'Ivoire.

Tableau 4.30
Taux de pauvreté de la Côte d'Ivoire des années 1985-2002

Années	1985	1993	1995	1998	2002
Taux de pauvreté	10%	32,30%	36,50%	33,60%	38,40%

Source : D'après les données de l'Institut National de Statistique de Côte d'Ivoire, 2002.

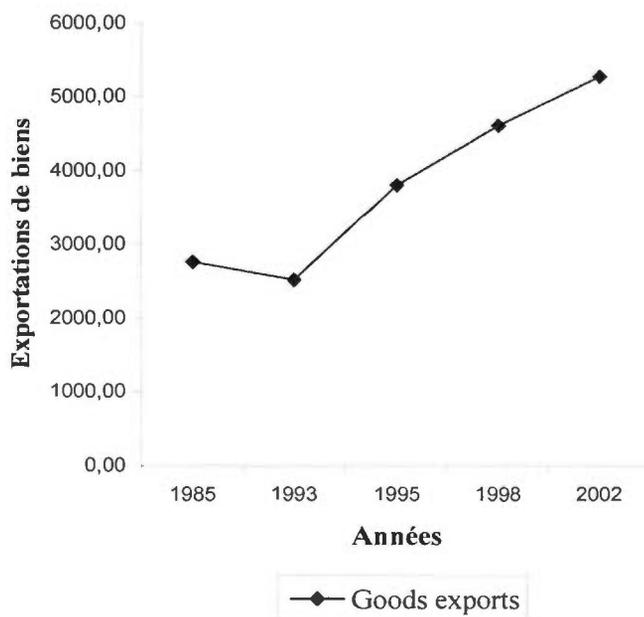


Figure 4.13 Exportations des biens de la Côte d'Ivoire de 1985-2002 (en millions de dollars US)

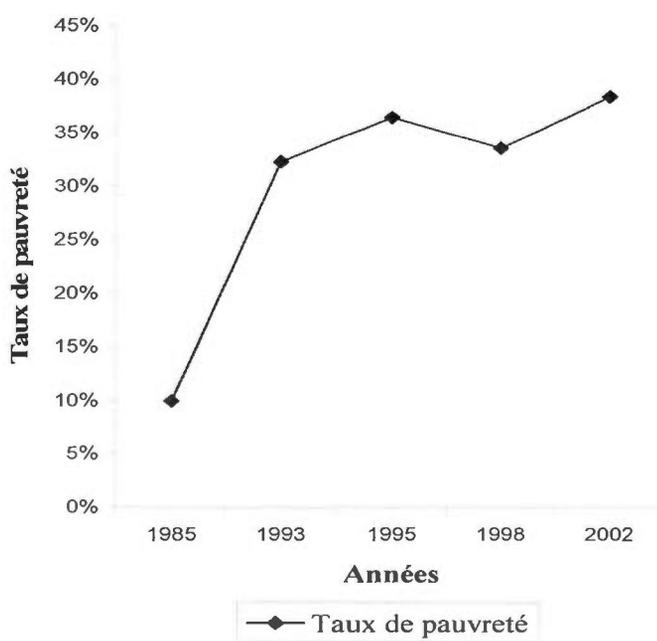


Figure 4.14 : Taux de pauvreté de la Côte d'Ivoire

La première courbe présente les exportations des biens de la Côte d'Ivoire des années 1985, 1993, 1995, 1998 et 2002 (voir figure 4.13). Tandis que la deuxième présente le taux de pauvreté de la Côte d'Ivoire sur les mêmes années. Nous constatons que les exportations des biens sont en pleine croissance. Les exportations sont passées de 2760,97 millions de \$US en 1985 à 5274,84 millions de \$US, soit une augmentation de 91%. Mais nous constatons une baisse des exportations en 1993, elles sont passées de 2760,97 millions de \$US en 1985 à 2518,69 millions de \$US, soit une baisse de 9.6%. En ce qui concerne les taux de pauvreté, nous constatons aussi qu'ils sont en pleine croissance. Ils sont passés de 10% en 1985 à 38.4% en 2002 soit une augmentation de 284%. Mais nous constatons une baisse du taux de pauvreté de 1995 à 1998, il est passé de 36.5% à 33.6%, soit une baisse de 8.6%. Ainsi, l'augmentation des exportations de biens est de 91% de 1985 en 2002, tandis que le taux de pauvreté pour la même période est de 284%. Analysons maintenant les importations de biens et les taux de pauvreté.

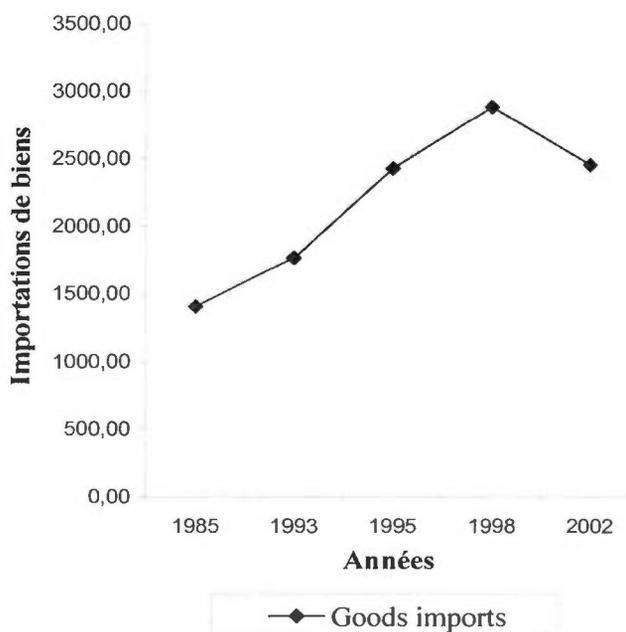


Figure 4.15 : Importations des biens de la Côte d'Ivoire de 1985-2002

La figure 4.15 présente les importations des biens de la Côte d'Ivoire des années 1985, 1993, 1995, 1998 et 2002. Nous constatons que les importations des biens sont en pleine croissance de 1985 à 1998. Elles sont passées de -1409,86 millions de \$US en 1985 à -2455,57 millions de \$ US en 2002, soit une augmentation de 74%. Mais en 2002, nous constatons une baisse des importations. Elles passent de 2886,42 millions de \$US en 1998 à 2455,57 millions de \$US, soit une baisse de 15%. Comme nous l'avons déjà mentionné dans la section précédente, les taux de pauvreté sont en pleine croissance. Ils sont passés de 10% en 1985 à 38.4% en 2002, soit une augmentation de 284%. Nous constatons aussi une baisse du taux de pauvreté de 1995 à 1998, il est passé de 36.5% à 33.6%, soit une baisse de 8.6%. Mais lorsque le taux de pauvreté a baissé à cette période, les importations avaient augmenté de 19%. Elles sont passées de 2430,34 millions de \$US en 1995 à 2886,42 millions de \$US en 1998. Aussi, lorsque les importations ont baissé en 2002 de 15%, le taux de pauvreté à cette même période a augmenté de 14%.

Après l'analyse des exportations, importations des biens et des taux de pauvreté, nous allons analyser les exportations et importations des services et des taux de pauvreté.

5.1.2.2 Exportations/importations de services et taux de pauvreté de la Côte d'Ivoire

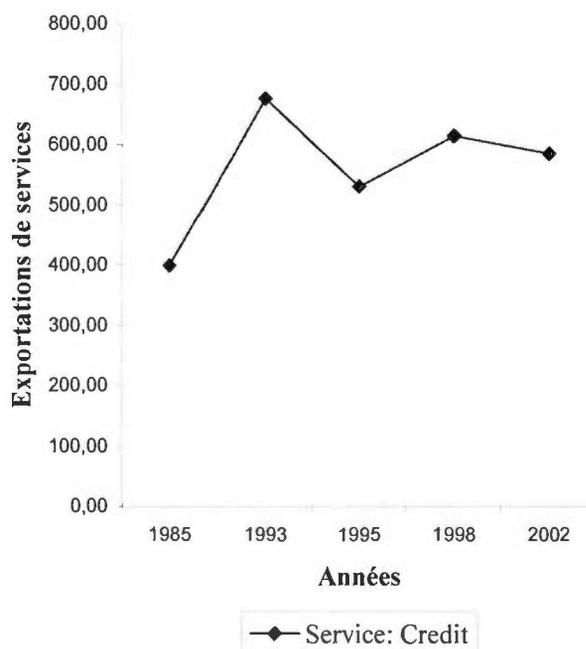
Nous présenterons d'abord le tableau des exportations/importations de services des années 1985, 1993, 1995, 1998 et 2002, ensuite, les courbes des exportations/importations de services et enfin l'analyse.

Tableau 4.31
Exportations et importations des services de la Côte d'Ivoire
de 1985-2002 (en millions de \$US)

Années	1985	1993	1995	1998	2002
Service: Credit	399,10	675,94	530,90	614,53	585,33
Service: Debit	763,47	1331,74	1375,74	1524,07	1544,67

Source : International Financial Statistics, 2006.

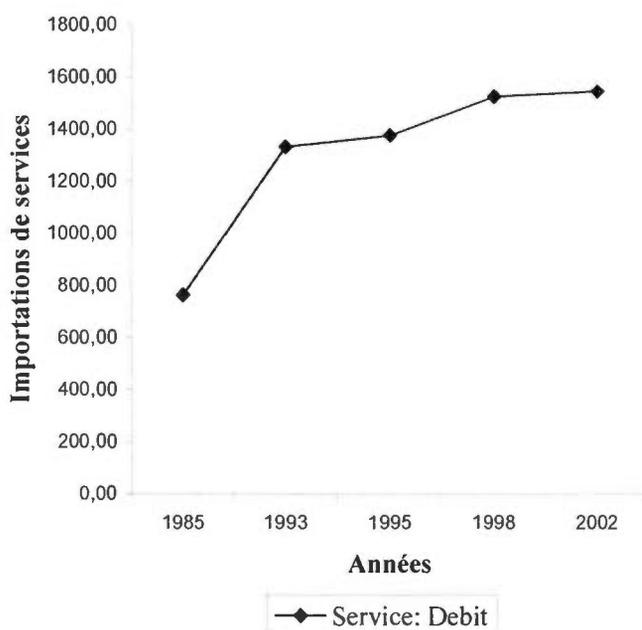
Le tableau 4.31 ci-dessus présente les « service: credit » soit les exportations de services, les «service: debit » soit les importations de services.



**Figure 4.16 : Exportation des services de la Côte d'Ivoire
1985-2002**

La figure 4.16 présente les exportations de services de la Côte d'Ivoire en millions de dollars US des années 1985, 1993, 1995, 1998 et 2002. Nous constatons que la courbe des exportations de services est en dents de scie (voir la figure 4.16 ci-dessus). Les exportations de services augmentent de 399,10 millions de \$US en 1985 à 675,94 millions de \$US en 1993, soit une augmentation de 69%. Ensuite, elles baissent en 1995 à 530,90 millions de \$US, soit une baisse de 21.4%. Mais en 1998, les exportations de services augmentent encore une fois. Elles passent à 614,53 millions de \$US, soit une augmentation de 16%. Enfin en 2002, les exportations de services baissent encore une fois, elles passent à 585,33 millions de \$US, soit une baisse de 5%, alors que les taux de pauvreté ne font qu'augmenter, excepté en 1998 où le taux de pauvreté a baissé. En somme, les exportations de service ont augmenté de 47% de 1985 à 2002 tandis que le taux de pauvreté a augmenté de 284% sur cette même période. Lorsque le taux de

pauvreté a baissé en 1998, les exportations de services ont augmenté. Mais pour les autres années, lorsque les exportations de services baissaient ou augmentaient, le taux de pauvreté ne faisait qu'augmenter. De ce fait, nous pouvons dire que lorsque les exportations de services ont augmenté en 1998, le taux de pauvreté a baissé, mais cela est différent pour les autres années.



**Figure 4.17 : Importation des services de la Côte d'Ivoire
1985-2002**

La figure 4.17 présente les importations de services de la Côte d'Ivoire en millions de \$US des années 1985, 1993, 1995, 1998 et 2002. Nous constatons que les importations de services sont en pleine croissance. Elles passent de 763,47 millions \$ US en 1985 à 1331,74 millions \$ US en 1993, soit une augmentation de 74%. En 1995, elles passent à 1375,74 millions \$ US, soit une augmentation de 3%. Ensuite, elles passent à 1524,07 millions \$ US en 1998, soit une augmentation de 16%. Enfin, en 2002, les importations de services passent à 1544,67 millions \$ US, soit une augmentation de 1.3%. En somme,

les importations de services ont connu une augmentation de 47% de 1985 à 2002. Mettons en évidence les courbes des exportations/ importations des biens et des services.

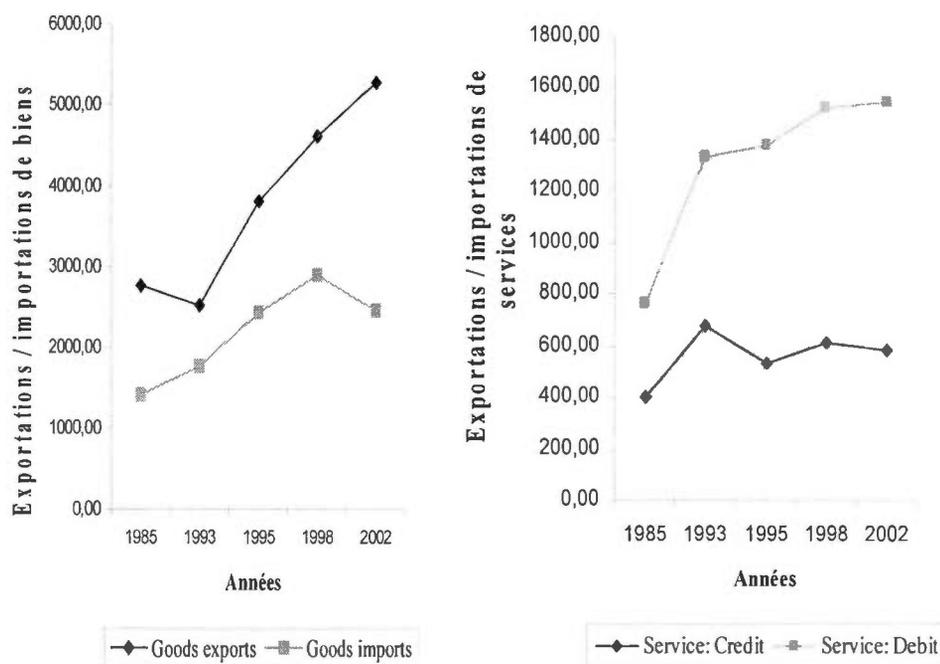


Figure 4.18 : Exportations/importations de biens et de services de la Côte d'Ivoire 1985-2002 (en millions de dollars US)

Le premier graphique présente les exportations et les importations de biens de la Côte d'Ivoire. Nous constatons que la courbe des exportations de biens de la Côte d'Ivoire est au dessus de celle de la courbe des importations pour toutes les années de l'étude. Cela montre que la balance commerciale de la Côte d'Ivoire est excédentaire. Mais comme nous l'avons déjà souligné, les taux de pauvreté n'ont fait qu'augmenter aux mêmes périodes, excepté en 1998. Le deuxième graphique présente les exportations et les importations de services de la Côte d'Ivoire. Nous constatons que la courbe des importations de services est au dessus de celle des exportations pour toutes les années de l'étude. Cela montre que la balance des services est déficitaire. Mais lorsque nous faisons le solde de la balance commerciale et des services, la balance des biens et des services est excédentaire. Ainsi, pouvons-nous dire que les ressources financières générées par la

balance commerciale sont assez importantes pour couvrir le déficit de la balance des services. Maintenant analysons la balance des paiements générale.

5. 1.2.3 Balance des paiements générale et taux de pauvreté de la Côte d'Ivoire

Nous présenterons d'abord le tableau de la balance des paiements générale de la Côte d'Ivoire des années 1985, 1993, 1995, 1998 et 2002, ensuite, les courbes de la balance générale et enfin l'analyse. Le tableau 4.32 ci-dessus présente l'« Overall Balance » soit la balance des paiements générale de la Côte d'Ivoire des années 1985, 1993, 1995, 1998 et 2002.

Tableau 4.32
Balance des paiements générale de la Côte d'Ivoire
de 1985-2002 (en millions de dollars US)

Années	1985	1993	1995	1998	2002
Overall Balance	-169,24	-1236,61	-254,22	-649,59	-278,41

Source : International Financial Statistics, 2006

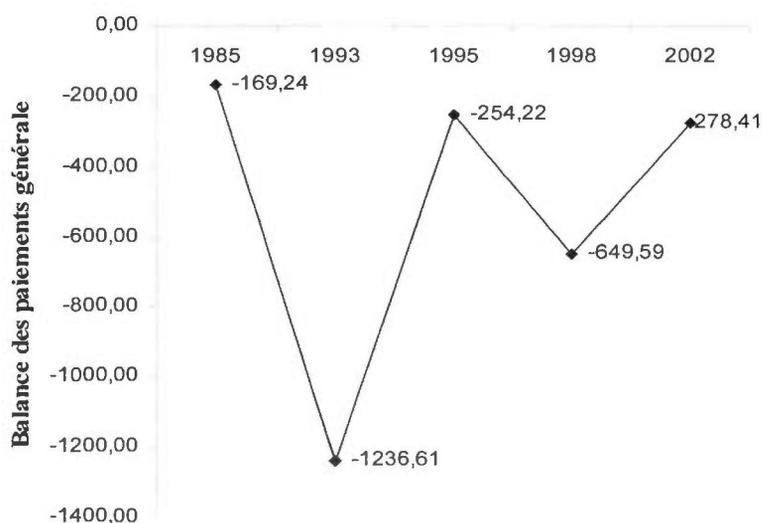


Figure 4.19 : Balance des paiements générale de la Côte d'Ivoire de 1985-2002

La figure 4.19 présente la balance des paiements générale de la Côte d'Ivoire des années 1985, 1993, 1995, 1998 et 2002. Nous constatons que la balance des paiements générale est déficitaire et la courbe est en dents de scie. La balance générale passe de -169,24 millions \$US en 1985 à -1236,61 millions \$US en 1993, soit une augmentation de 631%. Ensuite, elle baisse en 1995 à -254,22 millions \$US, soit une baisse de 386%. En 1998, la balance augmente encore une fois. Elle passe de 254,22 millions \$US à 649,59 millions \$US soit une augmentation de 156%. Enfin, elle baisse en 2002 à -278,41 millions \$US, soit une baisse de 133.3%. En somme, la balance des paiements générale est passée de -169,24 millions \$US en 1985 à -278,41 millions \$US en 2002, soit une augmentation de 65%. Pour expliquer cette déficience, nous analyserons la balance des services, la balance des invisibles, le solde du compte courant et le solde du capital et financier.

Tableau 4.33
Compte courant de la Côte d'Ivoire de 1985-2002

Années	1985	1993	1995	1998	2002
Current Account	63,73	-891,71	-492,44	-290,19	768,23
Trade Balance	1351,10	748,33	1375,54	1719,98	2819,27
Balance on Goods and Services	986,73	92,53	530,70	810,44	1859,94
Current Transfers : Credit	130,50	270,87	277,67	148,15	131,86
Current Transfers : Debit	-387,52	-465,10	-514,28	-541,74	-593,84

Source : International Financial Statistics, 2006

Dans la section précédente nous avons constaté que la balance commerciale est positive (voir le tableau du compte courant ci-dessus). La balance commerciale (trade balance) passe de 1351,10 en 1985 à 2819,27 en 2002, soit une augmentation de 109%. Aussi, la balance des biens et des services (balance on goods and services) est en pleine croissance. Elle passe de 986,73 millions \$US en 1985 à 1859,94 millions \$US en 2002, soit une augmentation de 88%. Mais malgré les croissances de ces deux balances, les taux

de pauvreté continuent d'augmenter. Lorsque nous ajoutons les transferts à la balance des biens et des services, nous constatons que le solde devient déficitaire pour les années 1993, 1995. L'ajout des transferts rend aussi déficitaire la balance du compte courant. Cela est dû au fait que les sorties de fonds de la Côte d'Ivoire sont très importantes comparées aux entrées de fonds. Comme nous pouvons le constater dans le tableau du compte courant à la page précédente, les « Current Transfers : Debit » soit les transferts courants qui sortent de la Côte d'Ivoire sont en pleine croissance. Ils passent de -387,52 millions \$US en 1985 à -593,84 en 2002, soit une augmentation de 53%. Alors que les « Current Transfers : Credit » soit les transferts courants qui rentrent en Côte d'Ivoire sont passées de 130,5 en 1985 à 131,86 en 2002, soit une maigre augmentation de 1%. Par ailleurs le compte financier est négatif.

Tableau 4.34
Compte du capital et financier de la Côte d'Ivoire de 1985-2002

Années	1985	1993	1995	1998	2002
Capital Account	0,00	0,00	291,30	25,62	8,27
Financial Account	-317,19	-356,02	-88,63	-417,11	-1034,57

Source : International Financial Statistics, 2006

Le compte financier passe de -317,19 millions \$US en 1985 à -1034,57 millions \$US en 2002, soit une augmentation de 226%. Le tableau ci-dessus présente les soldes du compte capital et financier. Comme nous pouvons le constater le « capital account » soit le compte du capital est nul en 1985 et en 1993. Ensuite, il passe de 291,30 en 1995 à 8,27 en 2002. En somme, nous pouvons dire que si la balance des paiements est déficitaire cela est dû à l'importance des sorties de fonds de la Côte d'Ivoire. Ces sorties de fonds sont représentées par les transferts courant en débit et le compte financier (Financial Account). Les résultats de l'analyse de la balance contribueront à la construction de réflexion sur la pauvreté dans la section suivante.

5.2 Constructions de réflexions sur la pauvreté en Côte d'Ivoire

En nous inspirant des résultats de l'analyse de la balance des paiements et des taux de pauvreté de la Côte d'Ivoire; de l'analyse du discours des acteurs ivoiriens sur la pauvreté que nous avons réalisée dans la dernière section du chapitre précédent ; de la littérature présentée sur la pauvreté, le commerce international et la présentation de la Côte d'Ivoire, nous construirons des réflexions sur la relation entre le commerce international et la pauvreté et aussi sur les stratégies de lutte contre la pauvreté. Évidemment ces constructions se feront à l'aide de nos hypothèses de recherche :

H1: Une politique économique basée sur l'ouverture de marché et la libéralisation des échanges n'entraîne pas automatiquement la réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire.

H2: Les politiques nationales de développement qui privilégient l'éducation, la formation, l'entrepreneuriat et les micro-crédits sont susceptibles d'avoir plus d'impacts sur la réduction de la pauvreté que les politiques de libre-échange en Côte d'Ivoire.

Nous commencerons par notre première hypothèse.

H1: Une politique économique basée sur l'ouverture de marché et la libéralisation des échanges n'entraînent pas automatiquement la réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire.

L'analyse de la balance des paiements et des taux de pauvreté de la Côte d'Ivoire que nous avons réalisée nous permet de faire les conclusions suivantes. D'abord, l'analyse des exportations/importations des biens nous amène à affirmer que l'augmentation des exportations de 1985 à 2002 n'a pas entraîné une baisse du taux de pauvreté. Au contraire, nous constatons une augmentation très importante du taux de pauvreté. Malgré une augmentation des exportations de 91% entre 1985 et 2002, les taux de pauvreté ont augmenté de 284% pour la même période. Aussi, la croissance de la balance commerciale de 108% entre 1985 et 2002 n'a aucun impact sur les taux de pauvreté. Ensuite, par l'analyse des exportations/importations de services nous pouvons

dire que l'augmentation des exportations des services n'a pas de corrélation avec les taux de pauvreté. En effet, comme nous l'avons expliqué dans l'analyse les exportations de service ont augmenté de 47% de 1985 à 2002 tandis que le taux de pauvreté a augmenté de 284% sur cette même période. Lorsque le taux de pauvreté a baissé en 1998, les exportations de services ont augmenté. Mais pour les autres années, lorsque les exportations de services baissaient ou augmentaient, le taux de pauvreté ne faisait qu'augmentait. De ce fait, nous pouvons dire que lorsque les exportations de services ont augmenté en 1998, le taux de pauvreté a baissé mais cela est différent pour les autres années. Mais nous pouvons dire que pendant que les importations de services augmentent, le taux de pauvreté aussi augmente.

Par ailleurs, la balance des biens et des services (balance on goods and services) est en pleine croissance. Elle passe de 986,73 millions \$US en 1985 à 1859,94 millions \$US en 2002, soit une augmentation de 88%. Mais malgré les croissances de la balance des biens et des services, les taux de pauvreté continuent d'augmenter. Enfin, la balance générale est toujours déficitaire, cela s'est même aggravé. En effet, la balance des paiements générale est passée de -169,24 millions \$US en 1985 à -278,41 millions \$US en 2002, soit une augmentation de 65%. En somme, nous pouvons dire que si la balance des paiements est déficitaire cela est dû aux importances de sorties de fonds de la Côte d'Ivoire. Ces sorties de fonds sont représentées par les transferts courant en débit et le compte financier.

Nous notons aussi qu'en 1993, lorsque le taux de pauvreté augmente, le déficit de la balance générale devient plus important. Ensuite, en 1995, malgré que le déficit de la balance baisse, le taux de pauvreté continue à augmenter. En 1998, le déficit de la balance augmente encore une fois mais cette fois le taux de pauvreté baisse. Enfin en 2002, le déficit de la balance générale baisse mais le taux de taux augmente encore une fois. Nous pouvons donc dire qu'il n'existe pas de lien entre les variations de la balance générale et celles des taux de pauvreté. En effet, il aurait fallu que la baisse du déficit entraîne une baisse du taux de pauvreté et que l'augmentation du déficit de la balance générale entraîne aussi une augmentation du taux de pauvreté. En outre, compte tenu des conclusions de l'analyse de la balance de paiements et des taux de pauvreté que nous venons de faire ressortir nous pouvons dire qu'il n'existe pas de lien entre les changements des taux de pauvreté et les changements de la balance des paiements.

Malgré le fait que les échanges de la Côte d'Ivoire avec le reste du monde se soient accrus, les taux de pauvreté n'ont pas baissé au contraire ils ont sérieusement augmenté.

Maintenant nous allons analyser les résultats précédents par rapport à la situation économique de la Côte d'Ivoire à cette même période. D'abord, comme nous l'avons expliqué dans la présentation de la Côte d'Ivoire, ce pays a opté pour une politique économique ouverte sur l'extérieur depuis son indépendance en 1960 mais, depuis 1981, ce pays traverse une crise économique. En 1985, on constate que les exportations de biens baissent, elles passent de 2760,97 millions \$US à 2518,69 millions \$US à 1993. Ensuite, la balance commerciale baisse aussi ; elle passe de 1351,1 millions \$US à 748,33 millions \$US sur la même période. Enfin, le déficit de balance générale s'accroît, il passe de -169,24 millions \$US à -1236,61 millions \$US.

En effet, à cette période (1985-1993), la Côte d'Ivoire est en pleine crise, rappelons que cette période correspond à la deuxième phase de l'économie ivoirienne que nous avons intitulée le début de la crise dans le chapitre précédent. Nous pouvons dire que lorsque l'économie va très mal, la pauvreté aussi est en pleine croissance. Le Ministère de la planification et du développement de Côte d'Ivoire (1998) explique que de 1980 à 1993, les fragiles performances économiques et la baisse des prix d'achat des produits d'exportation, les mesures de blocage des salaires, ont entraîné une chute des revenus globaux et par tête. Aussi, rappelons que le taux de pauvreté de la Côte d'Ivoire est passé de 10% en 1985 à 32,3% en 1993. Par ailleurs, en 1981, c'est le début des PAS du FMI et la BM en Côte d'Ivoire. Mais jusqu'en 1993, les PAS n'ont pas permis à la Côte d'Ivoire de sortir de cette crise. Au contraire comme les taux de pauvreté ont considérablement augmenté. Mais les PAS continuent jusqu'en 1999.

En 1994, la situation économique reprend légèrement. On constate que les exportations des biens passent à 3805,88 millions \$US alors qu'elles étaient à 2518,69 millions \$US en 1993, la balance commerciale aussi augmente, elle passe à 1375,54 millions \$US alors qu'elle était à 748,33 millions \$US en 1993. Par ailleurs, le déficit de la balance générale baisse, il passe à -254,22 en 1995 alors qu'il était à -1236,61 en 1993. Mais le taux de pauvreté ne baisse pas il continue d'augmenter, il passe à 36,5% alors qu'il était à 32,3% en 1993. L'année 1994 est aussi celle de la dévaluation du Franc CFA, soulignons que cette dévaluation rentre dans le cadre des PAS. Le Ministère de la

planification et du développement de Côte d'Ivoire (1998) affirme que cette dévaluation a permis une reprise progressive de l'activité économique qui s'est accrue de près de 2% en 1994, 6.5% en 1995 et 7% en 1996, rompant ainsi avec les tendances observées au cours de ces dernières années (-0.2% en moyenne sur la période de 1978-1992 et -0.8% en 1993). Les revenus s'améliorent mais les impacts en profondeur des politiques de relance économique sur les conditions de vie des populations, n'ont pas atteint les niveaux souhaités, pour rattraper les baisses observées entre 1980 et 1993. En 1998, on constate que les exportations des biens continue d'augmenter, elles passent maintenant à 4606,4 millions \$US alors qu'elles étaient à 3805,88 millions\$US en 1995. Aussi, la balance commerciale augmente, elle passe à 1719,98 alors qu'elle était à 1375,54 en 1995. Mais par contre, le déficit de la balance générale ne s'améliore pas, au contraire il passe à - 649,59 en 1998. Rappelons que la période 1994-1998 correspond à la phase 3 de l'économie ivoirienne que nous avons intitulé la reprise temporaire de l'activité économique.

Enfin, en 2002, les exportations des biens continuent d'augmenter, elles passent maintenant à 5274,84 millions de \$US. Ensuite, pareillement aux exportations, la balance commerciale est en plein essor, elle à 2819,27 en 2002 alors qu'elle était à 1719,98. Aussi, le déficit de la balance générale baisse, il passe à -278,41 millions \$US. Mais nous constatons que le taux de pauvreté continue à augmenter, il passe à 38,4%. Rappelons que la période de 1999 à aujourd'hui est celle que nous avons intitulé le chaos économique, politique et social. Le début de cette période (l'année 1999) est marqué par deux évènements importants, la libéralisation de la filière café-cacao, (les principales cultures d'exportation de la Côte d'Ivoire qui constituent la majorité de ses exportations de biens ; et la crise socio-politique. Nous constatons que malgré la crise socio-politique, les exportations des biens de la Côte d'Ivoire ont continué à augmenter, la balance commerciale s'est améliorée ainsi que le déficit de la balance générale. Mais malheureusement le taux de pauvreté a continué à augmenter, il est de 38,4% en 2002 alors qu'il était de 33,6% en 1998. Et si nous nous basons sur les estimations de 2005 le taux de pauvreté devrait être de 44%.

Nous allons poursuivre nos réflexions en nous basons sur notre deuxième hypothèse et enfin nous donnerons nos réflexions finales.

H2: Les politiques nationales de développement qui privilégient l'éducation, la formation, l'entrepreneuriat et les micro-crédits sont susceptibles d'avoir plus d'impacts sur la réduction de la pauvreté que les politiques de libre-échange en Côte d'Ivoire.

L'analyse du discours des acteurs ivoiriens sur la pauvreté que nous avons réalisée dans le chapitre précédent nous permet de faire les conclusions suivantes. D'abord, les acteurs définissent la pauvreté comme la non satisfaction des besoins vitaux (ce que nous avons appelé absence de nécessités minimales), ensuite, le fait de vivre avec moins d'un dollar par jour et enfin l'absence d'éducation. Pour les causes, les acteurs font ressortir encore l'absence de nécessités, l'absence de ressources, le fait que les politiques de l'État ne permettent pas de toucher les populations les plus pauvres, l'absence des services de bases, l'absence d'éducation, les conflits, la mauvaise gouvernance, l'insuffisance de travail de la population, le taux de croissance démographique élevé et le capitalisme. En ce qui concerne les conséquences de la pauvreté, les acteurs traitent des conflits et des problèmes sociaux (l'exode rural, le développement des bidonvilles, les enfants dans et de la rue, le banditisme, la prostitution, le chômage, l'absence de logement, les maladies, la mortalité élevé etc).

Aussi, pour lutter contre la pauvreté nous mettrons en exergue les stratégies les plus fréquentes soit celles qui sont les plus mentionnées par les acteurs. En effet, nous pensons que plus une stratégie est répétée par les acteurs, plus cette stratégie est importante. Ces stratégies peuvent être classées en trois groupes. D'abord, la stratégie que doit mettre en place l'État : l'accès aux services de base, ensuite, celle de la population: auto emploi et enfin celles de la population et de l'État : l'intégration de la population, l'éducation/formation, la bonne gouvernance, prioriser le bien être social, et la micro finance. Par ailleurs, les acteurs pensent que les forces des nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté contenues dans le *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* résident dans l'intégration de la population, la prise de conscience du problème de la pauvreté et le fait que ces stratégies mettent l'accent sur les politiques de réduction de la pauvreté et de distribution de la richesse. Par contre, les faiblesses révélées sont l'absence de suivi, l'absence de ressources financières, matérielles, physiques et humaines et la mauvaise gouvernance.

Enfin, les acteurs soutiennent que le lien entre l'économie et la pauvreté est évident, car ce sont les revenus engendrés par l'économie qui permettront de réduire la pauvreté. Mais, ils soulignent que l'économie permettra de réduire la pauvreté seulement s'il existe une bonne gouvernance, des politiques de réduction de la pauvreté, des politiques de répartition de la richesse, des politiques de réduction de la pauvreté appliquées par l'État et la prise en compte de l'aspect social. Mais les conflits et la mauvaise gouvernance sont des freins qui empêchent la croissance économique de réduire la pauvreté. En somme, les revenus générés par l'économie ne pourront pas d'eux-mêmes réduire la pauvreté, mais il faut que ces revenus soient utilisés dans le but de réduire la pauvreté.

Analysons maintenant ces résultats en fonction de la littérature sur la pauvreté et du *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté*. Les définitions de la pauvreté présentées dans la littérature, dans le *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* et celles données par les acteurs lors des entrevues sont plutôt similaires. Nous retrouvons la non satisfaction des besoins essentiels ou nécessités minimales, ou encore besoins vitaux ainsi que l'insuffisance de revenu. Mais, l'exclusion sociale ne fait pas partie des éléments pertinents pour la définition de la pauvreté dans le discours des acteurs. Par ailleurs, nous ne retrouvons pas dans leur discours l'insécurité, la vulnérabilité et l'impuissance mentionnées par la BM dans sa définition.

Pour les causes, nous retrouvons plus de similarités entre celles données par le discours des acteurs et le *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté*. En effet, nous retrouvons les politiques publiques inadaptées, l'inaccessibilité aux services sociaux de bases, l'absence de ressources, l'absence de nécessités minimales, la mauvaise gouvernance, le taux de croissance démographique élevé. Mais le *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* fait ressortir plusieurs causes pertinentes que nous ne retrouvons pas dans le discours des acteurs. D'abord, la chute drastique des cours mondiaux des produits de rente que sont le coton, le café et cacao (malgré l'actuelle envolée des cours mais qui reste conjoncturelle) et la détérioration des termes de l'échange comme conséquence. Ensuite, la baisse de l'activité économique qui a entraîné les fermetures d'entreprises, le chômage et le sous-emploi de la population active. Par ailleurs, l'insuffisance des investissements directs étrangers vers l'Afrique et le problème d'accès des produits africains aux marchés mondiaux face aux subventions agricoles des

pays du nord. En outre, la faible capacité technologique des industries locales qui ne permet pas de transformer les matières premières pour leur conférer une valeur ajoutée plus élevée. Enfin, la disparition des sociétés d'État qui a entraîné une baisse de l'encadrement, de la distribution des semences et des engrais ainsi que le relâchement des investissements sociaux.

Pour les stratégies, nous constatons que la croissance économique est le premier axe stratégique du *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté*. Il souligne que cette croissance économique doit être forte et durable. En plus, toujours dans sa première stratégie, le *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* mentionne, un développement du secteur financier impliquant les pauvres. Ensuite, dans son deuxième axe stratégique, ce *Document* traite du développement des infrastructures économiques, en vue de la création de richesse et des emplois. Par la suite, il fait intervenir l'amélioration de l'accessibilité équitable aux services sociaux de base et de leur qualité, la préservation de l'environnement, la promotion du genre et des groupes vulnérables.

Cependant l'analyse du discours des acteurs ivoiriens souligne que les stratégies les plus pertinentes à mettre en place sont l'intégration de la population, l'éducation/formation, l'auto emploi, l'accès aux services de bases, la bonne gouvernance, le fait de prioriser le bien être social et la micro finance. Nous pouvons dire que pour le *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté*, la stratégie la plus importante est la croissance économique car c'est la croissance qui permettra de réaliser toutes les stratégies de réduction de la pauvreté. Par contre, les acteurs ivoiriens privilégient plus l'intégration de la population. Rappelons que, même si, le *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* est un *Document* rédigé par les ivoiriens c'est une initiative de la BM et du FMI. En effet, même si les *Documents de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* concrétisent la décision de la BM et du FMI à prioriser la lutte contre la pauvreté en mettant l'accent sur l'appropriation et l'approche participative, il faut reconnaître que cette nouvelle initiative présente des biais. Cling (2003) révèle plusieurs contradictions du *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté*.

D'abord, Cling (2003) souligne que le *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* est avant tout une condition imposée par la BM et le FMI pour l'obtention d'une aide financière, ce qui biaise dès l'origine le processus d'appropriation. Tant que le

pouvoir de négociation des dirigeants nationaux auprès des IBW reste limité, ce qui est le cas pour la majorité des pays pauvres, le processus participatif apparaît largement un alibi.

Ensuite, selon Cling (2003) la logique des *Documents de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* se traduit par un accroissement de l'aide budgétaire au détriment de l'aide-projet. Tandis que l'aide projet inhibe l'appropriation des politiques, on peut penser effectivement que celle-ci est plus aisée dans un contexte d'aide budgétaire. Soulignons que l'aide budgétaire correspond à des financements directement affectés à l'État, sans que soit précisée la destination exacte des investissements qui seront réalisés. À l'inverse, l'aide-projet consiste à affecter une enveloppe déterminée à un projet spécifique, conduit ensuite, sous le contrôle direct du pays ou de l'organisme donateur. Du point de vue des donateurs, cette évolution est contradictoire: elle est moins coûteuse en termes de gestion, ce qui s'accorde bien avec la tendance à la diminution de l'aide publique au développement. En contre partie, elle présente l'inconvénient d'une moins grande visibilité, puisque les fonds une fois versés dans le budget ne sont plus identifiables, tandis que l'aide-projet permet au contraire aux bailleurs de revendiquer leur rôle dans la réalisation des projets en question.

En plus de toutes ces contradictions Cling (2003) va mettre en évidence les difficultés du processus participatif. D'abord, la puissance hégémonique des IBW par rapport aux différents acteurs nationaux est contraire à l'approche participative ; leur rôle est ambigu car elles imposent des conditionnalités tout en prônant la maîtrise du processus par le pays. Ensuite, diverses contraintes et limites dues aux contextes en vigueur dans les différents pays n'ont pas été prises en considération; c'est le cas particulier des difficultés de gestion du processus (organisation et règlement des conflits d'intérêt), ainsi que des lacunes du côté des participants en termes de capacités à se coordonner, à analyser, critiquer, proposer des politiques et enfin à influencer effectivement sur les décisions finales. Enfin, le principe du processus participatif suscite des exigences démocratiques, que les pays du Sud comme des bailleurs de fonds ne sont pas nécessairement prêts ni outillés pour satisfaire.

En outre, Campbell (2005) ajoute que les pays qui doivent rédiger le *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* doivent se baser sur un Cadre Stratégique de Lutte

contre la Pauvreté rédigé par le FMI et la BM. Ce cadre donne les grandes orientations des *Documents de Stratégies de Réduction de la Pauvreté*.

Compte tenu de toutes les critiques du *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* présentées dans les pages précédentes, nous pouvons dire que puisque ce *Document* est une condition pour obtenir un allègement de la dette et en plus il doit tenir compte des grandes orientations imposées par le FMI et la BM cela justifie le fait que ce *Document* présente comme premier axe stratégique une croissance économique forte et durable. Nous pensons que la croissance économique est importante car elle permet d'obtenir les ressources financières qui seront utilisées pour la lutte contre pauvreté. Les acteurs ont même mentionné cette importance.

Aussi, nous avons souligné que les stratégies proposées par les acteurs pourraient être classées en trois groupes. D'abord, la stratégie que doit mettre en place l'État : l'accès aux services de base, ensuite, celle de la population: auto emploi et enfin celles de la population et de l'État : l'éducation/formation, l'intégration de la population, la bonne gouvernance, la micro finance et l'aspect social. Pour que l'État rende accessible les services de base, il faille bien qu'il dispose de ressources financières. Comme nous l'avons déjà mentionné, les services de bases sont tous les services offerts à une population en vue de leur permettre d'obtenir les services les plus élémentaires tels que les soins de santé, l'électricité, l'eau potable, l'éducation, le logement, la sécurité. Ainsi pour permettre à la population d'obtenir ces services, l'État doit y allouer les ressources financières nécessaires. Nous savons que les ressources financières d'un pays proviennent de toutes ses activités économiques soit ses activités de production et de commercialisation de ses biens et de ses services à l'intérieur du pays et à l'extérieur du pays. Mais aussi des impôts et des taxes payés par la population. Donc si une population n'arrive pas à avoir accès aux services de bases, nous pouvons dire que cela est dû à un manque de ressources financières et/ou à une politique qui ne privilégie pas l'accès aux services de bases. Si nous nous basons sur le discours des acteurs dans cette étude, nous optons pour les deux raisons.

En fait, les acteurs ont souvent mentionné le manque de ressources et aussi le manque de politiques axées sur la réduction de la pauvreté. En outre, nous pouvons dire que les solutions pour obtenir les ressources financières ont été données par les acteurs,

soit l'auto-emploi et l'éducation/formation. Les acteurs soutiennent que la population doit être capable de s'employer elle-même. En d'autres termes trouver des activités génératrices de revenus et les exercer. Nous pensons que la population ivoirienne a déjà fait beaucoup d'efforts sur ce plan. Les activités du secteur informel témoignent de cet effort. Mais ce ne sont pas des activités très ambitieuses. La population qui exerce dans le secteur informel doit être plus entreprenante, développer des activités plus importantes, qui permettent d'obtenir plus de revenus. Plus clairement, nous dirons que l'esprit d'entreprise en Côte d'Ivoire doit être plus important. La population doit s'intégrer complètement. Elle ne doit plus se contenter du strict minimum. Elle doit faire des planifications, se fixer des objectifs, s'organiser et chercher les moyens les plus efficaces pour atteindre ces objectifs. Pour ce faire, l'éducation et la formation sont les atouts fondamentaux. En effet, l'éducation et la formation sont les sources indubitables de la connaissance. Cette connaissance qui procura à la population les voies et les moyens d'obtenir les ressources financières satisfaisantes pour combler ses besoins. Aussi, l'éducation et la formation sont à la base de toutes les sociétés. Un peuple ignorant est un peuple livré à lui-même et exploitable. En somme, l'éducation et la formation permettent de trouver et d'exercer des activités génératrices de revenus et de se prendre en charge.

Il est vrai que les acteurs privilégient l'éducation et la formation et l'auto-emploi, mais il est certain que si des personnes ne possèdent aucune ressource financière, elles ne seront pas capables de s'employer elle-même. Lorsque cette situation se présente, il est important de se tourner vers la micro finance. La micro-finance est le fait d'accorder des micro-crédits à des personnes très pauvres qui ne pourront jamais obtenir des crédits des banques. La micro-finance est un concept qui devient de plus en plus important. Les Nations Unies ont même décrété l'année 2005 comme l'année internationale de la micro finance. Aussi, la micro-finance fait partie des stratégies pertinentes proposées par les acteurs et nous pensons que la Côte d'Ivoire doit la développer pour permettre aux plus pauvres d'avoir accès aux micro-crédits. Le développement de cette micro-finance incombe à l'État et aussi aux Ivoiriens qui disposent des ressources financières importantes. Nous pensons que les Ivoiriens doivent s'entraider. La Côte d'Ivoire regorge d'éminents économistes, financiers, gestionnaires, entrepreneurs capables de créer des institutions de micro finance et les développer. Toutes ces personnes doivent être conscientes aussi bien de la pauvreté de leur pays que de l'importance de leur contribution pour sa réduction.

Les exemples de Muhammad Yunus et de Jacques Baratier que nous avons présenté dans le chapitre II sur les stratégies de réduction de la pauvreté peuvent être suivis par la Côte d'Ivoire. Rappelons que Muhammad Yunus est un professeur d'économie au Bangladesh. En 1977, il crée la « Grameen bank », une banque qui prête de l'argent aux plus démunis des démunis, à ceux qui n'offrent aucune garantie de remboursements -ni famille ni biens- et qui sont totalement rejetés par les institutions traditionnelles. Par ailleurs, Jacques Baratier est un dirigeant d'entreprise qui s'est engagé dans la lutte contre la pauvreté. Il a mis en place Agrisud, un projet économique qui vise à faire passer le plus grand nombre possible d'hommes et de femmes d'une situation démunie à l'autonomie économique et sociale par la création de micro-entreprises. Comme nous pouvons le constater dans ces deux exemples, ce sont des citoyens dotés de compétences qui ont choisi délibérément décider de mener des actions pour la lutte contre la pauvreté et leurs actions sont des réussites. Les ivoiriens devraient arrêter de penser que sans l'aide occidentale, ils ne pourront rien accomplir.

Enfin, nous avons la bonne gouvernance. La bonne gouvernance constitue aussi un atout indubitable dans cette lutte contre la pauvreté. Rappelons que dans cette étude nous entendons par bonne gouvernance, la bonne gestion des ressources financières, matérielles, physiques et humaines. Les détournements de fonds et la corruption sont souvent présentés comme les conséquences de la pauvreté dans les pays en développement mais ce sont aussi les causes de cette même pauvreté. La Côte d'Ivoire doit arrêter d'accepter ces crimes car ce sont de véritables freins à la réduction de la pauvreté. La Côte d'Ivoire doit prendre des mesures sévères contre toutes les formes de mauvaise gouvernance quelque soit les auteurs de ces crimes et les faire appliquer par tous les moyens. L'impunité n'est pas un geste d'amour ni de gentillesse, elle nuit à toute la population. Il faut que la population soit consciente de ses mauvaises actions et des répercussions sur l'ensemble de la société.

En somme, les analyses de la balance des paiements en Côte d'Ivoire et du discours des acteurs ivoiriens nous permettent d'affirmer qu'une politique économique basée sur l'ouverture de marché et la libéralisation des échanges n'entraîne pas automatiquement la réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire. En effet, nous avons vu que malgré l'importance des échanges de la Côte d'Ivoire avec le reste du monde, la pauvreté n'a fait que croître. En outre, les acteurs ivoiriens soutiennent que l'intégration de la population,

l'éducation, la formation, l'auto-emploi, la bonne gouvernance, l'accès aux services de bases, et la micro-finance sont les stratégies les plus pertinentes à privilégier pour réduire la pauvreté.

CONCLUSION

Notre objectif dans cette étude était de construire des réflexions sur le développement, le commerce international et la pauvreté. Les deux principales questions qui nous ont guidé sont: (1) est-ce qu'une politique économique basée sur l'ouverture de marché et la libéralisation des échanges entraîne automatiquement la réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire ? (2) Quelles sont les stratégies à appliquer pour réduire la pauvreté en Côte d'Ivoire?

Pour atteindre cet objectif nous avons pris le soin de présenter d'abord dans le premier chapitre notre problématique qui a présenté les principales entraves au développement économique via le commerce international et la pauvreté grandissante dans les pays en voie de développement. Les principales entraves que nous avons identifiées sont la spécialisation dans les produits de base, la détérioration des termes de l'échange, le protectionnisme des occidentaux, la marginalisation des pays en voie de développement sur le marché international et le pouvoir des multinationales. En effet, nous savons que les pays en voie de développement se sont spécialisés dans la production et l'exportation des produits de base parce que cela leur avait été imposé par les colons au XIXème siècle et ensuite, par les institutions financières internationales. Mais nous avons constaté que cette spécialisation dans les produits de base constituait un handicap pour les pays en voie de développement pour deux principales raisons. D'abord, ces produits de base ont des prix bas sur le marché international. Ensuite, cette spécialisation accentue la détérioration des termes de l'échange.

Par la suite, nous avons vu que la détérioration des termes de l'échange crée un déséquilibre important que plusieurs auteurs ont dénoncé en affirmant qu'il existait un échange inégal et asymétrique entre les pays en voie de développement et les pays industrialisés. En outre, cette détérioration affecte directement les recettes d'exportation des pays en voie de développement vu que la majorité des exportations de ces derniers se compose de produits de base. Aussi, nous avons mis en exergue le fait que malgré que les

pays industrialisés aient signé plusieurs accords avec les pays en voie de développement pour leur permettre de s'intégrer sur le marché international, ces derniers sont toujours victimes de protectionnisme et sont marginalisés par les pays industrialisés. En effet, les occidentaux attribuent des subventions très importantes à leurs agriculteurs pour leur permettre d'être concurrentiels sur le marché international. En plus, les pays industrialisés imposent des taxes élevées à l'importation sur les produits finis pour empêcher l'entrée de ces produits sur leur marché. Enfin, un des piliers des accords de l'OMC, le principe de réciprocité n'est pas applicable aux pays en voie de développement. À la suite du protectionnisme, nous avons démontré que le pouvoir des multinationales défavorisait les pays en voie de développement et la Côte d'Ivoire. D'abord, ce sont les multinationales qui contrôlent la transformation et la distribution du cacao. Ensuite, ces multinationales influencent la détermination du prix du café et du cacao à la bourse de New-York pour que les prix d'achat soient toujours bas afin qu'elles puissent faire le maximum de profits. Pour mettre fin à la problématique nous avons révélé que la pauvreté était en pleine expansion. Elle touche maintenant plus d'un milliard personnes.

Dans le second chapitre, nous avons exposé la littérature sur les trois concepts clés de notre étude soit le développement, le commerce international et la pauvreté. Dans la section relative au développement nous avons présenté l'école optimiste et l'école pessimiste du développement et ensuite, le développement durable. L'école optimiste regroupe toutes les théories, modèles et politiques de développement qui soutiennent que les pays du Sud finiront par se développer, il suffit tout simplement qu'ils mettent réellement en application les théories de développement. Le sous-développement n'est qu'un retard. Par contre, l'école pessimiste regroupe tous les auteurs qui dénoncent non seulement les effets néfastes du développement mais aussi l'obstination des pays industrialisés à étendre leurs théories aux pays sous-développés. Elle soutient qu'il existe un autre type de développement, un développement qui doit être fait en fonction de chaque peuple. Enfin, nous avons mis en exergue le développement durable qui propose une nouvelle façon de concevoir la richesse.

Dans la section relative au commerce international, nous avons présenté la théorie de l'avantage absolu de Smith, la théorie de l'avantage comparatif de Ricardo, la théorie de la loi des proportions de facteurs ou théorie de Heckscher-Ohlin, enfin, la politique commerciale stratégique. Nous avons vu que toutes ces théories présentaient le commerce

international comme un moyen incontournable pour le développement et pour la prospérité des nations.

Dans la section relative à la définition de la pauvreté, tous les auteurs traitaient de l'insatisfaction des besoins essentiels. Mais nous avons aussi remarqué que même si le PNUD faisait intervenir la pauvreté humaine, les institutions internationales ont plus défini la pauvreté comme étant une insuffisance de revenus tandis que les auteurs scientifiques font remarquer que le plus important ne réside pas dans l'insuffisance ou dans l'abondance de revenus mais dans la satisfaction des besoins essentiels. En outre, la BM traite d'insécurité, de vulnérabilité et d'impuissance alors ces dimensions de la pauvreté ne sont pas abordées par les auteurs scientifiques. Aussi, depuis plusieurs années les institutions internationales, les gouvernements et plusieurs auteurs sont convaincus que la lutte contre la pauvreté dans les pays en voie de développement doit être nationale. En effet, chaque pays devrait être en mesure d'identifier des stratégies spécifiques en vue de réduire la pauvreté. La BM et le FMI partagent ce point de vue. Ces institutions ont même initié les *Documents de Stratégies de Réduction de la Pauvreté*. Mais elles continuent de privilégier la croissance économique. À la fin du second chapitre nous avons démontré que la relation entre le développement, la pauvreté et le commerce international était évidente pour les libéraux. En effet, les thèses libérales soutiennent que le commerce international permet à toutes les parties de s'enrichir sans exception. Mais nous avons démontré que ces thèses libérales ne prenaient pas en compte les obstacles rencontrés par les pays en voie de développement en général et en particulier par la Côte d'Ivoire. Compte tenu de ce qui précède nous avons dégagé nos deux hypothèses de recherche.

H1: Une politique économique basée sur l'ouverture de marché et la libéralisation des échanges n'entraîne pas automatiquement la réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire.

H2: Les politiques nationales de développement qui privilégient l'éducation, la formation, l'entrepreneuriat et les micro-crédits sont susceptibles d'avoir plus d'impacts sur la réduction de la pauvreté que les politiques de libre-échange en Côte d'Ivoire.

Dans le troisième chapitre, nous avons fait remarquer que la réflexion épistémologique est consubstantielle à toute recherche qui s'opère. Ainsi avons-nous présenté l'interprétativisme et le constructivisme comme étant les paradigmes sur lesquels nous nous basons pour réaliser cette étude avant de traiter de la méthodologie proprement dite.

Par la suite, dans la méthodologie, nous avons donné les raisons pour lesquelles notre choix s'est porté sur le cas particulier de la Côte d'Ivoire. D'abord, c'est un pays qui a opté pour une politique économique ouverte sur l'extérieur depuis son adhésion à son indépendance. Par conséquent, c'est un pays qui met en accent particulier sur les échanges internationaux. Par la suite, la Côte d'Ivoire était un pays privilégié par la BM et le FMI, donc ce pays appliquait toutes les stratégies demandées par ces institutions. Ensuite, nous avons mentionné que nous avons atteint nos objectifs en procédant à une analyse documentaire et à l'analyse des entrevues que nous avons menées en Côte d'Ivoire auprès de personnes qui exercent dans les ONG de lutte contre la pauvreté, dans les organisations internationales, les secteurs privé et public, les PME, et aussi des sans emploi.

Dans le quatrième chapitre, nous avons présenté la Côte d'Ivoire en vue de permettre aux lecteurs de connaître le pays étudié. Les informations sur la Côte d'Ivoire sont très importantes pour mieux appréhender la problématique et les analyses de notre étude. Nous avons vu que la Côte d'Ivoire a été peuplée par des peuples de plusieurs régions de l'Afrique et qu'elle a été colonisée par la France. De ce fait, elle entretient des relations privilégiées avec ce dernier. Par la suite, la présentation du système politique a permis de constater que la Côte d'Ivoire qui était un pays stable depuis son adhésion à l'indépendance traverse une crise socio politique depuis plusieurs années et cette crise a des conséquences non négligeables sur son économie. Ensuite, la présentation de l'économie nous a montré que la Côte d'Ivoire a traversé plusieurs phases économiques, phases économiques qui ont été influencé par ces stratégies de développement. Rappelons que ces stratégies de développement sont l'ouverture de son économie sur l'extérieur et le désengagement de l'État. La présentation de l'économie montre aussi que la Côte d'Ivoire est un pays agricole, sa principale culture d'exportation est le cacao. Par ailleurs, d'un système de stabilisation, ce pays est passé à la libéralisation de ses deux principales cultures d'exportation en 1999. La CAISTAB a été dissoute et remplacé par quatre nouvelles structures (l'ARCC, la BCC, le FRC et le FDPCC). Enfin, nous avons vu que

les principaux partenaires commerciaux de la Côte d'Ivoire sont l'Europe, le Nigeria et les États-unis.

Après la présentation de la Côte d'Ivoire, nous avons montré que les PAS ont connu un échec en Côte d'Ivoire. Ce pays a même été classé en dernière position des pays qui ont appliqué les PAS en Afrique. Ensuite, nous avons vu que la pauvreté était en pleine expansion en Côte d'Ivoire. Le taux de pauvreté qui était de 10% en 1985 est passé à 38,4% en 2002. Par la suite, nous avons montré la progression de la pauvreté dans de nombreuses parties du monde. Ensuite, l'échec des politiques d'ajustement structurel et la crise de légitimité des institutions de Bretton Woods étaient les principales raisons pour lesquelles le FMI et la BM ont décidé de prioriser la lutte contre la pauvreté. Aussi, nous avons mis en exergue les *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté*. Ces *Documents* initiés par la BM et le FMI doivent présenter toutes les stratégies de réduction de la pauvreté que les pays en voie de développement doivent appliquer.

En fait, le *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* remplace aujourd'hui les programmes d'ajustement structurel et sont désormais une pré-condition pour les prêts et l'allègement de la dette à la fois de la BM et du FMI. Le principe fondamental de ces documents est l'appropriation locale. Les principales axes stratégiques de réduction de la pauvreté présentées dans le *Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté* sont les suivantes : 1) Une croissance économique forte, durable et un développement du secteur financier impliquant les pauvres. 2) Un développement rural, la promotion du secteur privé, le développement de richesse et des emplois. 3) L'amélioration de l'accessibilité équitable aux services sociaux de base et de leur qualité, la préservation de l'environnement, la promotion du genre et des groupes vulnérables. 4) La décentralisation comme moyen de participation des populations au processus de développement et de réduction des disparités régionales. 5) La promotion de la bonne gouvernance et du renforcement des capacités dans le sens d'assurer une meilleure allocation et utilisation des ressources. 6) Le renforcement de la justice et la sécurité des personnes et des biens.

Pour terminer le quatrième chapitre, nous avons analysé le discours des acteurs ivoiriens sur la pauvreté. Il ressort de cette analyse que les stratégies proposées par les acteurs peuvent être classées en trois groupes. D'abord, la stratégie que doit mettre en

place l'État : l'accès aux services de bases, ensuite, celle de la population: l'auto emploi et enfin celles de la population et de l'État : l'intégration de la population, l'éducation/formation, la bonne gouvernance, la micro finance et l'aspect social (privilégier le bien être social).

Enfin, le cinquième chapitre a présenté la construction des réflexions sur le développement, le commerce international et la pauvreté. Nous avons commencé ce chapitre par l'analyse de la balance des paiements de la Côte d'Ivoire et des taux de pauvreté. Par la suite, en nous inspirant des résultats de l'analyse de la balance des paiements et des taux de pauvreté de la Côte d'Ivoire; de l'analyse du discours des acteurs ivoiriens sur la pauvreté, de la littérature présentée sur la pauvreté, le commerce international et la présentation de la Côte d'Ivoire, nous avons démontré : 1) qu'il n'existe pas de lien entre les changements de la balance des paiements et les changements des taux de pauvreté. En effet, malgré le fait que les échanges de la Côte d'Ivoire avec le reste du monde se soient accrus, les taux de pauvreté n'ont pas baissé au contraire ils ont sérieusement augmenté. 2) Les principales stratégies à privilégier pour la réduction de la pauvreté sont l'intégration de la population, l'éducation, la formation, l'auto-emploi, la bonne gouvernance, l'accès aux services sociaux de base et la micro-finance.

En somme, les principales contributions de notre recherche dans le domaine du développement international sont les suivantes : 1) notre étude a été faite en analysant la balance des paiements de la Côte d'Ivoire et des taux de pauvreté. 2) les principales stratégies proposées par les acteurs Ivoiriens sont des stratégies locales. En effet, il est indubitable que les concepts étudiés ne sont pas nouveaux mais dans la littérature que nous avons consultée aucun auteur n'a fait une étude complète en analysant toutes les composantes de la balance des paiements avec les taux de pauvreté des années 1985, 1993, 1995, 1998 et 2002. Cette analyse révèle que l'augmentation des échanges de la Côte d'Ivoire avec le reste du monde n'a pas permis de réduire la pauvreté, au contraire on constate, une augmentation des taux de pauvreté de 1985 à 2002. Ensuite, les principales stratégies proposées par les acteurs ivoiriens pour la réduction de la pauvreté sont des stratégies locales. Cela prouve que la population est consciente du fait qu'elle est la première actrice dans la lutte contre la pauvreté. Aussi, le développement du commerce international n'a pas été mentionné par les acteurs Ivoiriens comme une stratégie à

privilégier pour réduire la pauvreté. Pour les acteurs Ivoiriens la lutte contre la pauvreté revient à l'État et à la population.

Mais force est de reconnaître que cette recherche a des limites non négligeables. D'abord, l'insuffisance des informations sur les taux de pauvreté, ensuite la méthode de calcul des taux de pauvreté utilisée et enfin le nombre limité des interviewés. La première limite réside dans le fait que les taux de pauvreté ont été calculés seulement pour cinq années, 1985, 1993, 1995, 1998 et 2002. Cette insuffisance d'informations a restreint notre analyse. En effet, nous avons pu obtenir les informations sur la balance des paiements des années 1985 à 2005 et nous pensons que l'analyse aurait été plus complète si tous les taux de pauvreté pour cette même période existaient. Nous aurions pu faire plusieurs analyses sur les corrélations entre les taux de pauvreté et la balance des paiements à l'aide d'un logiciel approprié. Par la suite, les taux de pauvreté ont été calculés en se basant sur les dépenses des ménages. Loin de moi d'affirmer que cette méthode n'est pas crédible, mais nous pensons que si les taux de pauvreté avaient été calculés sur la base des revenus, ces taux auraient été plus significatifs. Mais en Côte d'Ivoire, les salaires sont très confidentiels d'où l'impossibilité d'utiliser la méthode de calcul avec les revenus. Enfin pour la troisième limite, nous pensons que le nombre des interviewés est limité. Il est vrai que les personnes interviewées sont crédibles compte tenu du fait que leur champ d'activités est directement ou indirectement lié à la pauvreté. Mais en plus des personnes interviewées nous aurions voulu nous adresser directement aux pauvres dans les quartiers défavorisés et dans le monde rural. Leur point de vue aurait été très significatif dans le cadre de cette étude car ils connaissent mieux leurs besoins et nous ne devons pas exclure la possibilité qu'ils puissent être capable de proposer des stratégies appropriées à leur situation.

L'étude que nous avons menée était très complexe et nous sommes conscients que nous n'avons pas pu pris en compte tous les éléments importants sur les différents concepts étudiés (développement, commerce international et pauvreté). Par exemple, dans cette étude, nous nous sommes basés seulement sur les taux de pauvreté calculés en fonction des dépenses des ménages. Alors que la revue littérature réalisée a montré que toute personne qui ne pouvait pas satisfaire ses besoins essentiels soit, les besoins alimentaires, la santé, l'éducation, le logement, l'électricité, l'eau, l'habillement et le drainage était pauvre. Aussi, pensons-nous qu'une étude basée sur l'analyse des éléments

cités plus haut serait une piste de recherche très significative dans le domaine de la pauvreté en Côte d'Ivoire.

Au terme de cette étude, nous pensons que la croissance économique est importante pour la réduction de la pauvreté mais l'exemple de la Côte d'Ivoire a démontré que la recherche de la croissance économique peut être la principale cause de la pauvreté. Par conséquent pourquoi ne ferions nous pas l'inverse? Cherchons à réduire la pauvreté et nous atteindrons certainement la croissance économique. Mais évidemment rien ne peut se construire lorsqu'il y a crise socio-politique. Nous pensons que les solutions de cette crise ne proviendront que des Ivoiriens. Beaucoup d'efforts ont déjà été accomplis à ce sujet et cela doit continuer pour mettre fin à la crise. Les Ivoiriens et tous les Africains en général doivent prendre réellement conscience que malgré tous les obstacles rencontrés, chaque peuple est le seul responsable du bien être de sa population.

BIBLIOGRAPHIE

- Akindès, Francis. 2001. *Dynamique de la politique sociale en Côte d'Ivoire*. 53 pages.
- Allard-Poesi, Florence, Carole Drucker-Godard et Sylvie Ehlinger, 1999. « Analyse et représentations des discours » In *methode de recherche en management*, sous la dir. de Raymond Alain-Thiéart, p. 449-475. Paris: Dunod
- Amartya, Sen. 1999. *L'économie est une science morale*. Paris : La Découverte, 125 p.
- Balsacq, Christel .2005. *Là bas on produit ici on déguste*.
<http://www.seniorplanet.fr/mag/la-bas-on-produit-ici-on-deguste.10301.html>.
Consulté en septembre 2005.
- Banzio, Dagobert. 2003. *Comprendre et opérer dans les filières café et cacao en dix modules*. Abidjan : Éditions Eburnie, 149 p.
- Baratier, Jacques. 2005. *L'entreprise contre la pauvreté : la dernière chance du libéralisme*. Paris: Éditions Autrement, 186 p.
- Barbelier et al avec la collaboration du Centre Français du Commerce Extérieur. 2000. *Exporter : Pratique du commerce international*, 16^e éd. Paris: Foucher, 694 p.
- Bardin, Laurence, 1993. *L'analyse de contenu*, 7e édition corrigée. Paris : Presses universitaires de France, 291 p.
- Bédié, Henri Konan. 1996. Ouvrir les portes du futur, page 10-30, dans *Jeune Afrique économie Hors série*. Côte d'Ivoire Cap sur l'an 2000. Collection Marchés nouveaux. 1996. 577 pages
- Bernard Bret, 2002. *Le Tiers Monde. Croissance, développement, inégalités*. Coll. «Histeg», Paris : Ellipses, 222p.
- BM. 1993. Rapport sur le développement dans le monde. Washington : Banque mondiale
1997. Rapport sur le développement dans le monde. Washington : Banque mondiale
- 2000/2001. Rapport sur le développement dans le monde. Washington : Banque mondiale

- BM 2002. *Overview of Poverty Reduction Strategies*, Washington : Banque mondiale. En ligne. <http://www.worldbank.org/poverty/strategies/overview.htm>. Consulté en décembre 2005.
2002. *La pauvreté, une fatalité?* Paris, 283 pages
2004. *Autonomisation et Réduction de la pauvreté*, Washington, D.C : The international Bank for Reconstruction and Development. Pour l'édition française, Montréal : Saint Martin, 384 p.
- Banque mondiale. 2006. À propos de la Banque mondiale. En ligne <http://web.worldbank.org/>. Consulté en décembre 2006.
- Bouabré, Bohoun, et Oussou Kouassi. 1997. « Ouverture sur l'extérieur et performances macro-économiques en Côte d'Ivoire ». In *Le modèle ivoirien en questions : Crises, ajustements, recompositions*, sous la dir. Contamin, Bernard et Harris Memel Fotê. p. 13-20. Paris: Éditions Karthala et Orstom, 802 p.
- Bra Kanon, Denis. 1985. *Développement ou appauvrissement*. Paris: Economica, 188 p.
- Brasseul, Jacques. 1989. *Introduction à l'économie du développement*. Coll. «cursus». Paris: A. Colin, 191.p
- Brunn, Denis. 1986. *Le commerce international au XXe siècle*, 2è édition. Coll « Histoire et Géographie économique ». Montreuil: Bréal, 174 p.
- Bureau National d'Études Techniques et de Développement. *Côte d'Ivoire : L'agriculture*. En ligne. www.bnetd.ci. Consulté en décembre 2005
- Calle Luna.2003. *L'Europe et le Chocolat*. En ligne. http://calle-luna.org/article.php?id_article=6. Consulté en décembre 2005.
- Campbell, Bonnie (dir.pub). 2005. *Qu'allons nous faire des pauvres?* Coll. «Questions contemporaines». Paris: l'Harmattan, 207 pages.
- Candy USA. 2005. *Le cacao*. En ligne www.candyusa.org. Consulté en décembre 2006.
- Caves. R. et Jones R. Traduit par Guilene Seigneurin sous la dir. de Patrick Messerlin 1981. *Le Commerce*. Paris : Armand Colin, 319 p.
- Chassande, Pierre. 2002. *Développement durable, Pourquoi? Comment?* Aix-en-Provence (France): Edisud, 189 p.
- Chomsky, Noam. 1995. *L'an 501: la conquête continue*. Montréal: Écosociété, 363 p.

Chossudovsky, Michel. 2004. *Mondialisation de la pauvreté et nouvel ordre mondial*. Montréal: Écosociété, 383 pages.

Clairmont, Frédéric, et John Cavanagh. 1994. « Sous les ailes du capitalisme planétaire ». *Le monde diplomatique*, mars 1994. p 27-30

Cling, Jean Pierre, Mireille, Razafindrakoto et François Roubaud. 2003. *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*. Paris : Economica, 463 p.

Comeau, Yvan. 2001. « L'analyse des données qualitatives », *Les cahiers du Crises*. n° 9402.

Comeliau, Christian. 1991. *Les relations Nord-sud*. Paris: La Découverte, 123 p.

Comité de supervision DSRP Côte d'Ivoire. 2002. *Document de stratégie de réduction de la pauvreté-Final: Croissance, Développement, Création de Richesse et Réduction de la Pauvreté 2003-2007*. 97 p.

Commission Française Justice et Paix. 1990. *Les cent mots du développement et du tiers monde*. Paris : La Découverte, 328 p.

Commission mondiale sur l'environnement et le développement. 1989. *Notre avenir à tous*. Montréal: Fleuve, 432 p.

Czinkota, I.A. Roshainer et M.H. Moffet. 1999. « Les théories du commerce international » *International Business*. p. 156

David, Albert, Armand, Hatchuel, et Romain Laufer. 2000. *Les nouvelles fondations des sciences de gestion, éléments d'épistémologie pour les sciences du management*. Paris: Vuibert, 215 p.

Deglise, Fabien. 2006. *Commerce équitable : le cacao*.
<http://www.protegez-vous.qc.ca/cahiers/statique/cahiers29.html>. Consulté en décembre 2005.

Desroches, Jocelyn. 2004. *Le commerce international et la prospérité*. p1-19

Destremau, Blandine et Pierre Salama. 2002. *Mesures et démesure de la pauvreté*. Paris: Les Éditions des Presses Universitaires de France. 163 p.

Do, Kim Lien. 2003. « L'exploration du dialogue de Bohm comme approche d'apprentissage: une recherche collaborative ». Thèse de doctorat, Québec, Université Laval.

Doura, Fred. 1998. *Mondialisation exclusion sociale et marginalisation des pays sous-développés*. Montréal: CIDIHCA, 254 p.

Eisenhardt, K.M. 1989. « Building Theories from Case Study Research » *Academy of Management Review*. Vol 14, no4, p 532-550.

Eiteman, David, Arthur Stonehill, et Michael Moffett. 2004. *Gestion et finance internationales*. Adaptation française Patrick Salin, Michel-Henri Bouchet, Georges Langlois, 10e éd. Paris : Pearson Éducation France, 745 p.

Equiterre.2006. *Commerce équitable : le cacao*.
<http://www.equiterre.org/equitable/informer/cacao.php>. Consulté en décembre 2005.

Ferrera et al. 2006. Fair Trade Cocoa: condensed version, p. 12.

FMI. 2005. Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. En ligne
<http://www.imf.org/external/np/exr/facts/fre/prspf.htm>. Consulté en décembre 2005.

Fontaine et al. 1995. «Les Tiers mondes: exclusion/intégration», *Cahiers français*, no 270, mars-avril 1995, p. 57-84

François, Bernard. 2002. *La pauvreté durable*. Paris: Éditions du Félin, 205 p.

Gagnon, Yves-Chantal.2005. *L'étude de cas comme méthode de recherche*, Sainte-Foy (Qué.): Presses de l'Université du Québec, 128 p.

Gendron, Corinne et Jean Pierre Revéret. 2000. «Le Développement Durable». *Économies et Sociétés*, série F, numéro 37, p. 111-124

Georges, Corm. *Le nouveau désordre économique mondial*. 1993. Coll «Cahiers libres». Paris : La Découverte, 163 p.

Gouvernement du Canada. 2006. *La Balance des paiements*. En ligne.
http://www.canadianeconomy.gc.ca/francais/economy/balance_payment.html. 2006.
 Consulté en décembre 2006.

Grefte, Xavier. 1992. *Sociétés postindustrielles et Redéveloppement*. Coll «pluriel. Intervention». Paris : Hachette, 304.

Grellet, Gérard. 1986. Structures et stratégies du développement économique. Coll «Thémis». Paris : Les Éditions des Presses universitaires de France, 451 pages

Gumisai, Mutume. 2003. «Cancun. Les négociations de l'OMC échouent ; l'Afrique et ses alliés restent sur leurs positions». *Afrique Relance ONU*, Vol.17, no3 (octobre), p. 3.

Hagedorn, R. 1983. «Current Perspectives in Sociological Research». In *Sociology*, 2e éd. «s. l. » p. 11-19.

Hatcher, Pascal. 2002. *La réforme de l'aide au développement multilatérisation des normes du développement*. Avril, p. 1-30

Henner, Henri François. 1992. *Commerce international*. 2^e édition. Coll «Domat économie». Paris: Montchrestien, 324 p.

Hugo, Philippe. 1997. *Quinze ans d'ajustement en Afrique, quelle évaluation?* «s.l.» p121-123.

Inozemtsev, Vladislav. 2001. *Les leurre de l'économie de rattrapage*. Paris: L'Harmattan, 379 p.

Institut National de la Statistique de la Côte d'Ivoire. 2002. *Profil de la pauvreté en Côte d'Ivoire en 2002*. p1-8.

International Financial Statistics. 2006. *Côte d'Ivoire, Balance of payments*. CD-ROM.

Krugman, R. et Paul Maurice. Traduction de la 6e édition américaine par Achille Hannequart et Fabienne Leloup. 2003. *Économie internationale*, 4e éd. Coll «Ouvertures économiques. Prémises». Bruxelles : De Boeck, 858 p.

Latouche, Serge « En finir, une fois pour toutes, avec le développement ». *Le Monde diplomatique*, mai 2001, p.6-7.

Le guide de vos affaires en Côte d'Ivoire. 2005. La crise ivoirienne. En ligne. <http://www.izf.net/izf/Guide/CoteIvoire/Default.htm>. Consulté en Août 2006.

Le Moigne, J.L. 1995. *Les épistémologies constructivistes*. Que sais-je. Paris : Presses universitaires de France, 127 p.

Lewis, Arthur. 1988. « L'économie du développement dans les années cinquante ». *Les pionniers du développement*, sous la dir. de Meier, Gerald et Dudley Seers. 127-148. Paris: Économica, 398 p.

Libération .fr. 2002. *Une personne meurt de faim dans le monde toutes les quatre seconde*. <http://www.liberation.fr/>. Consulté en décembre 2005.

Losson, Christian et Paul Quinio. 2002. *Génération Seattle*. Paris: Grasset & Fasquelle, 311.p.

Mace, Philippe. 2000. *Exporter en Côte d'Ivoire*. Paris : Centre français du commerce extérieur, 244 p

Maes, Marc. 2001. « Le Cacao. Le Cacao au plus bas ». In *Les enjeux du nouveau millénaire*. Mémento du commerce équitable. EFTA. p. 87-104.

Martinet A.C. 1990. «Grandes questions épistémologiques et sciences de gestion». In *Épistémologies et sciences de gestion*. Paris: Économica.

McCulloch, Neil. Winters, Alan. Cicera, Xavier. 2002. *Trade liberalization and poverty: A handbook*. p. 13-87

Meier, Gerald, et Seers, Dudley. 1988. *Les pionniers du développement*. Paris: Économica, 398 p.

Michalet, Charles Albert et Al. 1985. «Le village planétaire». In *Une économie mondiale*. Paris : Hachette.

Ministère de la planification et du développement de Côte d'Ivoire, Groupe consultatif. 1998. *Lutte contre la pauvreté, Document de stratégie*. 40 pages

Ministère des finances du Canada. 2006. *La Balance des paiements*. En ligne. http://www.fin.gc.ca/gloss/gloss-b_f.html. 2006. Consulté en décembre 2006.

Ministère des Affaires étrangères et du commerce international du Canada 2000. *Négociations et accords commerciaux. Pourquoi le commerce est-il important?* En ligne. <http://www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/text-f.asp>. Consulté en avril 2004.

Morgenrot, Jean Jacques. 2003. Côte d'Ivoire: les dessous de la carte. En ligne. <http://www.infoguerre.com/article.php?op=Print&sid=679>. Consulté en décembre 2005.

Nyahoho, Emmanuel, et Pierre-Paul Proulx. 1997. *Le commerce international : Théories, politiques et perspectives industrielles*. Sainte foy (Qué): Presses de l'université du Québec, 781p.

OCDE. 2000. *Combattre la pauvreté dans le monde*. Paris, 260 pages.

2004/2005. *Perspectives économiques en Afrique : Côte d'Ivoire*. 12 p.

OMC. 1995. Division de l'information et des relations avec les médias. *Les fondements du système commercial mondial*. page 22-37.

ONU. 1994. *Attaquer la pauvreté*. En ligne. <http://www.un.org/french/events/social95/dpi1487.htm>. Consulté en décembre 2006.

ONU. 2006. *Les objectifs du Millénaire pour le développement*. En ligne. <http://www.un.org>. Consulté en décembre 2006.

Oxfam. 2002. *Deux poids. Deux mesures : commerce, globalisation et lutte contre la pauvreté*, 307p. En ligne. http://www.oxfam.qc.ca/pdf/etudes/rapport_deuxpoids_fr.pdf. Consulté en décembre 2005.

Paulais, Thierry. 1995. *Le développement urbain en Côte d'Ivoire*. Coll «Économie et développement ». Paris : Karthala, 183.p

Penca, Christian. 2002. *Les nouvelles théories du commerce international, une synthèse de l'approche de Krugman*. Canada. 5 p.

Perret, Véronique, et Martine Séville. 2003. *Fondements épistémologiques de la recherche*. «s.l.», page 13-33.

PNUD. 1999. Rapport mondial sur le développement humain.

2000. Rapport mondial sur le développement humain

2002. Rapport national sur le développement humain en Côte d'Ivoire: Pauvreté et Gouvernance

2004. Rapport national sur le développement humain en Côte d'Ivoire : Cohésion sociale et Reconstruction Nationale.

2006. Les objectifs du Millénaire pour le développement. En ligne. <http://www.teamstoendpoverty.org/script/pnud.webquick.Surf/objectifs/objectif1>. Consulté en décembre 2006.

Poupart, J. 1997. « L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques ». In J. Poupart et al. *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal, Paris, Casablanca : Gaëtan Morin

Radio France Internationale. 2005. Vieilles dettes et nouvelles créances. En ligne. http://www.rfi.fr/actufr/articles/069/article_38785.asp. Consulté en Août 2006.

Raffinot, Marc, et Baptiste Venet. 2003. *La balance des paiements*. Coll «Repères». Paris: La Découverte, 121 pages

Ravallion, M., et S. Chen. 1997. «What can new survey data tell us about recent changes in distribution and poverty», *The World Bank Economic Review*, Vol 11 p. 357-381.

Rist, Gilbert. 2001. *Le développement: histoire d'une croyance occidentale*. Paris: Presses des Sciences Politiques, 426 p.

Rostow, Walt W. 1988. «Les étapes de la croissance économique». In *Les pionniers du développement*, sous la dir. de Meier, Gerald, M., et Dudley Seers, p 247-285. Paris: Economica.

Roy, Simon N. 2003. « L'étude de cas ». p.159-184.

Saadi, Hadj. 2005. *L'économie des matières premières*. Paris : l'Harmattan, 362 p.

Salama, Pierre et Tissier, Patrick . 1982. *L'industrialisation dans le sous-développement*. Coll «Petite collection Maspero ». Paris : F. Maspero, 218 p.

Sandretto, René. 1993. *Le commerce international*, 3e éd. Mise à jour. Coll «Cursus. Économie». Paris: Armand Colin, 191 p.

Savoie-Zajc, Lorraine. 2003. « L'entrevue semi-dirigée ». p.293-316

Seers, Dudley. 1963. «The limitation of the Special Case». *Bulletin of the Oxford Institute of Economics and Statistics*, vol.25, no 2, p. 77-98.

Statistiques Canada. *À propos de la Balance des paiements*. 2006. En ligne.
<http://www.statcan.ca/francais/nea-cen/about/bopf.htm>. Consulté en décembre 2006.

Stoecker, Randy.1991. «Evaluating and rethinking the case study» *Sociological Review*, vol 39, no 1, p. 88.

Tinbergen, Jan. 1988 « La coopération dans le développement : un processus d'apprentissage » In *Les pionniers du développement*, sous la dir. Meier, Gerald, et Seers, Dudley, p. 343-362. Paris: Économica, 398 p.

Toualy, Georges.2005. *Réflexion sur la crise ivoirienne*. Paris: l'Harmattan, 184 p.

Vivien, Franck-Dominique. 2005. *Le développement soutenable*. Paris: La Découverte, 122 p.

UNESCO. 2001. *Stratégie à moyen terme 2002-2007*.

Wagnière, Frédéric. 2003. «OMC: L'échec d'un processus mal parti ». *La presse*. p. D1.

Waridel, Laure. 2000. «Quelques problématiques du commerce international». *Protégez-vous*, décembre.

Wolfowitz, Paul. 2005. *Assemblées annuelles : Allocution d'ouverture*. En ligne. Consulté en août 2006.

<http://web.worldbank.org>

Yunus, Muhammad. 1997. *Vers un monde sans pauvreté*. Paris : Jean-Claude Lattès, 345 p.

Zeufack, Albert. 2001. *Investissement privé et ajustement en Afrique subsaharienne*. Paris : l'Harmattan, 248 pages.